TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 260 42 PAGES — MERCREDI 25 JANVIER 1978

L'excédent de la balance commerciale japonaise a pratiquement doublé en 1977

LIRE PAGE 39



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Caramanlis · Europe occidentale

Constantin Caramanlis, ·er ministre grec, va faire, ·'e 25 et le 31 janvier, une · des capitales ouest-·nnes qui, de Londres, le · à Bruxelles, puis à Paris Bonn. On lui prête le ·u d'aller plus tard à Rome, ·ement à Moscou. Ce dépla-·marque la première étape ·ramme de politique étran-·vue duquel il avait pro-· l'automne, des élections ·s destinées à lui pro-·outien renouvelé de ses ·is.

·sentiellement l'accéléra-·la procédure d'adhésion ·pays à la Communauté ·ne que M. Caramanlis · examiner avec ses inter-·s. Associée à la C.E.E. 1962, la Grèce avait pré-·a candidature à l'intégra-·tale en 1976. Ne suivant · recommandations de pru-·de la Commission, les mi-·es des affaires étrangères ·pays membres s'étaient ·noncés en faveur de cette ·mande.

Depuis lors, l'impatience grecque · grandi sans que progressent vraiment les négociations ouvertes en septembre 1976. Athènes n'a cessé de redouter que, le temps passant, son dossier soit joint à celui de l'Espagne et du Portugal, voire — à trop tarder — à celui de la Turquie. D'où la ·ntation de brûler les étapes, ·-ce en bâclant les conver-·ns, en feignant de croire que ·lonté politique seule suffi-· à effacer les différences ·relles entre l'économie de ·ce et celles des pays de ·E.

· bien, certains des inter-·rs de M. Caramanlis, s'ils ·posés à entendre son argu-·majeur, à savoir que l'en-·ns l'Europe consolidera la ·tie en Grèce — ce qui · prouver, — n'ont jamais ·eurs réserves. A la tête · Commission européenne, · Jenkins, comme son pré-·eur, M. Ortoli, a toujours ·our le moins extrêmement ·ent.

·ns doute, au printemps 1977, ·Giscard d'Estaing avait-il · M. Caramanlis qu'il était ·nellement très favorable à ·sion de la Grèce, mais la ·atie française n'en demeu-· pas moins soucieuse de ·ager les transitions et de ·enser les mécanismes de la ·ommunauté. Quant à M. Calla-·an, il se montrait sensible aux ·émarches de la République de ·Chypre, étranglée par les quotas d'importation fixés par Bruxelles, et qui risquent d'asphyxier une économie inévitablement rivale de l'économie grecque.

A Bonn, le chancelier Schmidt fera au premier ministre grec un accueil cordial sans doute, mais derrière lequel se profilent les intérêts allemands en Grèce et le pouvoir d'influence que donne au gouvernement fédéral la présence des travailleurs grecs sur son territoire. La situation de M. Caramanlis, de quelque côté qu'il se tourne, sera d'autant moins simple qu'il restera exposé dans son propre pays au grief de choisir à tort l'Europe contre la Méditerranée.

A Bruxelles, rencontrant M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, l'homme d'Etat grec s'informera du prix à payer pour un retour de son pays dans l'organisation militaire de l'alliance atlantique, à présent que le commandement Sud-Europe de Smyrne a été entièrement réservé à la Turquie. La décision de se retirer de l'OTAN, l'été 1974, a été approuvée par la majorité des Grecs, déçus de la défaillance de leurs alliés lorsque les Turcs envahirent Chypre.

Entre la « faveur » que ses interlocuteurs lui exprimeront pour l'entrée dans la C.E.E., les questions qu'ils lui poseront sur les chances d'un règlement des problèmes pendants avec la Turquie et les réalités du calendrier, M. Caramanlis aura confirmation de ce qu'il sait déjà : d'ici à l'automne, l'attente puis les conséquences des élections françaises bloqueront pratiquement l'activité diplomatique de la Communauté.

Un ultimatum des ravisseurs du baron Empain ?

- **L'enlèvement est revendiqué par téléphone au nom des « Noyaux armés pour l'autonomie populaire »**
- **Le prisonnier serait exécuté mercredi si trois membres des « NAPAP » incarcérés n'étaient pas libérés**

Vingt-quatre heures après l'enlèvement près de son domicile parisien, avenue Foch, du baron Edouard-Jean Empain, président-directeur général du groupe franco-belge Empain-Schneider, détenteur du quasi-monopole de la construction des réacteurs nucléaires en France, les policiers ne paraissaient disposer pour seuls indices que de deux appels téléphoniques anonymes, ce mardi matin 24 janvier, revendiquant le rapt au nom des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP). La police s'efforce de vérifier l'origine de ces appels.

Selon ceux-ci, les NAPAP menacent de tuer le baron Empain mercredi 25 janvier à midi si, auparavant, deux membres de la Fraction armée rouge, Irmgard Moëller et Rolf Pohle, ainsi qu'un membre des NAPAP, Christian Harbulot, ne sont pas libérés. Christian Harbulot est accusé d'avoir tué Jean-Antoine Tramoni, le meurtrier de Pierre Overney.

Très rapide et, semble-t-il, prévu dans les moindres détails, voilà qui qualifie au plus près l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain, lundi 23 janvier. De fait, à peine sortie du parking du n° 33, avenue Foch (16e), vers 11 h., la 604 gris métallisé du P.D.G. du groupe franco-belge Empain-Schneider s'est engagée dans un piège.

Premier temps : après avoir remonté la contre-allée menant vers la place de l'Etoile, sur 150 mètres environ, le chauffeur de la 604 s'est en effet vu contraint de ralentir pour doubler une camionnette Peugeot J 7 de couleur crème arrêtée au milieu de la chaussée, face à une sortie d'immeuble dégagée.

Deuxième temps : au moment précis où le chauffeur négocie cette « chicane », un cyclomotoriste précédant la voiture du baron s'arrête, sort un pistolet et oblige la 604 à s'immobiliser.

Troisième temps : une Estafette de couleur bleue remonte rapidement la contre-allée et vient bloquer toute issue derrière la voiture du baron Empain.

Enfin, quatrième et dernier temps : deux ou trois hommes armés et masqués — les témoignages restent imprécis — sortent de la camionnette J 7, neutralisent vigoureusement le chauffeur de la 604, l'entraînent dans l'Estafette. Le commando prend alors place dans la 604 avec le baron Empain et se dirige rapidement vers la place de l'Etoile.

Témoignage « imprécis »

L'enlèvement n'a duré que quelques minutes. Peu de témoins y ont assisté. Il était 11 h., et l'avenue Foch était quasi déserte.

Le chauffeur du baron Empain sera relâché quelques minutes après l'enlèvement porte Maillot (Paris - 16e). Son témoignage reste « *relativement imprécis* » et fragmentaire. Sérieusement malmené, il a été hospitalisé dans la région parisienne. Reste le témoignage d'un autre chauffeur, qui attendait un client devant le n° 17, avenue Foch, et qui raconte avoir vu « *quatre ou cinq gars en cagoule* » ; et, d'autre part, l'« aventure » d'un ouvrier électricien en train de démarrer au volant d'une GS devant le n° 15 de l'avenue Foch, qui s'est vu demander par l'un des ravisseurs ses clefs de contact. « *Il s'est approché de moi, m'a mis son revolver sous le nez et m'a dit : « Passe-moi tes » clefs.* »

Une heure après l'enlèvement, la police a retrouvé l'Estafette de couleur bleue ayant servi au déroulement de l'opération des ravisseurs. Celle-ci était abandonnée boulevard de l'Amiral-Bruix (16e arrondissement), à proximité de l'endroit où avait été relâché le chauffeur du baron. Les recherches des services de la police ont permis d'établir que l'Estafette avait été volée le 4 janvier dernier.

La camionnette J 7, laissée sur place par les hommes masqués, avait été, pour sa part, volée le jour de l'enlèvement. En début de soirée, la 604 du baron Empain était retrouvée au parking de la porte Champerret (Paris-17e).

Aucune demande de rançon n'avait été adressée, ce mardi 24 janvier, ni à la police ni à la famille du baron Empain. « *Nous ne lui connaissions pas d'ennemis* », a déclaré le général Albert Buchalet, administrateur délégué du groupe Empain-Schneider. Le général Buchalet estime qu'il s'agit là d'« *une affaire de rançon* » ou de « *quelque chose de politico-national qui nous dépasse complètement* ».

D'autre part, la direction du groupe Empain-Schneider démentait formellement, ce mardi 24 janvier, l'information parue le 9 janvier dernier dans *la Lettre de l'Expansion* selon laquelle « *au groupe Empain-Schneider, chaque dirigeant de haut niveau a signé un document par lequel il accepte qu'en cas de rapt son entreprise ne verse pas pour lui de rançon.* »

(Lire nos informations page 12.)

D'une région à l'autre

MIDI-PYRÉNÉES : L'OPPOSITION DANS SES TERRES
par ANDRÉ LAURENS

(Lire pages 8 et 9.)

Les relations au sein de la gauche

M. Marchais : en cas de victoire il y aura des ministres communistes

M. Mitterrand : que le P.C. sorte de son « silence alambiqué »

M. Mitterrand a invité, lundi 23 janvier, dans le Var, le parti communiste à préciser ses intentions en ce qui concerne le second tour de scrutin, à sortir de son « silence alambiqué ». Quelques heures auparavant M. Marchais, qui recevait la presse, s'était refusé à préciser ce point tout en insistant sur le fait qu'il y aurait des ministres communistes au gouvernement, en cas de victoire de la gauche, si un accord sur le programme intervient entre les partis de gauche.

Dans un entretien avec l'hebdomadaire « France Nouvelle », M. Louis Baillot, responsable de la commission de défense du P.C.F., admet, après avoir critiqué les débats des 7 et 8 janvier dernier du P.S. sur la défense, que socialistes et communistes pourraient s'entendre sur une politique de défense qui reposerait sur un véritable désarmement et le respect de l'indépendance nationale. Il conclut : « Dans la mesure où le P.C.F. recevra (...) un soutien plus grand qui augmentera son influence dans le domaine de la défense nationale comme dans les autres, les perspectives d'un gouvernement de gauche avec des ministres communistes (...) restent entièrement possibles. »

A l'occasion du déjeuner de presse annuel organisé, lundi 23 janvier, par le bureau politique du parti communiste, M Georges Marchais s'est attaché à réfuter la thèse selon laquelle les communistes ne souhaiteraient pas la victoire de la gauche aux prochaines élections législatives. Il a tenu à affirmer, comme il l'avait déjà fait à diverses reprises, et notamment samedi dernier à Marseille, qu'en cas de succès électoral le P.C.F. entendait participer aux responsabilités de la gestion gouvernementale. M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a enregistré, mardi 24 janvier, « *avec satisfaction, le changement de ton de M. Georges Marchais* ». Selon lui, le secrétaire général du P.C.F. « *ne semble plus considérer ses partenaires comme des adversaires* ». M. Fabre estime que le P.C.F change d'attitude en « *acceptant, aujourd'hui, clairement de partager les responsabilités gouvernementales en cas de victoire de la gauche* ».

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

La galaxie des « autonomes »

Les autonomes... Périodiquement, depuis quelques mois, ce terme imprécis se retrouve accolé à des faits ou des incidents qui n'ont pas toujours entre eux des liens logiques très évidents.

Dans l'enquête dont on lira le début ci-dessous, Laurent Greilsamer analyse cette « Galaxie des autonomes » dont la dernière manifestation a cependant été un échec : le rassemblement international de Strasbourg.

I. — LA FIN DE TOUT

par
LAURENT GREILSAMER

Une main. Un morceau de craie blanche. Un court instant devant le tableau noir et un grand rire. Un énorme rire. Dans l'amphithéâtre 33 de l'université Paris-VI-Paris-VII de Jussieu, un « *autonome* » vient d'écrire au tableau : « *La psychanalyse étudie les rêves, nous voulons les réaliser.* » Le professeur de psychologie reste à son bureau. Vaincu. Depuis dix minutes, un groupe d'une soixantaine de jeunes ont envahi l'amphi. Cris divers. Cohue.

La scène se déroule à la fin du mois de novembre 1977. Un tract circule : « *Après les incontrôlés, puis les incontrôlables, qui ont su se couvrir de gloire un temps, voici venir une nouvelle secte à gauche de l'ultra-gauchisme, ceux qu'il faut bien appeler par leur nom : les* « autonomes ». Après lecture, un groupe crie à la débilité. N'importe. Le texte est intitulé : « fin de la politique ». A sa manière, c'est le dépôt de bilan du gauchisme. Les « *autonomes* » y règlent leurs comptes aux « *dix années perdues* » depuis un certain mai 68. Serge, vingt-trois ans, actuellement squatter (1), explique : « *Depuis 68, on fait de l'analyse, on rectifie, on corrige, on revient en arrière, on veut affiner. Maintenant, c'est fini.* »

Fini, les idéologies. L'Union soviétique et la Chine populaire, « *goulags rouges* », sont renvoyées dos à dos. Le léninisme est conspué, le marxisme raillé. « *Depuis un siècle, papa Marx sévit sur le monde. A côté d'analyses définitives sur le capitalisme, il nous a saoulé de théories socio-économiques et de morale politique* », écrit Jacques Lesage de la Haye, l'un des animateurs du groupe Marge.

Fini le gauchisme. Fini le respect ou le silence devant l'extrême gauche française et notamment la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), trotskiste. Parce qu'elle représente le groupe le plus fort et le plus structuré, la Ligue est devenue la cible principale des « *autonomes* ». « *A son égard, on a toujours oscillé entre le mépris et la haine franche* » déclare un sympathisant de l'Organisation communiste libertaire (O.C.L.).

Enfin, fini le militantisme. « *Pour moi, militer,* dit Serge, *c'est quelque chose comme le stade suprême de l'aliénation. Dans les organisations, tu as les mêmes divisions que dans la société : ceux qui pensent, ceux qui agissent, ceux qui collent les affiches, ceux qui « diffusent », ceux qui bastonnent. La division du travail. Militer, c'est considérer la politique comme quelque chose à l'écart de la vie quotidienne, c'est croire au grand soir, alors que le grand soir, moi, je n'y crois plus du tout.* »

Les « *autonomes* » sont revenus sur leurs pas. Ils ont définitivement banni de leur univers les chefs et les petits chefs, les leaders et les orateurs. Ils ont renoncé au centralisme démocratique (« *la démocratie formelle, on chie dessus* »). Les « *autonomes* » ? Personne n'a de compte à rendre à quiconque. Tel « *groupe femmes* » ignore tout de tel « *collectif de quartier* ». Tel « *groupe autonome* » ne sait rien de tel « *squat* ». Pas de chefs, donc pas de structures verticales. Juste quelques revues qui sont autant de noyaux : *Camarades*, née en 1975 et élargie en mars-avril 1976 ; *Front libertaire*, née en avril 1976, éditée par l'O.C.L., ex-Organisation révolutionnaire anarchiste ; *Marge*, née en 1974 à l'université Paris-VIII Vincennes. C'est tout.

La mouvance autonome est fluide, insaisissable, difficile à chiffrer (de plusieurs centaines à plusieurs milliers). Une nébuleuse.

(Lire la suite page 13.)

(1) Occupant sans droit ni titre d'une habitation.

AU JOUR LE JOUR

BLANC COMME NEIGE

Notre confrère Libération *est poursuivi en justice pour avoir publié des petites annonces gratuites dans lesquelles des travailleurs immigrés proposaient un mariage blanc pour éviter d'être expulsés de France. Il paraît que c'est illégal.*

Notre justice aura donc été beaucoup plus prompte à lire les petites annonces de Libération *qu'à se préoccuper de la prison d'Arenc, près de Marseille, où l'on entasse les immigrés avant de les expulser, ce qui, paraît-il, est tout à fait illégal.*

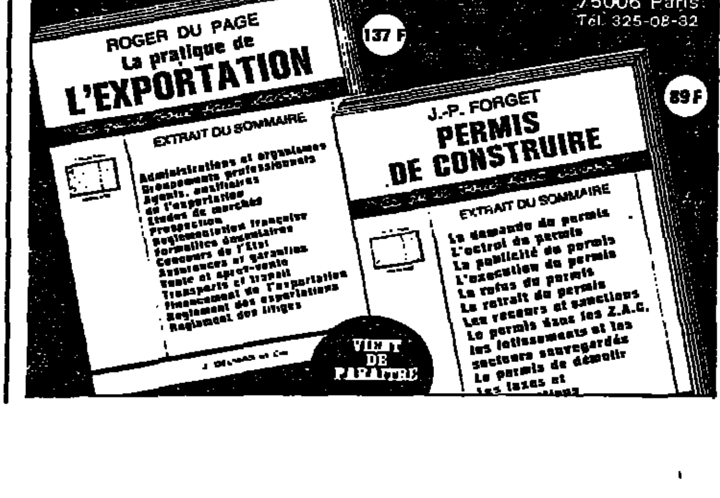
Mais ce qui change tout dans ce dernier cas, c'est que c'est avec les autorités françaises que les immigrés ont contracté un mariage blanc.

BERNARD CHAPUIS.

Lire page 11

« ÉCHEC AU ROI »

Le compte rendu du dernier livre de Maurice Duverger, par Stanley Hoffmann.



Le Monde

publiera le 26 janvier un supplément sur la Bourgogne

Avant la visite du président de la République en Bourgogne, le jeudi 26 et le vendredi 27 janvier, « le Monde » publiera, dans ses éditions datées 26 janvier, un supplément de sept pages consacré à cette région et les quatre départements qui la composent.

LES « SINGULIERS DE L'ART » A L'ARC-PARIS

Défense des vieillards émerveillés

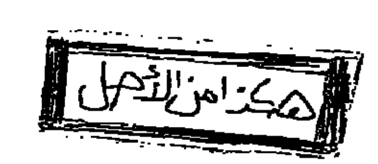
« *C'est alors que les langues se délièrent dans le pays et dans les environs. L'opinion fut vite faite : c'est un pauvre fou qui remplit son jardin de pierres.* » Le « pauvre fou » en question, qui rapporte lui-même ce jugement, était facteur de profession, se nommait Ferdinand Cheval. Son Palais idéal fut classé monument historique en 1969. Il est le plus connu de ces marginaux de l'art — avec, peut-être, Picassiette, — que *l'Arc* expose sous le label de « Singuliers de *l'art* » : le cas, en quelque sorte, qui peut s'admettre au panthéon de la culture avec un grand « C ».

L'exposition regroupe des objets, des peintures, des sculptures, et, quand il s'agit d'« environnements », d'architectures, de jardins, des photos et des films. Elle couvre un champ créatif vaste et mal défini, disons *grosso modo*, justement tout ce que le musée et les circuits institutionnels de l'art n'ont pas — pas encore — digéré, en un parcours exubérant ; depuis les « *inspirés* » jusqu'aux « *habitants paysagistes* », en guise d'hommage aux découvreurs de la première heure de ces « *singuliers* ».

Gilles Ehrmann d'abord, dont les très belles photos présentées à l'entresol du musée montrent les demeures particulières, les antres et les jardins de Malaquier, meunier de Lacoste ; Raymond Isidore (dit Picassiette), employé à l'entretien du cimetière de Chartres ; Hippolyte Massé, passeur aux Sables-d'Olonne ; Joseph Marmin, maraîcher; Gaston Chaissac, peintre en Vendée ; ou encore les vieux monstres de pierre de Bomarzo, en Italie.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 22.)



idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Giovanni Agnelli

II. — LES CAPITALISTES PASSENT LE CAPITALISME RESTE

« On a dit que vous vous présenteriez aux élections européennes.

— Non. Ce n'est pas vrai. Mais j'ai grand espoir que le Parlement européen sera important à partir du moment où il sera fondé sur le suffrage universel ; on pourra demander aux députés leur avis sur des questions importantes, alors que, pour l'instant, je soupçonne les membres du Parlement de Strasbourg et de la Commission de Bruxelles de travailler avec très peu de pouvoirs. Ayant l'habitude de gérer les choses avec efficacité, j'ai l'impression qu'ils sont très impuissants. Je ne changerais pas un métier pour l'autre.

— Est-ce la raison pour laquelle vous vous tenez à l'écart ?

— Non. Je ne me suis pas lancé dans la politique parce que, vraiment, j'avais l'impression que je n'aurais pu être d'aucune utilité. Au reste, je crois que les milieux politiques se sont laissé devancer par les événements. Je crois que tout cela va se transformer. On vit déjà, dans mon pays, dans un Etat où, en fait, des accords sont conclus entre les forces vives du pays. On vit déjà dans un univers plus ou moins corporatiste. Autant que ce soit les forces réelles du pays qui s'organisent... D'ailleurs, c'est probablement le modèle de l'avenir.

» Je me suis occupé du patronat italien en 1975 et en 1976. C'était la période où on préparait les grandes élections de 1976. Je me suis donc occupé de politique, et on a fait une confusion en pensant que j'allais m'engager moi-même dans la politique.

— Avez-vous parfois la tentation de vous dire, comme le font souvent beaucoup de gens : « Oh ! si j'étais chef » de gouvernement, je ferais... »

— Oui. Mais il y a vingt ans que je vois les hommes politiques. D'ailleurs, ce sont toujours les mêmes.

— Cela aurait dû vous encourager...

— Ils ont un métier plus difficile que le nôtre. Ils doivent tout le temps négocier des consensus et pas toujours avec succès. Alors, ils font des compromis, ou ils achètent le consensus. J'ai une habitude économique différente dans la gestion...

— Vous avez pourtant dit être de plus en plus contraint à de délicates négociations. Peut-être n'est-ce pas à ce point ?

— Non. Chez nous, il y a un compte économique. Tant qu'on n'est pas endetté, on est libre. Pour les hommes politiques, c'est complètement différent. Remarquez : il y a le Fonds monétaire maintenant. Et encore... Disons, pour s'implifier, que le gouvernement italien est coincé entre les syndicats et le Fonds monétaire.

— En même temps, dans un pays dont le principal problème est d'avoir un gouvernement moins faible la tentation de l'engagement politique aurait pu être grande pour un homme qui comme vous est l'un des plus importants et des plus libres de l'Italie.

— Je ne crois pas que ce soit une question d'hommes, mais plutôt une question de pouvoir. Il s'agit d'avoir la capacité de gérer les problèmes troublants du présent et de l'avenir.

» Je crois que la liberté dont nous avons joui dans les trente dernières années ne va pas rester la règle. C'est regrettable, mais c'est fatal.

— Vous parlez seulement pour l'Italie ?

— Non. Dans l'ensemble de l'Europe.

— Lorsque vous faites vos plans à dix ou quinze ans, c'est-à-dire à la veille de l'an 2000, comment imaginez-vous l'Europe de l'avenir ?

— On aura réussi à unifier l'Europe, même si aujourd'hui j'y vois beaucoup de difficultés ; alors le parti majoritaire sera socialiste démocrate : en tout cas, des non-maximalistes.

» Il s'agira, alors, de savoir si cette Europe pourra avoir assez d'indépendance pour ne pas être globalement finlandisée. Sinon, on retrouvera chaque pays livré à lui-même, et on risquera des accords bilatéraux, d'une part, axés sur les Etats-Unis et, d'autre part, sur l'Union soviétique. En tout cas, l'avenir de l'Europe, je le vois plus difficile. Pour l'instant, on piétine sur place.

— Est-ce que l'élection française vous semble vitale dans cette perspective ?

— Elle me semblait fondamentale il y a six mois. Je pensais franchement qu'on aurait pu avoir un front populaire au pouvoir. Maintenant, je pense qu'on peut s'attendre à quelques années de mélange politique pas déterminant.

— La crise de l'énergie...

— La crise de l'énergie montre, une fois de plus, que les Etats-Unis sont beaucoup plus forts que les autres. Ils gaspillent les ressources du monde, alors qu'ils pourraient se servir des ressources américaines. Mais la politique d'austérité, qui est difficile parce que la marche de la machine américaine est toujours difficile à renverser, finira par être appliquée énergiquement chez eux.

Parce que les Bourses, ici, ne jouent plus leur rôle ?

— On a complètement oublié le capital de risque. On achète les actions des entreprises pour quatre sous. Je ne sais pas combien vaut le capital des titres cotés à la Bourse française, mais certainement pas grand-chose. Songez que toute la Bourse italienne, on l'achète avec l'équivalent d'une semaine nationale de salaires.

— Cette décadence des Bourses en Europe ne montre-t-elle pas que le système européen est définitivement très différent de celui des Etats-Unis.

— Il y a deux choses chez nous : l'autofinancement plus bas, et l'absence de ressources sur le marché financier. Aux Etats-Unis, les profits baissent un peu et il y a aussi des difficultés pour trouver des ressources sur les marchés financiers, mais c'est surtout l'autofinancement qui joue. Pourtant, il est bien vrai aussi que des firmes comme I.B.M., Texas Instruments ou d'autres sont bien loin des niveaux d'autofinancement colossaux qu'elles ont pu connaître dans les années 60.

— Cette baisse générale des taux de profits ne donne-t-elle pas raison à Marx, qui y voyait l'un des signes du dépérissement probable du capitalisme ?

— Non. Je crois que le système restera le même, mais je ne sais pas qui seront les capitalistes de l'avenir. Ce seront peut-être les institutions, les organismes de retraites, des sociétés de leasing, des compagnies d'assurances ou même l'Etat. Ce n'est pas la fin du capitalisme. Simplement le capitaliste change d'identité. Il s'agit de moins en moins d'individus isolés. Je crois que l'entreprise se maintiendra et que le profil restera la mesure de l'efficacité.

— En somme, les capitalistes disparaîtront et le capitalisme restera ?

— Il faut reconnaître que les assemblées générales d'actionnaires n'ont plus qu'un rôle fictif. Je crois que le capital n'aura plus désormais le rôle prédominant qu'il a eu. Il en aura un parmi les autres. En Suède par exemple, le socialisme est arrivé à un point tel que les capitalistes résistent vigoureusement et que maintenant ce sont eux qui jouent un rôle de contestation.

— Est-ce que la réorientation des investissements vers les pays en voie de développement n'est pas due au fait qu'on y fait des profits plus élevés ?

— Non. C'est parce que c'est là où il y a le plus de développement. Nous sommes engagés dans une offre importante pour la construction d'une usine d'automobiles en Algérie. Ce que les Algériens veulent faire, c'est créer un élément d'une civilisation industrielle. Pour nous, c'est pareil. Un grand projet d'industrie mécanique a une valeur en soi.

— Si l'on vous posait, à vous, grand d'Italie, la question classique des dissertations de classe de quatrième : « A quelle époque auriez-vous aimé vivre, et qui auriez-vous aimé être ? »

— A l'époque du commencement de l'industrialisation. Au début du siècle. Mais il est possible qu'il y ait bientôt un nouveau boom de l'industrialisation, à condition naturellement que les nombreuses contraintes qui conditionnent la libre entreprise s'affaiblissent. On ne peut pas savoir.

— Et qui auriez-vous aimé être ? Votre grand-père peut-être ?

— Ça sûrement... Sûrement... Cet homme-là n'était pas un bureaucrate.

F I N

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

Le « blue-jeans automobile »

— Du point de vue de votre industrie automobile...

— Nous avons eu un grand choc en 1974. Mais, du point de vue théorique, c'est très intéressant, parce que cela nous met à la recherche de nouveaux modèles, de voitures plus économiques, de technologies nouvelles pour produire meilleur marché...

— C'est justement la question que le public se pose. On a beaucoup parlé de bouleversement sur le marché de l'automobile, mais on ne voit rien venir. On a toujours plus ou moins les mêmes automobiles et en quantité à peu près normale. Faut-il y voir l'un des succès du « lobby » de l'automobile ?

— Quand on a parlé de mort de l'automobile et de circulation à bicyclette, c'était évidemment ridicule. L'automobile reste l'un des premiers désirs des ménages. Mais les voitures sont plus petites, les vitesses plus basses, les consommations moindres. On en vient au « blue-jean automobile ».

— Verra-t-on cependant apparaître des voitures vraiment nouvelles dans leur conception, sinon dans leur taille ?

— Oui. C'est possible. La voiture électrique ou d'autres...

— Quand ?

— D'ici dix ans.

— Il aura donc fallu quinze ans pour y arriver ?...

— Oui. Vous savez, il faut toujours concilier les nécessités avec les exigences économiques. Aujourd'hui on parle de sources alternatives d'énergie, mais on sait que toute autre source d'énergie est plus chère que le pétrole. Si les ressources en pétrole diminuent et si les prix augmentent, il faudra s'adapter, mais on n'en est pas vraiment là. Il en est de même de l'automobile.

— Donc l'innovation viendra le plus tard possible ?

— Oui. Quand la nécessité se fera vraiment sentir et pas avant.

— Les profits ont beaucoup baissé...

— Chez nous, oui. Aux Etats-Unis, non. Nous avons toujours fait nos amortissements au maximum, mais les profits que nous faisons annuellement sont dérisoires. Aux Etats-Unis, ce serait considéré comme un désastre. En Europe, c'est comme cela.

— Pourquoi le fait de ne pas faire de bénéfices est-il un luxe qu'on peut offrir en Europe et pas aux Etats-Unis?

LA DÉMAGOGIE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT

par PIERRE DROUIN

Le plus vieux métier du monde... Le démagogue a peut-être précédé la prostituée. Peu importe. Forcer son talent pour obtenir les flatteries du peuple est une autre façon de se vendre. L'un fait commerce de son esprit, l'autre de son corps. Mais si la femme galante n'a pas rajouté beaucoup de cordes à son arc, l'entraîneur de foules a maintenant beaucoup plus de moyens.

Le système d'amplification sur l'agora ne devait pas être très perfectionné. Et lorsque l'on relit ces extraordinaires condensés de démagogie que sont les discours de Brutus, puis d'Antoine, dans le *Jules César* de Shakespeare, conduisant à l'un des plus beaux retournements de foule que l'on puisse imaginer, on voit aussi toutes les ficelles du numéro, la manière de prendre les auditeurs dans le sens de leurs émotions encore chaudes pour les mener, par des feintes et des suspens diaboliques, à des sentiments exactement contraires. La versatilité des masses n'est pas l'apanage des temps anciens. Mais il faut maintenant, pour retourner une opinion, d'autres arguments, d'autres artifices, tant s'affirme la pesanteur du corps électoral.

La démagogie n'est plus ce qu'elle était. D'abord, les paroles sont tellement usées qu'il faut maintenant des chiffres. Le professionnel de la politique qui n'a pas dans sa musette de quoi opérer un « chiffrage » (eh oui ! c'est le mot qu'il faut pour faire sérieux) est invité pratiquement à « aller se rhabiller ». Or que ne peut-on faire dire aux chiffres ! Un jour, l'hebdomadaire *Newsweek* rappelait que, après cinquante ans de libération de la femme, il n'y avait que 22 % des femmes qui ne votaient pas comme leur mari. Deux semaines plus tard, un lecteur facétieux faisait observer que 78 % des maris n'osaient pas voter autrement que leur femme (1).

L'opinion, qui est « *comme la reine du monde* » (Pascal), entraîne le discours et non l'inverse. « *Il faut bien que je les suive puisque je suis leur chef* », disait déjà u[n] homme politique de la III[e] Répu[-] blique dont on a retenu la formul[e] plus que le nom. Cette attitud[e] prend des proportions étonnante[s]. Tel thème — l'Europe par exem[-] ple — qui, il y a vingt ans, mob[i-] lisait les énergies (pour ou contr[e]) est complètement délaissé, alor[s] que l'écologie — dont on ne soup[-] çonnait même pas l'existence [à] la même époque — est portée s[ur] le pavois. Le tiers-monde, do[nt] l'évolution aura des répercussio[ns] de plus en plus intenses sur l'O[c-] cident, n'agite pas — c'est le moi[ns] que l'on puisse dire — les milie[ux] politiques, alors que le débat s[ur] les nationalisations, dont le nomb[re] ne changera rien à la répartitio[n] des revenus des Français, a fa[it] couler des fleuves d'éloquence.

Les démagogues se recrute[nt] dans bien d'autres lieux que l'arè[ne] politique. Des chefs d'entrepris[e] protègent leurs intérêts en diff[u-] sant la peur chez les plus pet[its] d'entre eux, des syndicalistes fo[nt] assaut de revendications pour n[e] pas être en reste par rapport [à] la centrale concurrente, des jou[r-] nalistes trempent leur plume da[ns] l'eau sucrée de crainte d'effaro[u-] cher leur public, et les « cafés d[u] Commerce » retentissent de pl[us] en plus des : « Il n'y a qu'à... »

La démagogie d'aujourd'hui [a] ceci de particulier qu'elle pous[se] dans le même sens, celui du cha[n-] gement. N'importe quoi, pour que cela bouge. La droite, le ce[n-] tre, la gauche, le chœur est bi[en] accordé, si le cœur, lui, ne b[at] pas au même rythme. Or, on s[ait] bien qu'il y a des façons de rega[r-] der en avant qui sont des pose[s] voire des pauses.

N'insistons pas sur le caractè[re] le plus nouveau, mais le pl[us] connu, de la démagogie : la facul[té] qu'elle a de se multiplier par l[es] techniques de communication, [de] pénétrer dans votre chambre [à] coucher, de s'insinuer dans vo[tre] voiture automobile, de défiler [à] travers les espaces achetés à c[et] effet dans les journaux, etc.

Comment l'image de marque de[s] professionnels de la politique n[e] subirait-elle pas le contrecoup d[e] ces assauts ? Jacques Julliard (2) a bien vu cette dérive inquiétant[e] qui mène les gens à « *prendre l[e] parti pour le tout* ». « *Pour Napo[-] léon*, écrivait-il, *la politique étai[t] la forme moderne de la tragédie. Pour beaucoup de nos contempo[-] rains, elle est la forme modern[e] de l'eschatologie.* » Alors que « *l[a] démocratie est l'art de se passe[r] des hommes indispensables* ».

(1) Rapporté dans *Sondages, indices, statistiques. La forme scientifique du mensonge*, par Jean-Louis Boursin. A paraître aux éditions Tchou, fin janvier 1978.

(2) *Contre la politique professionnelle*, éditions du Seuil, 1977.

Réplique...

A propos de l'article d[e] Pierre Drouin « La foire au[x] opinions » (le Monde d[u] 11 janvier), Mme Rose-Mari[e] Vassallo-Villaneau, de Trégas[-] tel, nous écrit :

A QUOI BON ?

L'ennui, c'est qu'il n'y a plu[s] d'agora. Ce petit jeu de sociét[é] que serait la « foire aux opinions » ne se joue — ne peut se jouer — qu'entre ceux qui manient l[a] plume, le micro, la caméra... Ceux[-] là font profession de jongler avec les idées, de faire des bulles e[t] beaucoup de mousse ; c'est comme le champagne : léger, raffiné, pa[s] très consistant. Les autres ? Il[s] consomment. Ils consomment c[e] qu'ils peuvent de cette mouss[e] culturelle dont les divers média[s] leur assurent l'adduction à domi[-] cile. Tels les canards, bec dan[s] la vase, ils essaient de retenir le[s] éléments solides. Eux, ce sont le[s] acculturés.

Acculturés, comme assistés parce que l'information circul[e] à sens unique. Le droit de ré[-] ponse ? Bien sûr qu'ils l'ont, e[n] théorie. Fort peu l'utilisent, en pratique. D'abord parce que tous n'ont pas le langage assez affûté pour lancer la réplique avec la belle aisance dont on fait preuve de l'autre bord : ensuite parce que le temps manquera toujours, à ces fantassins, pour assembler des idées abstraites après une journée de travail, et les ficeler avec l'élégance qu'exige la règle du jeu ; enfin, et c'est plus grave, parce que l'étourdissante prolixité des professionnels des idées est propre à donner le vertige aux humbles amateurs. Si bien qu'il leur vient des « à quoi bon ? » et la si forte certitude que leur pauvre voix serait perdue dans le tintamarre qu'ils préfèrent se taire. Et rester sagement consommateurs d'opinions d'autrui.

هكذا من الأصل

A DÉMAGOGIE LUS CE QU'ELLE É

par PIERRE DROUIN

LES DROITS DE L'HOMME EN EUROPE ORIENTALE

UN COLLOQUE A BRUXELLES

Des dissidents de l'Est ont plaidé pour un socialisme démocratique

De notre envoyée spéciale

Bruxelles. — Il y a quelques mois se créait en Belgique le Comité du 1er mai pour les libertés démocratique et les droits des travailleurs dans les pays de l'Est regroupant divers courants de la gauche. Avec le concours du cercle du Libre examen de l'Université libre de Bruxelles, le Comité a organisé dans la capitale belge, les 20 et 21 janvier, une rencontre entre des personnalités qui, à l'Est comme à l'Ouest, luttent pour l'avènement d'un socialisme démocratique. Il entendait aussi montrer que pour la gauche belge les problèmes de libertés sont aussi importants à l'est de l'Europe que n'importe où dans le monde. Enfin, le colloque avait pour ambition de secouer l'indifférence de certains organismes représentatifs du mouvement ouvrier sur les problèmes de l'Est. Un public nombreux, de plusieurs centaines à deux mille personnes, selon les débats, a participé aux séances.

La rencontre a commencé par une soirée consacrée au dixième anniversaire du *« printemps de Prague »*. MM. Jiri Pelikan, Zdenek Mlynar, et Jan Kavin, un des signataires de la Charte 77 récemment arrivé en Occident, régime actuel, en mettant hors la ont convaincu l'assistance que le loi les partisans du printemps de Prague et les signataires de la Charte 77 *« a en fait, paradoxalement, rendu crédible l'idée de socialisme, puisque les opposants luttent contre des dirigeants autoritaires »*. La salle unanime a adopté une motion demandant que l'armée soviétique évacue la Tchécoslovaquie, que soient libérés les prisonniers politiques dont MM. Lederer, Machacek et Lastuvka et que cessent les persécutions, les harcèlements et les discriminations à l'encontre des défenseurs tchécoslovaques des droits de l'homme.

Les révolutions inachevées

Samedi matin, au forum sur les formes de société, les crises et les perspectives des pays de l'Est, les opinions ont été moins unanimes. Pour M. Jean-Marie Chauvier, ancien correspondant de la presse communiste belge à Moscou, il y a *« un immobilisme, car la persistance de la gérontocratie empêche la redistribution du pouvoir »*. Le désenchantement de la population provoque l'apparition d'idéologies de compensation (nationalisme, mentalité consommatrice). M. Chauvier refuse, à propos de l'Union soviétique, de parler de variante du capitalisme. Il estime qu'il s'agit plutôt d'une société de transition. Il faudrait, dit-il, tenter maintenant d'analyser l'histoire sociale de l'U.R.S.S. et la condition ouvrière dans les pays de l'Est.

L'économiste français Jean-Marie Vincent considère que dans cette région *« les révolutions sont inachevées, puisque l'hégémonie ouvrière n'a pas été assurée »*. M. Pelikan plaide pour la nécessaire alliance des dissidents et de la gauche occidentale ; celle-ci est trop souvent embarrassée par le fait que les dissidents ne se réfèrent pas aux idéaux de la gauche, mais se reconnaissent plutôt dans des positions libérales plus proches de celles de l'Occident. Il rappelle que jadis la gauche occidentale refusait de réfléchir sur les motifs réels de la dissidence de Trotski. Il en est de même avec Soljenitsyne ou ceux qui se réfèrent uniquement aux droits de l'homme. Il déplore que la gauche occidentale, même si elle condamne les répressions, reste aussi prudente.

Trois témoignages de dissidents ont marqué le colloque : M. Vadim Bielotserkovski a parlé des difficultés de vie et de travail des ouvriers en U.R.S.S., tiraillés entre des dispositions et des ordres contradictoires ; M. Wolf Biermann, le chanteur est-allemand empêché de regagner son pays, a évoqué le problème du manifeste des opposants publié par le *Spiegel*. Sans se prononcer sur l'authenticité du document, il ne pense pas qu'il soit l'œuvre de services secrets est ou ouest-allemands.

L'historien polonais Krzysztof Pomian (qui vit à Paris), qui fut l'un des animateurs de l'octobre 1956 à Varsovie, estime que la situation actuelle dans son pays est sans précédent. Il retrace les étapes de l'évolution depuis que M. Gierek a remplacé M. Gomulka il y a plus de sept ans. Il énumère les reculades constantes du pouvoir et décrit les incohérences économiques dues souvent au *« colonialisme soviétique »*. Il donne pour exemple la construction d'un combinat métallurgique gigantesque à Katowice lancée sans avoir été inscrite dans le plan. Ce qui implique qu'aucune fourniture n'était prévue pour sa construction. Alors la police a pourchassé sur les routes les bétonneuses qui allaient servir d'autres chantiers et les a dirigées sur cet « objectif prioritaire ». Mais pourquoi la Pologne avait-elle besoin de tant d'aciers spéciaux ? On apprit bientôt qu'une voie de chemin de fer à large écartement, le même que celui des voies ferrées soviétiques, était construite entre la frontière de l'U.R.S.S. et Katowice.

« La liberté se conquiert »

L'opposition, elle, agit à visage découvert. Le Comité de défense des ouvriers (KOR) a été créé en septembre 1976 pour défendre les ouvriers d'Ursus et de Radom arrêtés après la révolte contre une intempestive augmentation des prix, qui fut aussitôt rapportée. Ayant obtenu satisfaction, le KOR s'est transformé en comité d'autodéfense sociale. Il a trois objectifs : lancer des publications (une douzaine de titres circulent actuellement) ; enseigner des sujets tabous dans des séminaires organisés en dehors de l'Université ; par exemple, les trente dernières années de l'histoire polonaise ; enfin, maintenir le contact avec les milieux ouvriers. Une publication, *Robotnik* (l'ouvrier), circule avec des contributions envoyées par les ouvriers.

« En partant du principe que la liberté n'est pas donnée mais se conquiert, a ajouté M. Pomian, *on crée ainsi des lieux, des espaces de liberté. On apprend à être libre ; c'est difficile d'apprendre à liquider le flic que chacun porte en soi... Je pense que le pouvoir a perdu l'initiative. Non qu'il soit incapable d'arrêter encore des milliers de personnes. Encore que personne ne sache ce qui se passerait alors. Pour l'instant, incapable d'imaginer toute solution pour débloquer la situation, le pouvoir a recours à des expédients (refus de passeports, perquisitions, interpellations). Il doit composer avec la force ouvrière dont il a peur. Enfin, l'Eglise est présente et le mouvement d'opposition a de l'envergure. Il ne suffirait donc pas d'arrêter quelques contestataires. Il faudrait régler les comptes avec une partie de l'opposition. Pour l'instant, chacun fait l'apprentissage de cette situation sans précédent. »*

A la fin du colloque, les organisateurs et les participants venus de l'étranger : Comité du 5 janvier (France), Comité de solidarité avec les oppositionnels des pays de l'Est (Suisse), Sozialistiches Osteuropakomitee (R.F.A.), Labour Focus on Eastern Europe (Grande-Bretagne), Committee in defence of Soviet political prisoners (Canada) ont publié un communiqué dans lequel ils s'engagent à intensifier les activités de défense des libertés démocratiques et des droits des travailleurs dans les pays de l'Est et à organiser et à ordonner la solidarité avec toutes les victimes de la répression de ces pays. *« Faisons de l'année 1978 l'année de solidarité internationale contre la répression sous toutes ses formes dans les pays de l'Est. Il n'y a pas de socialisme sans les libertés les plus larges »*, ajoutent-ils.

AMBER BOUSOGLOU.

En Roumanie

Un ancien dirigeant du P.C. proteste contre la discrimination dont serait victime la minorité d'origine hongroise

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Un ancien dirigeant du parti communiste roumain, M. Karoly Kiraly, a récemment dénoncé, apprend-on dans une lettre ouverte, la discrimination dont est victime en Roumanie la minorité d'origine hongroise. Il reprocherait aux autorités de son pays d'agir à l'encontre de principes marxistes et humanistes et des droits de l'homme. Quelque 1 700 000 Hongrois, selon les statistiques officielles roumaines, vivent en Transylvanie.

Lui-même d'origine magyar, M. Kiraly a été membre du comité central et suppléant du comité exécutif du P.C. roumain. Il vit toujours en Roumanie. Il avait demandé en avril 1972 à être déchargé de toutes ses fonctions pour raisons personnelles. Une procédure disciplinaire aurait été engagée contre lui à la suite de cette lettre, adressée il y a environ deux mois, à la direction du parti.

M. Kiraly critique notamment la politique suivie par Bucarest en matière d'emploi et d'enseignement. Entre autres faits concrets, il déplore l'absorption déjà ancienne (1959) de l'université hongroise Bolyai de Cluj par l'université roumaine de la même ville, ainsi que la fermeture de l'institut hongrois de médecine de Tirgu-Mures. *« Ce qui m'inquiète*, écrit M. Kiraly, qui affirme ses convictions marxistes, *c'est l'obstination avec laquelle les fonctionnaires du parti du plus bas échelon jusqu'au sommet refusent de discuter de ces problèmes. »*

La polémique au sujet des Hongrois de Transylvanie rebondit régulièrement entre Budapest et Bucarest sans jamais prendre toutefois un caractère véritablement dramatique, en raison surtout de la modération observée en la matière par M. Kadar, le premier secrétaire du parti hongrois. Ce que l'on savait moins jusqu'à présent, mais que la lettre de M. Kiraly révèle spectaculairement, c'est que cette question, en dépit des déclarations de principe lénifiantes, provoque des dissensions jusque dans les rangs du parti roumain entre représentants des différentes nationalités. Voilà qui éclaire d'un jour nouveau les *motifs* qui avaient poussé, en avril 1972, M. Kiraly à se retirer de la vie publique. Cet événement fournit peut-être en même temps une nouvelle grille d'interprétation pour analyser certains aspects du vaste remaniement de personnel qui avait touché au même moment l'appareil du parti, notamment dans la région de Tirgu-Mures, à forte population magyare.

Le geste de M. Kiraly intervient en tout cas dans une période où une partie de l'opinion hongroise paraît de plus en plus montée contre l'attitude de Bucarest envers les minorités nationales. Cette mauvaise humeur s'est notamment traduite par la publication, les 31 décembre et 1er janvier, dans le *Magyar Nemzet*, journal paraissant à Budapest, de deux articles de l'écrivain Gyula Illyes. Sans citer la Roumanie, l'auteur s'en prenait en termes suffisamment clairs pour être compris de s'en prenait, en termes suffisamvoisin où une importante minorité hongroise, disait-il, *« est privée d'université et où bientôt sa propre langue ne sera plus enseignée »*. Ces deux numéros du *Magyar Nemzet* auraient été interdits à la diffusion en Roumanie.

Outre les liens familiaux qui restent nombreux des deux côtés de la frontière, des réminiscences historiques, littéraires, folkloririques continuent de nourrir dans de vastes cercles hongrois un vif attachement à la Transylvanie, province incorporée jadis dans l'empire des Habsbourgs et gouvernée partiellement pendant la dernière guerre par Budapest. Sans pratiquer l'assimilation, la Roumanie, a abandonné sensiblement, au fil des années, le libéralisme qui avait été le sien après 1947 dans l'administration et l'enseignement. Elle poursuit en matière d'emploi une politique subtile de dispersion des habitants hongrois sur tout le territoire du pays.

Le mécontentement des Hongrois a été avivé l'été dernier, lors de la rencontre de MM. Kadar et Ceausescu, par les maigres concession de la partie roumaine dans les conversations engagées pour faciliter les contacts entre les hommes. La zone ouverte au petit trafic frontalier des personnes n'a été élargie que de 5 kilomètres — elle est passée de 15 à 20 kilomètres — et trois des principales villes de la région (Oradea, Arad et Satu-Mare) en ont été exclues.

MANUEL LUCBERT.

En Allemagne fédérale

Devant la commission d'enquête parlementaire

Les experts étrangers qui ont autopsié Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carle Raspe confirment la thèse du suicide

De notre correspondant

Bonn. — Tout permet de conclure au suicide : tel est, en substance, le verdict définitif des experts médicaux qui procédèrent à l'autopsie de Baader, d'Ensslin et de Raspe après leur mort dans la prison de Stammheim, le 18 octobre 1977. Verdict que ces experts ont confirmé, lundi 23 janvier, devant la commission d'enquête du Parlement de Bade-Wurtemberg.

Dès la découverte des corps, les autorités judiciaires de Stuttgart avaient demandé que des spécialistes neutres participent à l'enquête en vue de prévenir toutes les *« interprétations malveillantes »* auxquelles on pouvait s'attendre. Selon le professeur de médecine légale Hans-Peter Hartmann, de Zurich, et le professeur Armand André, de Liège, rien ne vient contredire la thèse du suicide des détenus de Stammheim. Comme leurs collègues allemands, les deux experts étrangers ont expliqué que, les autopsies n'ayant pu avoir lieu avant l'après-midi du 18 octobre, il serait impossible de situer précisément l'heure du décès, qui aurait toutefois eu lieu entre minuit et 6 heures du matin.

Tous deux ont indiqué que si le suicide par coup de revolver dans la nuque, comme pour Andreas Baader, est rare, d'autres cas de ce genre figurent cependant dans les annales de la médecine légale. A leurs yeux, une « intervention étrangère » doit être exclue dans chacun des trois cas, notamment parce qu'on n'a trouvé aucune blessure causée par des réactions de défense (*le Monde* du 24 décembre) et que les tests biologiques établissent, selon les deux experts, que les victimes n'étaient pas inconscientes avant leur mort.

Le cas d'Irmgard Moeller

Le professeur Joachim Rauschke, l'un des experts allemands, a fourni par ailleurs des explications sur le cas d'Irmgard Moeller. Celle-ci avait affirmé le 16 janvier, devant la commission d'enquête, que, durant la nuit des trois décès, elle avait sombré dans l'inconscience et s'était retrouvée le matin sur un brancard. Le professeur Rauschke a rejeté cette thèse d'une façon catégorique. Un agresseur, selon lui, aurait sans aucun doute réussi son entreprise, et ne se serait pas contenté d'infliger à Irmgard Moeller quelques coups de couteau superficiels. D'ailleurs, a-t-il ajouté, des incisions légères laissent à penser que la victime a pu procéder à des « essais ». Tout aussi caractéristique d'une tentative de suicide est pour lui le fait que la jeune femme avait relevé son pull-over, croyant faciliter sa tentative. D'autre part, tous les coups de couteau ont été portés dans une région très limitée de la poitrine, alors qu'un agresseur aurait sans aucun doute distribué ses coups plus largement. Enfin, la direction des coups de couteau fait plutôt penser, a conclu l'expert, à une tentative de suicide faite *de la main droite*.

● *Deux avocats ouest-allemands*, Mes Petra Rogge et Rainer Koenke, ont été inculpés lundi 23 janvier par le parquet de Hambourg pour *« aide à une association de malfaiteurs »*. Il s'agit des associés de Me Groenewold, qui fait l'objet de la même accusation et dont le procès s'est ouvert récemment à Hambourg (*le Monde* du 19 janvier). Dans un message qu'il nous a adressé après ces deux nouvelles inculpations, Me Groenewold proteste contre une démarche qui *« vise à criminaliser tout un cabinet d'avocats »* en faisant partager à ses associés la responsabilité des faits qui lui sont reprochés.

● *Le montant du prix Theodor-Heuss*, attribué cette année au chancelier Helmut Schmidt, et à MM. Manfred Rommel, *maire* C.D.U. de Stuttgart, et Alfred Grosser, professeur à l'institut d'études politiques de Paris (*le Monde* du 24 janvier), a été versé aux enfants des victimes des derniers attentats terroristes commis en République fédérale et à ceux du pilote de la Lufthansa tué par les auteurs du détournement de Mogadiscio.

« L'HUMANITÉ » JUGE INADMISSIBLE QUE LES DROITS DE LA DÉFENSE DE CHTCHARANSKI SOIENT MÉCONNUS

Sous le titre : « L'ingénieur Charanski (1) *en prison depuis dix mois* », « l'Humanité » de ce mardi 24 janvier relate d'affaire sur trois quarts de colonne et d'une manière favorable au dissident soviétique. *Après avoir annoncé qu'une journée* de solidarité avec Anatole Chtcharanski aura lieu dimanche à Paris avec la participation de scientifiques, de peintres, d'avocats et d'écrivains (2), l'organe du P.C.F. écrit : « Nous estimons quant à nous inadmissible que les droits de la défense soient méconnus dans quelque pays que ce soit, et à plus forte raison dans un pays socialiste. Même si l'ingénieur Charanski soutenait des opinions que nous ne partageons pas. Même si ses activités débordaient du cadre de la défense légitime du droit à l'émigration et de la propagande en faveur d'une application intégrale de l'acte final d'Helsinki. Même si des faits dont il est accusé sont considérés comme criminels par la loi soviétique. »

Lundi soir, la cellule Pitard, du barreau de Paris, a adopté une motion sur cette affaire, qui suscite la *« profonde préoccupation » des avocats* communistes. « Nous ne pouvons que constater que les droits de la défense sont bafoués, notent-ils. Fidèles à notre ligne de principe, *nous nous prononçons partout* et en toute circonstance pour l'extension de ces droits en tant qu'avocats et en tant que communistes. »

(1) Que nous orthographions pour notre part Chtcharanski, conformément à la prononciation. (N.D.L.R.)

(2) De 14 à 22 heures, au centre Bachi, 30, boulevard de Port-Royal, Paris-5e. Projections, débats, ventes de livres et de tableaux offerts par leur auteurs, dont Marek Haller, Leonov, Polou et d'artistes *russes*, Chemioakine, Rabine, Neizvestny. De nombreuses personnalités prêteront *leur concours aux débats*.

Aux Pays-Bas

La direction du P.C. néerlandais accuse son ancien président de « secturisme » et d'« opportunisme »

De notre correspondant

Amsterdam. — Le parti communiste néerlandais a annoncé dimanche 22 janvier, à l'issue de *son vingt-sixième congrès réuni* à Amsterdam, un nouveau programme d'action et a lancé un appel *« à la lutte contre le gouvernement de centre droit du catholique Andries Van Agt afin de renverser la société capitaliste pourrie et d'ouvrir le chemin socialiste aux Pays-Bas »*. Le P.C. a décidé de retirer la qualité de président d'honneur à son ancien dirigeant, M. Paul de Groot, un des fondateurs du parti. M. de Groot (soixante-dix-huit ans) a été accusé de vouloir isoler le parti et de préparer une scission. Il a été relevé également du poste de directeur de l'Institut des recherches politiques et sociales du parti.

Les communistes néerlandais ont connu une sévère défaite aux *dernières élections générales : ils* ne sont plus représentés, depuis le 25 mai 1977 — en passant de 4,47 % à 1,73 % des suffrages exprimés, — que par deux députés, *au lieu des sept qu'ils comptaient* auparavant parmi les cent cinquante membres du Parlement.

Après l'échec électoral de mai, M. de Groot avait publié, dans le *quotidien du parti, De Waarheid*, une lettre dans laquelle il accusait la direction et le leader actuel, M. Henk Hoekstra, d'avoir commis à peu près toutes les *erreurs qu'un dirigeant communiste* puisse commettre. La direction reproche maintenant à M. de Groot des activités qui constitueraient *« un mélange de sectarisme et d'opportunisme »*.

Cette lutte interne empêche le P.C. de se définir clairement dans le contexte politique néerlandais *actuel* : d'une part, il critique la direction du parti socialiste, et surtout l'ancien premier ministre, M. Den Uyl, ce qui ne l'empêche pas de préconiser la formation d'une nouvelle coalition de gauche composée *« de communistes, de socialistes, de centristes, de radicaux et de progressistes »*. Les communistes retournent à la stratégie *« unité à la base »*, qui n'a pourtant pas eu beaucoup de succès auprès des socialistes. Une campagne contre la bombe à neutrons a cependant rencontré un assez grand écho dans l'opinion néerlandaise.

Bien que le P.C. ait conclu des accords avec les socialistes sur le plan municipal, notamment à Amsterdam, une « union de la gauche » n'est pas à envisager pour le moment.

Malgré un certain rapprochement avec les Soviétiques, en 1977, le P.C. néerlandais reste fidèle aux principes définis lors de la conférence des P.C. européens en 1976, à Berlin, et recherche de plus en plus les contacts avec d'autres partis communistes qui marquent leur indépendance, notamment les partis roumain et italien. En dépit de ses difficultés internes, il paraît avoir regagné une certaine vitalité. On saura dans deux mois, à l'occasion des élections cantonales, si cet élan pourra lui permettre de reconquérir un peu de son électorat perdu.

MARTIN VAN TRAA.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à 78 VERSAILLES, le merc. 8 févr. 78, à 10 h., EN UN LOT

UNE PROPRIÉTÉ A ADAINVILLE (78)

HAMEAU DU MESLE - COMPREN : Une maison à us. habit. et comm. de laquelle est expl un fds de comm. CAFÉ - REST. - HOTEL - ÉPICERIE Composé : Cave ; rez-de-ch. (2 s. à m., cuis., 3 p., 2 wc, gar.) : 1er ét. (4 ch., 1 s. d'eau non amén.), gr grenier UN PETIT PAVILLON DE 4 P. DEUX GRANDS HANGARS ET TERR. SUPERFICIE TOTALE : 17.006 m2

MISE A PRIX : 120.000 F

Pour tous rens. s'adr. à Me COYDON, avoc., 65, bd de la Reine à Versailles, tél. 951-21-93 ; sur les lieux pour vis.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 2 février 1978, à 14 heures

IMMEUBLE A PERPIGNAN

(Pyrénées-Orientales)

19, rue de Sébastopol et 17, rue Pierre-Puggary - Superficie 3 a 95 ca

LIBRE LOCATION et OCCUPATION

MISE A PRIX : 40.000 FRANCS S'adresser à Me R. de SARIAC, avocat à PARIS, 70, avenue Marceau ; Me FERRARI, syndic à PARIS, 85, rue de Rivoli ; S.C.P. MOURRET, LLORY MOURRET, notaires à PERPIGNAN, 5, rue Père-Pigne ; Me COLIN, huissier à PERPIGNAN, résid. Catalogne III A.

Vente au Trib de Gr Inst à Fontainebleau, mercr. 1er février 78, 14 h. 30

UNE PROPRIÉTÉ sise à FONTAINEBLEAU

(Seine-et-Marne)

106, rue Saint-Merry

Comprenant MAISON D'HABITATION de 2 étages, rez-de-chaussée et sous-sol (9 pièces principales) - Cour et jardin - Superficie totale 749 m2

MISE A PRIX : 400.000 F

Enchères par avocat Renseignements Me SAULNIER, avocat à Fontainebleau, 422-29-61 ; Me GARBAN, avocat à Fontainebleau, tél. 422-25-08 ; Me DELESTRADE, avocat à Montereau (77), tél. 432-00-40.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 2 février 1978, à 14 heures EN UN SEUL LOT

UN IMMEUBLE à PARIS 16e

45, rue Le Marois

Consistant en : deux parkings au 2e sous-sol, un local commercial au rez-de-ch. sur rue et un local commercial au rez-de-ch. sur jardin

MISE A PRIX : 500.000 F

S'adr. à Me Yves DELESTRADE, avocat au Barreau de Paris, 47, avenue Georges-Mandel, Paris (16e), tél 727-03-81 ; et sur place pour visiter

Adjudication amiable Etude de Mes DURAND et JOUVION, notaires associés à Paris, 10, rue Danielle-Casanova - LE 6 FEVRIER 1978, à 14 h. 30 SANS MISE A PRIX

Fonds de DÉTAILLANT OPTICIEN-LUNETIER

avec fichier 8.000 clients - POSSIBILITE DE CHANGEM. DE COMMERCE

170 bis, boulevard Haussmann, PARIS (8e)

CONSIGNATION pour enchérir 40.000 F par chèque certifié. S'adr. NOTAIRE.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, le MERCREDI 1er FEVRIER 1978, à 14 heures

UNE PROPRIÉTÉ à FONTENAY-AUX-ROSES (92)

38 bis, rue Gambetta et 25, rue René-Vauthier Compr. PAVILLON d'habitation élevé sur rez-de-chaussée, 4 pièces pr., cuis., salle de bains, wc - Grenier - Terr. contenance totale 10 a 37 ca

Mise à prix : 200.000 F - S'adr. à Me GASTINEAU, avocat.

Paris (1er), 29, rue des Pyramides, tél. 260-46-79 ; à tous avocats près les Trib de Grande Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; sur lx pr vis

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice à VERSAILLES, le MERCREDI 8 FEVRIER 1978, à 14 heures En 66 lots

3 CAVES - 8 PARKINGS EXTÉRIEURS

55 GARAGES

dépendant d'un ensemble immobilier situé à

POISSY (Yvelines)

44, rue La Bruyère

MISES A PRIX :

1er au 3e lot (CAVES) : 500 FRANCS chaque lot
4e au 11e lot (PARKINGS EXTÉRIEURS) : 1.500 FRANCS chaque lot
12e au 66e lot (GARAGES) : 7.000 FRANCS chaque lot

S'adresser pour les renseignements

Maître Maurice COYDON, Avocat à Versailles

65, boulevard de la Reine, tél. 951-21-93 et 953-45-60 ; Me Patrick GRAS, avocat à Versailles, 16, rue Hoche, tél. 950-03-67 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES où le cahier des charges est déposé ; sur les lieux pour visiter

PROCHE-ORIENT

LA SUSPENSION DU DIALOGUE ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

La Knesset approuve l'action de M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — Par 59 voix contre 9 et 19 abstentions, la Knesset a approuvé, une fois de plus, lundi 23 janvier, la politique gouvernementale dans la négociation avec l'Egypte. « *Nous avons laissé toutes les portes ouvertes, à propos de la commission politique comme de la commission militaire et de la formulation d'une déclaration d'intention commune* », a déclaré le chef du gouvernement, M. Menahem Begin, dans sa communication au Parlement, qui répondait au discours prononcé, quarante-huit heures plus tôt, par le président Sadate, devant l'Assemblée égyptienne du peuple. « *Les travaux de la commission politique ayant été interrompus par le président Sadate, leur reprise ne dépend pas d'Israël. Quant à la commission militaire, elle pourra être réactivée la semaine prochaine* », a assuré M. Begin, « *à condition que cessent, d'ici là, les atteintes à l'honneur de l'Etat d'Israël et du peuple juif* ». M. Begin a déploré notamment le ton de la presse égyptienne de ces derniers jours. Il a précisé que les références répétées au personnage de Shylock de Shakespeare évoquées à son endroit « *ont été jugées particulièrement injurieuses et blessantes par l'intéressé* ». Evoquant l'interview virulente du chef de l'Etat égyptien à l'hebdomadaire *October*, M. Begin s'est écrié : « *Est-il possible que ce soit là le même président Sadate qui nous avait adjuré de faire abstraction de tous nos préjugés et qui m'avait dit : « Vous êtes » mon ami?* » A propos des négociations sur le Sinaï, M. Begin a rappelé qu'au cours d'une conversation privée à l'hôtel King David, lors de sa visite à Jérusalem, le président Sadate lui avait affirmé que « *l'armée égyptienne ne franchirait pas les cols de Gidi et Mitla* ». « *C'est sur la foi de cette déclaration*, a-t-il précisé, *que le plan de paix israélien prévoit le stationnement des troupes égyptiennes à près de 200 kilomètres de la frontière internationale.* »

Répliquant au raïs, qui s'est déclaré prêt à signer la paix en échange d'un retrait du Golan, du Sinaï, de Cisjordanie et du territoire de Gaza, M. Begin a rappelé que « *la Knesset tout entière, à l'exception de cinq députés communistes, refuse de telles conditions.* » Le premier ministre a ajouté : « *La guerre de six jours ayant été une guerre défensive, en vertu de la loi internationale, les forces armées, en l'absence d'un traité de paix, sont habilitées à demeurer sur une ligne de cessez-le-feu ou sur celle déterminée par des accords signés. Aucun soldat israélien ne sera déplacé de ses positions actuelles jusqu'à la signature d'un traité de paix.* »



(Dessin de PLANTU.)

Un « optimisme prématuré et injustifié »

M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste, a critiqué de façon très discrète le premier ministre. Il l'a défendu contre le reproche égyptien d'avoir « *tout reçu et rien donné* », s'exclamant : « *La restitution de tout le Sinaï et les propositions concernant la Judée et la Samarie ainsi que Gaza, peut-on considérer que ce n'est rien?* »

Toutefois, il a reproché au gouvernement d'avoir commis des « *erreurs graves* » en suscitant dès le début de la négociation un « *optimisme prématuré et injustifié* », et en n'ayant pas su « *éviter les provocations* » dans le domaine des implantations. Sur ce point, le Mapam a violemment attaqué le gouvernement en exigeant que soit mis fin à la création de nouvelles colonies.

Lors du vote, les travaillistes se sont abstenus, de même que deux députés maximalistes du Likoud, Mme Géoula Cohen et M. Moshé Shamir. Le parti national religieux et le Dash ont voté en bloc, à une exception près, en faveur du gouvernement. Ont voté contre les deux députés du mouvement Shelli, deux députés du Mapam et les cinq députés communistes qui avaient déposé une motion de défiance, rejetée par quatre-vingt-dix voix contre cinq.

M. CARTER SOUHAITE UN RETOUR A UNE « DIPLOMATIE TRANQUILLE »

Commentant le discours prononcé par M. Menahem Begin, le lundi 23 janvier, devant la Knesset, M. Mohamed Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, s'est borné à déclarer : « *Les deux parties vont pouvoir revoir leurs positions dans le calme et, selon ce qui va se passer dans les prochains jours, les négociations pourront recommencer, mais nous n'en sommes pas encore là.* » A propos des accusations d'antisémitisme portées contre la presse égyptienne par le premier ministre israélien, M. Kamel a affirmé : « *Les Egyptiens sont eux-mêmes des sémites et ne peuvent, en aucun cas, être accusés d'entretenir ce sentiment* [d'antisémitisme]. *Si un mot en ce sens a été prononcé, ici ou là, il importe de ne pas généraliser.* »

Le presse égyptienne a vivement réagi aux déclarations du premier ministre israélien. « *Nous ne sommes pas antisémites, nous sommes contre vous, M. Begin* », écrit le quotidien *Al Ahram* pour qui : « *Begin réitère des propos inacceptables.* » et *Al Akhbar* titre : « *Begin veut contrôler le Sinaï jusqu'aux cols.* »

● A DAMAS, on indique que le second « sommet » des pays dits « de la fermeté », c'est-à-dire hostiles aux initiatives égyptiennes, devrait avoir lieu à Alger à la fin du mois de janvier ou au début de février.

● A WASHINGTON, après un entretien avec M. Cyrus Vance qui lui faisait un rapport sur sa récente mission au Proche-Orient, le *président Carter a fait savoir, dans un* communiqué, qu'il espérait un retour à une « *diplomatie tranquille* » pour que « *l'attention se porte entièrement sur le fond des négociations* ».

Soulignant la nécessité de la reprise des travaux de la commission militaire israélo-égyptienne, MM. Carter et Vance ont souhaité que « *les échanges de propos en public entre Israéliens et Egyptiens, ces derniers jours, soient une affaire classée* ».

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE PRESIDENT GISCARD D'ESTAING a reçu un message du général Videla le lundi 23 janvier. Ce texte, indique-t-on à l'Elysée, constitue une première réponse du gouvernement argentin aux démarches faites par le chef d'Etat français en faveur des deux religieuses enlevées les 8 et 10 décembre dernier à Buenos-Aires.

Brésil

● LE PARTI GOUVERNEMENTAL ARENA tiendra sa convention nationale, initialement prévue en juin, le 8 ou le 9 avril prochain, afin d'approuver le nom du futur président de la République brésilienne. Devant le danger de la candidature civile du sénateur Magalhes Pinto les stratèges du parti ont décidé d'avancer ces assises afin de favoriser le candidat du régime, le général Joao Baptista Figueiredo. — *(A.F.P.)*

Canada

● M. RENE LEVESQUE, premier ministre du Québec, a déclaré, lundi 23 janvier, à Montréal, qu'un recours du gouvernement fédéral à la force armée pour empêcher la province de devenir indépendante était « *la plus improbable des solutions* », le Québec et le Canada étant « *assez démocratiques* » pour régler pacifiquement leurs pacifiquement leurs différents. — *(A.F.P.)*

Colombie

● LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS s'est constitué prisonnier le lundi 23 janvier à Bogota. M. Alberto Santo-Fimio, âgé de trente-cinq ans, ancien ministre de la justice, était recherché depuis trois jours : il était accusé de détournement de fonds publics et de falsification de documents. Membre du parti libéral au pouvoir, M. Santo-Fimio aspirait à obtenir l'investiture de sa formation pour l'élection présidentielle. Un ancien président de la Chambre des représentants, M. Luis Villar-Borda, libéral, serait également impliqué dans une affaire de malversation financière. — *(A.F.P.)*

Espagne

● UN OFFICIER DE L'ARMEE ESPAGNOLE, le capitaine Antonio Herreros Robles, accusé d'appartenir à l'Union militaire démocratique (U.M.D., progressiste), sera traduit le 27 janvier devant le conseil de guerre de Madrid. Le procureur général a requis une peine de dix ans d'emprisonnement contre l'inculpé. Le capitaine Herreros avait été arrêté le 26 février 1976, à Barcelone, et mis en liberté provisoire le 9 août 1976. — *(A.F.P.)*

● M. JAVIER RUPEREZ, chargé des affaires étrangères à l'Union du centre démocratique, dirigé par M. Adolfo Suarez, était attendu le mardi 24 janvier, à Gibraltar, pour une visite de quatre jours. Il aura des entretiens avec le premier ministre de la colonie britannique, Sir Joshua Hassan, le leader de l'opposition, M. Maurice Ziberras, et les dirigeants des syndicats. — *(Reuter.)*

● LES DEPUTES DE LA GALICE ET LES REPRESENTANTS DU GOUVERNEMENT viennent de se mettre d'accord sur un projet accordant une autonomie limitée à cette région, la troisième après la Catalogne et le Pays basque à bénéficier d'une telle mesure. — *(Reuter.)*

Maroc

● Mme BIRGITTA EDLUND, du journal suédois *Dagens Nyheter*, a été refoulée sur Amsterdam, dimanche 22 janvier, après avoir dû passer la nuit à l'aérodrome de Casablanca sans être autorisée à prendre contact avec son ambassade. Selon les autorités marocaines, Mme Edlund figure sur la liste des journalistes « indésirables » en raison d'un reportage fait en 1973. — *(Reuter.)*

Namibie

● LES AMBASSADEURS de France, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de la République fédérale d'Allemagne et du Canada ont effectué, dimanche 22 janvier au Cap, une démarche auprès de M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, afin de tenter de sortir de l'impasse dans les négociations sur la Namibie. Cette démarche devrait déboucher sur une rencontre à New-York — le 11 février prochain — des ministres des affaires étrangères des cinq pays occidentaux avec leur homologue sud-africain. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● UNE GREVE GENERALE a été annoncée, pour ce mardi 24 janvier, par l'opposition nicaraguayenne, pour protester contre le meurtre de M. Chamorro, directeur du quotidien *la Prensa*, et opposant au régime du président Somoza. Les partis conservateur, social-démocrate et socialiste, ainsi que l'extrême gauche, regroupés au sein de l'Union de libération nationale, désirent obtenir une enquête approfondie sur l'attentat dont a été victime M. Chamorro. D'autre part, M. Terence Todman, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires interaméricaines, devait arriver ce 24 janvier à Managua. — *(A.F.P.)*

Portugal

● M. MARIO SOARES A ETE OFFICIELLEMENT DESIGNE COMME PREMIER MINISTRE le lundi 23 janvier. Le secrétaire général du P.S. portugais dispose de dix jours pour présenter son programme au Parlement. Selon des indications de très bonne source, des difficultés ont surgi entre socialistes et centristes du C.D.S. — qui vont former un un gouvernement de coalition — au sujet de l'attribution de certains portefeuilles, en particulier, ceux des affaires étrangères et de l'économie. — *(A.F.P., Reuter.)*

République démocratique allemande

● QUATRE MEMBRES DE L'OPERA DE DRESDE, en tournée à Hambourg, ont demandé lundi 23 janvier l'asile politique à la R.F.A. Les quatre Allemands de l'Est ne se sont pas présentés au rendez-vous des autres membres de leur troupe, qui ont regagné Berlin-Est lundi soir. — *(A.F.P.)*

Swaziland

● M. A.B. DUMA, réfugié politique noir d'Afrique du Sud, a été grièvement blessé lundi 23 janvier par l'explosion d'une lettre piégée, à Manzini, seconde ville du royaume du Swaziland. Ancien membre du Congres National Africain (ANC), *mouvement nationaliste* interdit en 1960, M. Duma, réfugié au Swaziland depuis quinze ans, avait déjà reçu une lettre piégée, l'an dernier, mais l'avait remise à la police sans l'ouvrir. — *(A.F.P.)*

Transkeï

● M. HECTOR NCOKAZI, chef du parti démocrate du Transkei, a été arrêté par la police pour la deuxième fois. M. Ncokazi, dont la formation politique refuse de reconnaître l'indépendance du Bantoustan, à l'instar de la Communauté internationale, avait déjà été arrêté en juillet 1976, et relâché en mars de l'année suivante, après avoir été détenu sans procès. La police du Transkei précise que, cette fois, il sera jugé après enquête. — *(Reuter.)*

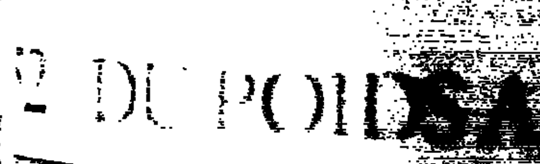
Tunisie

● M. OTTO KERSTEN, secrétaire général de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), devait rencontrer ce mardi 24 janvier, pour la seconde fois en vingt-quatre heures, le premier ministre, M. Hedi Nouira, afin d'essayer de renouer le dialogue entre le gouvernement et la direction de la centrale syndicale U.G.T.T.

D'autre part, selon la direction du syndicat, de graves incidents se sont produits lundi soir à Kairouan, où le siège de l'U.G.T.T. a été saccagé par des personnes « *payées par le parti* ». Depuis vendredi, de semblables incidents se sont produits dans plusieurs régions. D'après la version des autorités, ces désordres sont le fait des syndicalistes eux-mêmes, qui s'opposent à leurs dirigeants « *déviationnistes* ». — *(Cor.)*

Yougoslavie

● M. MILETA PEROVITCH (partisan d'un communisme centraliste), détenu à Belgrade depuis la fin de l'année dernière, affirme avoir été *enlevé* le 27 juillet en Suisse par un « commando » de cinq ou six hommes dirigé par un Italien. Selon son défenseur, Me Jovan Barovitch, qui s'est entretenu pour la première fois avec son client le 18 janvier, celui-ci affirme avoir été enlevé dans la banlieue de Zurich. On lui fit passer à pied la frontière yougoslave et on l'abandonna dans une voiture quelque part en Slovénie. La police locale l'aurait alors transféré à Belgrade, où il aurait été séquestré pendant plusieurs semaines dans un appartement privé avant d'être incarcéré. Inculpé de « crime grave contre le peuple et l'Etat », il est passible de la peine de mort. — *(A.F.P.)*





هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Egypte

SOUTENU PAR VINGT-DEUX DÉPUTÉS

« nouveau Wafd » a pu se constituer en parti

De notre correspondant

...Caire. — Un soir de l'été ... dans le jardin d'un cercle ...ote, un pacha sorti des livres ...stoire faisait applaudir par ... foule représentative de ...ypte actuelle un nom que l'on ...ait tombé dans les oubliettes ...a politique : le Wafd. Issu de ... délégation » (en arabe, *wafd*) ...onaliste chargée en 1918 de ...cier avec Londres, le Wafd ...t été sous la monarchie par...entaire, de 1919 à 1952, le ...cipal parti de gouvernement. ... « officiers libres » l'avaient ...ite dissous, avant de mettre ...achot ses dirigeants.

... « rentrée » de Fouad Sera...dine pacha, suscitée par le re... au multipartisme décidé ... le président Sadate en 1976, ... néanmoins considérée comme ...défi au raïs. Ce dernier s'est, ...s, démarqué de son prédé...eur Nasser, mais son régime ... sa légitimité de la révolution ...952. Or, M. Serageddine, dans ... discours du 23 août, vendu ...ite à 200 000 exemplaires en ...ques semaines, devait con...mner vigoureusement la « cri...lle révolution » de 1952. Le ... dénia aussitôt qu'il pût y ... une place, dans l'Egypte ...jourd'hui, pour « *ces momies ...itistes qui veulent ressusciter ...ssé* ».

...pendant, M. Sadate a fait ...a « *souveraineté de la loi* » l'un ... leitmotive de sa politique, et ... texte de *1977* permet à *tout* ...ant de pensée soutenu par ... moins vingt députés de se ...stituer en parti. Une lutte ...i âpre que souterraine s'en...gea alors entre les wafdistes, qui se targuaient au départ de pouvoir rallier soixante-cinq parlementaires, et le premier ministre et chef de la formation majoritaire M. Mamdouh Salem. Des pressions inouïes furent exercées sur des députés pro-gouvernementaux ou indépendants tentés de passer à un parti au prestige renaissant.

La première manche vient d'être gagnée par le Wafd, puisque au début de ce mois Ibrahim pacha Farrag, wafdiste qui, comme Fouad pacha, fut ministre avant la révolution de 1952, est allé déposer sur le bureau de *M. Moustapha Khalil*, secrétaire général de l'Union socialiste arabe, l'ancien parti unique maintenu comme « régulateur » de la vie politique, la liste des six cents personnalités, dont vingt-deux députés pro-gouvernementaux, indépendants ou libéraux-sociaux, fondatrices du « nouveau Wafd » *(el Wafd el Gedid)*.

Des thèses nassériennes

Leurs signatures sont accompagnées d'un programme politique de quatre-vingt-cinq pages. En le lisant, des nassériens ont eu un haut-le-corps : « *Mais ce sont là nos idées.* » Tout en continuant de vitupérer pour la forme contre les « *années destructrices* » de la période nassérienne, les néo-wafdistes, rompant avec la tradition libérale de l'ancien Wafd, réclament maintenant « *le socialisme comme système économique et social, à condition qu'il soit débarrassé de ses apports étrangers* » (entendez le marxisme), « *la coexistence entre le secteur public et le secteur privé* », « *le maintien de la limitation de la propriété privée* ». En diplomatie, le nouveau Wafd adhère à la théorie (nassérienne) de *l'Egypte arabe, africaine, islamique* et non alignée.

Le raïs se félicitera, quant à lui, de voir que les néo-wafdistes prônent, selon une de ses formules, « *l'amour et non pas la lutte entre les classes* ». Les démocrates se réjouiront en lisant que le nouveau Wafd réclame une réforme constitutionnelle pour empêcher que les élections présidentielles ne soient qu'un plébiscite. Ceux des musulmans qui dénonçaient déjà l'« *emprise des coptes sur le Wafd* » seront satisfaits en voyant que le programme néo-wafdiste veut faire de la chariah (le droit coranique) la « *source originale* » de la loi, formule qui se veut assez ambiguë pour pouvoir dire aux chrétiens que la chariah ne sera pas la « *source unique* » de la législation. Enfin, le néo-Wafd reconnaît *la forme républicaine* de l'Etat instituée en 1953.

Renoncement aux idées laïques

Bref, l'ancien Wafd n'existe plus, ou en *tout cas*, pour obtenir d'être reconnu officiellement, il a renoncé publiquement aux idées laïques, libérales et nationalistes égyptiennes qui firent jadis son originalité et son succès. Pour faciliter encore la reconnaissance *du nouveau Wafd*, les *anciens* dirigeants du parti, comme M. Serageddine (soixante-sept ans), ont décidé eux aussi de s'effacer ou plutôt de ne jouer leur rôle qu'en coulisse. Deux personnalités indépendantes sont donc candidates au *poste de secrétaire général*. D'une part, M. Wahid Rafaat (soixante et onze ans), juriste renommé de formation française que Nasser mit en prison parce qu'il s'était élevé contre les procédés dictatoriaux du régime. D'autre part, M. Helmi Mourad (cinquante-six ans), autre juriste réputé, formé à Paris, relevé de son poste de ministre en 1969 pour avoir osé contredire Nasser, aujourd'hui député du Caire-Héliopolis.

Le président du Parlement, M. Sayed Marei, estime que le nouveau Wafd présente les conditions requises pour être officialisé. M. Moustapha Khalil est *plus réservé*. En fait, *c'est le* président Sadate qui tranchera.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

DIPLOMATIE

M. LUNS, L'OTAN ET LA PARTICIPATION DES COMMUNISTES AU POUVOIR

Bruxelles *(A.P.)*. — Interrogé sur *l'éventuelle accession « de véritables communistes* » aux postes de ministres de l'intérieur, de la défense ou des affaires étrangères dans un pays de l'alliance atlantique, M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a répondu, après une conférence, le lundi 23 janvier, à Bruxelles :

« *Entre la prise du pouvoir par les communistes et une certaine participation, il y a une différence. Le Portugal a même eu un premier ministre communiste alors qu'il faisait partie de l'OTAN (1), et nous avons pris les mesures nécessaires pour que les secrets de l'OTAN ne soient pas...* » Sans finir sa phrase, M. Luns a observé une pause et ajouté : « *Et elles ont fonctionné, c'est tout ce que je peux dire.* »

Le secrétaire général a encore déclaré : « *Si le parti communiste disait : « Nous jouerons » le jeu démocratique, nous res» pecterons les engagements in» ternationaux, nous résisterons » à l'agression même si elle vient » de l'Union soviétique, nous ne » nous opposerons pas à une » presse libre, nous ne nous op» poserons pas à une justice » libre, etc.* », *et que cela se révèle être le cas, ils ne seraient plus des communistes.* »

(1) M. Luns fait sans doute allusion au gouvernement du général Gonçalves (juillet 1974 - septembre 1975). Le général n'était pas membre du P.C., mais avait le soutien du P.C. et de l'extrême gauche.

● *Le tribunal international d'arbitrage sur le différend franco-britannique en mer d'Iroise* a commencé à entendre le lundi 23 janvier à Genève le recours britannique à propos de sa sentence du 18 juillet. Londres conteste l'interprétation cartographique de la sentence qui attribue à la France la plus grande partie de la zone en cause du plateau continental. La décision du tribunal interviendra vraisemblablement en mars. (*Le Monde* du 26 juillet.)

● *Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S.* ont repris le lundi 23 janvier à Genève leurs négociations sur l'arrêt complet des essais atomiques. — *(A.F.P.)*

M. JACQUES BOURGOIN EST NOMMÉ AMBASSADEUR A SRI-LANKA

Le *Journal officiel* du mercredi 25 janvier publiera la nomination de M. Jacques Bourgoin comme ambassadeur à SRI LANKA (anciennement Ceylan) au remplacement de M. Pierre Anthonioz.

[Né en 1921, diplômé de l'Ecole des langues orientales, M. Bourgoin, après un stage à Kaboul, est entré aux affaires étrangères en 1952. Il a été en poste à Téhéran, à Fès (consulat), à Beyrouth et a représenté la France auprès de l'U.N.R.W.A. (Office des nations unies pour les réfugiés du Proche-Orient). Nommé ensuite à l'ambassade de France au Pakistan, puis à l'administration centrale (direction des organisations internationales), il était depuis 1974 ambassadeur à Bahrein.]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LES PEINES DES « DIX DE WILMINGTON » SONT RÉDUITES

Raleigh (Caroline du Nord). — M. James Hunt, gouverneur de Caroline du Nord, a décidé, lundi 23 janvier, de réduire les peines des « *Dix de Wilmington* », neuf Noirs et une jeune femme blanche, condamnés au total à deux cent quatre-vingt-deux années de prison, en septembre 1972, pour l'incendie d'une épicerie lors d'émeutes raciales dans la petite ville de Wilmington, en 1971. Amnesty International avait adopté récemment les « *Dix de Wilmington* » en tant que « *prisonniers d'opinion* », considérant que les faits précis qu'on leur reprochait n'avaient pas été clairement établis, tandis que leur passé de militants antiracistes était connu.

M. Hunt a réduit en moyenne d'un tiers les peines des « Dix ». Huit d'entre eux pourraient ainsi être mis en liberté conditionnelle dès cette année. Le pasteur Ben Chavis, le plus célèbre d'entre eux, ne pourra bénéficier d'une telle mesure qu'en 1980. Mme Ann Shephard Turner, la jeune femme blanche du groupe, est déjà en liberté conditionnelle.

L'affaire des « *Dix de Wilmington* » a été souvent un argument, au cours de ces derniers mois, pour ceux qui mettent en cause la sincérité de M. Jimmy Carter dans sa campagne pour la défense des droits de l'homme. Ce cas relève pourtant uniquement, à l'heure actuelle, de la justice de Caroline du Nord.

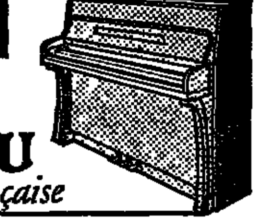
LES DIRIGEANTS DE L'EST SERONT INVITÉS A S'EXPRIMER SUR RADIO-EUROPE LIBRE ET RADIO-LIBERTÉ

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis vont prochainement proposer aux dirigeants de l'U.R.S.S. et des pays d'Europe de l'Est de s'exprimer sur les ondes de Radio-Europe Libre et de Radio-Liberté, deux stations qui émettent depuis le territoire de la République d'Allemagne fédérale, a-t-on appris lundi 23 janvier à Washington.

Les programmes de ces deux stations, établis puis financés en partie par la C.I.A. jusqu'en 1971, sont diffusés en seize langues vers l'Union soviétique et en six langues vers la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

Le gouvernement américain affirme que depuis 1973 ces deux stations diffusent des informations et non plus de la propagande. On estime à Washington que cette offre d'antenne a pour but de faire cesser le brouillage intermittent des émissions de ces radios par les pays de l'Est.

Sur la recommandation de M. Brzezinski, conseiller de M. Jimmy Carter pour les questions de sécurité nationale, une augmentation substantielle des crédits alloués à ces stations a été inscrite au budget américain 1978-1979 qui vient d'être déposé devant le Congrès. M. Carter avait annoncé ce projet au printemps dernier. (*Le Monde* du 25 mars 1977.)



Haïti

Selon Amnesty International

PLUS DE 300 PERSONNES SERAIENT MORTES EN PRISON DEPUIS 1971

Nous recevons d'Amnesty International le communiqué suivant :

« *Le 14 novembre 1977, Amnesty International a instamment demandé au président d'Haïti de rendre publiques des informations complètes sur plusieurs centaines de personnes qui seraient mortes dans la prison de Fort-Dimanche, à Port-au-Prince, depuis 1971.*

» *D'après des renseignements reçus récemment par Amnesty International, deux cents exécutions auraient eu lieu en 1971 et 1972. Parmi les nombreux prisonniers exécutés postérieurement à cette période figurent deux personnes prises en charge par Amnesty International : Rene Franez (exécuté en 1974) et Marie-Thérèse Féval (journaliste de radio, exécutée en 1976).*

» *Depuis 1972, cent trois autres prisonniers dont on connait les noms seraient morts de diverses maladies, physiques ou mentales, dans la seule prison de Fort-Dimanche. Ces décès seraient dus, en grande partie, aux conditions déplorables de détention : manque d'hygiène, nourriture déficiente, manque de soins médicaux, la maladie la plus répandue étant la tuberculose (soixante-douze cas sur cent trois). Les prisonniers qui sont morts étaient tenus au secret et n'avaient aucun contact ni avec leur famille, ni avec des avocats ou des prêtres. Les familles n'ont même pas été avisées au moment de la mort de leur parent.*

» *Le nombre des décès a continué à s'accroitre jusqu'en mars 1977, date à partir de laquelle nous ne disposons d'aucun renseignement.* »



AFRIQUE

Mauritanie

Le troisième congrès du parti (P.P.M.) se propose de « consolider les acquis » et de rationaliser l'économie

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Le troisième congrès extraordinaire du Parti du peuple mauritanien, qui se réunit le mercredi 25 janvier dans la capitale, est placé sous le double signe de la « mobilisation » et de la « consolidation des acquis ». C'est ce que répètent inlassablement, depuis plusieurs jours, tous les moyens d'information. C'est aussi le slogan qui figure sur les banderoles flottant un peu partout au travers des rues.

La notion de « mobilisation » est claire. Il s'agit, ainsi que l'a expliqué le président Ould Daddah (*le Monde* du 19 janvier), de réunir toutes les forces du pays pour faire face à trois défis : l'agression algérienne, la sécheresse et les répercussions de la crise économique mondiale. Il est probable que le chef de l'Etat, qui est aussi le secrétaire général du parti unique, proposera aux congressistes des mesures visant à améliorer *le fonctionnement de l'administration*, à réaliser de substantielles économies et à donner au parti plus de dynamisme.

Depuis le quatrième congrès ordinaire de 1975, qui a réaffirmé en l'accentuant la primauté du parti sur l'Etat, les secrétaires régionaux et départementaux du P.P.M. et des *organisations nationales de femmes* et de jeunes sont rétribués. Quelque deux cents responsables touchent ainsi des salaires mensuels allant de 20 000 à 30 000 ouguyas (de 1 000 à 3 000 F). Ce corps de notables constitue une administration parallèle aussi coûteuse qu'inefficace sur le plan politique. Le système va être abandonné. D'ores et déjà, il a été décidé de diminuer de moitié la subvention versée par l'Etat au parti : elle passe de 112 millions à 50 millions d'ouguyas.

De même, avant la réunion du congrès, la compagnie d'aviation *Air Mauritanie* vient de décider la vente de ses deux DC-4, qui desservaient notamment les localités de l'est du pays. Ces lignes sont en déficit chronique.

De son côté, la Société nationale industrielle et minière (SNIM) a résolu, elle aussi, de « resserrer les écrous » et le Comptoir minier du *Nord (COMINOR), qui exploite les* gisements de fer de F'Derik, près de Zouérate, et emploie quatre mille cinq cents personnes, a reçu pour consigne de réduire ses effectifs de deux cents unités. Compte tenu du nombre prévisible de départs volontaires (retraites, démissions), une centaine de licenciements sont *actuellement opérés. Ils touchent* des Mauritaniens et une vingtaine de cadres français.

Les « trois exigences »

Si la notion de « mobilisation » n'est pas de nature à susciter de vives résistances et de graves débats au sein du congrès, chacun en admettant la nécessité, il n'en est pas de même pour la « consolidation des acquis ». On désigne sous ce terme, dans la terminologie politique mauritanienne, les mesures prises depuis quelques années en application d'une orientation « progressiste » et en 1971, lors du troisième congrès ordinaire du P.P.M. Ces assises avaient conduit à la définition de « trois exigences » : l'indépendance économique, l'indépendance culturelle et la démocratie. L'application de cette ligne avait conduit en 1973 à la rupture des *accords de défense avec* l'ancienne puissance coloniale, à la création d'une monnaie nationale, l'ouguya, et à la nationalisation en 1974 de la Miferma, société exploitant le fer de Zouérate. Ces décisions devaient faciliter le ralliement au régime d'une opposition, regroupée au sein d'une organisation clandestine, le Parti des Kadihines (P.K.M.), très influente parmi les jeunes. En 1975, l'adoption par le quatrième congrès ordinaire du P.P.M. d'une « charte de progrès et d'émancipation » confirmant et systématisant une orientation conforme aux vœux de la jeunesse, celle-ci ralliait massivement le parti unique et certains anciens Kadihines (prolétaires) accédaient à des postes de responsabilité.

Mais nombre de jeunes s'interrogent aujourd'hui sur les intentions du pouvoir. Ils craignent que les renversements d'alliances opérés depuis la « réintégration à la patrie » de l'ancien Rio-de-Oro ne restent *pas sans conséquences sur les options* du pays. De 1971 à 1975, les liens étroits existant avec l'Algérie avaient facilité la *mise en œuvre* d'une politique d'indépendance. La survie du régime de Nouakchott est maintenant étroitement liée à l'aide militaire marocaine et française et à l'assistance financière de l'Arabie Saoudite et des pays du Golfe. Dans ces conditions, la poursuite de la guerre, se demandent certains, ne conduit-elle pas inexorablement à la remise en cause des « acquis » réalisés ces dernières années ?

Des rumeurs circulent sur un éventuel retour dans la zone franc, une campagne vigoureuse est menée en faveur d'une libéralisation de l'économie et l'accent est mis sur la nécessité de renforcer et d'étendre le secteur privé.

Quelques représentants du courant conservateur appartenant souvent au « lobby » marocain vont jusqu'à proclamer que les options « *progressistes* » définies de 1971 à 1975 ont été « *imposées* » par Alger, et demandetn une réorientation radicale.

La plupart des jeunes proclament, quant à eux, leur attachement aux « *acquis* ». Ils ne soutiennent que du bout des lèvres la politique de « *réunification* » et recommandent la mise en œuvre de solutions « *pacifiques* » *pour régler le conflit né de* la décolonisation du Sahara occidental. Certains sont allés jusqu'à présenter lors du premier congrès de la jeunesse qui s'est tenu au mois d'août 1977 une motion préconisant l'autodétermination des populations partagées entre Rabat et Nouakchott. Ce texte a été écarté par les dirigeants du P.P.M. au profit d'une résolution orthodoxe de soutien à la politique officielle, qui fut adoptée sans opposition ouverte. La jeunesse et les anciens Kadihines donnent, en effet, la priorité de l'application de la charte de 1975 et acceptent d'appuyer le gouvernement s'il *la respecte*.

Les espoirs et les craintes suscités chez les uns et les autres par les assises du 25 janvier sont donc contradictoires. Cela facilitera sans doute la tâche du président Ould Daddah, qui apparaît plus que jamais comme l'arbitre de la situation. Mettant à l'avance l'accent sur la « *consolidation des acquis* », les dirigeants ont voulu clairement indiquer qu'il n'était pas question d'opérer des révisions déchirantes, mais de procéder seulement à des « *adaptations* », rendues nécessaires, disent-ils, par la conjoncture. Tout le problème est de savoir jusqu'où ils pourront aller dans cette voie sans *remettre en cause une unité nationale* toujours fragile.

DANIEL JUNQUA.

LE FRONT POLISARIO LANCE UN « APPEL » A LA PAIX AU PEUPLE MAURITANIEN

(*De notre envoyé spécial.*)

Nouakchott. — A la veille de l'ouverture du 3e congrès extraordinaire du P.P.M., le Front Polisario a adressé au peuple mauritanien, et plus particulièrement au congrès, un « *appel* » proposant un règlement pacifique du problème du Sahara occidental. Le Front demande au gouvernement de Nouakchott de reconnaitre le fait national sahraoui, ce qui permettrait une fédération entre deux « *Etats frères* ».

● *La balance commerciale* de l'Afrique du Sud a enregistré, en 1977, un excédent de 676 millions de rands (777 millions de dollars) alors qu'elle avait accusé, en 1976, un déficit de 1 380 millions de rands. Les ventes ont augmenté de 29 %, représentant 6 673 millions de dollars, et les achats ont diminué de 12,6 % (5 896 millions de dollars).

Congo

UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE

A la suite de l'expulsion par les autorités congolaises de Me André Choukroun, avocat mandaté par la Fédération internationale des droits de l'homme pour assister en tant qu'observateur judiciaire au « procès de Brazzaville » (le Monde du *19 janvier), l'ambassadeur du Congo à Paris nous a adressé une mise au point affirmant notamment :*

Me Choukroun a déclaré être mandaté par la Fédération internationale des droits de l'homme. Or la Fédération internationale des droits de l'homme, organisme non gouvernemental des Nations unies, n'a pas saisi les autorités congolaises de son désir d'envoyer un observateur judiciaire au procès de l'assassinat du président Marien Ngouabi.

La qualité d'observateur judiciaire n'exclut pas que la Fédération internationale des droits de l'homme se conforme aux règles de courtoisie internationale vis-à-vis des Etats membres de l'organisation des Nations unies.

Le gouvernement congolais *réaffirme* que le procès de l'assassinat du président Marien Ngouabi, dont l'importance et surtout la gravité n'échappent à personne, demeure un procès public ouvert à tous les observateurs dûment mandatés.

LE CONFLIT ENTRE MOGADISCIO ET ADDIS-ABEBA

La Somalie affirme qu'une contre-offensive éthiopienne dans l'Ogaden a été repoussée

Radio-Mogadiscio a annoncé, lundi 23 janvier, que l'armée éthiopienne a lancé une contre-offensive dans l'Ogaden. Cette offensive, appuyée par l'aviation et l'artillerie, a, selon la radio somalienne, été repoussée par les forces du Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) qui, après s'être emparées des localités de Babile et Fiyambiro, auraient percé les lignes de défense d'Harrar. Des combats se dérouleraient dans les rues de cette ville fortifiée.

Sur le plan diplomatique, le président Syaad Barre a une nouvelle fois exprimé lundi son inquiétude devant « *l'attitude passive des pays occidentaux* » qui encourage, selon lui, les Soviétiques « *à intensifier leur intervention dans la région* ». De son côté, M. Samantar, ambassadeur somalien à Paris, a déclaré que, si *les Occidentaux veulent que la Somalie* « *contrecarre les visées de l'U.R.S.S.* » dans la corne de l'Afrique, il est « *nécessaire qu'ils en donnent les moyens, même à titre onéreux* », aux Somaliens. L'ambassadeur faisait allusion aux demandes de livraisons d'armes formulées par son gouvernement. « *Si l'Occident s'obstine dans son attentisme, la Somalie n'aura comme recours que de composer avec l'U.R.S.S.* », a ajouté M. Samantar, avant de préciser qu'Israël — qui aide militairement l'Ethiopie (trente de ses conseillers sont dans ce pays — envisage de réviser sa position en raison de « *la difficulté qu'il éprouve* » à « *contrecarrer l'influence soviétique* » auprès de la junte d'Addis-Abeba.

● *A Londres*, l'aggravation du conflit de l'Ogaden a fait l'objet d'échanges de vues entre MM. Denau, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, et Rowlands, ministre adjoint au Foreign Office.

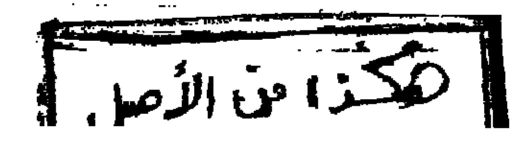
● *A Bonn*, le gouvernement ouest-allemand a fait de son mieux, lundi, pour dissiper les équivoques quant à l'utilisation de son aide financière à la Somalie. M. Genscher, ministre des affaires étrangères, a affirmé que son gouvernement ne procède ni directement ni indirectement à des livraisons d'armes vers les champs de bataille du tiers-monde.

La controverse, indique notre correspondant à Bonn, Jean Wetz, a éclaté à la fin de la semaine dernière, lorsque Mme Marie Schlei, ministre de la coopération économique, a déclaré que le crédit de 25 millions de deutschemarks accordé par Bonn à la Somalie pourrait aussi être utilisé pour des achats d'armes. M. Genscher a précisé que, selon le *préambule* du traité conclu avec Mogadiscio, l'aide ouest-allemande est destinée uniquement à favoriser le développement économique et *social de la Somalie*. L'ambassade de Somalie à Bonn a fait savoir que Mogadiscio n'a pas *l'intention d'utiliser ces crédits* pour acheter des armes.

Toutefois, le secrétaire d'Etat au ministère de la coopération, M. Udo Kollatz, a reconnu qu'il ne sera pas possible de vérifier « *jusqu'au dernier pfennig* » l'utilisation de cet argent.

Ces explications embarrassées ne semblent pas avoir apaisé les controverses entre Bonn et Addis-Abeba. L'ambassadeur d'Ethiopie à Bonn s'est élevé, lundi, contre le fait que de l'argent « *gagné à la sueur des fronts allemands* » puisse servir à détruire son propre pays.

Le commandant Dawit Wolde Georgis, vice-ministre éthiopien des affai*res étrangères, a précisé, lundi*, à Rome, que son gouvernement avait expulsé, dimanche, l'ambassadeur allemand à Addis-Abeba (*le Monde* du 24 janvier), non en représailles contre l'aide de Bonn à la Somalie, mais en raison du « *comportement personnel* » du diplomate, qui aurait envoyé à son gouvernement des « *rapports partiaux sur la situation en Ogaden* ». Enfin, le *Washington Post* croit savoir que la Somalie envisage d'acheter à l'Egypte des armes de fabrication soviétique. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)



Le Monde

politique

M. MARCHAIS : il est fort possible que le P.C. retire des candidats en faveur du P.S.U. ou des gaullistes d'opposition

Recevant les journalistes de la presse française, lundi 23 janvier, M. Marchais a notamment déclaré :

« Malgré tous nos efforts, nous ne sommes pas parvenus à ramener le parti socialiste au programme commun qu'il avait signé en 1972 et à l'actualisation qu'impose, selon nous, la situation. Nous étions donc placés devant le dilemme suivant : ou poursuivre ou renoncer à la lutte pour l'union. Nous avons refusé d'y renoncer et nous n'y renoncerons jamais. (...) Le parti socialiste a toujours été sensible à l'opinion des travailleurs et des masses populaires. C'est de la pression qu'exercent ceux qui veulent que cela change vraiment que dépend l'attitude du parti socialiste. »

Le secrétaire général du P.C.F. a également indiqué :

« Il convient de nous mettre d'accord sur ce que nous ferons ensemble au gouvernement, si nous l'emportons. Comme il y aura des ministres communistes, il faut qu'ils sachent clairement quelle sera leur tâche. En effet, une chose est sûre : si la gauche gagne, il y aura des ministres communistes.

» Nous ne voulons pas que la France se retrouve dans la situation que connaît aujourd'hui le Portugal. Nous, nous voulons très sincèrement l'union, le changement. Nous voulons réussir avec nos camarades socialistes une expérience originale et unique ; c'est-à-dire une action commune au gouvernement pour réaliser les transformations démocratiques qui s'imposent et ouvrir, ensemble, la voie à une société socialiste.

» Nous ne voulons pas soutenir un gouvernement socialiste, nous voulons participer au gouvernement. Nous voulons des ministres communistes si la gauche gagne. »

M. Marchais a évoqué la campagne électorale en précisant qu'il *« est fort possible que le P.C.F. retire des candidats pour favoriser l'union »*. Cette mesure serait prise pour favoriser des candidats du P.S.U. ou des gaullistes d'opposition. Le secrétaire général a également évoqué les crises au sein de certaines municipalités d'union de la gauche. Il a déclaré :

« Il ne doit y avoir aucune difficulté dans la gestion municipale. Quiconque penserait utiliser la situation municipale pour exercer sur le parti communiste un chantage pour ce qui concerne l'avenir perd et perdra son temps. »

Le secrétaire général est revenu sur le rapport qu'il avait présenté au comité central du P.C.F. au lendemain de la signature du programme commun et qui n'a été rendu public que trois ans plus tard. Il a noté que la non-publication de ce rapport relevait de l'*« opportunisme de droite »*, ajoutant même : *« C'est une autocritique personnelle, car j'ai l'habitude de prendre mes responsabilités. Je pense que mieux aurait valu le rendre public tout de suite. »*

Evoquant la position de la C.G.T. dans le débat de la gauche, M. Marchais a indiqué : *« Je dois dire que je me félicite de voir aujourd'hui — fidèle à la ligne qui fut la sienne en 1972, et en toute indépendance —, la C.G.T. continuer de soutenir le programme commun de la gauche. »*

M. MITTERRAND : il n'y a plus que les communistes pour supposer que le bon choix de M. Giscard d'Estaing c'est moi

M. F. Mitterrand a déclaré lundi 23 janvier au Luc (Var) :

« Si la gauche a la majorité numérique au premier tour, il s'agira de la transformer en majorité politique au second tour. (...) S'il est le premier parti à l'Assemblée nationale, dans le cadre d'une majorité de gauche, le P.S. prendra une initiative qui consistera à saisir ses partenaires de la gauche d'un programme de gouvernement. Ce programme aura pour base le programme commun signé en 1972, auquel seront ajoutées les propositions socialistes qui n'ont pas été sanctionnées. »

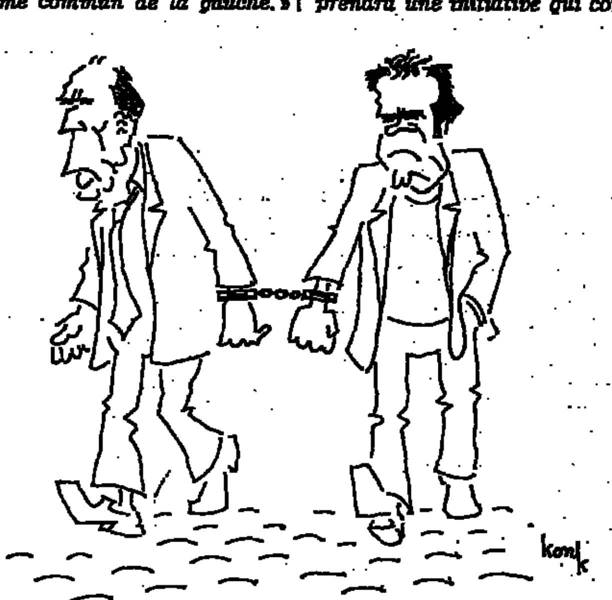
En ce qui concerne le second tour, M. Mitterrand a confirmé que les candidats socialistes se désisteront en faveur des communistes arrivés en tête. Il a ajouté : *« Je souhaite que nos partenaires sortent du silence alambiqué dans lequel ils se trouvent... mais je ne leur demande rien. »*

Evoquant le prochain discours du président de la République, consacré au « bon choix pour la France », le premier secrétaire du P.S. a déclaré : *« Il sera difficile au chef de l'Etat de le définir pour la majorité de notre peuple. Il n'y a plus que Georges Marchais pour supposer que le bon choix de M. Giscard d'Estaing c'est moi. »*

Dans la soirée, M. Mitterrand a tenu un meeting à Toulon. Il a, notamment, déclaré : *« Notre parti a besoin d'au moins sept millions de suffrages. Il pourra représenter alors toutes les chances du renouveau, du changement. Il pourra réaliser les nouveaux temps, sans briser l'armature nationale, sans détruire la profonde unité de la France.*

» Faut-il le changement tout de suite ? », a interrogé M. Mitterrand. *« Je sais, a-t-il dit, que certains hésitent. Pour notre part, il ne faut pas laisser passer cette occasion. Sinon imaginez la surprise, l'étonnement, la tristesse des Français qui entendent rejeter la majorité actuelle. »*

» Nous ne nions pas qu'il y ait crise, a-t-il précisé, *car ce serait devoir, ensuite, répondre par la démagogie aux besoins du peuple. Mais qui paie la note de cette crise, sinon les millions d'hommes et de femmes qui produisent la richesse du pays et ne reçoivent pas le juste prix de leur travail au moment du partage ? »*



(Dessin de KONK.)

● *A Orange*, lors des élections municipales de mars 1977, une municipalité communiste ayant à sa tête M. Louis Giorgi, vice-président du conseil général, succédait à la municipalité que dirigeait M. Jacques Bérard, député R.P.R. Estimant que son successeur s'abstenait systématiquement d'inaugurer les réalisations qu'il avait, avant 1977, mises sur rail (hospice, C.E.S., C.E.T., usine d'incinération, etc.), M. Bérard a profité de la visite de M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., dans le Vaucluse pour inaugurer symboliquement ses réalisations, à la stupéfaction amusée des employés des établissements concernés. — *(Corresp.)*

Le Front autogestionnaire publie une première liste de cent candidats

Une première liste de cent candidats du Front autogestionnaire est publiée. Elle sera suivie d'une seconde liste concernant cent cinquante circonscriptions, notamment celles de Paris.

Le Front autogestionnaire regroupe des militants du P.S.U., du MAN (Mouvement pour une alternative non violente) et de groupes écologistes, régionalistes et féministes. Sa constitution (le Monde *du 12 janvier) est le résultat des efforts du P.S.U. pour regrouper autour de lui le courant écologiste favorable à une victoire de la gauche.*

A cette fin, les dirigeants du P.S.U. ont eu le souci de se démarquer des formations qui composent l'extrême gauche, et notamment de celles qui se sont regroupées sous le sigle « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » *(la L.C.R., l'O.C.T. et les C.C.A.). Tout au plus les socialistes unifiés souhaitaient-ils conclure avec ces trois organisations une sorte de pacte de non-agression, de façon à éviter toute concurrence sur le terrain. Mais la seule réunion qui s'est tenue, le 5 janvier dernier, sur ce sujet s'est soldée par un échec.*

Ayant pris ses distances avec le courant révolutionnaire, le P.S.U. a cependant échoué dans sa tentative de conclure un accord national avec les groupes écologistes, et notamment avec le Réseau des Amis de la Terre (RAT), du fait de la réussite d'un regroupement concurrent, celui d'Ecologie 78 et du mouvement S.O.S.-Environnement (le Monde *du 23 décembre 1977).*

Les socialistes unifiés ont alors entrepris un patient travail de sape consistant à promouvoir des accords de front autogestionnaire avec des groupes locaux d'écologistes, auxquels se sont joints des militants non violents et régionalistes.

Cette entreprise semble avoir porté ses fruits, sans avoir cependant totalement renversé le rapport des forces au détriment du « collectif » Ecologie 78.

Dans la première liste publiée sous le sigle du Front autogestionnaire - Ecologie - Droits des femmes - Socialisme, 70 % des candidats militent au P.S.U. et 40 % sont des femmes. Au nombre des premiers candidats figurent notamment MM. Claude Bourdet et Charles Piaget, membre du secrétariat national du P.S.U., délégué C.F.D.T. du personnel de l'entreprise Lip et responsable de la nouvelle coopérative ouvrière créée à Palente.

J.-M. C.

AIN. — Mme Maupoint (1re) ; ... Védie (3e) ;
AINE. — M. Vatin (2e) ;
ALPES-MARITIMES. — Mme ...bois (6e) ;
ARDENNES. — M. Goury (3e) ;
AVEYRON. — M. Ginisty (2e) ;
BOUCHES-DU-RHONE. — M. Fritz (2e) ; Klar (6e) ; ...roz (10e) ;
CHARENTE-MARITIME. — ...ne Coq (1re) ;
COTE-D'OR. — MM. Serfati ...) ; Clerc (2e) ;
COTES-DU-NORD. — M. Des...ulins (1re) ;
DORDOGNE. — Mme Le...nte (1re) ; M. Lacoste (3e) ; ...ne Bourieyre (4e) ;
DOUBS. — MM. Charles Pia... (1re) ; Minazzi (2e) ;
EURE. — M. Cueuille (1re) ;
FINISTERE. — MM. Le Dislo...r (1re) ; Tréguer (2e) ; ...rain (4e) ;
GARD. — M. Compère-Rous... (1re) ; Mme Rousseau (3e) ;
HAUTE-GARONNE. — Mmes ...npeyssen (1re) ; Caubet (3e) ; ...l Rousse (4e) ; Bruyère (5e) ;
ILLE-ET-VILAINE. — MM. ...rtin (1re) ; Ruellan (2e) ;
INDRE-ET-LOIRE. — M. Robrume (4e) ;
JURA. — M. Tritz (2e) ;
LOIR-ET-CHER. — M. Elbory ...) ;
LOIRE. — Mme Bouchardeau ...) ; MM. Charlat (2e) ; ...omb (3e) ; Chartron (4e) ; ...dot (6e) ; Fayard (7e) ;
LOT. — M. Soto (2e) ;
MANCHE. — M. Gires (1re) ;
MEURTHE-ET-MOSELLE. — ... Begorre (1re) ; Boutonnet ... ; ...UILMIN (3e) ; Raillard (6e) ;
MEUSE. — M. Gamot (1re) ;
MORBIHAN. — M. Le Pauder ... ;
MOSELLE. — M. Dubat (1re) ;
NIEVRE. — M. Picq (2e) ;
NORD. — M. Coisne (7e) ; Mme Béghin (8e) ; M. Vanpouille (11e) ;
OISE. — Mme Degraeve (2e) ;
PUY-DE-DOME. — MM. Lajonchère (1re) ; Masson (3e) ;
PYRENEES-ORIENTALES. — Mme Lopez (1re) ; M. Vidal (2e) ;
BAS-RHIN. — MM. Ratzmann (2e) ; Fitzer (4e).
HAUT-RHIN. — M. Jean-Louis Pflimlin (5e).
RHONE. — MM. Terrier (1re) ; Thomé (2e) ; Claude Bourdet (6e) ; Mme Duby (7e) ; MM. Bollon (8e) ; Pantazian (12e).
SAONE-ET-LOIRE. — M. Fournier (4e).
SARTHE. — MM. Letertre (1re) ; Claureul (2e) ; Danette (4e).
HAUTE-SAVOIE. — Mme Perrissin (3e).
SEINE-MARITIME. — Mme Duchemin (5e).
SOMME. — M. Maitte (1re).
TARN. — M. Chanterac (3e).
TARN-ET-GARONNE. — MM. Cerciat (1re) ; Recoche (2e).
HAUTE-VIENNE. — M. Sinibaldi (1re) ; Mme Celer (3e).
VOSGES. — M. Collardé (2e).
YONNE. — M. Girard (1re).

REGION PARISIENNE

ESSONNE. — Mmes Smolar (1re) ; Cuffini (3e) ; M. Lescornet (4e).
HAUTS-DE-SEINE. — MM. Fiquet (1re) ; Chamblain (2e) ; Mmes Pichenot (11e) ; Collet (12e) ; M. Granier (13e).
SEINE-SAINT-DENIS. — M. Salvator (3e) ; Mme Lambert (5e) ; M. Sikora (6e) ; Mme Dion (8e).
VAL-DE-MARNE. — MM. Dufumier (1re) ; Blambert (3e) ; Thomas (4e) ; Mme Dutteil (7e).
VAL-D'OISE. — MM. Marmèche (4e) ; Pringot (5e).
YVELINES. — MM. Corneau (4e) ; Ughetto (5e).

Réunion de travail C.G.T.-C.F.D.T. — Des représentants des deux confédérations devaient se rencontrer, mardi 24 janvier, pour examiner les points de divergence entre les deux centrales. Cette réunion de travail, qui devrait être suivie d'autres, a pour objectif d'aboutir à une nouvelle plate-forme commune sur les revendications, mais aussi sur certains points délicats tels que les modalités de gestion des entreprises nationalisées.

Une plainte de M. Georges Sarre. — M. Jean Beyer, juge d'instruction à Paris, a été chargé de l'information ouverte contre X par le parquet pour fraude électorale sur la plainte déposée par Me Jean-Paul Lévy au nom de M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, à propos des conditions dans lesquelles certains Français résidant en Autriche ont été inscrits dans la 9e circonscription de la capitale. Le magistrat instructeur a donné une commission rogatoire à la police en vue du recensement des demandes d'inscriptions, de la saisie de tous documents utiles et de l'audition des membres du bureau des élections de la 9e circonscription.

● ERRATUM. — Dans l'article de Gilbert Comte sur le débat du Cercle de l'opinion sur l'avenir du capitalisme (*le Monde* du 24 janvier), il est dit que M. Elleinstein constate qu'un *« socialisme sans démocratie conduit à la bureaucratie, conformément à l'analyse trotskiste la plus traditionnelle »*. C'est par erreur, bien entendu, que la fin des guillemets a été mise après « traditionnelle ». Il fallait la placer entre « bureaucratie » et « conformément ».

Les relations au sein de la gauche

(Suite de la première page.)

L'inconnue de l'accord avec les « camarades socialistes » sur un programme demeure pourtant. Le secrétaire général du P.C.F. a, en effet, rappelé : *« Encore convient-il de nous mettre bien d'accord sur ce que nous ferons ensemble au gouvernement »*. Les partenaires du parti communiste continueront donc d'ignorer, au moins jusqu'au 13 mars, les perspectives qui s'offrent réellement à eux. Le P.C.F. n'est pas décidé à sortir du « silence alambiqué » que lui reproche M. François Mitterrand.

En ce qui concerne le problème des désistements au sein de la gauche, on peut relever les propos tenus par M. Jean Elleinstein dans une interview publiée par *Politique hebdo*, daté 23-29 janvier. L'historien communiste note : *« Je fais remarquer qu'à aucun moment, dans aucun texte, un responsable du parti n'a envisagé le non-désistement au second tour ; nous ne sommes pas dans une période « classe contre classe »*. La tactique « classe contre classe » avait été employée en 1928 par le P.C.F. Elle s'était traduite par le refus de tout accord électoral avec le parti socialiste S.F.I.O.

Les socialistes peuvent d'autant *plus légitimement* soupçonner le P.C.F. de ne pas préparer les conditions d'une victoire de la gauche *qu'aux crises qui secouent plusieurs* municipalités d'union de la gauche vient s'ajouter la perspective de voir *les communistes retirer leurs candidats* au profit du P.S.U. ou de gaullistes d'opposition dans certaines circonscriptions. M. Georges Marchais présente cette démarche comme étant destinée à faire progresser l'union mais elle pourrait, si elle se concrétisait, dans les Yvelines notamment, entrer dans le cadre des grandes manœuvres visant à provoquer l'échec de M. Michel Rocard. L'ancien secrétaire national du P.S.U. a souvent été l'une des principales cibles du P.C.F. mais le tir s'est accentué au cours des derniers mois comme si les communistes étaient *soucieux de préparer, à leur manière,* l'après-mars 1978 en cherchant à éliminer un homme qui apparaît *comme l'un des futurs chefs de file* du courant socialiste.

THIERRY PFISTER.

M. BAILLOT (P.C.F.) N'EXCLUT PAS UNE ENTENTE AVEC LE P.S. SUR LA DÉFENSE

Dans l'hebdomadaire *France nouvelle* daté lundi 23 janvier, M. Louis Baillot, député communiste de Paris et responsable de la commission de défense nationale du P.C.F., répond à la question : *« Etant données les divergences bien connues entre le P.C.F. et le P.S., peut-il y avoir un accord entre eux sur les problèmes de la défense nationale ? »*

« Les différences fondamentales entre nos deux partis ont leurs répercussions dans l'analyse qu'ils font de la politique extérieure et dans la conception de la défense nationale, explique notamment M. Baillot. *Nous n'avons pas été surpris qu'à la convention socialiste des opinions différentes des nôtres se soient exprimées. Est-ce qu'il est possible d'aboutir à un accord comme nous étions parvenus à le faire en 1972 pour le programme commun ? Oui, certainement, mais en adoptant deux principes : 1) il faut que la politique extérieure et la défense nationale soient les composantes d'une véritable politique de paix et de désarmement ; 2) cette politique doit être fondée sur le respect de la souveraineté et de l'indépendance nationales. Si on se met d'accord sur ces principes, on doit pouvoir s'entendre. C'est ce qui avait été obtenu avec l'accord réalisé par le groupe de travail des quinze représentants des partis de gauche. »*

« Après la remise en cause de cet accord, il y a eu une deuxième phase, celle où le P.S. fait le silence sur le refus de toute éventualité d'intégration de la France à un bloc militaire quelconque. Il résulte de cette situation qu'après la rupture des négociations en septembre dernier, c'est la décision du peuple français, en toute connaissance de cause, qui tranchera. Et dans la mesure où le P.C.F. recevra sur une base claire un soutien plus grand qui augmentera son influence dans le domaine de la défense nationale comme dans les autres, les perspectives d'un gouvernement de gauche avec des ministres communistes, répondant à la volonté de changement, restent entièrement possible », conclut M. Baillot.

Avant d'en arriver à cette conclusion, M. Baillot a toutefois rappelé que *« refuser la stratégie tous azimuts revient à refuser une véritable dissuasion »* et a regretté *« la confusion voulue et entretenue par François Mitterrand entre l'alliance atlantique et l'OTAN »*. *« François Mitterrand voudrait revenir au parapluie américain dans le cadre de la stratégie de l'OTAN et de la République fédérale d'Allemagne. »*

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

IX. — MIDI-PYRÉNÉES : l'opposition

par ANDRÉ LAURENS

Les eaux qui, descendant du Massif Central, au nord, et des Pyrénées, au sud, forment le Tarn et le Lot, l'Ariège, la Garonne, le Gers et l'Adour irriguent une vieille terre républicaine (1). D'abord patrie du radicalisme, elle a viré au socialisme ; elle est restée un bastion de l'opposition. En mai 1974, un seul des huit départements, l'Aveyron, donnait la préférence à M. Giscard d'Estaing, candidat à l'élection présidentielle. Tous les autres préférèrent le représentant de la gauche, et parfois dans des proportions généreuses : 63,54 % dans l'Ariège, plus de 57 % dans le Gers et les Hautes-Pyrénées.

Sur les vingt-deux circonscriptions législatives de la région, onze sont allées au P.S. et quatre au radicaux de gauche en 1973. Les choses sont aussi claires en 1978, et les problèmes politiques se posent de la même façon : le radicalisme (de gauche) étendra-t-il son audience avec M. Manuel Diaz dans l'Aveyron, avec M. Jean-Michel Baylet dans le Tarn-et-Garonne, avec M. Jacques Estarbié dans le Tarn ? Le socialisme progressera-t-il dans le Lot avec M. Malvy, et, dans la Haute-Garonne, MM. Savary et Houteer résisteront-ils aux contre-offensives de MM. Cavaillé et Douzans ? Le communisme réussira-t-il à prendre un siège de député à Toulouse aux dépens du maire, M. Baudis, et au profit de P. Piquet, et un autre à Tarbes, où il a déjà conquis la mairie ?

Outre les personnalités qu'elle présente, MM. Cavaillé, Baudis, Limouzy, Bonhomme, la majorité se maintiendra-t-elle grâce au renouvellement de ses candidats dans l'Aveyron (M. Godfrain), le Lot (M. Chastagnol) et le Gers (M. Aymeri de Montesquiou) ?

Dans la région Midi-Pyrénées, c'est en effet la majorité qui résiste à l'opposition, et, au sein de celle-ci, c'est le radicalisme qui réagit à l'expansion du socialisme. Nuances...

AVEYRON : le siège de Millau

Le département de l'Aveyron, où se représente le leader du M.R.G., M. Robert Fabre, va-t-il se « radicaliser » davantage en envoyant à l'Assemblée nationale le trésorier du mouvement, M. Manuel Diaz ? Le problème ne se pose pas dans la 1re circonscription (Rodez), dont le député sortant est M. Jean Briane, C.D.S., mais dans la 3e (Millau). A Rodez, M. Briane, qui avait devancé en 1973 M. Olivier Giscard d'Estaing, républicain indépendant, retrouve deux de ses adversaires d'alors, MM. Michel Lafon, instituteur, communiste, et Jean-Paul Salvan, architecte, unique conseiller municipal socialiste, et affronte un nouveau rival au sein de la majorité, M. Pierre Riom, P.R., ancien adjoint au maire, battu aux dernières municipales. Le contentieux n'est pas vidé entre centristes et giscardiens et a donné lieu à des accrochages dans cette ville en expansion aux destinés de laquelle préside M. Boscary-Monsservin, P.R., maire, sénateur, ancien député, ancien ministre.

Maire de Villefranche-de-Rouergue, conseiller général, M. Robert Fabre n'affrontera pas une nouvelle fois, dans la 2e circonscription, son adversaire coriace de 1973, M. Jean Puech, P.R., président du conseil général, qui est remplacé par M. Hubert Boussières, P.R. également, maire et conseiller général de Najac. L'avantage qu'il peut en retirer sur sa droite sera-t-il compensé sur sa gauche, en l'absence d'un socialiste, par la candidature très concurrentielle du docteur Pierre Delpech, P.C., nouveau maire de Decazeville, municipalité enlevée au P.S. en 1977, et élu en 1976 premier conseiller général communiste de l'Aveyron ? La question est posée et reste encore sans réponse.

Dans la 3e circonscription (Millau), le député sortant, M. Pierre Montredon, R.P.R., élu en 1973 comme suppléant du docteur Jean Gabriac, U.D.R., décédé en octobre 1976, ne se représente pas. Ancien maire de Saint-Affrique, il n'a pas été réélu en mars 1977. Il s'efface devant un « jeune loup » du R.P.R., M. Jacques Godfrain, ancien collaborateur de Georges Pompidou au secrétariat général de la présidence de la République (1973-1974) et qui avait fait ses premières armes en se présentant dans les Pyrénées-Orientales en 1968, puis dans la 5e circonscription de Paris (7e arr.) en 1973. Devenu adjoint au maire de Saint-Affrique, il a commencé sa campagne depuis longtemps et la mène tambour battant. Le nouveau maire de Millau, M. Manuel Diaz, aura *donc affaire à forte partie.* D'autant plus que, après avoir échoué aux cantonales de 1976 (Millau-Est) contre un socialiste, M. Coulon, et après s'être fait élire à la tête de la municipalité contre la liste d'union de la gauche, il sera concurrencé par M. Gérard Deruy, conseiller général socialiste, qui conduisait cette liste.

HAUTE-GARONNE : les incertitudes de Toulouse

A Toulouse, où quatre circonscriptions sont parties prenantes, 20 500 nouveaux électeurs sont *inscrits. Ici comme en d'autres* villes de plus de 30 000 habitants l'inscription sur les listes électorales de Français de l'étranger est contestée et a conduit M. Alain Savary, président du conseil général, à porter plainte.

C'est dans la première circonscription (Toulouse-Nord) que M Savary défend son siège de député sortant qu'il avait acquis en 1973 aux dépens de M. A. Sanguinetti (U.D.R.) et malgré la *concurrence de M. René Piquet,* membre du secrétariat national du P.C. En 1978, ses concurrents seront, à gauche, Mlle Nicole Ledroit, P.C., éducatrice de 24 ans, et M. Pierre Doucet, M.R.G. Du côté de la majorité, la situation vient de changer. M. Marcel Cavaillé, P.R., secrétaire d'Etat aux transports, devait être l'adversaire principal et, pratiquement, le seul (hormis la présence de M. Michel Teulé, gaulliste de progrès, et Gilbert Melac, Front national). Défenseur officiel de *Concorde,* ancien sénateur, M. Cavaillé, dont la liste avait devancé celle conduite par M. Savary aux municipales de 1977 dans le secteur nord, s'était associé à M. Antoine Osète, maire-adjoint de Toulouse, R.P.R. Voilà que, pour des raisons de politique nationale, le suppléant non seulement se défausse, mais se présente. *« Ce n'est qu'une querelle d'état-major »,* a dit M. Cavaillé. *« Nous partirons au combat avec nos options fondamentales. Si je suis devancé par M. Cavaillé, un ami de trente ans, je me désisterai pour lui permettre de vaincre nos adversaires du programm ecommun »,* a ajouté M. Osète.

La deuxième circonscription (Toulouse-Centre) donnera lieu, elle-aussi, à une belle confrontation. Il y a d'abord deux vedettes, le député sortant, maire de la ville, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Pierre Baudis, apparenté P.R., et M. René Piquet, membre du secrétariat du P.C.F., qui a changé de circonscription, et sera secondé par M. Claude Llabrés, membre du comité central, secrétaire du comité de ville du P.C., vice-président du conseil général, qui s'était présenté « à part entière » en 1973. Il y a ensuite un troisième *homme,* M. Gérard Bapt, P.S., conseiller général. On se demande s'il atteindra le score de son prédécesseur, M. Henri Michel, qui, il y a cinq ans, avait devancé M. Llabrés de plus de 4 000 voix sur 52 792 suffrages exprimés. A la différence de M. Cavaillé, M. Baudis ne sera pas concurrencé par un représentant du R.P.R. La circonscription avait donné la préférence à M. Mitterrand (53,9 %) à l'élection présidentielle de 1974.

Dans la troisième circonscription (Toulouse-Sud), le député sortant, M. Maurice Andrieu, P.S., conseiller général, qui avait battu en 1973 le docteur Moron, U.D.R., se représente avec, pour suppléant, une personnalité connue, le professeur Louis Lareng. Son adversaire principal de la majorité est M. André Turcat, délégué national du R.P.R., ancien directeur des essais en vol de Concorde. Sont aussi sur les rangs une assistante sociale de vingt-sept ans, Mme Jacqueline Gesta, conseiller général, P.C., MM. Pierre Sicre, M.R.G., Michel Valdiguié, C.D.S., maire adjoint, qui s'était présenté dans la quatrième circonscription en 1973, et M. Jean Augé, Mouvement des démocrates.

Dans la quatrième circonscription (Toulouse-Ouest), M. Alex Raymond, P.S., conseiller général, maire de Colomiers, où il a été réélu dès le premier tour en 1977, après avoir refusé l'union de la gauche, se représente avec son suppléant, M. J. Vauchère, conseiller général de Toulouse-XIII. Dans la circonscription la plus ouvrière du département, M. Raymond avait été élu haut la main en 1973, mais le P.C. lui reproche son manquement à l'union lors des municipales. Il présente M. José Guerréro, vingt-sept ans, ouvrier à la SNIAS, conseiller municipal de Toulouse. M. Jacques Lévy, M.R.G., vice-président du conseil général, est en lice, ainsi que M. Jean Diebolt, R.P.R., et M. Jean-Claude Martinet, P.R.

Dans la cinquième circonscription (Muret), M. J. Douzans, maire de la ville, indépendant, va tenter de reprendre le siège que lui a ravi, en 1973, M. Gérard Houteer, P.S., avec 1 336 voix d'avance sur 64 330 suffrages exprimés. Dans cette circonscription, où il a progressé, le P.C. présente, comme il il y a cinq ans, M. Jacques Agrain ; le M.R.G. M. Jean Cassan, conseiller général de Montgiscard ; le R.P.R., M. Jean-Paul Héliard ; et le parti radical, M. Michel Ronde-Outau, maire adjoint de Muret.

Dans la sixième circonscription (Saint-Gaudens), le docteur Maurice Masquère, P.S., conseiller de Salies-du-Salat, qui était le suppléant de Jean Lasserre, décédé, se représente comme titulaire du siège. Il est concurrencé par un autre médecin, le docteur Claude Bonnefont, M.R.G., par M. Robert Combes, P.C., et par M. Marmignon, P.S.U., à gauche ; et, du côté de la majorité, par M. Jean Ricome, radical, maire adjoint de Saint-Gaudens, ainsi que par M. Jacques Aurin, R.P.R., désigné à la suite du rebondissement de la querelle entre le mouvement gaulliste et ses partenaires.

(1) *Le Monde* a analysé la situation de la Haute-Normandie le 6 janvier, de la Picardie le 7, de la Corse le 11, du Languedoc-Roussillon le 12, des Pays de la Loire le 13, du Pas-de-Calais le 17, du Centre les 19 et 20 et du Poitou-Charentes les 22-23 janvier.

Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

LOT : Figeac ou Souillac ?

Comme M. Fabre dans l'Aveyron, M. Maurice Faure, M.R.G., député sortant, maire de Cahors, président du conseil général du Lot, ancien président du parti radical, est, dans la 1re circonscription de ce département, protégé de la concurrence socialiste. C'est un nouveau candidat gaulliste, M. Alain Dauga, R.P.R., qui affronte l'homme fort du département, tandis que le P.C. représente M. Yves Arènes.

En retour, le M.R.G. laisse le champ libre au socialiste, M. Martin Malvy, conseiller général, maire de Figeac depuis mars 1977, qui était déjà sur les rangs dans la 2e circonscription en 1973. M. Bernard Pons, U.D.R., alors secrétaire d'Etat, n'avait retrouvé son siège qu'avec 265 voix d'avance sur 44 463 suffrages exprimés. En 1977, M. Pons a échoué dans sa tentative pour conserver à la majorité la mairie de Figeac, et, en 1978, il ne se représente pas dans le Lot : il émigre dans l'Essonne (Evry).

M. Alain Chastagnol, R.P.R., chargé de mission au cabinet du premier ministre, candidat unique de la majorité, essaye d'assurer la succession. Il a déjà enlevé à un communiste la mairie de Souillac, et il mène une campagne à l'américaine en n'hésitant pas à appeler en renfort Thierry Le Luron. Le P.C. présente M. Fernand Duval, secrétaire du comité d'entreprise de l'usine Ratiez (hélices d'hélicoptère), dont la baisse d'activité est fortement ressentie à Souillac.

HAUTES-PYRÉNÉES : mêlée à Tarbes

Dans la 1re circonscription des Hautes-Pyrénées (Tarbes), le P.C. espère faire élire M. Paul Chastellain, membre du comité central, conseiller général, et, depuis les dernières élections municipales, maire de Tarbes. Les amis du candidat communiste — qui fut le poulain de Jacques Duclos — comptent sur ce récent succès municipal ainsi que sur le retrait du député socialiste sortant, M. André Guerlin, qui, lui, entend laisser son mandat à M. Pierre Forgues, premier secrétaire de la fédération départementale du P.S., un enseignant qui s'est mis en campagne dès novembre pour compenser son manque de notoriété. Les socialistes estiment qu'ils conserveront leur avance sur les communistes, d'autant plus que M. Chastellain est mieux connu des électeurs de la 2e circonscription, où il s'était présenté en 1973.

La majorité aura ici une représentation tripartite : avec, d'abord, le docteur Pierre Bleuler, conseiller général, maire de Lannemezan, C.D.S., qui, en 1973, avait pour suppléant le maire de Tarbes, Paul Boyrie, décédé en 1977. Le R.P.R. a pour candidat son président départemental, M. Jacques Catherineau, ancien adjoint au maire de Tarbes. Le parti radical présente un universitaire, M. Jean Journé, qui est également parrainé par l'Entente républicaine et radicale du Sud-Ouest (ERRSO) créée et animée par M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat, député réformateur de la Gironde. M. Journé s'était présenté en 1973 dans la 2e circonscription.

Dans celle-ci (Lourdes), la question se pose de savoir si le député sortant M.R.G., M. François Abadie, conseiller général, maire de Lourdes, sera réélu au premier tour, comme aux élections municipales, ou non. Un conseiller général communiste, M. Yvan Souptes, disputera les voix de gauche à ce franc-maçon bien considéré par les congrégations religieuses.

Le P.R. présente Mme Marie-Thérèse Chambeyrom et le R.P.R. M. José Marthe, conseiller général. M. Etienne Achille-Fould, frère de M. Aymar Achille-Fould, assuré du soutien de l'ERRSO, a hésité à entrer en lice faute d'avoir obtenu le retrait de Mme Chambeyrom.

GERS : la succession Montesquiou

Au vide de la majorité, dans la 1re circonscription du Gers (Auch), correspond le trop-plein dans la 2e (Condom). En effet, M. Jean Dours, ancien directeur de la police nationale, délégué national de la Confédération des industries aéronautiques et spatiales, maire d'Auch jusqu'aux dernières élections municipales, ne recommence pas son expérience de 1973. Principal candidat de la majorité, il n'avait été distancé que de 976 voix, sur 51 920 suffrages exprimés, par M. Jean Laborde (P.S.). Depuis, ce dernier est devenu président du conseil général et maire d'Auch. En l'absence de M. Dours, il n'y a pas, semble-t-il, d'homme de rechange. Le P.R. fait appel à Mme Micheline Lavogez, et le secrétaire fédéral du R.P.R., M. Jacques Brussiau, hésite. Le P.C représente M. Joseph Lamothe, vice-président du conseil général. Les suites de inondations de juillet, qui ont fait des milliers de sinistrés pèseront sur la consultation et expliquent le peu d'empressement des candidats de la majorité.

Dans l'autre circonscription (Condom), on se presse autour du siège qu'occupait Pierre de Montesquiou, décédé en octobre 1976. Son suppléant, apparenté au groupe des réformateurs, M. Jean Faget, vétérinaire, maire d'Eauze, battu par un socialiste dans ce canton aux élections cantonales de 1976, n'entend pas se laisser déposséder de son mandat. Il se représente sous la bannière de la démocratie chrétienne. Cependant, le fils du duc revendique la succession électorale : M. Aymeri de Montesquiou, maire de Marsan, comme son père, se présente avec l'appui des membres du comité de liaison de la majorité, sauf ceux du R.P.R. qui soutiennent tacitement une autre candidature, celle de M. Maurice Mességué. Maire de Fleurance, président de la chambre de commerce, le guérisseur par les plantes refuse de se marquer politiquement et déclare se mettr au service de ses compatriotes du Gers. Pour ceux-ci, il se situe du côté de la majorité.

La dispersion des voix de la majorité peut favoriser le candidat du P.S., Me André Cellard, avocat à Paris, maire de Saint-Clair, qui, en 1973, n'avait été devancé de 2 330 voix, sur 45 662 suffrages exprimés, par Pierre de Montesquiou. Le secrétaire fédéral du P.C., M. Gérard Lacaze, adjoint au maire d'Auch, est sur les rangs.

LES ÉLUS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

Dans ce tableau :

— Les élus « gaullistes » avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D. Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973 ;
— Les élus « modérés » étaient indépendants en 1958 et sont républicains indépendants depuis 1962 ;
— Les « centristes » sont ceux du M.R.P. en 1958, du Centre démocratique en 1962 et du P.D.M. depuis 1967.

	ARIEGE					AVEYRON						HAUTE-GARONNE					GERS				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	72	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	1	2	1	—	2	—	—	—	—	—	—
Modérés	—	—	—	—	—	2	1	1	1	—	—	1	1	—	1	1	—	—	—	—	—
Centristes	—	—	—	—	—	1	1	—	—	1(a)	1	—	—	1	1	—	—	—	1	1	1
Radicaux	—	—	—	—	—	—	1	1	1	1	—	1	1	1	1	—	1	—	—	—	—
Centre gauche	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1(b)	—	1(c)	—	—	1(d)	1(d)	—	—	—
Socialistes ou M.R.G.	2	2	2	2	2	—	—	—	—	—	1(f)	1	3	3	1	5	—	1	1	1	1

	LOT					HAUTES-PYRENEES					TARN						TARN-ET-GARONNE					Total : MIDI - PYRENEES					
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	75	58	62	67	68	73	58	62	67	68	72	73
Gaullistes	—	—	1	1	1	—	1	—	1	—	1	1	1	2	1	1(i)	2	—	—	1	1	5	3	3	8	8	4
Modérés	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	2	1	2	1	1
Centristes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1	2	2	3	2
Radicaux	1	1	1	1	—	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	4	5	5	5	5	—
Centre gauche	—	1(e)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	2	1	—	—	—
Socialistes ou M.R.G.	1(e)	—	—	—	1(c)	—	—	1	—	2(h)	—	2	2	1	3	2	—	1	1	—	1(j)	4	9	10	5	5	1(k)

(a) M. Briane, élu le 5 décembre 1971 au siège laissé vacant par l'élection au Sénat de M. Boscary-Monsservin (rép. ind.) ;
(b) M. Douzans, réélu comme centriste en 1967 et 1968, aujourd'hui apparenté au groupe P.D.M. ;
(c) M. Rousselet (Convention des institutions républicaines) ;
(d) M. de Montesquiou, devenu centriste P.D.M. en 1967 ;
(e) M. Juskiewenski, d'abord socialiste puis « rassemblement démocratique » ;
(f) M. Robert Fabre, M.R.G. ;
(g) M. Maurice Faure, M.R.G. ;
(h) dont M. François Abadie, M.R.G. ;
(i) M. Limouzy, réélu à la faveur d'une élection partielle ;
(j) M. Antonin Ser, M.R.G. ;
(k) dont 4 M.R.G.

...égislatives POLITIQUE

l'opposit... ...dans ses terres

TARN-ET-GARONNE : donnant, donnant

L'essentiel paraît se jouer, dans Tarn-et-Garonne, entre radi-...ux et socialistes. Cependant, il a, dans la 1re circonscription ...ontauban), le docteur Jean ...onhomme, R.P.R., député sor-...nt, élu depuis 1968, conseiller gé-...ral et maire de Caussade. Réélu ... 1973 avec 36 voix d'avance sur 228 suffrages exprimés face à . Louis Delmas, P.S., maire de ...ontauban, ancien député, résis-...ra-t-il en 1978 à l'offensive d'un ...uveau socialiste, M. Hubert ...ouze, enseignant, membre du ...nseil municipal ? Tout dépend ...s radicaux qui n'auront pas de ...ndidat dans cette circonscrip-...on, où le P.C. représente . Guy Catusse, professeur.

En retour, M. Jean-Michel Bay-..., M.R.G. trente-deux ans ...recteur général de *la Dépêche ... Midi*, entend n'être pas gêné ...r les socialistes dans la 2e cir-...nscription (Castelsarrasin), où ... compte prendre la succession ... M. Antonin Ver, député sor-...nt M.R.G. qui s'efface, et re-...ouver ainsi le siège que son père; ...an Baylet, avait détenu de 1945 ... 1958. Car on a le sens de la ...nastie dans ce département où ...me Evelyne Baylet, P.-D.G. de ... *Dépêche*, préside aussi le ...nseil général. M. Jean-Michel ...aylet, son fils, est devenu maire ... Valence-d'Agen aux dernières ...unicipales, où sa liste a été ...ue dès le premier tour. La majo-rité sera présente dans cette circonscription avec MM. Roland Hevin, R.P.R., ingénieur agricole, et peut-être un candidat du parti républicain. (On avait cité le nom de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, qui est originaire de Castelsarrasin et qui y fut membre du conseil municipal.)

L'absence de candidature socialiste, qui procède d'un accord national avec le M.R.G., est durement ressentie par les sections locales du parti, dont les responsables ruent dans les brancards (*le Monde* du 15 décembre). En 1973, un contentieux avait abouti à une candidature socialiste « sauvage », celle de M. Robert Descazeaux, conseiller général, qui, depuis, a été réintégré au P.S., et, aux dernières élections sénatoriales, le M.R.G. et le parti socialiste ne se sont pas entendus sur le partage ou plutôt, le refus de partage des sièges. Cette fois l'entente s'impose, ne serait-ce que parce que, d'une circonscription à l'autre, c'est donnant donnant. Chacun espère que l'autre jouera le jeu. *La Dépêche*, en situation de monopole dans le département depuis le retrait de *Sud-Ouest*, semble le jouer en s'ouvrant désormais aux autres courants politiques, tout en faisant campagne, intensivement, pour son directeur.

ARIÈGE : fief socialiste

Tout au fond de la région, coincée dans ses Pyrénées, l'Ariège paraît immuable. Quand le département disposait de trois sièges, au temps de la représentation proportionnelle, les socialistes en laissaient un aux radicaux. Depuis 1958, ils tiennent les deux mandats de député. Vingt ans plus tard, aucun changement politique ne semble s'ébaucher.

Dans la 1re circonscription (Foix), M. Gilbert Faure, député sortant, P.S., conseiller général, maire de Mirepoix, retrouve M. Pierre Miquel P.C., ainsi que M. Pierre Salette, radical. Il lui faut compter aussi avec un candidat du R.P.R., M. Jacques Llorca, et un du P.R., M. Claude Nayrac. Dans cette circonscription, M. Mitterrand avait obtenu en 1974 64,8 % des suffrages exprimés.

Dans l'autre circonscription (Pamiers), le score présidentiel de *la gauche* avait été de 62,3 % : c'est encore assez confortable pour le docteur André Saint-Paul, député sortant, P.S., président du conseil général, qui sera concurrencé par MM. Gilbert Séguéla (P.C.), Léon-Pierre Galy-Gasparrou, conseiller général de Massat, M.R.G., fils de l'ancien député et ancien secrétaire d'Etat Georges Galy-Gasparrou, André Farellacci, R.P.R., et Jacques Azema, P.R.

TARN : du nouveau à Gaillac

Les élections municipales ont ...issé des traces fraîches : Albi, ...astres, Graulhet, Lavaur, Rabas-...ens, sont passés à gauche. Il ...st vrai que le département était ...éjà représenté à l'Assemblée na-...ionale par deux députés de l'op-...osition, deux socialistes, sur trois. Dans la 1re circonscription ...Albi), M. André Billoux, député ...ortant, P.S., conseiller général, ...naire de Sérénac, défend le siège ...u'il avait conquis en 1973 aux ...épens de M. Henry Bressolier, ...J.D.R. Celui-ci se présente de ...ouveau, mais comme suppléant ...le Mme Marie-Christine Fournier, anesthésiste, épouse d'un chirurgien connu, dont la candidature a surpris. Elle défend les couleurs du R.P.R. M. Claude Gourg, avocat, est le candidat du P.R., et Mme Nelly Foissac, adjoint au ...aire d'Albi, représente le *P.C.*

Dans la première circonscription ...astres), qui s'étend sur ... moitié du département, le can-...dat de la majorité est M. Jac-...ues Limouzy, député sortant ...P.R., ancien secrétaire d'Etat, ...ont l'éviction de la mairie de ...astres fut la grande surprise des ...ections municipales de mars ...977. En 1973, et en 1975 (à la ...veur d'une élection partielle), ... avait été élu dès le premier tour et il y a tout lieu de penser que les voix de « la montagne », comme on dit ici, ne lui manqueront pas. Il sera concurrencé par M. Gilles Bardou, P.S., trente-deux ans, assistant parlementaire de M. Pierre Mauroy, M. Elie Cros, P.C., maire adjoint de Castres, et M. Bernard Giraud, radical. Un radical de gauche se mettra peut-être sur les rangs.

Il y a afflux de candidats dans la troisième circonscription (Gaillac) depuis que M. Georges Spénale, député socialiste, a ouvert sa succession en se faisant élire au Sénat en septembre. M. Charles Pistre, trente-sept ans, professeur d'histoire conseiller général, est présenté par le P.S., mais les radicaux de tous bords lui disputent le siège : ce sont M. Jacques Estarbié, conseiller général, maire de Lavaur (M.R.G.), qui sera un concurrent redoutable, M. Jacques Dary, radical, et M. Honorat, radical non investi et qui déclare se présenter sans le « turlupin ». La majorité a un candidat unique, M. Albert Mamy, conseiller général P.R., avocat, qui était déjà en lice en 1973. Le candidat du P.C. est, comme il y a cinq ans, M. Raymond Durand, secrétaire de la fédération départementale.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

M. Servan-Schreiber laisse entendre qu'il ne signera pas le pacte de la majorité

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a laissé entendre, lundi 23 janvier, au micro de TF 1, qu'il ne signerait pas le pacte de la majorité. Son adhésion à cet accord est présentée, par M. Jacques Chirac, comme une condition de la détente entre les formations gaulliste et non-gaullistes de la majorité.

M. Servan-Schreiber a notamment déclaré : *« Il n'y a pas de pacte majoritaire (...) Il faut l'entente et non l'uniformité (...) L'uniformité apparaît comme la voie de l'échec. Il faut que le courant de la réforme soit représenté en tant que tel, qu'il ne soit pas confondu avec celui de la continuité. (...) Si vous me demandez si je souscris à la reconduction de la majorité actuelle, je réponds non. »*

A la question : *« Envisagez-vous de soutenir des candidats R.P.R. au cours de la campagne ? »*, le président du parti radical a répondu : *« Pas du tout. Ce n'est pas mon rôle. Je soutiendrai les candidats du courant que je représente. »* Il a aussi souligné : *« Pour le deuxième tour, si nous avons seulement en commun la conviction que le programme commun est une machine à détruire l'avenir de la France, ce ne sera pas suffisant. Il faut aussi que nous présentions des propositions. L'entente doit se faire sur des propositions (...) Après les élections, le gouvernement devra avoir derrière lui les deux tiers des Français. On ne peut se couper de tous ceux qui se sentent attirés par le courant socialiste. Les questions d'étiquettes doivent s'effacer devant les nécessités de la France. »*

LE « RECOURS » VEUT INDIQUER « LE BON CHOIX POUR LES RAPATRIÉS »

Poursuivant leur campagne d'information sur la nouvelle loi d'indemnisation des rapatriés, les dirigeants du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) ont tenu deux réunions à Montpellier et à Carpentras. Après s'être déclarés *« profondément choqués par l'esprit restrictif des décrets d'application récemment présentés par MM. Robert Boulin et Jacques Dominati »* (*le Monde* du 20 janvier), MM. Forzy, Goinard, Kohler, Laquière et Roseau ont exprimé l'intention d'indiquer *« le bon choix pour les rapatriés »* à l'occasion des élections.

Tout en se défendant de prétendre imposer aux « pieds-noirs » *« un choix électoral systématique au plan national »*, les dirigeants du mouvement ont précisé qu'ils utiliseront à nouveau contre les formations de la majorité *« la stratégie des municipales de mars 1977, dont le caractère de sanction collective avait été particulièrement efficace »*.

« Les rapatriés, souligne le RECOURS, *doivent se déterminer, en tout état de cause, en fonction de leurs propres problèmes. »*

M. CHARBONNEL : le président du R.P.R. s'est soumis à l'autorité du président de la République.

M. Jean Charbonnel, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès, a déclaré, lundi 23 janvier à Brive : *« Nous avons toujours dit que M. Chirac devrait tôt ou tard se soumettre ou se démettre. Après s'être démis de ses fonctions en 1976, il semble bien s'être soumis, le 22 janvier, à l'autorité du président de la République. Certes, la situation est actuellement mouvante dans une majorité qu'affole la perspective maintenant prochaine de son échec, et de nouveaux rebondissements ne sont pas à exclure.*

» Le comportement adopté par le chef du R.P.R. n'en est pas moins significatif des limites de son action. Prisonnier depuis ses choix de 1974 de la majorité conservatrice constituée autour de M. Giscard d'Estaing, il ne pourra s'en dégager, quelque vigueur qu'il mette à se débattre, sauf à s'enfermer dans un ghetto d'extrême droite. Désormais la situation est donc claire. (...) La vérité c'est que M. Chirac a définitivement sacrifié l'héritage gaulliste aux exigences électorales de l'union des droites. »

La campagne sur TF 1 et Antenne 2

Les responsables des chaînes de radio et de télévision ont fait connaître le programme des émissions politiques pour les élections. Dans les sociétés nationales, la « précampagne » électorale a lieu jusqu'au 20 février. La loi prévoit, d'autre part, une campagne officielle débutant quinze jours avant la date des élections, c'est-à-dire le lundi 27 février. A partir de ce jour, la loi accorde une heure trente d'antenne à la majorité et une heure trente à l'opposition, réparties sur deux semaines de cinq jours. D'autre part, sept minutes d'antenne sont attribuées, selon la loi, à chacun des partis ou groupements présentant au premier tour au moins soixante-quinze candidats. Au total, trente minutes chaque soir (de 20 h. 30 à 21 heures) seront ainsi consacrées sur les antennes nationales aux formations politiques.

En ce qui concerne la « précampagne » :

● **SUR TF 1**

Les mardis et jeudis auront lieu des éditions spéciales du magazine « L'événement ». Le 26 janvier, la rédaction de TF 1 accueille M. Mitterrand. A partir du jeudi 2 février débuteront des face-à-face dont le premier opposera M. d'Ornano (P.R.) à M. Mauroy (P.S.). Suivront : le 7, M. Rocard (P.S.) contre un représentant du R.P.R. ; le 9, M. Lecanuet (C.D.S.) contre M. Kanapa (P.C.) ; le 16, M. Guéna (R.P.R.) contre M. Fabre (M.R.G.) ; le 21, M. Soisson (P.R.) contre M. Leroy (P.C.). Les invités du 14 ne sont pas encore connus.

Le mardi et le vendredi, les journaux de 13 heures recevront chaque semaine deux invités qui s'affronteront autour d'un thème. Le 27 janvier, MM. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, et Schwartzenberg, délégué général du Mouvement de radicaux de gauche, débattront de l'Etat.

● **SUR ANTENNE 2**

Le mercredi, après « Question de temps », consacré le 25 janvier à « La France dans dix ans », le magazine « Cartes sur table » de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel recevra MM. Marchais le 1er février, Chirac le 8 février, Mitterrand le 15, Poniatowski le 22 février.

Le samedi, de 12 h. 30 à 13 h. 30, un leader politique répondra aux questions de la rédaction au cours de l'émission « Samedi et demi » : le 28 janvier, M. Lecanuet ; le 4 février, M. Guéna ; le 11 février, M. Robert Fabre.

Le lundi sont annoncés des face à face : le 30 janvier, entre MM. Robert Rabre et Jean-Pierre Soisson ; le 6 février, entre MM. Christian Bonnet et Gaston Defferre ; le 13 février est attendue la participation de M. Barre.

LA NOUVELLE ACTION FRANCAISE DÉNONCE LES QUERELLES DES PARTIS

Le conseil national de la Nouvelle Action française (N.A.F., royaliste), réuni samedi 21 et dimanche 22 janvier à Paris, a confirmé que *« les royalistes seront présents aux élections législatives »* (*le Monde* du 13 décembre). La N.A.F. présentera huit candidats, dont M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur et ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974. Il se présentera dans la 2e circonscription de Loire-Atlantique contre M. Alain Chenard (P.S.), maire de Nantes.

Le conseil national a également manifesté son *« écœurement devant le spectacle des partis uniquement préoccupés de leurs querelles, qui utilisent plus que jamais la démagogie et le mensonge »*.

Enfin la N.A.F. tiendra des *« Journées royalistes »*, les 29 et 30 avril prochain, afin de *« sensibiliser l'opinion à l'idée d'une monarchie libératrice, d'une légitimité populaire incarnée par le comte de Paris »*.

M. CHABAN-DELMAS : M. Chirac va dans le sens de l'apaisement.

M. Jacques Chaban-Delmas a commenté lundi 23 janvier sa présence, la veille, aux côtés de M. Jacques Chirac lors de la réunion des candidats R.P.R. aux élections législatives en disant au micro de Radio-Monte-Carlo : *« Il est normal que les gaullistes fassent un bon accueil à ma visite, qui se situe à un moment où il y a des recherches pour mettre fin aux querelles stupides de la majorité.*

» La majorité pourrait s'éviter le luxe des chamailleries. Dans la coulisse, je m'efforce depuis des semaines de dire qu'il faut aller sur le chemin de l'apaisement. Et ma présence à l'hôtel Sheraton dimanche est due au fait que je savais que le président du R.P.R. allait pencher dans ce sens. J'ai donc trouvé bon, par cette présence, de renforcer l'orientation de cette réunion et d'en souligner l'importance. »

A Saint-Étienne

LE R.P.R. ET LE P.R. CONCLUENT UNE ALLIANCE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Dans la 3e circonscription de la Loire, où se représente le député sortant, M. André Chazalon (C.D.S.), le candidat du R.P.R., M. Bernard Magniny, directeur de l'Office national de la chasse, vient de choisir comme suppléante Mme Denise Combarmond, secrétaire départementale du parti républicain. M. Magniny a indiqué que cette association *« manifeste la volonté d'union des deux plus importantes formations de la majorité et sera placée sous le signe de la majorité présidentielle »*.

Ce compromis a d'autant plus surpris que M. André Chazalon figure sur la liste des trois cent soixante-trois candidats communs des formations non gaullistes rendue publique le vendredi 13 janviers par les giscardiens, les centristes et les radicaux valoisiens.

Au fur et à mesure qu'approche l'ouverture officielle de la campagne électorale, la tension monte à Saint-Etienne.

M. Marc Bruyère, secrétaire fédéral du P.C., candidat dans la première circonscription, s'est élevé, samedi 21 janvier, contre certains actes commis par *« des équipes venues de l'extérieur du département, accompagnées de chiens »*.

La fédération du P.S. proteste, de son côté, contre le fait que ses affiches soient *« arrachées par la droite ou recouvertes par le parti communiste »*.

Quant à M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), député sortant de la deuxième circonscription, il a dénoncé, vendredi 20 janvier, les *« magouilles et poltnodies en tout genre »* des états-majors nationaux.

PRECISION. — La mairie de Paris nous a indiqué, mardi 24 janvier, que M. Jean Alllaud, candidat dans la 11e circonscription de Paris (dont le député est M. Charles Magaud, R.P.R.) contre le candidat soutenu par le R.P.R., M. Paul Pernin (C.D.S.), et exclu, de ce fait, du R.P.R., n'est plus habilité à se prévaloir des fonctions de chargé de mission au cabinet du maire, qu'il a quitté le 31 décembre dernier.

● *Issy-les-Moulineaux.* — La liste d'union de la gauche présentée à l'élection municipale partielle du mois de février, conduite par M. Ducoloné, député communiste des Hauts-de-Seine, comprend quatorze P.C.F., onze P.S., deux M.R.G., un P.S.U., un membre de la Fédération des républicains de progrès (gaulliste d'opposition) et quatre sans étiquette.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Supputations...

Si l'on en croit le premier ministre, les « péripéties » de la vie politique française, et plus particulièrement celles de la majorité, donnent l'impression d'un « marécage ». A travers un vocabulaire plus ou moins imagé, M. Raymond Barre continue donc de cultiver son image de professeur et se plaît à l'opposer à celle des « politiques » : sans doute est-ce parce que sa principale arme dans le monde politique est de n'être pas du monde politique. Aussi, note Albert du Roy dans *L'EXPRESS*, *« la popularité de M. Barre monte »*. Pourtant, ajoute-t-il aussitôt, *« si les Français votaient aujourd'hui, la majorité serait battue ! »* C'est, du moins, ce que révèle un sondage de l'Institut Louis-Harris France que publie cet hebdomadaire. Albert du Roy explique ce paradoxe par le fait que la majorité *« gaspille ses chances par ses querelles »*. Ce *« drame de la majorité »*, qui s'est révélé dans toute son ampleur à Vierzon au soir du déjeuner de l'Elysée, *« c'est, pour l'essentiel, le drame du président »*, assure André Chambraud. L'éditorialiste du *POINT* relève : *« Pour les législatives, le président essaie d'obtenir en douceur ce qu'il n'a pu arracher par la force. Ayant décrété la majorité pluraliste, il laisse les partis débattre des candidatures, puis en sous-main fait comme celui qui divise les troupes à la veille de la bataille au lieu de les rassembler. Du coup, les primaires, qui devaient permettre à la majorité d'occuper de façon subtile et adaptée à chaque cas particulier le maximum de terrain, prennent l'allure d'une série de combats singuliers. »*

Autant de combats qui, selon Victor Leduc, *« diminuent les chances de la droite »*. L'éditorialiste de *TRIBUNE SOCIALISTE*, organe du P.S.U., affirme : *« Sur la majorité souffle un vent de défaite. L'homélie de Giscard d'Estaing au « déjeuner des quatre-vingts » semble n'avoir eu d'autre effet que d'attiser la rivalité entre les différents partis de droite. On comprend d'ailleurs la colère de Jacques Chirac, car c'est bien à ses concurrents que l'allocution présidentielle donnait raison en condamnant la multiplication des candidatures majoritaires, même s'il tempérait son propos par un lénifiant appel à l'unité. »*

« Pour un peu, ironise Irène Allier, *on se croirait à gauche. »* Elle explique, dans le *NOUVEL OBSERVATEUR*, que *« Chirac, comme Marchais, accuse son partenaire (Giscard ou Barre) de vouloir pactiser avec l'adversaire (ici, les socialistes). Comme Marchais, il affirme que sa porte est ouverte à ses alliés pour peu qu'ils veuillent revenir vers lui. Comme Marchais, il y pose un préalable : le retour aux accords du passé. »*

Albert du Roy (*L'EXPRESS*) explicite, lui aussi, la stratégie gaulliste : *« Le recours ! C'est le mot clef de la stratégie R.P.R. Comme le mot rééquilibrage était celui des giscardiens. Ces derniers, depuis la brouille Giscard-Chirac, entendent réduire, aux prochaines élections, la surface parlementaire des gaullistes. Qui ne se laissent pas faire. « La majorité ne » gagnera pas au détriment du » R.P.R. », dit le leader gaulliste.*

» M. Chirac pense que la gauche peut gagner. Il entend, grâce à la force de son mouvement, être l'homme providentiel lorsque la gauche aura prouvé son incapacité à gouverner. » « Souhaite-t-il l'échec ? », demandent ses partenaires. « En tout cas, il agit comme s'il le prévoyait. »

Tel n'est pas tout à fait l'avis d'Irène Allier, pour qui *« ni Giscard ni Chirac n'envisagent de gaieté de cœur de perdre les élections, fût-ce pour se débarrasser l'un de l'autre »*. Elle explique : *« Quoi qu'il en soit, à l'exception du P.S., qui est en situation ascendante et qui domine arithmétiquement les autres formations, tous les partis, R.P.R., P.C. et même P.R., s'engagent dans des stratégies si aventurées qu'elles pourraient faire douter de leur volonté de gagner. Elles ont, en tout cas, pour commune conséquence de diviser chaque camp contre lui-même. Le risque pris, il ne reste plus ensuite, pour justifier cette témérité aux yeux des électeurs, qu'à intenter au partenaire des procès de haute trahison. La gauche patauge encore dans les siens. Voici venue l'heure de la droite. Autant dire tout de suite que de part et d'autre les réquisitoires sont abusifs. »*

D'autant que l'on se trouve alors, selon l'expression de Claude Jacquemart, *« dans le domaine des supputations »*. Ce dernier écrit, dans *VALEURS ACTUELLES* : *« La seule probabilité réellement fondée, pour le lendemain des élections, est celle de la tenaille dans laquelle se trouvera pris le chef de l'Etat. »*

L'union nationale et l'action des masses

Supputations ou non, *LE MONDE LIBERTAIRE*, organe de la Fédération anarchiste, voit poindre, quel que soit le résultat des élections, la menace de l'union nationale, car, écrit Maurice Joyeux, *« seule l'union nationale peut contenir les revendications au nom de l'intérêt supérieur de la patrie et conserver ses privilèges à la classe dominante ! Vainqueur ou vaincue, la gauche éclatera sous les assauts de Marchais et des communistes. Vainqueur ou vaincue, la droite éclatera sous les assauts de Chirac et de ses acolytes, et M. Barre, coupant l'omelette par les deux bouts, constituera autour du centre giscardien un gouvernement d'union nationale renforcé par les dissidents du gaullisme et du socialisme. »*

Il reste que, selon Maurice Najman, éditorialiste de *COMMUNE*, journal des Comités communistes pour l'autogestion, *« tous les scénarios du monde sont incapables de programmer cette réalité qui échappe, par principe, aux bureaucrates et politiciens : l'intervention des masses.*

» Celles-ci n'ont pas encore dit leur dernier mot ! »

Cette intervention ne fait, selon *INFORMATIONS OUVRIERES*, aucun doute : le journal de l'Organisation communiste internationaliste estime en effet que *« la piétaille ne joue pas le jeu ». Elle est là, debout, l'arme encore au pied, et se prépare, non pas à arbitrer entre les clans bourgeois qui s'affrontent, gaullistes et giscardiens, mais à chasser les uns et les autres, et, un peu plus tôt, un peu plus tard, à démanteler l'édifice vermoulu des institutions de la Ve République, confondues depuis vingt ans avec l'Etat bourgeois lui-même. »*

De fait, estime *L'ETINCELLE*, organe de l'O.C.T. : *« Aussi ridicules qu'elles puissent apparaître, ces querelles, péripéties diverses, concernent les travailleurs. Elles n'ont pas lieu sur une autre planète, mais bien dans la France de 1978 et annoncent, d'une certaine façon, les futures évolutions de la « droite traditionnelle » pour l'après-élection, et ce, quels qu'en soient les résultats. »*

Des résultats qui, si l'on en croit Claude Jacquemart, pourraient être très vite remis en cause. Il estime, en effet :

« Ce qui se dessine pour l'année 1978, ce n'est donc pas seulement les élections législatives de mars, mais peut-être une seconde consultation : dans l'hypothèse où M. Giscard d'Estaing croirait nécessaire d'user de son droit de dissolution. Et voire même une troisième élection, présidentielle cette fois : au cas où, après avoir dissous, M. Giscard d'Estaing se verrait désavoué par les électeurs. »

D'ici là, les Français sauront quel est, pour leur pays, le « bon choix ». M. Giscard d'Estaing le leur dira le 27 janvier. A moins que, comme le souhaite François Fonvieille-Alquier dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*, le « bon choix » ne soit tout simplement *« celui que nous ferons nous-mêmes »*.

DEUX RÉÉLECTIONS DE PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX

● **Champagne - Ardenne : M. J. Sourdille (R.P.R.).**

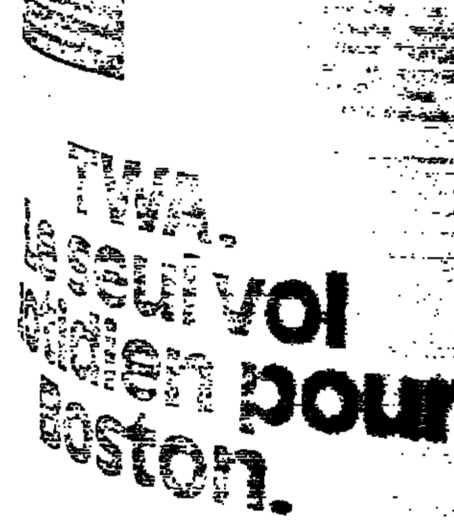
● **Auvergne : M. Maurice Pourchon (P.S.).**

A Châlons-sur-Marne, M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, ancien député des Ardennes (R.P.R.), conseiller général des Ardennes, a été réélu le 23 janvier président du conseil régional de Champagne-Ardenne par 27 voix contre 7 à M. Jean Delautre, maire de Charleville-Mézières (P.S.).

Le même jour à Clermont-Ferrand, M. Maurice Pourchon, adjoint (P.S.) au maire de Clermont-Ferrand, conseiller général du Puy-de-Dôme, candidat aux élections législatives dans la première circonscription de ce département, a été réélu président du conseil régional d'Auvergne avec toutes les voix (25) de la gauche (17 socialistes, 7 communistes et 1 M.R.G.).

Les représentants de la majorité présidentielle avaient présenté M. Hector Rolland, R.P.R., député, et maire de Moulins, (Allier) qui a n'a obtenu que 19 voix.

● *Nominations de sous-préfets.* — M. Thierry Klinger, secrétaire général de la Nièvre, est nommé sous-préfet de Guingamp. M. Joël Gadbin, conseiller de tribunal administratif de première classe, est nommé secrétaire général de la Nièvre. M. Alain Gehin, attaché principal d'administration centrale, est nommé directeur du cabinet du préfet de l'Yonne. M. Alain Goddé, attaché de préfecture, est nommé directeur du cabinet du préfet de la Manche.



POLITIQUE

UN LIVRE DE MAURICE DUVERGER

« Échec au roi » ou les règles du jeu

Peut-on faire de la science politique au milieu d'une campagne électorale ? Peut-on rester objectif au moment où les passions sont naturellement exacerbées ? Maurice Duverger a tenté l'entreprise. Dans « Echec au roi », il entend aider à la fois MM. Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac, Marchais et Barre en définissant les règles qui limitent les jeux politiques de chacun. Constatant que les phénomènes de la vie sont maintenant mieux compris grâce à des ouvrages accessibles au grand public, il pense qu'on peut expliquer les phénomènes du gouvernement au même niveau.

Pour analyser un tel livre, Stanley Hoffmann dispose de la double compétence du professeur de science politique à l'université Harvard et du meilleur spécialiste américain de la vie politique française.

par STANLEY HOFFMANN

Le nouveau livre de Maurice Duverger, *Echec au roi*, n'est pas un exercice de science politique-fiction de plus. Il cherche à répondre à deux questions bien précises : 1) pourquoi le président de la République élu en 1974 n'a-t-il pu exercer ce que de Gaulle avait appelé une espèce de monarchie, comme dans la période 1962-1974 ? ; 2) quel sera l'avenir de *son pouvoir dans* les années qui suivront les élections législatives de mars 1978 ? L'originalité de l'ouvrage se trouve dans la démarche de l'auteur. Il a eu recours à la méthode comparative comme dans son livre d'il y a vingt-six ans sur les partis, devenu classique.

Fruit d'une enquête menée dans sept pays, *Echec au roi* commence, en effet, par analyser ce qui se passe dans les Etats qui se sont dotés d'un régime semi-présidentiel, *c'est-à-dire* d'une constitution qui institue à la fois un président élu au suffrage universel et un premier ministre responsable devant le Parlement. Outre la France, ce sont *l'Allemagne* de Weimar, la Finlande, l'Autriche, l'Irlande, l'Islande et le *Portugal actuel. L'enquête* trouve l'extrême diversité de ces régimes. La « monarchie » française n'est qu'un *cas exceptionnel*. D'abord, les pouvoirs effectifs du président diffèrent le plus souvent de ses pouvoirs constitutionnels. Les textes feraient du président finlandais, non du président français, le plus puissant de cette pléiade ; la France ne vient qu'au sixième rang du tableau établi par l'auteur. Cependant, elle est au premier pour les pouvoirs effectifs.

Ensuite, ces pouvoirs effectifs dépendent par-dessus tout des rapports entre le président et le Parlement. Si — *comme ce fut* le cas sous de Gaulle — il existe au Parlement une majorité véritable et cohérente, et si le président en *est* le chef, celui-ci peut se comporter en monarque absolu. S'il existe une majorité stable, mais que la bipolarisation est antérieure à la création du régime semi-présidentiel — comme *en* Autriche, — le véritable chef de l'exécutif est le premier ministre ; chaque parti ne *désigne alors pour la présidence* qu'une personnalité « quasi décorative ». Lorsque le président appartient à la *majorité*, mais que cette majorité n'est pas monolithique, il y aura monarchie limitée ou *dyarchie*. Lorsque le président est opposant à la majorité, ou neutre, il peut encore jouer un rôle de régulateur.

La « grille de transformation » construite par Duverger, et éclairée *par de nombreux exemples*, est fort ingénieuse. Elle a le mérite de montrer qu'un président *peut jouer un rôle fort* important en l'absence d'une majorité stable (ou d'une quasi-majorité, comme celle qui existe au Portugal et en Islande). Mais ce rôle sera néfaste, comme à Weimar, ou constructif, comme en Finlande, selon la brutalité ou la souplesse des moyens dont dispose le président.

Autant cette première partie est austère, autant la seconde est allègre. Duverger y étudie les « métamorphoses » du pouvoir présidentiel en France, dans une série d'analyses fines et de remarques incisives. Il note que le général de Gaulle a été l'artisan involontaire des partis organisés en France : en laissant se constituer un tel parti (l'U.N.R. devenue U.D.R.) là *où* il n'y avait eu que des partis faibles ou des notables. Aujourd'hui, la discipline de *vote prévaut* dans tous les partis : c'est pourquoi le scrutin uninominal à deux tours n'a plus du tout le même effet que sous la IIIe République.

Mais c'est au rôle de Giscard *que Duverger s'attache avec le* plus de bonheur. Il montre que le président élu en 1974 s'est *d'abord comporté en monarque* encore plus interventionniste et contraignant que ses prédécesseurs, alors qu'il n'en avait plus les moyens, structurellement. Sans doute tenait-il Jacques Chirac et l'U.D.R. à sa merci au lendemain de son élection : mais c'était une conjoncture passagère. Pour pouvoir agir durablement en « super-président », Giscard aurait dû soit promouvoir un régime présidentiel, ce qui était irréalisable, soit casser l'U.D.R. et se donner une organisation politique moderne. Mais *« ce grand bourgeois solitaire vit au temps des notables et non des structures »*.

Une fois Chirac maître de l'U.D.R., le *« super-présidentialisme n'était plus possible, ni le présidentialisme tout court, à la façon du général et de Georges Pompidou. On glissait vers la dyarchie »*. Giscard ne l'acceptant pas, on est allé vers la triarchie, avec un nouveau premier ministre qui n'est nullement un simple chef d'état-major du président. *« Impuissant à imposer sa volonté à Giscard ou à Chirac, Raymond Barre sait que chacun doit composer avec lui »*. Les silences prolongés du président en 1977, sinon la tentative de transformation des républicains indépendants en P.R., montrent que le chef de l'Etat a compris que le temps n'était plus aux directives incessantes et à la publicité continuelle.

Quant à l'avenir, l'analyse de Duverger met en lumière deux points importants. Le premier, c'est que, en cas de victoire de la gauche aux élections législatives, le président perdrait le recours aux *« pratiques développées depuis vingt ans en marge de la Constitution »*, rendues possibles uniquement par l'existence d'une majorité stable dirigée par lui : ainsi, la faculté de révoquer le premier ministre ou la multiplication des conseils *restreints* que préside le *chef* de l'Etat. Mais il garderait des armes non négligeables : le refus de *nommer* les hauts *fonctionnaires* énumérés dans l'article 13 de la Constitution, et surtout la dissolution. L'intérêt des deux parties serait la coexistence, non la guérilla. La présidence aurait besoin d'un style nouveau — celui de la « monarchie parlementaire », qui a existé en Autriche de 1966 à 1970, par exemple. Mais la Constitution est assez souple pour le rendre possible.

Deuxièmement : ce que Duverger appelle drôlement le « *quadrille bipolaire » français* pourrait s'effondrer du fait du parti communiste (sur le « national-stalinisme », duquel Duverger écrit des pages fort justes et fort dures : mais pourquoi baptiser les droits économiques et sociaux « libertés réelles », comme si les libertés dites « formelles », sans lesquelles ces droits ne pourraient être réclamés, n'étaient pas tout aussi réelles ?). Alors, le président aurait le choix *entre la dyarchie, en cas de* victoire de la majorité actuelle avec domination du R.P.R., et la situation du président de Weimar ou de la Finlande, s'il n'y a plus de majorité du tout. C'est cette dernière hypothèse qu'engendrerait un retour à la proportionnelle. Duverger parle, à ce propos, d'une « finlandisation ». Mais les moyens constitutionnels du président français étant moins souples que ceux de son *collègue d'Helsinki*, on peut craindre une weimarisation...

On le voit : l'étude comparative a l'avantage d'éclairer la situation française bien mieux que ne le font *les jeux de salon* enfermés dans l'Hexagone. Surtout lorsque — comme dans ce livre — elle ne s'arrête pas aux règles mais s'attache aux réalités politiques que celles-ci contraignent souvent, mais qui les déforment ou les condamnent à la désuétude tout aussi souvent. Et Duverger a l'élégance de souligner lui-même que sa grille n'est qu'un faisceau d'hypothèses, et que *« la réalité politique est trop riche pour s'y laisser enfermer »*. Mais, même si *« les arbres d'une même espèce ne sont jamais identiques »*, il est bon d'étudier l'espèce pour mieux comprendre l'arbre national.

★ Albin Michel, 256 pages, 35 F.

M. MICHEL ROUSSIN VA DIRIGER LE CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SDECE

Des nominations importantes sont intervenues récemment à la direction du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) — les services de renseignement français, — que dirige depuis plus de sept années maintenant M. Alexandre de Marenches.

C'est ainsi que M. Michel Roussin, sous-préfet hors cadre, est devenu chef de service au SDECE, c'est-à-dire l'équivalent du directeur de cabinet du directeur général, en remplacement de M. Didier Faure-Beaulieu, qui occupait ces *fonctions* depuis de nombreuses années. De même, M. Jean Bontoux devient directeur *des services administratifs* et financiers du SDECE, en remplacement de M. Jacques Lenclud, qui était à ce poste depuis 1972 et va atteindre la limite d'âge.

Aux fonctions de chef de service, M. Michel Roussin est responsable, sous l'autorité de M. de Marenches, de toute l'administration et de la gestion des personnels (*fonctionnaires contractuels* et auxiliaires) et de l'ordonnancement des dépenses, sous réserve *de l'accord préalable du contrôle* général des armées. De son côté, M. Jean Bontoux, assisté notamment de M. Raymond Deboutière, a autorité, comme directeur des services administratif et financiers, sur l'infrastructure et les matériels, l'instruction et les services généraux.

[Né le 3 mai 1939, M. Michel Roussin a été, en 1960, officier d'artillerie dans l'armée de terre française avant de devenir en 1964 officier de gendarmerie. En 1969, il a été chargé des relations avec la presse à la direction de la gendarmerie et, en 1972, il est au *commandement militaire de l'hôtel Matignon* (services du premier ministre).

Docteur ès lettres, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Roussin est breveté de l'enseignement supérieur scientifique et technique militaire. En mars 1976, il est détaché en qualité de sous-préfet de deuxième classe, et il dirige le cabinet du préfet d'Indre-et-Loire.]

● *Après les trente jours d'arrêts de punition* qui lui avaient été infligés (*le Monde* du 31 décembre 1977), un sous-officier de l'armée de terre française, auteur d'une lettre parue dans *le Monde* daté 22 décembre 1977 sur la discrimination dans l'avancement des cadres, a été muté. Primitivement affecté à un bataillon de chasseurs alpins en Savoie, il vient d'être dirigé sur un régiment d'infanterie, à *Soissons, qui* est chargé d'expérimenter le nouveau blindé de l'avant (VAB) en service prochainement dans l'armée de terre française.

DÉFENSE

Les préfets maritimes seront chargés par le premier ministre de coordonner les actions en mer des diverses administrations

Au terme d'un projet de décret, le préfet maritime sera chargé de coordonner l'action en mer des différentes administrations dans le cadre des zones économiques de 200 milles (environ 370 kilomètres) créées au *large des côtes françaises* en février 1976.

Le préfet maritime a *été choisi* — de préférence à d'autres autorités administratives qui contribuent à l'exploitation des ressources océaniques et à la surveillance maritime — parce qu'il est considéré comme dépositaire de l'autorité de l'Etat dans les missions de police administrative générale en mer, délégué du gouvernement et représentant direct du premier ministre dans les limites de la région maritime, à l'exclusion des ports, des estuaires et des baies fermées, qui relèvent d'une autre réglementation.

Il existe, à ce jour, trois régions maritimes, et donc trois préfectures :

— *La Ire région maritime*, qui s'étend de la frontière belge à la limite des départements de la *Manche et de l'Ile-et-Vilaine*, avec un P.C. à Cherbourg (vice-amiral d'escadre Jacques Wacrenier) ;

— La IIe région maritime, depuis l'Ile-et-Vilaine jusqu'à la *frontière espagnole, qui* à son P.C. à Brest (vice-amiral d'escadre Jacques Coulondres). Le préfet maritime de Brest est, en même temps, commandant en chef en Atlantique ;

— *La IIIe région maritime*, qui englobe le littoral méditerranéen avec son P.C. à Toulon (vice-amiral d'escadre Jean Tardy). Le préfet maritime de Toulon est, aussi, commandant en chef pour la Méditerranée.

Un foisonnement des actions administratives en mer

De longue date, sous l'autorité du ministre de la défense, les préfets maritimes exerçaient leurs pouvoirs dans *les eaux soumises* à la législation française (eaux intérieures et eaux territoriales *jusqu'aux 12 milles nautiques*, soit 22 kilomètres). Plus récemment, axec l'extension, en 1971, au plateau continental et, en 1976, à la zone économique de 188 milles nautiques au-delà des eaux territoriales de la réglementation de l'exploration et de l'exploitation des *fonds marins*, de nombreuses administrations ont été appelées à intervenir en mer : infractions à la *navigation et* à la *pêche*, lutte contre la pollution, patrouilles côtières, sécurité des plates-formes, *surveillance des bâtiments*, missions de sauvetage et de recherches, etc.

Autant d'activités maritimes qui ont accru les tâches incombant à l'Etat et qui ont provoqué un foisonnement — certains parlent même d'anarchie — des actions administratives en mer (marine *nationale, douanes, marine marchande*, gendarmerie maritime, équipement, ministère de l'intérieur).

Une responsabilité générale

Selon le projet de décret en préparation, qui se présente sous la forme d'un texte unique organisant les actions de l'Etat en mer, le préfet maritime sera investi d'une responsabilité générale en matière de défense des droits souverains et des intérêts de la nation, de maintien de l'ordre public et de sauvegarde des personnes et des biens. Dans ses missions, il coordonne l'action des différentes administrations et services de l'Etat, chacune de ces *administrations* restant, *toutefois*, compétente pour la gestion et la mise en œuvre de ses propres *moyens*.

Le préfet maritime sera assisté d'une conférence maritime régionale, *qui réunit, sous* sa présidence, des représentants des différentes administrations intéressées.

Dans les départemnets d'outre-mer, le commandement local de la marine sera investi des mêmes tâches. Mais, à la différence du préfet maritime, qui relèvera directement du premier ministre dans sa mission de coordination en mer, ce commandement local de la marine sera placé sous la responsabilité de la plus haute autorité administrative locale.

LA FRANCE LIVRE AU BANGLADESH DES AVIONS FOUGA-MAGISTER

La France a livré au Bangladesh des avions d'entraînement à réaction Fouga-Magister, dont les équipages ont été formés dans la région bordelaise.

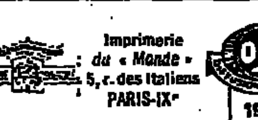
Selon des informations de source officielle à Paris, le contrat porte sur la fourniture, au moins dans un premier temps, d'une demi-douzaine de ces appareils. L'importance de l'opération tient, *cependant*, au *fait que le* Bangladesh a, d'abord, reçu des matériels soviétiques et que ce nouvel Etat — l'ex-Pakistan-Oriental est devenu Bangladesh en 1972 — souhaite diversifier ses sources d'approvisionnement, auprès des pays occidentaux.

Equipée d'une douzaine d'avions Mig-21, dont probablement, seuls trois exemplaires sont actuellement opérationnels du fait du *manque de pièces de rechange*, l'armée de l'air du Bangladesh avait déjà quatre hélicoptères Alouette-III avant de commander des avions Fouga-Magister.

C'est à Mérignac (Gironde), dans les ateliers de la Sogerma, une filiale de la SNIAS, spécialisée dans l'entretien et la *réparation de matériels* aéronautiques, qu'ont été formés quatorze pilotes et mécaniciens bengalis. Les Fouga-Magister *ont été révisés* par la Sogerma avant d'être envoyés à Dacca. Il s'agit de biréacteurs anciens, *modernisés* et rachetés d'occasion par la SNIAS avant d'être, à nouveau, revendus. Au total, plus de six cent trente Fouga continuent d'être en service dans le monde.

● *Les ventes à l'étranger d'armements britanniques* devraient représenter 830 millions de livres (environ 7 470 millions de francs) pour l'année budgétaire en cours, d'avril 1977 à avril 1978, a déclaré, lundi 23 janvier, à la Chambre des communes, M. John Gilbert, ministre d'Etat à la défense du Royaume-Uni. — *(Reuter.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

société

L'enlèvement du baron Empain est revendiqué par les « Noyaux armés pour l'autonomie populaire »

La nouvelle de la revendication du rapt du baron Edouard-Jean Empain par les Noyaux armés pour l'autonomie populaire — dans un appel téléphonique à R.T.L. et à « l'Est républicain », ce mardi matin 24 janvier — a été reçue par les responsables de l'enquête, au ministère de l'intérieur, avec la circonspection d'usage en de telles circonstances. Il n'est certes pas *impossible que l'industriel ait été enlevé* par les NAPAP — et cette hypothèse figurait déjà au nombre de celles admises par les policiers dès les premières heures de leur enquête, — mais, dans l'attente éventuelle d'éléments plus précis, on n'en négligeait pas pour autant, place Beauvau, ce mardi matin, les autres pistes suivies depuis la veille : celle du rapt crapuleux comme celle de la motivation politique, voire écologiste.

Les services de police et de gendarmerie de Paris et du reste de la France sont donc tous concernés à ce stade de l'enquête, et c'est la raison pour laquelle la centralisation des informations et des décisions est assurée directement par le ministère de l'intérieur, au sein d'une « structure permanente de coordination » habituelle dans ce genre de situation.

Une première réunion a eu lieu à cet effet dans la soirée du 23 janvier, place Beauvau, entre M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et l'ensemble des responsables de la police et de la gendarmerie — en présence de MM. Christian Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, et Paul-André Sadon, procureur général de la cour d'appel de Paris — peu après que le président de la République eut reçu à ce propos, à l'Elysée, M. Alain Peyrefitte, qui assure l'intérim de M. Barre, et M. Bonnet.

En quelques jours, en effet, les problèmes de sécurité en sont arrivés à préoccuper les *plus hautes autorités de l'Etat*. Toutes les polices de France sont en butte, simultanément, à deux problèmes très graves : l'enlèvement du baron Empain, certes, mais aussi la fuite d'Yves Maupetit, le meurtrier présumé de Sucy-en-Brie, *toujours* en fuite. Dans l'esprit des plus hauts responsables de l'ordre public, il ne saurait être question de dissocier ces deux affaires. Si, la personnalité de la victime aidant, le rapt du 23 janvier retient l'attention des enquêteurs, on ne cache pas en privé, place Beauvau, que l'on s'inquiète au moins autant de la « cavale » de Maupetit, qui fait courir bien davantage de risques pour ce qui concerne la sécurité des populations.

Aussi faut-il voir dans l'impressionnant déploiement de forces de l'ordre, dont la capitale et la région sont le siège depuis la soirée de lundi — barrages routiers, contrôle des occupants et fouille des véhicules, — à la fois une action psychologique destinée à rassurer l'opinion, mais aussi une nouvelle tentative pour faire tomber Yves Maupetit dans les mailles d'un filet extrêmement serré et montrer, en un moment dramatique, que la police n'est pas forcément impuissante.

PORTRAIT

Un héritier entreprenant

De haute stature, le visage juvénile, blond, réservé, peu loquace, bien qu'il sache parfois élever le ton pour défendre la famille, l'autorité du chef d'entreprise ou la société libérale, le baron Edouard-Jean Empain est l'une des figures les plus originales du patronat européen. De nationalité belge, mais élevé en France, président-directeur général, et principal actionnaire du groupe Empain-Schneider, il offre cette particularité d'être, directement ou indirectement, l'héritier de deux grandes dynasties industrielles fondées au siècle dernier.

Son grand-père Edouard, le premier baron Empain, fut un ingénieur belge qui, parti de zéro, bâtit sa fortune sur un secteur d'avenir : l'électricité. Grand aventurier de la finance et de l'industrie, il suit le roi Léopold au Congo, crée la ville d'Heliopolis en Egypte, installe à son compte des compagnies de tramways dans le monde entier, et construit le métro de Paris dont il devient l'actionnaire majoritaire.

Né le 7 octobre 1937 à Budapest, Edouard-Jean, troisième baron Empain, vient en France faire des études, peu brillantes de son propre aveu, puisqu'il ne dépassera guère le baccalauréat. Marié à vingt ans, en 1957, avec une Italienne qui lui donnera trois enfants, il ne s'intéresse guère à l'héritage familial, géré par un de ses cousins, devenu son beau-père. Mais, en 1967, à l'âge de trente ans, il prend la présidence du groupe Empain, qui, déjà installé en France avec son usine de Jeumont et qui vient de prendre la suite d'une autre dynastie, celle des Schneider. En effet, après la mort, en 1963, du chef de famille, Charles Schneider, qui ne laissait pas de fils, les héritiers ne s'entendant pas avaient vendu au groupe belge 25 % du capital de la firme prestigieuse fondée en 1836 au Creusot, et intimement liée à l'histoire industrielle de la France.

Furieux de voir Schneider passer sous contrôle « étranger », le général de Gaulle, par un véritable coup de force, impose à la société un P.-D.G. « national », M. Roger Gaspard, grand commis de l'Etat. Il faut dire que, ni le gouvernement ni les patrons français, polytechniciens ou inspecteurs des finances, ne prennent très au sérieux ce « jeune homme » considéré comme play-boy, héritier d'une immense fortune, et belge par surcroît.

Mais, dès son arrivée au pouvoir, le « jeune homme » se pique au vif et décide tout à la fois de reprendre son empire en main — « celui qui possède le capital doit commander », — et de se faire accepter dans le pays qu'il l'a élevé. En 1969, profitant du départ du général de Gaulle, il contraint M. Gaspard à la démission. La même année, il se heurte au président Pompidou, qui veut l'empêcher de vendre, au géant américain Westinghouse, la filiale Jeumont-Schneider (alternateur et moteur électrique), après lui avoir déjà cédé la filiale belge, les Ateliers de Charleroi. A la grande déception des pouvoirs publics, qui auraient bien « marié » Jeumont-Schneider à la C.G.E., et à la grande déconvenue de M. Ambroise Roux, président de ladite C.G.E., le baron Edouard-Jean refuse finalement tout accord et conserve Jeumont-Schneider. Il conserve de cet affrontement avec l'administration des souvenirs à la fois agacés et amusés qu'il égrène parfois avec humour tant il est vrai que cet industriel ne goûte guère les interventions de la puissance publique dans les affaires...

En fait, loin de vendre son groupe industriel « par appartement », comme certain le soupçonnaient de vouloir le faire pour investir dans des secteurs plus rentables (immobilier, tourisme), le jeune président renforce même ses secteurs lourds en prenant un tournant décisif dans le nucléaire. L'un des premiers, il a compris l'intérêt présenté par cette industrie et a pris langue avec le groupe américain Westinghouse dont il a acquis, dès 1967, la licence pour la construction de réacteurs nucléaires à eau pressurisée. Dans ce secteur, son bras séculier sera le groupe Creusot-Loire, de création récente, et sa filiale Framatome constituée avec Westinghouse.

La construction des surrégénérateurs

En 1969, le gouvernement français abandonne la filière nationale Graphite-Gaz. C'est un premier succès. Mais se profile à l'horizon un nouveau danger : le groupe C.G.E., qui a acquis la licence du groupe américain General Electric pour la construction de réacteurs nucléaires à eau bouillante, se pose en rival de Framatome. Le marché des centrales nucléaires françaises sera-t-il partagé ? On y songe un moment. Mais, en 1975 le baron définitivement assuré du pouvoir Empain va triompher. Après s'être définitivement assuré du pouvoir au sein de Creusot-Loire avec l'appui décisif de l'Elysée, il se voit confier le monopole de la construction des réacteurs nucléaire. En contrepartie, le Commissariat à l'énergie atomique acquiert une participation de 30 % dans le capital de Framatome au détriment de Westinghouse. Le groupe C.G.E. se retire et le baron Edouard-Jean consolide sa victoire en s'assurant le leadesrhip industriel de la construction des réacteurs nucléaires de la seconde génération : les surrégénérateurs.

Le baron Empain a gagné son grand combat. En 1976, le C.N.P.F. prend publiquement acte de cette réussite en faisant de cet héritier entreprenant, qui se veut belge en Belgique et français en France, l'un des membres de son conseil exécutif. Hommage de ses pairs rendu à un homme devenu le symbole éclatant du capitalisme transnational.

Les NAPAP exigeraient la libération de Christian Harbulot Irmgard Moeller et Rolf Pohle

Le 23 mars 1977, quelques heures après le meurtre de Jean-Antoine Tramoni, tué de cinq balles de 11,43 dans une rue de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), cinq ans après avoir lui-même tué devant la porte Zola de l'usine Renault, à Boulogne-Billancourt, un jeune militant maoïste, Pierre Overney, l'attentat était revendiqué par un « *Noyau armé pour l'autonomie populaire Pierre-Overney* ».

Au nom de cette organisation jusqu'alors inconnue, un correspondant anonyme avait déclaré à l'agence France-Presse : « *Alors que les organisations dites révolutionnaires ont été incapables de tenir le serment de venger Pierrot (...), nous montrons aujourd'hui que naissent de nouvelles forces révolutionnaires décidées à accorder leurs actes à leurs paroles et à ne rien laisser impuni.* »

Après une tentative d'attentat à Renault-Flins dans la nuit du 26 au 27 mars 1977, la même organisation, cette fois sous l'appellation collectiv. « Noyaux armés pour l'autonomie populaire » (NAPAP), revendiquait aussi cette action contre « *Renault, entreprise libérale (...), coupable du meurtre de Pierre Overney comme l'est le tueur privé Tramoni* ». Le 3 avril, une permanence de la Confédération française du travail (C.F.T.) était partiellement dévastée par l'explosion d'une bombe. « *Nous prenons pour cible les garants de l'ordre patronal* » avait cette fois dit le correspondant qui attribuait aussi aux NAPAP cet attentat.

Entre-temps, trois personnes avaient été arrêtées, le 31 mars : M. Henri Savouillan, accusé d'avoir fourni l'arme qui tua Jean-Antoine Tramoni ; MM. Maurice Marais et Egbert Slaghuis, suspectés d'avoir fourni les projectiles. Au cours de la nuit du 12 au 13 mai 1977, trois autres jeunes gens armés étaient interpellés à Paris, dans le treizième arrondissement, par une ronde de police. M. Frédéric Oriach, trouvé porteur d'un pistolet de type « Magnum », de calibre 11,43 ; M. Michel Lapeyre, porteur d'un autre pistolet de calibre 11,43 ; et M. Jean-Paul Gérard, porteur d'un pistolet de calibre 7,65, reconnaissaient, selon la police, appartenir aux NAPAP.

Au même moment, on apprenait qu'aux termes des analyses balistiques du laboratoire central de la préfecture de police l'arme de M. Lapeyre aurait servi pour l'« *exécution* » de Jean-Antoine Tramoni et que celle de M. Gérard aurait été utilisée lors des attentats commis, le 8 octobre 1975, contre un attaché militaire espagnol et, le 11 mai 1976, contre l'ambassadeur de Bolivie à Paris. Alors que les trois premières personnes arrêtées avaient été inculpées de complicité d'assassinat, MM. Oriach, Lapeyre et Gérard l'étaient pour détention et port d'armes prohibées.

Overney et Tramoni

Enfin, M. Christian Harbulot, considéré depuis le meurtre de Jean-Antoine Tramoni comme le suspect principal, était arrêté le 3 décembre 1977 à Paris. Il avait plusieurs mois auparavant nié, dans une lettre adressée au quotidien *Libération*, tout liens avec ces événements : « *Je ne suis ni l'homme qui a tiré sur les flics le 3 mars à Alfortville ni même l'un des membres des NAPAP, auteur de l'exécution de l'assassin de Pierre Overney.* »

C'est précisément pour ces faits remontant au 3 mars et pour falsification de documents administratifs que M. Harbulot était inculpé et incarcéré. Sept personnes se trouvent donc aujourd'hui en prison pour des faits plus ou moins liés à ce qu'il est convenu d'appeler les NAPAP. Divers autres attentats, dont un contre le domicile de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, dans la nuit du 9 au 10 octobre 1977, ont été revendiqués par les NAPAP.

La plus grande incertitude a régné, depuis le meurtre de Jean-Antoine Tramoni, sur l'appartenance aux NAPAP des suspects successivement arrêtés. S'ajoutant à la dénégation de M. Harbulot, un « *entretien avec les responsables de l'exécution de Jean-Antoine Tramoni* », publié le 4 août 1977 par *Libération*, prête notamment aux membres du NAPAP la déclaration suivante : « *Ces trois personnes* [MM. Lapeyre, Oriach et Gérard] *ne font pas partie des NAPAP. Il s'agissait simplement de sympathisants qui nous rendaient un service. Quant aux trois premiers, ils ne travaillaient pas du tout avec nous. Ce sont uniquement des otages du pouvoir...* »

Il est donc difficile de savoir s'il faut prêter un sens strict ou large à la déclaration faite ce mardi 24 janvier à R.T.L. « *Nous, Noyaux armés pour l'autonomie populaire, revendiquons l'enlèvement du baron Empain. Nous exigeons la libération de nos camarades avant mercredi midi, sinon nous tuerons le baron ; d'autres patrons suivront.* » Ou encore à cette communication téléphonique, mardi matin 24 janvier, avec *l'Est républicain* à Nancy :

« *Nous revendiquons l'enlèvement du baron Empain. Nous exigeons la libération pour mercredi prochain de nos camarades Christian Harbulot, Irmgard Mœller et Rolf Pohle, faute de quoi le baron Empain sera exécuté et d'autres patrons suivront.* » Irmgard Mœller et Rolf Pohle sont membres de la fraction Armée rouge.

LE GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER : 22 MILLIARDS DE FRANCS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le groupe Empain-Schneider est une constellation de cent cinquante sociétés employant cent vingt mille personnes, réalisant plus de 22 milliards de francs de chiffre d'affaires et contrôlé par deux holdings, l'une française, Schneider S.A., l'autre belge, Electrorail. Ses activités s'exercent dans les domaines les plus divers, avec, toutefois, deux dominantes : la sidérurgie et l'électronucléaire.

La sidérurgie est représentée par la Société métallurgique de Normandie (usine près de Caen, 800 000 tonnes d'acier, quatorze mille personnes), la moitié du contrôle de Creusot-Loire métallurgie, premier fabricant français de métaux alliés, et 25 % du capital de la société luxembourgeoise Arbed.

Toujours par l'intermédiaire de Creusot-Loire, le groupe Empain-Schneider contrôle en outre 40 % du marché français de la mécanique lourde et 30 % de celui de la grosse chaudronnerie.

Les activités traditionnelles, héritées de la famille Schneider, se sont conjuguées avec celles, non moins traditionnelles, de la famille Empain dans la construction électromécanique, avec la société Jeumont-Schneider (moteurs électriques, alternateurs) et le matériel électrique moyen et léger (Merlin-Gérin).

C'est toutefois dans l'industrie de l'électronucléaire que le groupe Empain-Schneider a réalisé sa percée la plus spectaculaire puisqu'il est devenu, aux termes d'une compétition serrée avec la C.G.E., l'unique constructeur de réacteurs nucléaires français par l'intermédiaire d'une filiale de Creusot-Loire, la société Framatome, titulaire de la licence du groupe américain Westinghouse. Cette mainmise sur le nucléaire s'est étendue à la construction des réacteurs de la seconde génération : les surrégénérateurs.

Le groupe est également présent dans les travaux publics avec SPIE-Batignolles, première entreprise française du secteur (15 % du marché, avec treize mille salariés et plus de 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) dans l'entreprise générale (usines clés en main), avec, notamment, Creusot-Loire entreprise, la construction navale (Chantier France-Dunkerque, premier fabricant mondial de navires méthaniers), la banque, avec la Banque de l'union européenne (au neuvième rang des banques françaises) ; l'immobilier, l'informatique, l'horlogerie (Jaz), etc. A l'étranger, le groupe possède des aciéries aux Etats-Unis (Phoenix Steel et Yale Corporation), des usines au Congo et au Burundi, des forêts au Gabon.

LES PRÉCÉDENTS

Du P.-D.G. de Phonogram à Hanns-Martin Schleyer

31 DECEMBRE 1975. — M. Louis Hazan, président-directeur général de la firme de disques Phonogram, filiale de Philips, est enlevé par un commando pendant une réunion du conseil de direction de la société du siège, situé 6, rue Jenner à Paris (13e). Il est retrouvé par la police, le 7 janvier 1976, dans le placard d'une maison de Tremblay-les-Villages, près de Dreux (Eure-et-Loir). Après cet enlèvement, six personnes ont été inculpées, et le montant de la rançon, 15 millions de francs en coupures usagées de 500 F, a été récupéré par la police.

4 FEVRIER 1976. — M. Guy Thodorof, directeur général adjoint de la firme d'importation automobile Saab-France, est enlevé devant son domicile, 15, rue d'Aumale, à Paris (9e). Il est relâché sur le boulevard Ney à Paris (18e) après trente-quatre jours de séquestration, et le versement d'une rançon de 10 millions de francs par son père. Douze personnes ont été inculpées dans cette affaire.

13 AVRIL 1977. — M. Luchino Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat-France, est enlevé par quatre hommes devant son domicile, 183, rue de la Pompe, à Paris (16e). Il est libéré après trois mois de détention, le 11 juillet, à Versailles (Yvelines) après qu'un coup de téléphone anonyme eut alerté la police judiciaire. La rançon, d'abord fixée à 150 millions de francs, a été ramenée à 10 millions de francs, dont une partie a été retrouvée en Suisse. Les ravisseurs ont, pendant ces trois mois, fixé plusieurs fois, des délais limités au-delà desquels M. Revelli-Beaumont devait être exécuté. Le 22 juillet, sept ressortissants argentins et un Italien ont été arrêtés en Espagne et inculpés de cet enlèvement. Les magistrats espagnols ont refusé, le 5 décembre, de les extrader.

9 AOUT 1977. — M. Bernard Mallet, un homme d'affaires parisien, ancien associé-gérant de la Banque Mallet Frères et Cie, puis collaborateur du groupe Neuflize-Schlumberger-Mallet (N.S.M.) est enlevé, alors qu'il promenait son chien au bois de Boulogne, et libéré quelques heures plus tard par les policiers de la brigade de recherche et d'intervention (brigade anti-gangs), qui avaient pris les malfaiteurs en filature depuis quatre mois et avaient assisté à la scène. Il avait été emmené par ses ravisseurs dans la cave d'un café désaffecté attenant à une villa du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine). C'est là que ses huit ravisseurs ont été arrêtés, au moment de la libération de leur otage.

5 SEPTEMBRE 1977. — M. Hanns Martin Schleyer, président du patronat de la République fédérale d'Allemagne, est enlevé à Cologne par un commando de cinq hommes appartenant à la Fraction armée rouge (RAF groupe Baader-Meinhof), qui avaient ouvert le feu sur sa voiture et sur deux autres véhicules dans lesquels des policiers le suivaient. Trois de ces derniers, ainsi que le chauffeur, avaient été tués. Ses ravisseurs demandaient la libération des membres du groupe Baader-Meinhof incarcérés dans plusieurs prisons allemandes, quarante-quatre jours plus tard, le 19 octobre, après le détournement manqué, par un autre commando, d'un Boeing-747 de la Lufthansa sur la ligne Palma-de-Majorque-Francfort ainsi que la mort d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe, dans leur cellule de la prison de Stammheim, le corps de M. Schleyer est retrouvé en France, à Mulhouse (Haut-Rhin).

1977 : soixante-seize rapts en Italie

De notre correspondant

Rome. — L'Italie détient sans doute le record mondial des enlèvements : soixante-seize, l'année dernière, auxquels il faut ajouter quelques rapts non déclarés. On n'y a pourtant kidnappé, jusqu'à présent, aucun homme d'affaires de l'importance du baron Empain ou de M. Schleyer. De ce *côté-ci des Alpes, les ravisseurs* visent la catégorie immédiatement inférieure (plus vulnérable) de même que les terroristes s'attaquent aux cadres intermédiaires (plus proches *de la population*). Les uns et les autres compensent en quantité ce qu'ils perdent, si l'on peut dire, en qualité.

La progression est spectaculaire : 8 enlèvements en 1972, 17 en 1973, 46 en 1974, 63 en 1975... L'année suivante (48 rapts), on a cru voir une inversion de tendance, mais elle ne s'est guère confirmée. Il semble, au contraire, que ce moyen d'extorquer de l'argent attire de plus en plus de bandits, *notamment des membres de* la Mafia. La plus forte rançon a atteint 7 milliards de lires, soit 35 millions de francs. Des informations — non vérifiées — font même état d'opérations de « sous-traitance » : un riche industriel enlevé par une bande d'amateurs serait ensuit. cédé à des professionnels, mieux outillés pour « gérer » un tel séquestre.

Il n'existe en Italie aucune véritable stratégie anti-rapt. Les personnes très riches adoptent des mesures préventives. Pour sortir, la femme endosse une imperméable sur le manteau de vison, et elle ne sort d'ailleurs qu'escortée d'un mari armé ou d'un « gorille ». Les enfants, eux, font leurs études à l'étranger. Si le kidnapping est « *la seule industrie du pays en pleine expansion* », il en est une autre qui ne se porte pas mal du tout : celle des systèmes d'alarme et des blindages de portes.

*Policiers et carabiniers ne chô*ment pas. Contrairement à une idée courante, plus de la moitié des auteurs d'enlèvements sont démasqués. Mais le phénomène ne diminue pas pour autant.

Les magistrats se plaignent, pour leur part, du caractère trop vague de la législation. Ils l'interprètent *d'ailleurs dans des sens presque op*posés. D'aucuns ferment les yeux pour ne pas gêner les négociations entre la famille et les ravisseurs. Dans la majorité des cas, remarquent-ils, la victime finit par être relâchée. A quoi bon prendre des risques ?

Sur trois cent vingt-six enlèvements déclarés depuis 1960, on a enregistré *une quarantaine d'assassinats*, répliquent d'autres magistrats qui prônent une « ligne dure » : empêcher les familles de payer la rançon ou même d'entrer en contact avec les auteurs de l'enlèvement. On a beaucoup parlé ces derniers jours d'un juge milanais, M. Ferdinando Pomarici, qui est allé jusqu'à faire saisir 800 millions de lires dans la maison d'un industriel kidnappé. Cette méthode donne généralement des résultats positifs. Objet de violentes critiques et de pressions insistantes, M. Pomarici vient de demander son transfert.

ROBERT SOLÉ.

LA « UNE » DE LA PRESSE PARISIENNE

La totalité de la presse parisienne fait sa « une » avec l'enlèvement du baron Empain. « On a enlevé un symbole », titre « le Quotidien de Paris » ; tandis que « Libération » précise : « Enlèvement du baron atomique ». « Rouge », quotidien trotskyste, ironise : « Un P.-D.G. en chômage technique », pour en tirer la conclusion que « c'est une aubaine pour les partisans du renforcement de l'ordre ». « Terroristes ou truands ? », s'interroge « l'Aurore », qui voit dans l'événement un « rapt sur front politique ».

« Le Matin », quant à lui, insiste sur « le contrat du baron enlevé » (démenti par Empain-Schneider) dans lequel les dirigeants du groupe Empain demanderaient qu'on ne paie pas de rançon s'ils étaient enlevés.

Titre presque identique pour « France-Soir » et « le Figaro » : « Mobilisation pour Empain », titre *le premier, qui croit savoir que* c'est « un coup de la bande à Baader », tandis que le second annonce qu'« un état-major de crise siège en permanence place Beauvau ».

Seuls « le Parisien libéré » et « l'Humanité » font un titre uniquement « informatif ».



La galaxie des « autonomes »

(Suite de la première page.)

Les réunions de cellules ont été troquées à l'avantage d'assemblées générales à l'université Paris-VI - Paris-VII de Jussieu (*le Monde* du 26 novembre) ; les manifestations « *traîne-savates et bêlantes* » contre des rassemblements « *offensifs* »... Malville, Kalkar, manifestation Baader-Croissant, occupation du journal *Libération*.

« *Baader, sans déconner, on était atterré. Ça a été dur. Quand j'ai entendu qu'ils avaient été assassinés, j'ai été obligé de m'asseoir. Je peux te dire que la manif qu'on a faite, purement réactionnelle, n'a rien été par rapport au niveau de violence qu'on avait.* » La discussion se tient dans un immeuble à la périphérie de Paris. Une dizaine d'« *autonomes* » (huit garçons, deux filles), âgés de vingt à vingt-trois ans, parlent de la violence, de leur vie. Ils ne sont plus (ou guère) étudiants. Ils ne sont plus ouvriers. Ceux qui l'étaient ont arrêté de travailler. Ils ne sont « *rien de tout cela* ». Ils font des petits boulots. Ils sont en transit.

« *Aujourd'hui, les flics tirent pour un rien. Histoire de contrôler un mec à motocyclette, comme ça, pour voir. Ça peut faire un mort. L'Etat est violent, c'est clair. Alors, être « autonome », c'est être violent. La violence, c'est pas un problème de conscience. L'autodéfense, cela va de soi. Des tas de groupes se demandent jusqu'où l'on peut aller dans la violence pour que nos actions collent avec le degré de bouillonnement du mouvement. On réfléchit beaucoup sur Tramoni* (2). *Mais pour l'instant nous ne sommes pas organisés, seulement déterminés. Nous sommes à un niveau de violence intermédiaire.* »

Au fil de la conversation, les services d'ordre qui surveillent les concerts pop' sont promis aux pires ennuis. K.C.P. (Koski-Cauchois Productions), l'un des plus grands organisateurs de concerts, est condamné, recondamné, exécuté. La mort de Lucien Melyon, le 30 octobre, et celle de « Serge », le 16 décembre, porte de Pantin, à l'issue de concerts, « *ne passent pas* ». « *On veut se venger pour nous, de manière anticipée. On les aura, tôt ou tard.* » Tuer, dans ces conditions, n'est, à les *entendre*, d'aucune importance.

« Drop-out »

Bernard, Alain, Dominique, vingt-quatre, vingt et un et trente ans. Un autre monde. La même violence. Un anonymat de rigueur dans un café du centre de Paris « *L'espèce de torpeur de la manif pour Pierre Maitre* (3) *ne se produira plus. Dans une même situation, aujourd'hui, mille types descendent immédiatement foutre le feu dans des quartiers de Paris. Le local de la C.F.T. crâme, et bien. Malville, c'était trop tôt. Si le mouvement avait été capable d'assumer le meurtre de Janin, le préfet, ç'aurait été bien.* »

Tramoni ? « *Les NAPAP* (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) *étaient justes sur le plan des intentions, mais ça n'a servi à rien.* » Fauchon ? « *C'est une critique de la marchandise, ça fait plaisir, mais c'est tout. Ce qui est plus important, c'est la réappropriation des biens.* »

Jacques. De lui, on ne peut même plus vraiment dire qu'il est étudiant. C'est un « *drop-out* ». Un tenant du sabotage. Près de la fenêtre d'une chambre qui donne sur un ensemble de tours gratte-ciel, il laisse tomber : « *Les masses, maintenant, c'est nous. Nous sommes le « lumpen ». Le prolétariat, les ouvriers, sont parqués dans des cages à lapins, aliénés, récupérés.* »

L'itinéraire de Vincent, vingt-deux ans, étudiant *successful* en biologie, épouse une ligne de rupture moins forte. Il revendique néanmoins l'étiquette d'« *autonome* » et est plus que « *branché* » sur l'autonomie. Vincent était à Malville, au procès de Bourgoin-Jallieu, à la manif Croissant. Il assiste aux A.G. « *Au départ, il n'y a pas trente-six solutions. Il y a la Ligue, l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.), Lutte ouvrière (L.O.), un tas d'organisations qui veulent construire le parti révolutionnaire. Leurs discours sont débiles, leurs analyses délirantes.*

» *Il y a les écolos. Ils sont intéressants..., leurs thèses sont très chouettes, mais ils sont électoralistes ; ils sont obligés de compter sur toute une bourgeoisie élégante de gauche, et en particulier ils ne fournissent aucune réponse à la violence de l'Etat. A Malville, c'était frappant. Il y avait plein de gens venus en couples, en famille, avec leurs gosses. Le spectacle de Malville, ils l'ont regardé comme une apocalypse, ébahis. Ils n'ont rien compris à cette violence d'Etat et au début de notre réponse, rien (...).*

» *Avant Malville, je gravitais autour des Amis de la terre. Je me suis vite aperçu que la lutte des écolos, en dépit d'une imagination réelle, d'une fertilité d'esprit et d'une volonté de vivre positive, ne peut qu'aboutir à une certaine minimisation des pollutions. C'est une erreur. Le moteur du changement, ce serait une révolte qui s'imposerait de manière violente. Pour ça, tout ce qui remet en cause le pouvoir d'Etat et popularise les luttes autonomes est bon. Il existe un désir d'actions. Je suis prêt à rentrer dans certaines d'entre elles, sans suicide.* » Ainsi est né, ou peu s'en faut, le mouvement autonome. D'un constat. D'une volonté de vivre — tout de suite — autre chose.

Les autonomes ont donc jeté la « *vieille culpabilité militante* » dans les poubelles de l'histoire. Ils bâtissent leur contre-société sur la *fauche*, l'auto-réduction (4), la dénonciation du salariat. « *On vit tous dans la même merde,* explique Bernard. *La lutte des classes, c'est fini. Tout ça, c'est largué. Ouvrier, chômeur, étudiant, on se retrouve tous ensemble, c'est ça qui est important. Ce qu'on était avant, ça n'existe plus. Ce qui est vrai, réel, c'est qu'on échappe aujourd'hui à tous les contrôles sociaux.*

» *Ce qui est vrai aussi, c'est qu'on est à l'extérieur du système de production. On fait n'importe quoi pour avoir du blé (de l'argent) : travail au noir, intérim, travail partiel, délinquance astucieuse. Nous sommes des délinquants astucieux.* » Délinquance revendiquée. Un vol, dans le discours autonome, n'est pas un vol, « *c'est la réappropriation de ce qu'on estime être à nous* ».

« Trop cher, pas bon »

La « *récupération* » des biens capitalistes est sans fin... Les autonomes — qu'ils se parent ou non de cette étiquette — piochent ainsi en permanence dans ce que l'un d'eux appelle la « *richesse sociale* ». Ils « *piègent* » l'Etat. Les vols et les autoréductions ne sont-ils pas autant de pétards qui minent et sapent la machine économique ?

Tout cela relève bien sûr un peu du schématisme. De même qu'un dangereux terroriste ne se cache pas derrière chaque autonome, un pilleur ne se dissimule pas derrière tous les partisans du « *mouvement* ». Pour autant, cette sensibilité est largement répandue. Elle se sublime parfois sur un terrain directement politique.

L'histoire du « *collectif étudiant autonome* » du centre Tolbiac (Université Paris-I) est, à ce titre, « *exemplaire* » du long chemin et de l'émergence de l'autonomie en milieu étudiant.

Tout commence durant l'année universitaire 1975-1976. Une trentaine d'« *inorganisés* » déclenchent *alors, en opposition* aux autorités universitaires et aux syndicats étudiants, le boycottage des *examens* à la *session de juin* après une année mouvementée. Dans la confusion, ils font connaître leurs idées : « *L'université est un camouflage du chômage* » — « *Les étudiants ne sont pas des privilégiés, ils tendent à se prolétariser* ». Par l'action, ils mettent en pièce la rhétorique des organisations gauchistes. Tolbiac, bâtiments de verre épaulés d'une *tour de béton armée*, *Tolbiac*, jeune université ultra-moderne, où l'on ne se rencontre que dans les ascenseurs, regarde passer l'ouragan.

Année 1976-1977. Les « *inorganisés* » se baptisent « *collectif étudiant autonome* ». Le champ de lutte change. Le réseau de haut-parleur est détourné : Radio-Tolbiac en lutte (R.T.L.) s'adresse aux étudiants. Les autonomes vont vraiment faire parler d'eux. Ils s'intéressent de près aux « restau-U ». « *Trop chers* », disent-ils. « *Pas bon.* » Au mois de décembre 1976, une soixantaine d'entre eux s'emparent de deux cents repas à Censier pour les distribuer. Une bombe. Vingt minutes plus tard, ce sont un millier de repas qui sont donnés à Jussieu. Les autonomes ont voulu « *toucher les clients professionnels des restau-U* ». L'idée fait boule de neige. Des commandos de la gratuité fleurissent alors à la Pitié-Salpêtrière, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), à Strasbourg et à Aix-en-Provence.

Des étudiants, des marginaux, des largués... La belle affaire ! Mais les autonomes débordent — *légèrement* — sur le secteur tertiaire. « *Autonomie ouvrière* », disent-ils.

A la B.N.P. (centres Bergère et Barbès), un « *collectif autonome* » est né sur la lancée de la grève au centre de traitement informatique de Paris, au mois de mars 1977. Regroupant une vingtaine d'employés, le collectif a son journal, ses tracts. Opérant à l'intérieur de la C.F.D.T. ils ont « lassé » la confédération. Le 9 janvier *dernier, le syndicat* parisien des banques et des établissements bancaires C.F.D.T. a suspendu provisoirement sa section B.N.P.

Autonomes ? Ils sont donc autonomes, autonomisés de fait. Ils vont essayer « *d'avoir une politique de structuration, tout en évitant le syndicat rouge* ». Leur but est de regrouper les employés sur une plate-forme générale, d'avoir « *une ligne de masse* » et d'agir de manière continue. « *Quand tu lances une action, si c'est porté par tout le monde, les syndicats sont obligés de suivre* », affirment-ils. Technique de la surenchère, luttes sur des terrains radicalement nouveaux, le collectif hésite encore. A coup sûr, ces « *marginaux du salariat* » sont porteurs d'une nouvelle idéologie : contre le salariat, contre les petits chefs. Pour l'absentéisme et la dérision.

« *A bas le salariat !* » : le thème est cher aux autonomes. La démonstration est faite séance tenante. « *Le salariat, c'est le vol. On te vole ton temps, ta vie, tes loisirs. Le salariat te fait machine. Tu n'es plus bon qu'à reproduire ta force de travail la nuit !* » Jean et Philippe sont d'accord. Agés tous deux de vingt-deux ans, ils ne travaillent d'ailleurs pas. Ou plutôt, ce sont des travailleurs précaires. Trois mois de boulot, trois mois de repos. Un balancement savant modulé par les urgences financières.

Les « veuves Mao »

Mais dans le tohu-bohu du mouvement autonome naissant, les penseurs sont de peu de poids et les « *organisés* » vite phagocytés. *D'instinct, les autonomes se servent* de la force corrosive du langage. Et, de fait, *Camarades* a vite trébuché en *Mascarade* ; *Marge* en *Barge*... bargeot. « *L'aile désirante* » de l'autonomie (ceux pour qui le désir et sa réalisation priment tout) a eu tôt fait d'être baptisée « *délirante* ». Les « *loubs* » (loubards) sont devenus les « *baskets* » (5). Les « *militaros* », anciens de la *Gauche* prolétarienne, se sont mués en « *veuves Mao* » par référence à leur défunte idéologie. Les autonomes sont durs envers eux-mêmes ! Parfois violents.

Au cours d'une assemblée générale à Jussieu, samedi 7 janvier, un « *organisé* » a ainsi donné une correction à un « *désirant* » impertinent. Tandis que la moitié de l'assistance s'en allait suivre le pugilat dehors, un punk, porteur de lunettes couleur vert pomme, « bombait » patiemment sur les murs « *Dead, end* » et « *Annie aime les sucettes, 5 francs, parution le 19 janvier* ». Cette publication prendra sa place parmi une presse déjà riche.

Certains voient dans ce foisonnement une *réponse* inconsciente au journal *Libération*, auquel les autonomes sont liés par un rapport d'attraction-répulsion étonnant. « Libé, *c'est notre journal* », explique Marc avec dépit. « *Ils nous l'ont volé, nous les comités Libé qui avons travaillé pour eux. C'est maintenant un canard comme les autres. Pire ! On le leur reprendra.* »

C'est un cri de rage. De désespoir aussi. Les autonomes se sentent rejetés, exclus. A les écouter, ils sont « *en état de survie* », « *lumpen-prolétariat* » révolutionnaire *en proie* à la *répression*. Ils rejettent la société ? La société les refoule. Ils haïssent les *gauchistes* ? *Ces derniers le leur* rendent bien. Deux mots — autodéfense et solidarité — sont devenus *leur* ordre de ralliement. Bref, les autonomes vivent les contradictions et les tâtonnements d'un mouvement qui cherche activement à réaliser la jonction avec ses frères spirituels : squatters de tout poil, « *écolos* » en marge, clandestins des radios-pirates.

LAURENT GREILSAMER.

(2) *Jean-Antoine* Tramoni a été tué le 23 mars 1977 par les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), *Pierre Overney*, militant d'extrême gauche, avait été tué le 25 février 1972, devant l'usine Renault à Boulogne-Billancourt.

(3) Ouvrier des Verreries mécaniques champenoises, à Reims, tué dans la nuit du 4 au 5 juin 1977, par un commando, dont plusieurs membres étaient adhérents de la C.F.T.

(4) *Action* conjuguée d'un groupe de personnes qui consiste à diminuer d'un certain pourcentage les *sommes dues à des tiers*. Ce phénomène est né en Italie.

(5) « Faire baskets » : quitter en courant un restaurant ou un café sans payer.

Prochain article :

L'ART D'ÊTRE PATIENT

La recherche des ancêtres

Faut-il jouer, à propos des autonomes, au jeu facile et gratifiant des généalogies ? Tout et chacun peut toujours donner lieu à la recherche d'ancêtres, grands ou méconnus. Avantage — ou risque — du procédé : bientôt, tout y passe. Soit, par exemple Pierre-Joseph Proudhon, souvent invoqué dans des circonstances analogues. N'a-t-il pas tout dit :

« Etre gouverné, c'est être (...) dirigé, légiféré, réglementé, parqué, endoctriné, prêché, contrôlé (...), enregistré, recensé, tarifé (...), réformé, redressé, corrigé (...), rançonné, exploité, monopolisé... » *Chapitre de l'autorité :* « Plus d'autorité, ni dans l'Eglise, ni dans l'Etat, ni dans la terre, ni dans l'argent. » *Chapitre de la propriété :* « La propriété est le droit de jouir et de disposer à son gré du bien d'autrui. » *Rien n'interdit non plus d'appeler au secours le théoricien du « Nouveau monde amoureux », Charles Fourier. A chacun son homme : le premier pour les « organisés » ou les « politisés », le second pour les « désirants ».*

Moins spectaculaire, le rapprochement avec d'autres formes de mouvements, est aussi moins acrobatique. Les autonomes sont un avatar après d'autres de l'histoire du fait minoritaire, commencé en France avec les groupes anarchistes du dix-neuvième siècle finissant. Plus près de nous, au lendemain de la seconde guerre mondiale, la résurgence d'un esprit libertaire, aisément explicable, et un certain rejet de l'orthodoxie communiste et de sa volonté de structurer, notamment la jeunesse, engendra des mouvements diffus mais réels de protestation anti-autoritaire et d'intérêt pour le vécu quotidien.

Les auberges de jeunesse, alors en pleine expansion, les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), qui forment des moniteurs de centres de vacances et interviennent dans divers secteurs, certaines recherches de la pédagogie Freinet furent alors les théâtres de ce « mouvement ». Plus tard, après l'éclatement de l'UNEF, la prolifération des groupes d'extrême gauche, la faillite de la plupart d'entre eux, le refus de stéréotypes hérité des situationnistes d'avant mai 1968 ont contribué pour partie à la (re) naissance de certains groupes d'autonomes dans le même temps où le spontanéisme radical et le refus des « appareils » de toute espèce pouvaient paraître à d'autres la seule solution. La quête des sources historiques a cédé le pas à la recherche des origines géographiques : movimento italien ou communautés de République fédérale d'Allemagne. Signe de l'impossibilité de s'avancer tout seul, sans papa ni grand frère, sur la scène de la réalité sociale ?

MICHEL KAJMAN.

UNE QUINZAINE DU CINÉMA HOMOSEXUEL

Pédophilie et liberté de l'enfant

La quinzaine homosexuelle « Ecrans roses et nuits bleues », soutenue par le Groupe de libération homosexuel politique et quotidien (G.L.H.P.Q.), n'a évité, pour sortir l'homosexualité de sa « marge assignée », ni les films difficiles ni les débats épineux. Les œuvres projetées à la Pagode — il y en aura une cinquantaine jusqu'au 31 janvier, — choisies pour « leur esthétique homosexuelle », n'ont cependant pas toujours séduit un public souvent conformiste bien que parfois travesti. Les débats qui ont lieu chaque soir sur « la famille », « la pornographie », « le travestisme » ont été plus fructueux. Ici, les militants du G.L.H.P.Q. ont peut-être mieux atteint leur but.

Avec le thème choisi, dimanche 21 janvier : « Pédophilie, sexualité et enfants », les organisateurs ont abordé un sujet *que les homosexuels n'aiment* guère évoquer et peuvent trouver choquant : « *Les pédophiles s'attirent la haine de tout le monde et même des homosexuels* », a reconnu l'animateur de la réunion, citant le cas d'un pédophile qui a eu des démêlés avec la justice, « *malheureux au point de ne plus pouvoir regarder un enfant* sans se *sentir coupable* ».

La liberté des propos, la sincérité des aveux — la plupart *tombaient sous le coup de la* loi, — n'ont pu « décrisper » une assistance incertaine malgré tout du bon droit des amateurs de petits garçons. Fallait-il souscrire, au nom de la tolérance, aux arguments en faveur de la liberté des enfants ? Fallait-il, au contraire, s'arrêter à ces interventions : « *Y a-t-il une mère dans la salle qui pourrait honnêtement dire ce qu'elle en pense ?* » « *Je n'ai pas choisi ma sexualité, j'ai été « orienté » par une expérience avec un adulte, quand j'étais encore un enfant.* »

« *Moi, à cinq ans et demi je recherchais les hommes dans les lieux publics.* » Des témoignages de ce type — sur l'authenticité desquels on pouvait s'interroger — n'ont guère fait avancer la discussion. « *Les mères sont très contentes qu'on s'occupe de leurs enfants* », a affirmé un pédophile actif, et un autre tranchait : « *Les enfants ont avec nous des expériences merveilleuses.* »

La hardiesse des confidences, la complaisance du récit, ne parvenaient pas à cacher une certaine gêne, comme si la morale « ancienne », pourtant vilipendée, avait pris une revanche. En forçant la justification de *la pédophilie* — honorée à Athènes, comme on n'a pas manqué de le rappeler — les intervenants n'ont pas trouvé le ton qui leur aurait permis de libérer cette forme de sexualité, du moins en parole. « *De toute façon, le discours de l'enfant n'est jamais écouté. Même s'il dit qu'il aime avoir des relations sexuelles avec des adultes on ne le croit pas ; on accuse l'adulte de l'avoir influencé* », analysait pour conclure un participant. Pourquoi, dans ce cas, ouvrir ce débat, parler à la première personne et à la place de l'enfant ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ La Pagode, 57 bis, rue de Babylone, 75007 Paris, tél. 556-10-67. Quinzaine des films sur l'homosexualité, jusqu'au 31 janvier.

JUSTICE

AUX ASSISES DU GARD

Diogène et la série grise

Nîmes. — La rumeur nîmoise nous avait mijoté une sombre affaire. Un beau roman policier, de la pure Série noire. Un malfaiteur dangereux, un truand confirmé, abattu, à minuit, de deux balles par le caïd des lieux, laissé pour mort, sauvé par les chirurgiens, puis achevé une dizaine de jours plus tard sur son lit d'hôpital par un tueur venu défaire ce que les hommes de l'art avaient fait. Et, en prime, l'exécuteur, rapportait-on, avait laissé sur le lit un bouquet de roses rouges en discret hommage « au cher disparu ».

Hélas ! les belles histoires du milan ne sont plus ce qu'elles étaient. La pègre nîmoise lit tout, sauf les bons auteurs. Ce fut plutôt ici de la série grise. Récapitulons, si cela est possible, ce besogneux règlement de comptes. La victime c'est, c'était, Gérard Croze. Un jeune homme de vingt-deux ans qui avait mal tourné : « proxénète notoire » — ils le sont tous a posteriori *— mais de peu d'envergure. Malgré ses deux femmes, ses tatouages, ses mines farouches et cette artillerie qui déformait son costume de confection, Gérard Croze avait du mal à ne pas passer pour ce qu'on appelle, soyons « à la coule », un barbillon.*

En face, le caïd, Diogène. Diogène, Aristide, Marceau Malzac, quarante-cinq ans, est un caïd comme on n'en fait plus.

De notre envoyé spécial

Un traficoteur d'acide anéthol, c'est-à-dire du produit nécessaire à la fabrication, en douce, du pastis. Certes, Diogène, dit « Gégé », a de la branche : fils d'un vieux truand tué en 1943 par « les maquisards », beau-fils d'un antique cheval de retour, Louis Patrac, dit « Ficelle », quinze fois condamné, il aura tout fait dans la vie. Casseur d'automobiles, docker occasionnel, marchand de sardines, de moules, de pizzas, de bowling, de machines à sous, de flippers, de vent. Il a effectivement tout fait, y compris de la prison. En 1959, il est condamné à deux ans de prison pour coups et blessures volontaires. En 1963, à trois ans pour complicité de tentative de meurtre. En 1967, à quinze mois pour recel et détention d'armes.

En 1972, Diogène, à Nîmes, c'est quelqu'un. On dit qu'il protège de nombreux établissements. On le dit aussi intelligent, rusé, brutal à l'occasion, mais gentil par nature. Voilà le portrait : un dur au cœur tendre qui impose sa loi à sa femme — « Monsieur le président, je l'avais corrigée sévèrement ; il a bien fallu que je la soigne » *— et à ses pairs. A cette époque, il devenait évident, vu son standing, que ce Diogène-là ne pouvait plus supporter qu'on lui fît de l'ombre. D'où les démêlés avec le jeune Croze.*

Les roses rouges

Le 25 juillet 1972, le différend va prendre un tour irréversible. L'histoire, ce n'est qu'une histoire, rapporte que Diogène aurait mis son jeune collègue à l'amende pour le contrôle d'une prostituée. 10 000 francs de redressement. Après avoir versé 5 000 francs, le jeune proxénète changea d'avis : un homme ne paie pas. Ça, il l'a fait savoir le 25 juillet à Diogène. L'explication a lieu devant le bar de l'Harmonie sur la Placette de Nîmes, à 23 heures.

Explication brève. Première version : selon les témoignages, Gérard Croze sort son revolver, tire trois fois, manque son créancier et s'enfuit. Il tirait mal, mais courait vite. Seconde version, celle de Diogène : Gérard Croze sort son revolver, tire sur le trottoir et veut l'intimider : « J'en ai marre. Dis à tes amis que dorénavant ce sera comme ça. » *Il intimidait peu.*

Car ce sera « autrement ». A 0 h. 20, devant le bar l'Armorial, rue Nationale à Nîmes, Gérard Croze est abattu de deux balles de 8 mm. Diogène, lui, a un alibi en acier, des témoins en or, une tournée à la Francis Carco, bar du Toro, bar du Rugby-Club, bar de l'Harmonie, minutée comme une course contre la montre. Mais alibi ou pas, il s'éclipse.

Gérard Croze, lui, est opéré, sauvé. Lors de son premier interrogatoire, le matin même à 9 heures, inconscient peut-être, il murmure : « C'était Gégé. » Lors du second, il affirmera : « Je ne sais pas ; ma vue s'est brouillée. » Sa compagne, Jacqueli Fize, une prostituée, affirmera aux policiers mais, hélas ! pas à l'audience — certificat médical — que « c'était bien Gégé ». Et, sous le sceau du secret, le jeune malfaiteur confiera à sa mère que oui, c'était bien lui.

Et puis, le 10 août, c'est le drame. Gérard Croze appelle les infirmières à son secours. Il a enlevé une des deux pinces hémostatiques qui ligaturaient une artère sectionnée par les balles. L'hémorragie est brutale. Il meurt devant ces fameuses roses rouges apportées, en fait, par une infirmière.

Diogène, lui, est devenu le caïd des taupes. Dans un mazet appartenant à sa compagne, il a creusé un souterrain où il vivra terré pendant des mois. Le 1er juillet 1975, la cour d'assises du Gard le condamne à mort par contumace pour assassinat. Trois jours après, Diogène Malzac est arrêté à Nîmes. Lundi 23 janvier 1978 il comparaissait pour purge de cette contumace devant la même cour d'assises.

Toute la journée, ses défenseurs, le bâtonnier Gontier et Me Bonnenfant, se sont affrontés, sans excessive douceur, avec le substitut général, M. Barselo. Le président, M. Durieu, s'est acharné à mettre de l'ordre dans un dossier marécageux. Diogène a nié, contesté, précisé, argumenté, démontré, affirmé. Les jurés, eux, ont écouté, avec des mines de plus en plus affligées, ce mauvais roman sans queue ni tête, cette drôle d'histoire d'assassinat où l'assassiné a fini par se donner involontairement la mort.

Plaidoyer et réquisitoire, ce mardi 24 janvier.

PIERRE GEORGES.

« ACCIDENTS » EN SÉRIE A L'ALTIPORT DE COURCHEVEL

(De notre correspondant.)

Grenoble — M. Michel Kossa, directeur de la société Air-Montagne — société spécialisée dans les travaux aériens et la formation de pilotes de montagne à l'altiport de Courchevel et à *l'aérodrome d'Albertville (Savoie)*. — a déposé plainte contre X... pour incendie volontaire, cambriolage et tentative de sabotage contre ses avions.

Le 17 décembre 1977, l'altiport de Courchevel est en fête. La société Air-Montagne offre des baptêmes de l'air aux enfants de la station. Le moteur de l'avion, qui avait à son bord trois enfants, se bloque brusquement après trois minutes de fonctionnement au sol.

Le 31 décembre, trois personnes sont à bord d'un avion, dont le moteur a été remplacé avant le décollage. Le moteur a brusquement une baisse de régime. Le pilote interrompt en catastrophe l'envol de l'appareil qui se retourne et tombe d'une hauteur de 50 mètres. Les passagers sortent indemnes, mais l'avion a subi de gros dégâts.

Le 1er janvier, l'avion est chargé sur un camion à destination d'Albertville, mais au cours de la descente le véhicule casse sa boîte de vietsses. Le camion et son chargement passeront la nuit sur le bord de la route. Le lendemain matin, les gendarmes de Courchevel constateront que la cabine de l'appareil a été pillée, le système d'atterrissage sans visibilité et le poste-émetteur-récepteur radio démontés.

La brigade de recherches d'Albertville et la brigade de gendarmerie des transports aériens de Saint-Etienne-de-Saint-Geoires (Isère) enquête sur « *les faits troublants* » de l'altiport de Courchevel. Si les enquêteurs reconnaissent qu' « *il est encore difficile de porter un jugement sur cette affaire* », le directeur de la société Air-Montagne estime « *avoir affaire à des gens qui nous font une concurrence qui n'est plus déloyale, mais criminelle* ». — *C.F.*

● *Quatre malfaiteurs*, qui se préparaient à attaquer une banque, lundi après-midi 23 janvier, dans le quartier des Champs-Elysées à Paris, ont été arrêtés par la brigade de répression du banditisme. Le premier a été capturé dans un parking de l'avenue George-V ; les trois autres boulevard de Grenelle après une fusillade au cours de laquelle un automobiliste a été blessé.

« Libération » devant la 17e chambre correctionnelle

Détournement de mariage

Mme Zina Rouabah, directrice de la publication du quotidien « Libération », comparaissait lundi 23 janvier devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, pour avoir « facilité le séjour irrégulier d'étrangers en France » en publiant des petites annonces qui proposaient des « mariages blancs ». Les poursuites contre « Libération » ont été engagées après communication au parquet d'une note des renseignements généraux, « note confidentielle dont on ignore comment elle a été transmise au parquet puisqu'elle ne porte aucune mention de destinataire », devait faire remarquer Mr Henri Leclerc, défenseur, avec Me Jean-Paul Lévy, du journal « Libération » et de Mme Rouabah.

« *Mariage blanc. Etrangère, intellectuelle, féministe. Je cherche personne responsable pour faire mariage blanc (aspect strictement administratif) car besoin urgent de naturalisation. Divorce assuré aussitôt que mes papiers seront en règle, aucune obligation de part et d'autre. Tous les frais seront à ma charge. Ecrire à ... qui transmettra.* » C'est à cause de cette annonce que les responsables de *Libération* seraient, en quelque sorte, de nouveaux négriers « *assimilés*, selon l'accusation, *aux passeurs et trafiquants de main-d'œuvre étrangère* ».

Après la publication de cette annonce et de quelques autres dans le journal du 13 novembre 1976 et dans les numéros suivants — dont celui du 19 novembre, où une page entière reproduisait un « *extrait du manuel de l'inspecteur des renseignements généraux* », — le service des renseignements généraux a mené une enquête et rédigé la note 289 transmise au procureur de la République de Paris.

Les poursuites contre *Libération* sont-elles juridiques ou simplement de nature morale ou d'opportunité ? Selon M. Hennion, « *il s'agit d'une infraction à l'article 21 de l'ordonnance de 1945 sur l'acquisition de la nationalité, punie de deux mois d'emprisonnement et d'une amende de 2 000 à 200 000 francs* ».

Selon Me Jean-Paul Lévy, *Libération* a été victime d'une « *poursuite d'opportunité* ». *Libération* publie, en effet, ces annonces depuis sa création et on a attendu 1976 pour mener une enquête. En outre, des textes semblables paraissent dans d'autres journaux, qui, eux, font payer et pour lesquels l'infraction à l'article 113 du code de la nationalité — « *toute personne qui moyennant une rétribution aurait facilité à un étranger l'obtention de la nationalité française* » — est avérée.

« *Cela ne concerne pas* Libération, *dont les petites annonces sont gratuites*, estime Me Leclerc. *De plus, aider un étranger à obtenir la nationalité française n'a rien à voir avec ce dont nous sommes accusés : séjour irrégulier d'étrangers en France.* » Pour lui, le délit n'est pas moralement fondé, puisque « *le mariage n'a pas de finalité ; dans le code, ce n'est pas un sacrement, chacun y met ce qu'il veut y mettre* ». Enfin, ces annonces sont l'expression d'une détresse et « *le journal qui les publie mérite plus de respect que ces poursuites kafkaïennes et dérisoires, qui*, conclut Me Leclerc, *sont le fruit d'une double politique : contre les étrangers, contre une presse qu'on n'aime pas* ». Le tribunal rendra son jugement le 13 mars.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Auteur de deux hold-up contre des succursales de banques*, Hervé Cardonna, vingt-quatre ans, gardien de la paix au commissariat du quinzième arrondissement de Paris, a été condamné à huit ans de réclusion criminelle, lundi 23 janvier, par la cour d'assises des Yvelines. En janvier 1976, après avoir quitté son service, le policier avait attaqué une banque de Versailles, perdant, dans sa fuite, 30 000 des 50 000 F du butin. Au mois de mars de la même année, il commettait un second hold-up à Saint-Cyr-l'Ecole et tirait six coups de feu dans le plafond pour neutraliser le personnel et les clients de la banque. Le ministère public avait requis dix ans de réclusion. — *(Corresp.)*

● *M. Henri Curiel* vient de se voir attribuer une carte de résidence d'un an, après l'abrogation des arrêtés d'expulsion et d'assignation à résidence qui avaient été pris contre ce réfugié politique apatride d'origine égyptienne (*le Monde* du 13 janvier).

M. Curiel avait quitté le 12 janvier Digne (Alpes-de-Haute-Provence) où il était placé depuis le 25 octobre 1977 en résidence surveillée. Le nouveau régime administratif qui lui est accordé succède aux autorisations trimestrielles de séjour qu'il devait obtenir régulièrement depuis 1962.

RELIGION

Après la déclaration épiscopale contre la peine de mort

Nous sommes du côté des victimes et du côté des assassins

déclare Mgr Fauchet

Mgr André Fauchet, évêque de Troyes et président de la commission sociale de l'épiscopat, a commenté lundi 23 janvier, à Paris, la récente déclaration : « Faut-il maintenir la peine de mort en France ? », dans laquelle les dix évêques de la commission expliquent pourquoi ils estiment que la peine de mort devrait être abolie (« le Monde » daté 21 et 22-23 janvier).

L'évêque de Troyes possède bien son dossier pour l'avoir vécu expérimentalement lors du procès de Patrick Henry et le défend avec fougue. Avec sa carrure solide paysanne et son langage imagé, Mgr Fauchet donne l'impression d'un curé de campagne dont les paroles tombent sous le bon sens. Mais, en réalité il défend avec habileté une thèse qui n'est partagée que par une petite minorité de la population, comme le montrent les commentaires de la presse. Comme l'a dit ironiquement Mgr Fauchet : « *Si nous voulions parler au goût du jour, nous n'aurions pas parlé !* »

Si c'est la première prise de position collective de l'épiscopat sur le sujet — n'engageant strictement que les signataires du document, la déclaration a toutefois été élaborée en relation étroite avec les trente évêques du conseil permanent et les commissions épiscopales, celles-ci, organes élus, parlant au nom de la hiérarchie française, — des évêques se sont déjà prononcés à titre individuel contre la peine de mort. Les quatre derniers cardinaux-archevêques de Paris (Suhard, Feltin, Veuillot et Marty), a d'ailleurs rappelé Mgr Fauchet, appartenaient à l'association contre la peine de mort, et dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis, au Canada et en Irlande, des instances épiscopales ont pris des positions analogues.

Cela dit, le texte de la commission se présente comme une « *proposition* » non contraignante et porte le sous-titre modeste de « éléments de réflexion ». « *Nous ne mettons le couteau sous la gorge de personne* », dit Mgr Fauchet, qui aurait peut-être pu mieux choisir sa métaphore...

A ceux qui reprochent au texte sa « *naïveté* », Mgr Fauchet répond : « *Loin d'ignorer la complexité de la question, nous avons surtout voulu insister sur le fait que la fin ne justifie pas les moyens. Si, comme nous le disons, « les uns sont plus attentifs au » devoir des gouvernants de pro- » téger la société et de défendre la » vie des innocents » et les autres « sont préoccupés aussi de la per- » sonne du criminel et se refusent » à désespérer d'un homme, quel » que soit son passé », pour notre part, nous sommes du côté des victimes et du côté des assassins, à l'exemple de Jésus qui accueille tout le monde, mais de préférence les pauvres, les marginaux et ceux qui ont été condamnés par leurs frères.* »

En reconnaissant que « *la pensée de l'Eglise est nécessairement influencée par le contexte culturel* », et constatant « *une consonance entre l'affinement de la conscience morale et une meilleure compréhension de la parole de Dieu* », les évêques se sont-ils mis « *à la remorque du monde* » ? s'est demandé Mgr Fauchet. « *Eh oui*, répond-il, *Dieu agit aussi en dehors de l'Eglise ; l'Esprit de Dieu travaille le monde et les hommes. D'ailleurs*, a-t-il ajouté, *le clivage, pour ou contre la peine de mort, ne passe pas entre les croyants et les non-croyants, mais entre les militants et les non-militants.* »

Pourquoi publier ce document maintenant ? Y a-t-il à cela une signification politique ? « *Nous n'avons nullement songé aux élections*, déclare Mgr Fauchet. *Le conseil permanent nous a demandé d'examiner la question il y a un an. Si le document est publié maintenant, c'est qu'il est prêt maintenant.* » — A. W.

SPORTS

VOILE

Au Salon de la navigation de plaisance

De nouveaux modèles s'imposent

Au cinquième niveau du palais du CNIT, royaume du dériveur léger, la planche à voile affichait partout sa présence et sa suprématie. Ce petit engin, qui attire de plus en plus d'amateurs, est proposé par de nombreux constructeurs. Les chantiers traditionnels s'inquiètent de cette mode nouvelle, à coup sûr, gênante pour le dériveur qui n'avait pas besoin d'un rival supplémentaire ; la motocyclette lui avait déjà beaucoup nui. Cependant, les jeunes qui adoptent, aujourd'hui, la planche à voile se tourneront, sans doute demain ou après-demain, vers les petits voiliers sportifs.

En tout cas, on aurait tort de sonner le glas du dériveu. Le nouveau chantier charentais Fountaine-Pajot, créé par deux champions, a bien du mal à satisfaire les commandes de 505 et de 470 qui émanent de France et de l'étranger. Sur un autre plan, on note que l'inlassable Vaurien, né en 1953, peut maintenant être construit par un amateur en cent à cent cinquante heures, pour une dépense de 2 500 F, soit à peine la moitié du prix demandé par un chantier. Le Corsaire est, désormais lui aussi, à la portée d'un amateur soigneux et patient. Ces deux bateaux de Jean-Jacques Herbulot, qui sont à l'origine de l'essor de la voile en France, deviennent plus accessibles encore.

Dans certains secteurs de la plaisance, la rivalité s'avive entre l'Europe, les Etats-Unis et, depuis peu, le Japon. Ainsi ces deux derniers pays se disputent le marché du moteur hors-bord, tandis que le moteur fixe garde des positions solides sur le vieux continent. Renault-Marine-Couach, qui exporte le tiers de sa production, est aux prises avec le Japonais Yanmar dans les petites cylindrées, avec l'Anglais Perkins et le Suédois Volvo dans les puissances moyennes. Une grande partie de sa production de diesels, et notamment son petit monocylindre R.C.-8 D. joue le rôle d'auxiliaire sur des voiliers habitables, domaine dans lequel notre industrie présente sans cesse des nouveautés souvent intéressantes.

C'est vers ces créations que s'est tournée l'attention des visiteurs, moins nombreux que l'an dernier et assez réticents à se transformer en clients avant le printemps. Les modèles récents, et en particulier ceux mesurant de 7 à 9 mètres, ont toutefois recueilli bien des commandes. Citons le Start, de chez Mallard ; l'Aquila, de chez Jeanneau ; les Firts, de chez Beneteau.

Le dessin des coques ayant réalisé de grands progrès au cours de ces dernières années, il existe un nombre croissant de voiliers offrant à la fois une habitabilité et une vitesse satisfaisantes. Mais on remarque aussi la faveur dont bénéficient parallèlement des modèles types s'écartant du juste milieu. C'est le cas par exemple du très vivant Surprise, de chez Archambault, et du très confortable Evasion 25, de chez Beneteau. L'un et l'autre mesurent un peu moins de 8 mètres de long, mais le premier pèse 1 200 kilos et le second plus du double.

Il faut s'attendre à voir se renforcer cette diversification. Les adeptes de la plaisance ont des goûts variés ; il leur faut des bateaux très divers non seulement quant à la taille mais aussi quant au style.

YVES ANDRÉ.

CYCLISME. — *Renault entre dans la course. Le nom de Renault est désormais officiellement associé à celui de l'équipe cycliste Gitane, formée autour de Bernard Hinault et dirigée par Cyrille Guimard. Cet accord s'inscrit dans la politique sportive de la Régie et constitue un aboutissement logique puisque la marque Gitane était contrôlée depuis 1975 par le groupe Renault... lequel affrontera Peugeot — et c'est un fait nouveau — dans les épreuves cyclistes, dans le Tour de France en particulier.*

AUTOMOBILISME

AU RALLYE DE MONTE-CARLO

La neige avantage la Renault-5 alpine

De notre envoyé spécial

Monaco. — De la neige, beaucoup de neige. Fraîche ou molle, mouillée ou glacée : condition suffisante pour lever le handicap de Guy Fréquelin et Jean Ragnotti, les pilotes des Renault-5 Alpine *par rapport aux pilotes* de l'équipe Fiat (Fiat-131 Abarth et Lancia-Sratos). Les voitures de ceux-ci, deux fois plus puissantes, ont perdu leurs avantages dans les premières épreuves spéciales chronométrées, disputées le lundi 23 janvier dans la partie finale de la concentration.

Fréquelin et Ragnotti ont exactement rencontré, de Gap à Monaco, les conditions de course qu'ils souhaitaient et, à l'inverse, rien de plus fâcheux ne pouvait survenir aux Fiat et aux Lancia. Même si Fréquelin et Ragnotti ne se font d'illusions excessives pour la *suite du Rallye de Monte-Carlo*, les prévisions météorologiques laissent à penser que les chutes de neige annoncées pour les prochains jours sont de nature à continuer à équilibrer les chances pour le parcours commun (24 et 25 janvier).

La grimace chez Fiat

Pour l'heure, tout va pour le mieux dans l'équipe Renault, ravie et quand même un peu surprise de l'aubaine, alors qu'à l'inverse on fait la grimace chez Fiat : outre le classement qui place les deux Renault-5 Alpine en point de mire avant le parcours commun, Fiat a aussi perdu son meilleur équipage, Munari-Sandro, dont la Lancia-Stratos a été contrainte à l'abandon pour des ennuis de câbles d'accélérateur et de boîte de vitesses. Pour Sandro-Munari, quatre fois vainqueur (1972, 1975, 1976, 1977), l'aventure a cette fois tourné court.

Ce ne sont pas seulement les différences de puissance (130 CV pou rles Renault-5 Alpine ; 230 pour les Fiat-131 et 270 pour les *Lancia)* et le poids (820 kilos pour les Renault-5 Alpine, 980 pour les Fiat et 920 pour les Lancia) qui ont servi ou desservi sur la neige tel ou tel type de voiture dans les premières épreuves spéciales du rallye. La conception des Renault-5, des Fiat et des *Lancia* est aussi entrée pour beaucoup dans ces conditions de course bien particulières.

Traction avant, avec l'essentiel de leur poids sur l'avant, les Renault-5 *offrent* l'avantage, *selon* l'expression de Guy Fréquelin, « *de concentrer la difficulté de conduite sur l'avant, là où est le poids et où sont les roues tractrices. Dès que l'avant est passé, le reste de la voiture suit sans poser aucun problème* ».

En revanche, pour les Lancia (moteur à l'arrière), et Fiat (moteur à l'avant, transmission à l'arrière), *le report de tout le poids* sur l'arrière (pour les Lancia) et sa répartition avant et arrière (pour les Fiat), plus, dans les deux cas, la propulsion arrière, rendent la conduite sur neige beaucoup plus délicate dans la mesure où la tenue de cap des voitures est incertaine. Il s'y ajoute que la nouvelle réglementation du rallye, qui limite en nombre le cloutage des pneumatiques et dessert les voitures puissantes qui ne bénéficient plus du même appoint d'adhérence que par le passé.

FRANÇOIS JANIN.

CLASSEMENT APRES LES CINQ EPREUVES SPECIALES DISPUTEES LE 23 JANVIER DE GAP A MONACO

1. Fréquelin (Renault-5 Alpine), 1 h. 23 min. 19 sec. ; 2. Rohrl (Fiat-131 Abarth) et Ragnotti (Renault-5 Alpine), à 3 sec. ; 4. Bacchelli (Lancia-Stratos), à 14 sec. ; 5. Nicolas (Porsche-Carrera), à 19 sec. ; 6. Verini (Fiat-131 Abarth), à 45 sec. ; 7. Darniche (Fiat-131 Abarth), à 1 min. 41 sec. ; 8. Mlle Mouton (Lancia-Stratos), à 2 min. 8 sec. ; 9. Andruet (Fiat-131 Abarth), à 2 min. 16 sec.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

L'aile supercritique : une clef pour des avions plus économiques

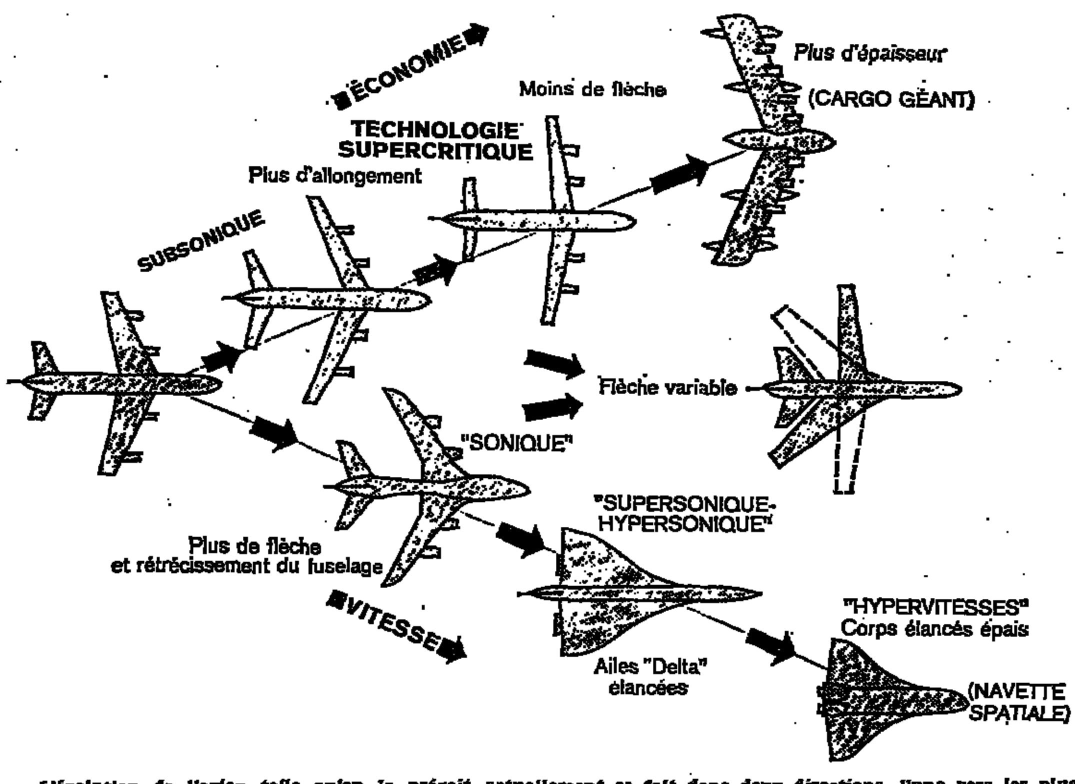
On ne sait pas encore ce que sera l'avion de l'an 2000. Mais les spécialistes ont déjà des idées précises sur des progrès possibles dans tous les domaines : puissance et consommation des moteurs, aérodynamisme, conception des structures, matériaux, systèmes automatiques de pilotage et de contrôle, réduction du bruit. L'un de ces progrès, permis par l'émergence vers 1960 de moyens de calculs et d'essais sans commune mesure avec leurs devanciers, concerne la forme des ailes. Par manque de moyens pour tester les idées nouvelles, les constructeurs d'avions s'en tenaient à des formes que l'expérience leur avait fait découvrir, *mais qui étaient loin d'être les meilleures*. Ils peuvent maintenant choisir en connaissance de cause, en motivant leur décision. Et il se *confirme que dans le domaine de l'avion subsonique*, le bon choix est l'aile « supercritique », bien plus efficace que l'aile classique, et qui laisse entrevoir pour l'avenir des avions-ailes de forme surprenante.

LA forme des ailes d'avion a beaucoup évolué depuis l'époque héroïque des premiers « coucous ». On a vu apparaître l'aile en flèche, puis l'aile delta, pour ne citer que deux grandes étapes. Il y avait beaucoup d'empirisme dans les choix des constructeurs, car la théorie d'une aile d'avion est très complexe et demande des calculs qui furent longtemps impossibles.

Dans les années 60, l'informatique et aussi le perfectionnement des souffleries ont permis plus d'ambition. De nombreux profils ont été étudiés, tant par la théorie que par l'expérience, et l'on s'est aperçu que les formes classiques étaient loin d'être optimales. Par plusieurs étapes, comme le profil « leaky » étudié au National Physical Laboratory en Grande-Bretagne, et à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), s'est dégagé le concept d'aile supercritique, inventé par un spécialiste de la NASA, R. Whitcomb, et qui semble bien, maintenant, être la solution de presque tous les problèmes du vol subsonique. Par rapport aux profils classiques, le profil supercritique est gagnant sur tous les tableaux : il permet de gagner sur la vitesse, sur le rayon d'action, sur la portance aux basses vitesses (ce qui se traduit finalement par une réduction du bruit et de la consommation de carburant), tous effets qui ont finalement un impact économique très positif.

L'aile supercritique a été décrite lors des premiers essais (*Le Monde* du 11 juin 1970) comme une aile retournée, ou une aile avec « la bosse en dessous ». Elle *se caractérise, en effet*, par un extrados (1) très plat, un bord d'attaque épais, et, de ce fait, un intrados (2) *dont la courbure s'inverse et qui a donc une forme* très inhabituelle. Pour l'aérodynamicien, c'est une aile sans choc *où l'on évite complètement la* brutale recompression de l'air à l'arrière de l'aile quand la vitesse *de l'avion approche de celle du* son, recompression qui augmente la résistance à l'avancement (la traînée), *induit des vibrations* nocives pour la structure et, à la limite, peut rendre l'avion ingouvernable.

On imagine usuellement que l'avion est porté par l'air. Il est plus exact de dire qu'il est aspiré vers le haut par une dépression, qui se forme au-dessus des ailes, liée à des survitesses de l'air.



L'évolution de l'avion telle qu'on la prévoit actuellement se fait dans deux directions, l'une vers les plus grandes vitesses, l'autre vers le transport le plus économique — et dans le domaine commercial cette direction l'emporte de beaucoup sur l'autre. On va vers des ailes moins inclinées, plus longues, plus épaisses, et, à la limite, vers une disparition du fuselage, l'épaisseur de l'aile devenant suffisante pour que l'équipage et la charge utile y trouvent place. Dans la direction inverse, celle des grandes vitesses, c'est au contraire l'aile qui se réduit et s'intègre au fuselage : la navette spatiale porte déjà la marque de cette évolution.

Ondes de détente et ondes de compression

Il est commode de raisonner avec un avion fixe et l'air qui se déplace de l'avant vers l'arrière — c'est d'ailleurs le cas en soufflerie, — avec une vitesse moyenne opposée à celle de l'avion. Mais cette vitesse n'est pas la même en tous points : on constate expérimentalement une forte augmentation au-dessus des ailes — la vitesse de l'air peut y atteindre 1 200 kilomètres par heure quand elle n'est en moyenne que de 800, — ce qui engendre une dépression en vertu d'une loi de mécanique des fluides qui veut que la pression et la vitesse varient en sens inverse. L'avion est ainsi « aspiré » vers le haut.

Il se forme au-dessus d'une aile de profil classique une zone d'écoulement supersonique qui se termine bien avant la fin de l'aile par une onde de choc. La pression sur l'extrados devient alors égale ou même supérieure à la pression sur l'intrados : l'arrière de l'aile ne porte pas l'avion, et a même parfois une portance négative. Par contre, en conséquence de la recompression brutale de l'air, il apparaît sur l'arrière de l'aile des turbulences qui d'une part augment la traînée, d'autre part perturbent le fonctionnement des gouvernes.

Sur une aile supercritique, on observe la même apparition d'une zone d'écoulement supersonique, mais la zone est beaucoup plus large et moins haute. Le grand rayon de courbure du bord d'attaque la fait commencer plus tôt. La planéité de l'extrados lui permet de se prolonger presque jusqu'au bord de l'aile. Les ondes de détente qui se forment sur l'extrados se réfléchissent sur la limite de la zone supersonique, se transforment en ondes de compression et reviennent sur l'extrados. Le choc et la compression finale à l'arrière de la zone supersonique sont alors beaucoup moins forts, parfois nuls, et l'augmentation brutale de traînée, qui avec des ailes classiques apparaît pour des nombres de Mach (3) voisins de 0,70, ne se manifeste qu'aux alentours de 0,85 pour les ailes supercritiques.

Le gain de vitesse n'est pas négligeable, mais l'intérêt principal *est ailleurs ; au lieu de gagner* sur la vitesse, on peut garder la même vitesse et profiter de *la traînée réduite pour diminuer* la puissance des moteurs et leur consommation — ce qui intéresse *beaucoup plus les transporteurs*. On peut aussi réduire la flèche de l'aile, c'est-à-dire son inclinaison *vers l'arrière* ; cela augmente la traînée aux vitesses de croisière, mais aux basses vitesses la *sustentation est bien meilleure*, ce qui diminue les vitesses de décollage et d'atterrissage, et donc le bruit.

L'aile supercritique a un bord d'attaque arrondi, ce qui la rend plus épaisse qu'une aile classique. Cette surépaisseur a beaucoup d'avantages. D'abord, et contrairement à ce qui paraît de bon sens, une aile épaisse peut être plus légère qu'une aile mince, pour des raisons de résistance des matériaux. On peut loger dans une aile épaisse des réservoirs plus vastes, d'où un gain sur le rayon d'action. La NASA a même étudié un avion-cargo futuriste qui se réduit pratiquement à une immense aile très épaisse, le chargement y étant logé.

La plus grande épaisseur de l'aile permet aussi de l'allonger sans risque de fléchissement. Cela augmente la portance : les avions de ligne actuels ont un « allongement » — en gros le rapport de l'envergure de l'avion à la longueur de l'aile — d'environ sept ou huit. On étudie des allongements de dix ou douze.

Les divers avantages qu'offre l'aile supercritique se traduisent tous par des économies de carburant. On en attend une baisse de 5 à 15 % de la consommation, à vitesse égale, pour les appareils qui remplaceront les avions de ligne actuels. L'aile supercritique a déjà été adoptée pour certains avions, comme les cargos militaires américains YC-14 et YC-15, ou l'avion d'affaires Falcon-50 de Dassault. Cet appareil a volé, pour la première fois, le 7 novembre 1976 et, grâce à sa voilure supercritique, le Falcon-50 a réalisé, le 22 septembre 1977, une grande « première » : traversée de l'Atlantique nord sans escale en 7 h. 52 de vol, en reliant Londres à Terterboro (New-Jersey), soit 5 800 kilomètres, à la vitesse moyenne de 895 kilomètres à l'heure. Le 9 octobre, le Falcon-50 reliait New-York à Paris-Le Bourget en 6 h. 35.

On *prévoit* de munir d'ailes supercritiques certaines versions de l'Airbus franco-allemand et le projet d'un avion européen de cent cinquante places.

Pour définir précisément les qualités de l'aile supercritique — la grande majorité des résultats obtenus par les Américains sont restés secrets, — une étude approfondie a été menée par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et l'ONERA. Un avion T-33 a vu son aile épaissie par une couche de balsa, et profilée en forme supercritique. On a comparé systématiquement des essais en vol, des essais en soufflerie sur maquette de l'avion sur un dixième, des essais sur une maquette de l'aile dont la théorie est plus simple à faire que celle de l'avion entier. Et, bien entendu, de nombreux calculs théoriques ont été faits, les modèles étant raffinés jusqu'au stade où leurs prévisions sont en très bon accord avec les mesures.

L'objet de cette étude était justement de déterminer quelles mesures doivent être faites et *quels ingrédients* doivent figurer dans les calculs pour que l'on puisse prévoir le comportement *aérodynamique de tel ou tel profil* et comment il se modifie avec la vitesse, la pente de la trajec*toire, l'altitude, les manœuvres*... Car s'il est relativement aisé de calculer un profil qui soit pratiquement *parfait pour une allure* bien précise de l'avion, c'est autre chose d'en trouver un qui soit convenable dans toutes les conditions de vol. Une campagne d'essais en vol du T-33 « aménagé » s'est terminée dans les premiers jours de 1978 et a permis de constater la réalité des qualités (augmentation de la portance à basse vitesse, absence de vibrations à des vitesses élevées, efficacité des gouvernes) que l'on pouvait prévoir.

D'autres études spécifiques ont été faites ou sont projetées. Ainsi, une étude commune ONERA-Dassault a montré en soufflerie l'utilité de profils supercritiques épais pour des avions-cargos et la possibilité de lui associer des volets d'atterrissage très importants. Le profil supercritique est aussi utilisable pour les pales d'hélicoptère. Les problèmes aérodynamiques de la pale sont bien plus complexes que ceux de l'aile, car la vitesse varie le long de la pale et varie aussi suivant sa position : la pale avançante a une vitesse qui est la somme de la vitesse due à la rotation et de la vitesse de déplacement de l'hélicoptère. Pour la pale reculante, c'est au contraire la différence qui intervient. Ayant une vitesse plus faible, la pale reculante porte moins, ou plutôt porterait moins si l'on augmentait son angle d'incidence pour rétablir l'équilibre. On ne peut cependant trop augmenter cet angle. *Le* profil supercritique permet de se rapprocher de la vitesse du son en *bout de la pale avançante*, tout en donnant une meilleure portance à la pale qui recule.

Des essais viennent d'être faits par l'ONERA et la SNIAS, d'abord en soufflerie, puis en vol réel sur un hélicoptère SA-360. Ils ont permis de trouver un profil de pale qui augmente de 10 % le poids maximum au décollage et accroît la vitesse de 50 kilomètres par heure. On observe aussi une réduction des vibrations et des contraintes exercées sur certaines commandes.

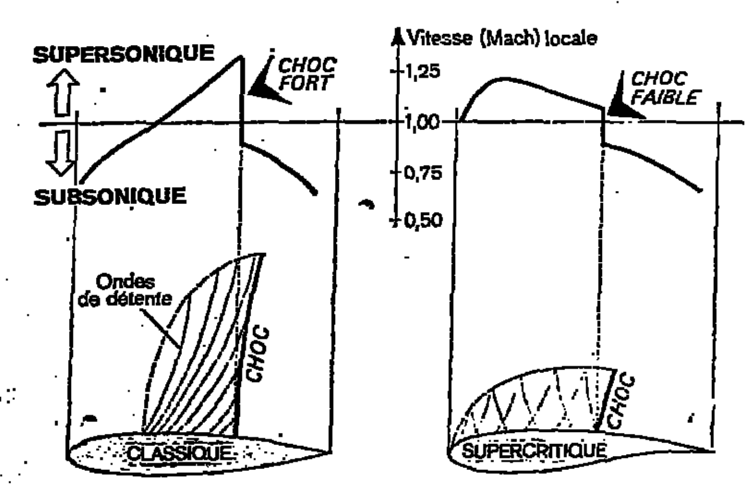
MAURICE ARVONNY.

(1) Surface supérieure de l'aile.

(2) Surface inférieure de l'aile.

(3) Le nombre de Mach est le rapport de la vitesse de l'avion à la vitesse du son, laquelle dépend de l'altitude : elle vaut 1 200 kilomètres par heure près du sol, mais 1 100 seulement vers 10 kilomètres d'altitude. Mach 0,70 et Mach 0,85 correspondent alors à des vitesses de 770 et 935 kilomètres par heure respectivement.

ÉCOULEMENT DE L'AIR SUR DEUX AILES : CLASSIQUE ET SUPERCRITIQUE



La figure représente deux formes d'ailes, classique et supercritique, ainsi que la zone supersonique qui s'établit sur l'extrados. Elle indique aussi les ondes de détente qui se forment sur cette zone de l'aile, et qui, dans le cas d'un profil supercritique, sont réfléchies à la limite de la zone supersonique et reviennent vers l'aile, y induisant des compressions locales qui freinent l'écoulement de l'air et l'empêchent de devenir trop supersonique. De ce fait, l'onde de choc finale est très atténuée.

Le graphique qui surmonte la figure indique la vitesse de l'air (en nombre de Mach) juste au-dessus de l'aile.

EN TOUTE LOGIQUE

Quelle heure est-il ?

Problème n° 112

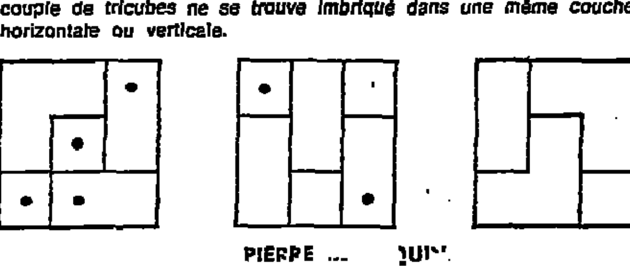
Deux horloges diffèrent au plus de trois secondes l'une de l'autre. Elles sonnent en même temps une même heure. Les coups de l'une se produisent toutes les quatre secondes, ceux de l'autre toutes les cinq secondes. L'oreille confond deux coups s'ils n'interviennent pas à plus d'une seconde d'écart.

Si l'on entend au total treize coups, quelle heure est-il ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 111

Voici un assemblage 3 × 3 × 3 de tricubes en L, où aucun *couple de tricubes ne se trouve imbriqué dans une même couche*, horizontale ou verticale.



PIERRE [illegible]

POINT DE VUE

La recherche souffre-t-elle du «mal français» ?

par JEAN-LOUIS RIVAIL (*)

EST-CE l'effet du choc provoqué par le prix Nobel du professeur Guillemin, ou celui de quelque rapport officiel comme le cri d'alarme de la commission des « sages » (*le Monde* du 21 décembre 1977). Il est difficile de répondre, mais *c'est un fait : on reparle des problèmes de la recherche scientifique française pour la classer,* une fois encore, parmi les grands malades de notre pays. Tout récemment, le professeur Gautray (*le Monde* du 4 janvier 1978) faisait une analyse de plusieurs défauts majeurs des institutions de recherche françaises, et plus particulièrement de celles qui touchent à la santé. Certes, les facultés de médecine offrent à bien des égards des exemples extrêmes du « mal français » en *matière de recherche. Pour* ne citer que le plus criant, rappelons l'absence totale d'échanges de professeurs, non seulement avec les branches scientifiques non médicales, mais entre facultés de médecine elles-mêmes. On *imagine aisément* les aléas auxquels est exposée l'introduction d'une spécialité nouvelle, alors que des personnalités de tout premier plan se voient écartées de l'enseignement et de la recherche, faute d'une place dans l'établissement qui les a formées et qui, seul, peut les accueilllir. Dans *une certaine mesure,* les autres secteurs de l'Université ont pu échapper à ce travers, ne serait-ce que grâce à une plus grande mobilité de leurs membres qui ont pu apprécier, dans les laboratoires étrangers, les bienfaits de structures plus ouvertes.

Il n'en demeure pas moins vrai que la liste des vices communs à *tous* les secteurs de la recherche française de type universitaire est longue. Tout le monde cite la sclérose des institutions, *l'incroyable carcan imposé* par l'administration française à tout ce qu'elle contrôle, et que nos collègues étrangers ont tant de mal à comprendre, la paperasserie envahissante, l'absence d'année sabbatique et, pour ne *pas allonger davantage cette* énumération, la faiblesse des moyens financiers consacrés par notre pays à la recherche.

La formation des ingénieurs

Sur ce dernier problème, *le Monde* du 19 octobre 1977 faisait remarquer fort judicieusement que, si la France était dans une position peu enviable du point de vue des ressources affectées à la recherche, le critère (ô combien contestable !) du nombre de prix Nobel scientifiques depuis 1943 la plaçait bien plus loin encore derrière l'Allemagne (trois fois plus de lauréats) et l'Angleterre (six fois plus). Faut-il en conclure que les chercheurs français travaillent moins bien que leurs voisins ?

Ce serait ignorer une différence fondamentale entre les conditions dans lesquelles se fait la recherche universitaire en France et dans les autres pays industrialisés. Dans ces derniers, l'industrie recrute la grande majorité de ses cadres techniques supérieurs (et pas seulement ceux qu'elle destine à ses laboratoires) au niveau de docteur c'est-à-dire après qu'ils ont effectué une recherche d'environ trois années à temps complet. En France, au contraire, la formation des cadres de l'industrie est confiée presque exclusivement aux écoles d'ingénieurs. Il n'est pas question ici de remettre en cause le rôle de nos grandes écoles. Mais il faut savoir qu'il existe des diplômes d'ingénieur de niveau très variable d'une école à l'autre, et l'on *peut se demander pourquoi* nous avons choisi un mode de recrutement totalement opposé à celui de nos partenaires, alors que nous avons justement la possibilité d'offrir à notre industrie un recrutement mixte, donc plus divers et plus riche.

Cette situation conduit, de nos jours, au fait que les meilleurs étudiants titulaires d'une maîtrise ès sciences préfèrent (et qui les en blâmerait ?), s'asseoir pour deux années supplémentaires sur les bancs d'une école d'ingénieur où, admis sur titres, et en petit nombre par *rapport aux élèves « réguliers »* de l'école, ils reçoivent la formation dite technique qui leur manque, mais perdent une partie importante de leur temps à revoir des notions de base déjà acquises à l'Université. Dans le même temps, des bourses destinées à la préparation d'une thèse de troisième cycle, d'un taux nettement supérieur aux bourses d'étudiants, et accessibles à tous ceux qui satisfont au critère universitaire requis, demeurent inutilisées faute de candidats.

Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur la place qui doit être réservée à cette fameuse technologie dans la formation des cadres industriels et qui justifie *en grande partie* la préférence donnée aux ingénieurs. Contentons-nous, une fois encore, de remarquer que les avis sont partagés à l'étranger. C'est ainsi que le responsable du personnel de la société américaine Eastman Kodak déclarait, il y a peu de temps : *« Nous sommes beaucoup plus intéressés par une solide formation de base que par des cours prétendument orientés vers l'industrie (1). »*

Les conséquences de cet état *de fait pour l'industrie française* sont sans doute plus graves qu'il n'y paraît à première vue. Privée d'animateurs entraînés à être créatifs (c'est bien là l'objectif d'une recherche de qualité), et qui ont affiné leur esprit, peuplée presque exclusivement de cadres formés plus ou moins sur le même modèle, elle est certainement plus exposée que ses concurrentes à la routine ou au conformisme.

Pour la recherche scientifique, cette situation est catastrophique. Faite presque uniquement par des chercheurs professionnels aidés d'un nombre infime de candidats chercheurs professionnels (pas forcément bien orientés), elle bénéficie difficilement de ce bouillonnement d'idées, de ces discussions quotidiennes qui sont indispensables à une recherche de pointe. Un chercheur, en effet, a besoin, pour donner le meilleur de lui-même, non seulement de la *confrontation* avec ses pairs, mais aussi *de ces « questions* idiotes » (et qui le sont rarement), posées par les débutants, de ces interpellations irrespectueuses des idées reçues et des dogmes.

D'autre part, les laboratoires, privés d'un continuel renouvellement de leurs effectifs, ont inévitablement tendance à camper sur leurs positions, à ne développer que les thèmes dans lesquels ils ont déjà fait leurs preuves. Il leur est très difficile de faire ces indispensables incursions dans des domaines voisins et moins bien connus, là où peuvent justement se faire les découvertes intéressantes et qui ne sont envisageables que lorsque se trouvent réunis l'enthousiasme et la disponibilité d'un jeune avec l'expérience et le savoir d'un chercheur *confirmé.*

Préparer l'avenir

Il n'est donc pas étonnant de *constater que le très relatif* effort financier fait en France en faveur de la recherche est en grande partie anéanti par l'absence de renouvellement des chercheurs des laboratoires, renouvellement qui existe dans tous les pays actifs dans ce domaine et qui est une des raisons essentielles de leurs succès.

Une question se pose maintenant : mis à part ce rôle dans la formation des cadres de l'industrie, rôle qui lui est dénié *en France, quelle est la place de* la recherche dans l'économie d'un pays comme le nôtre, et quel avenir lui réserve la crise dans laquelle nous entrons ? Une réponse, sans doute partielle, peut être trouvée en examinant le cas de la chimie. Cette industrie de pointe n'est plus, de nos jours, très populaire. Classée aux premiers rangs des pollueurs modernes, tant par ses produits que par ses déchets, elle est, cependant, en grande partie responsable d'un confort auquel nous hésiterions beaucoup à renoncer. Médicaments, fibres textiles, matières plastiques, engrais et toute une gamme de produits dont l'importance, pour être moins apparente, n'en est pas moins grande, sont autant de *productions dont la disparition* affecterait notre vie quotidienne de manière tout à fait radicale.

Mais la grande industrie chimique actuelle a été conçue à une époque où les matières premières, tout comme l'énergie, étaient à bon marché. Ses procédés sont souvent peu économes de l'une comme des autres (d'où une contribution importante à la pollution), et les lois du marché ont longtemps fait qu'il était plus rentable de construire des *installations d'un type bien* connu que de rechercher des procédés plus économiques et plus propres.

Pour survivre, l'industrie chimique a choisi une issue de secours : construire des usines pour les pays producteurs de sa matière première numéro un : le pétrole ; de sorte que, dans quelques années nous devrons acheter à l'étranger un bon nombre de produits industriels de base comme les plastiques. Que ferons-nous alors ? Notre pays sera-t-il voué aux seules industries de transformation et assujetti à des lois de marché entièrement dictées par l'étranger ? Cher*chera-t-il à fabriquer* des produits nouveaux, mieux étudiés que ceux dont l'usage a révélé des dangers non prévus, et par des procédés plus fins que ceux que nous utilisons aujourd'hui (2) ? Et, dans le cas où le dernier *terme de cette alternative serait* choisi, attendrons-nous que le savoir correspondant nous vienne de l'étranger, ou bien chercherons-nous à en acquérir une partie par nous-mêmes ?

De ces choix dépendent en *grande partie et notre mode de* vie futur et l'indépendance de notre pays, et ce qui est vrai pour la chimie le demeure, sans grands changements, pour les autres industries de pointe.

Mais la France est-elle bien *préparée à faire à la recherche* la place qui lui reviendrait dans l'hypothèse où nous souhaiterions nous ressaisir ? Il est à craindre que non, et cela non pas à cause d'une éventuelle médiocrité de ses laboratoires (le nombre d'universitaires américains qui choisissent de passer une année sabbatique dans les laboratoires français est là pour témoigner qu'il en existe encore des bons), mais parce que l'importance de la recherche semble plus mal comprise chez nous qu'ailleurs. L'attitude des chefs d'entreprise devant les cadres formés par la recherche témoigne d'une méfiance solidement ancrée dans l'esprit des responsables de notre économie. Mais, plus généralement, est-il beaucoup de pays où *l'image du chercheur parasite* social, qui cherche on ne sait quoi, ne trouve jamais et récrimine toujours, ait le succès qu'elle connaît chez nous, aussi bien dans les salons mondains que dans certains discours politiques ?

La crise de la recherche en France est donc non seulement une affaire de moyens financiers, mais, chose bien plus grave, un problème de société. S'il doit être résolu un jour, il est probable que ce problème le sera, comme c'est la tradition dans notre pays, par des mesures autoritaires venues d'en haut : lois et règlements. A moins qu'on ne préfère convaincre en utilisant la dernière recette mise au point pour secourir les mal-aimés de notre monde : décréter qu'on en parlera pendant douze mois. Alors, à quand l'année de la recherche ?

(*) Professeur à l'université de Nancy.

(1) B. W. Rossiter, conférence prononcée devant la Chambre de commerce de Rochester (New-York), le 17 octobre 1975.

(2) Voir l'article de J. Livage dans « Le monde des sciences et des techniques » du 26 octobre 1977.

La nouvelle campagne géophysique sous-marine dans le Pacifique

« Croisière en pointillés » à 2 700 m. de profondeur

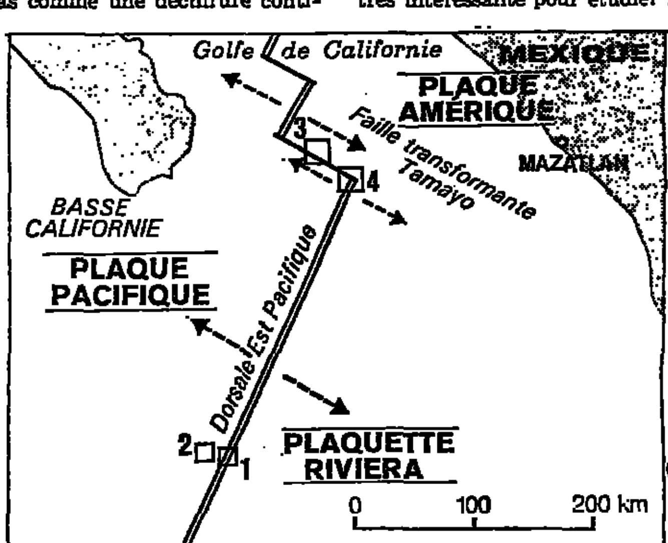
La soucoupe plongeante « Cyana », embarquée sur le navire océanographique français Nadir, fait route actuellement vers le port mexicain de Mazatlan où elle doit arriver le 6 février prochain. Du 8 février au 28 mars, elle plongera trente ou quarante fois à 2 700 ou 2 800 mètres de profondeur sur une portion de la dorsale est-Pacifique proche des côtes mexicaines. *Cette campagne, baptisée « Cyamex »,* est la première phase de l'expédition franco-américano-mexicaine « Rita » (acronyme fait à partir de « Rivera » et de « Tamayo »). L'expédition « Rita » fait suite à l'expédition « Famous » (French American Mid Ocean Undersea Study) qui, en 1973 et 1974, avait étudié in situ la dorsale médio-Atlantique dans une zone située à 700 kilomètres au sud-ouest des Açores.

DEPUIS une douzaine d'années, la théorie de la tectonique des plaques a montré l'importance des dorsales, cette chaîne de montagnes entièrement volcanique, longue de 60 000 kilomètres et submergée en quasi-totalité. Tout au long de l'axe *médian* des dorsales, monte et se met en place le matériau basique qui, en se solidifiant, formera la croûte océanique. Ainsi se remplit peu à peu le vide créé par l'écartement progressif de deux plaques voisines.

Les dorsales constituent un *« serpent » continu.* Cependant, le rythme moyen annuel de séparation y varie notablement selon les régions. Ainsi, dans la portion atlantique où a eu lieu l'opération Famous, est-il de l'ordre de 2 centimètres, alors que, dans la dorsale qu'explorera la nouvelle expédition, il est d'environ 6 centimètres.

Cette différence de vitesse d'accrétion est importante. Dans les dorsales « lentes », la mise en place du nouveau matériau se fait dans une vallée axiale — le *rift* — qui est large d'une vingtaine de kilomètres et profonde de quelque 1 500, 1 600 mètres par rapport au sommet des parois latérales qui ont la forme de marches fort raides. Au contraire les dorsales « moyenne » et « rapides », où les plaques s'écartent de 6 ou 8 centimètres par an, ne présentent, ni les unes ni les autres, de vallée axiale. Les plus « rapides » ont même une bosse longitudinale haute de 200 ou 300 mètres à la place du *rift.*

Les dorsales ne se présentent pas comme une déchirure continue de la croûte océanique. Elles sont, sur tout leur parcours, hachées en segments plus ou moins longs par des failles transformantes le long desquelles les deux plaques voisines glissent chacune dans un sens opposé à celui de sa voisine. Bien entendu, la montée du matériau basique n'est pas permanente : elle se fait par giclées successives qui sont responsables de l'agitation sismique, superficielle et assez faible en général, caractérisant la région axiale des dorsales. De même, le glissement — ou plutôt le frottement — des deux plaques dans les failles transformantes se produit par à-coups, chacun déclenchant un tremblement de terre dont la violence est fonction de la longueur de la faille transformante joignant deux segments de la dorsale.



□ Site de plongées ═══ Zone d'accrétion (dorsale)
——— Zone de cisaillement (faille transformante)
←—— Dérive des fonds océaniques.

Trois thèmes

Trois thèmes de plongées ont été choisis pour Cyamex.

● Le premier sera étudié par 21° nord et 109° 30' ouest, sur l'axe de la dorsale. Le site 1 est donc favorable à l'étude de l'activité volcanique et tectonique caractérisant les zones d'accrétion ainsi qu'à celle des dépôts hydrothermaux analogues à ceux qui ont été repérés, pour la première fois en 1974 au cours de Famous, et à ceux, très importants, qui ont été vus par le petit sous-marin *Alvin* (un vétéran de Famous) en 1977 au large des îles Galapagos.

● Le deuxième permettra de voir comment se fait la transition entre deux zones de polarité magnétique inverse et il concerne le site 2. Le champ magnétique de la Terre s'inverse, en effet, pour des raisons encore mal expliquées et à des intervalles de temps irréguliers. Il y a 700 000 ans, s'est produite la plus récente inversion du champ magnétique. Avant celle-ci, on était *dans l'époque Matuyama :* le pôle Nord magnétique était au nord depuis environ 1 600 000 ans. Depuis cette inversion, le pôle Nord magnétique est revenu au... sud et nous sommes dans l'époque Brunhes. Au rythme d'accrétion de 3 centimètres de chaque côté par an, la zone de transition entre les fonds océaniques mis en place à la fin de Matuyama et au début de Brunhes s'est donc déplacée de 21 kilomètres. La *Cyana* plongera à l'ouest de l'axe de la dorsale, c'est-à-dire du côté de la *plaque Pacifique.* Mais il existe, bien entendu, une zone de transition analogue et symétrique, à 21 kilomètres à l'est de l'axe de la dorsale, cette zone faisant actuellement partie de la petite plaque « Rivera », très probablement solidaire maintenant de la *plaque « Amérique ».*

● Le troisième thème porte sur la zone de cisaillement. Ce mécanisme sera étudié sur deux sites, le site 3 sur la faille transformante Tamayo et le site 4 à la jonction Tamayo-dorsale. La faille transformante Tamayo est le premier segment de la grande ligne de frottement qui remonte du sud-est au nord-ouest tout le golfe de Californie puis, sous le nom de faille de San-Andress, traverse toute la Californie du sud-est au nord-ouest depuis le fond du golfe de Californie jusqu'au cap Mendocino (à quelque 350 kilometres au nord-ouest de San Francisco). La faille transformante Tamayo, longue de 80 kilomètres dans sa partie active, est donc une zone très intéressante pour étudier les mécanismes de cisaillement inhérents au frottement de deux plaques voisines. Rappelons, par comparaison, que la faille transformante active explorée au cours de Famous n'avait que 20 kilomètres de long.

La *campagne Cyamex, dont* le responsable scientifique est M. Jean Francheteau (un géophysicien du Centre océanologique de Bretagne), fera plonger, par roulement, six Français, trois Mexicains et trois Américains. Elle sera suivie, l'année prochaine, d'une deuxième campagne, à laquelle participeront la *Cyana* et l'*Alvin.*

En plus de l'exploration visuelle et des prélèvements d'échantillons, on espère pouvoir poser sur la dorsale et dans la faille transformante Tamayo des instruments de mesure, en particulier des sismographes pour l'étude en continu de l'activité sismique. Des travaux de biologie sont aussi prévus. Lors des plongées des Galapagos, on a repéré, en effet, que la faune marine locale comprenait des espèces inconnues aussi bien que des spécimens *gigantesques* d'espèces *connues.*

Après l'exploration de deux portions différentes de dorsales, peut-on espérer que viendra le temps d'étudier *in situ* les fossés océaniques où disparaît une quantité de croûte océanique équivalente de celle qui se crée dans les dorsales ? Une telle étude implique la possibilité de plonger à 8 000 mètres au moins. Un seul sous-marin au monde est actuellement capable de le faire : le bathyscaphe *Archimède,* utilisé, lui aussi, pendant Famous. Mais depuis 1974, l'*Archimède,* dont l'usage est très coûteux, est désarmé. Peut-être le Japon (bordé par des fossés océaniques responsables de la très grande sismicité du pays) et la France s'associeront-ils un jour pour partager l'intérêt... et les frais d'une telle campagne.

YVONNE REBEYROL.

هكذا من الأصل

LA PSYCHIATRIE EN ÉVOLUTION

Dans la nuit du 7 au 8 novembre mourait, à *Banyuls-dels-Aspres (Pyrénées-Orientales)* — où il avait pris sa retraite, — le docteur Henri Ey (« le Monde » du 8 novembre). Agé de *soixante-dix-sept ans*, il avait formé, au long de sa carrière, de nombreuses générations de psychiatres, tout en se maintenant délibérément à l'écart de l'enseignement universitaire traditionnel. *Car il redoutait toute sclérose*, dans une discipline aussi mouvante et dont il avait suivi avec passion, depuis quarante ans, l'évolution.

Une cérémonie, organisée le 15 janvier à l'hôpital Sainte-Anne et à laquelle a participé Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la *sécurité sociale*, a *permis* à *ses amis* de rappeler son souvenir et d'évoquer l'héritage qu'il lègue à la psychiatrie. Les docteurs Cyrille Koupernik et Pierre Fouquet, qui ont très activement participé autour de lui à l'élaboration de la revue scientifique « l'Evolution psychiatrique », font ci-dessous le point de l'œuvre d'Henri Ey.

Le docteur Albert Gabrieleff, pour sa part, évoque ce que doit être, selon lui, le rôle du « psychiatre de quartier », éloigné de tout dogmatisme. Pragmatisme d'abord.

Henri Ey : un demi-siècle de lumières

par les docteurs C. KOUPERNIK et P. FOUQUET

QUAND Henri Ey paraît sur la scène autour de 1925, la psychiatrie est une parente pauvre de la médecine. Elle a été répudiée deux fois, la première par la médecine, dont elle n'a pas suivi les progrès techniques. La seule entité clinique authentique dont elle puisse se prévaloir est la paralysie générale ou démence syphilitique... Le deuxième mariage raté, elle l'avait conclu à la fin du siècle dernier sous l'égide impérialiste de Charcot. Mais le plus grand des successeurs de Charcot, Babinski, viendra séparer le bon grain de l'ivraie, la neurologie lésionnelle de l'hystérie, maladie de la suggestion.

Ey, *c'est* l'ouverture, la recherche, *la réflexion, c'est la psychiatrie* repensée. Ceux avec qui se noueront ses premières amitiés seront les maîtres de la psychanalyse française Pierre Mâle, Sacha Nacht, Jacques Lacan.

Où en est la psychanalyse en France dans les années 20 ? Elle est mal connue, bêtement brocardée. *Pendant la première guerre,* un esprit délicat et perspicace traite Freud d'espion boche. Ey, quant à lui, ne sera jamais un inconditionnel de l'antipsychanalysme. Parmi ses collaborateurs les plus proches, les psychanalystes éminents ne se comptent pas, dont Serge Lebovici, René Diatkine, André Green, la deuxième génération. *Mais la psychanalyse* ne le comble pas, il est trop engagé dans l'action, dans l'ap*profondissement*, trop soucieux de porter secours. Et c'est à ce titre que la doctrine de Jackson lui fournit un modèle conceptuel: Hughlings Jackson, fondateur de la neurobiologie britannique, introduit la notion de niveaux d'intégration qui *jalonnent l'histoire de l'agencement* du système nerveux. Si une lésion vient frapper un certain niveau, *deux types de symptômes en* découlent : un symptôme négatif, déficitaire, la perte de la fonction que ce niveau intégrait (ainsi la paralysie remplace-t-elle le mouvement) et des symptômes positifs, intégrés à des niveaux inférieurs et normalement inhibés par le niveau qui a été lésé. Henri Ey et Julien Rouart proposent d'opposer les dissolutions *globales, situées au niveau le plus* élevé, celui de la conscience, propres à la psychiatrie et les disso*lutions localisées qui sont propres* à la neurologie.

Quels que soient les objectifs qu'on puisse apporter à cette systématisation (sans doute trop claire pour être vraie), voici nettement posé pour la première fois et d'égal à égal le problème des rapports entre la neurologie et la psychiatrie. Il sera l'objet du premier colloque de Bonneval en 1943.

Une œuvre titanesque

Mais Ey est ouvert à d'autres influences. Notons qu'il n'a pas de *maîtres* et qu'il ne cherche pas à imposer la férule de sa théorisation à des élèves. Nulle trace de cet infantilisme pseudo-didactique dans son enseignement libre, on serait tenté de dire « clandestin » organisé à partir des années 30 et de plus en plus suivi. Il lance des idées, reçoit celles du contradicteur, s'informe s'il le faut. L'enseignement entre adultes *c'est cela*.

C'est d'Eugen Bleuler, professeur *de psychiatrie à Zurich, qu'il reçoit* une deuxième incitation, Bleuler qui a mis fin au mythe de la démence *précoce, modèle figé* de folie sagement enfermé dans la loi d'un processus biologique déterminé. Quand Bleuler parle de schizophrénie, il entend une fissure psychique qui trouble les associations. C'est lui qui va inspirer à son jeune et talentueux assistant, Carl Gustav Jung, une thèse sur les associations qui l'incitera à prendre contact avec un Viennois *qui suscite les passions*, Sigmund Freud. Bleuler exprime la schizophrénie en termes qui ne sont *pas éloignés* des formulations jacksoniennes. Il l'explique par un processus qui donne lieu à un symptôme primaire déficitaire, le trouble des associations, et ensuite à des symptômes secondaires qui traduisent une réaction constructive du sujet. Celui-ci a perdu la possibilité de déchiffrer correctement le *monde au sein duquel il vit : il va en* élaborer un autre, le monde de l'autisme, le monde du délire.

Un dernier jalon permet de mieux comprendre l'ouverture d'esprit d'Henri Ey. En 1929, un petit groupe de psychanalystes (M. et Mme Codet, Parcheminey) et un assistant de Bleuler, Eugène Minkowski, fondent le groupe de l'Evolution psychiatrique. E. Minkowski y apportera une synthèse originale entre la phénoménologie et la pensée berg*sonienne*.

De cette lente et sûre approche résultera une œuvre titanesque. *Tantôt individuelle* : les hallucinations et les délires (1934) seront partiellement repris dans *le Traité des hallucinations* (1973). Ou encore dans *les Études psychiatriques*, œuvre considérable. Le thème des hallucinations et des délires encadre littéralement l'œuvre d'Ey. C'est, comme le dit André Green, le rêve intérieur d'Henri Ey : percer le mystère *du délire. Enfin, la Conscience* est sans doute l'ouvrage le plus original, celui qui, affirmant une *position* philosophique, le fera connaître à l'*étranger* (première édition 1963). Quant aux ouvrages collectifs, ils apportent aux psychiatres français un admirable outil de travail. La monumentale Encyclopédie voit le jour en 1955, c'est une pyramide bâtie par près de cent collaborateurs, mais certes non des esclaves. Le *Manuel de psychiatrie (1) rédigé avec Paul Bernard et* Charles Brisset en est, après vingt ans, à sa cinquième édition.

Un enseignement socratique

A juste titre inquiet de voir la psychiatrie se refermer sur elle-même, que ce soit du fait de l'exercice dans les lieux clos ou d'un langage que tout un chacun paraît vouloir réserver à ses intimes, Ey recherche l'ouverture. C'est dans cet esprit qu'il sera un des fondateurs *de l'Association mondiale de psy*chiatrie, vis-à-vis de laquelle il prendra ses distances après le congrès de Mexico de 1971, le congrès du silence. A la base de son activité un noyau ardent, le Groupe de l'évolution psychiatrique, tout à la fois lieu *d'affrontements* tumultueux et passionnés et prestigieuse revue.

Mais Ey descend aussi dans l'arène, participe à l'action syndicale des médecins *des hôpitaux* psychiatriques et, en 1967, après plusieurs années de préparation, publie le *Livre blanc de la psychiatrie*, livre noir en fait tant la situation est alors désespérante ; parente pauvre de la médecine, *la psychiatrie* est encore sous la tutelle de la neurologie. Elle s'en libérera bientôt dans le reflux des turbulences de mai 1968.

Travailleur infatigable, Ey continue dans son village natal de Catalogne *où il s'était retiré. Il fait* paraître une plaquette, intitulée *Défense et illustration de la psychiatrie* (1), sortie des presses la semaine même de sa mort. *L'Histoire de la psychiatrie dans la médecine* restera, hélas ! inachevée.

L'homme n'était pas moins attachant que le maître. C'est ainsi qu'il parvint sans effort à un enseignement socratique, inédit en France, un enseignement où l'élève était l'égal du maître, bien mieux, était *invité à le contredire, à condition* d'accepter un certain niveau de discussion. Dans sa préface au *Traité des hallucinations*, il parle aussi de son dessein de « *valider la science psychiatrique trop souvent trahie par ceux-là mêmes qui, prétendant la faire progresser, empruntent eux-mêmes les chemins de la folie...* »

(1) Masson éd.

TÉMOIGNAGE

Peu importent l'école, la chapelle, la technique

par le docteur GABRIELEFF (*)

LES « PSY » en tout genre devraient sérieusement se démythifier, se démocratiser, se dédramatiser... A une époque où la médecine libérale est attaquée pour des motifs objectivement électoraux et faussement économiques, il faut dire et redire que le psychiatre de base, le vrai psychiatre de secteur, doit être le psychiatre libéral de quartier, évitant, dans plus des trois quarts des cas, le recours à toute forme d'hospitalisation ; un psychiatre ni installé sur un piédestal analytique exclusif ni retranché dans le camp fortifié, kafkaïen de l'hôpital psychiatrique ; un psychiatre sachant manier *tout à la fois chimiothérapie* et psychothérapie. Chimiothérapie qui neuf fois sur dix fait disparaître les *symptômes du* prétendu mal du siècle — la dépression — et dont on ne dit pas que dans sa version véritablement pathologique elle existe depuis toujours.

Mais il ne faut pas se leurrer : les troubles psychologiques sont des troubles profonds, qui ne sont pas forcément des troubles graves. Ils sont profonds dans la mesure où l'être humain n'est devenu tel que nous le voyons aujourd'hui que grâce au développement extraordinaire de son cerveau. Mais développement veut dire complexité ; rien d'étonnant donc à ce qu'un système noble, mais complexe, soit fragile et à la recherche permanente d'un équilibre difficile. D'où la nécessité de ne jamais se contenter du seul traitement médicamenteux. Seule une méthode psychothérapique peut aider à y voir clair. Entendons-nous, il ne s'agit pas de viser à faire de tout patient un psychanalyste lui-même : ce n'est pas ce qu'il demande. La psychothérapie doit s'adapter à *chaque* cas, à *chaque niveau*, à chaque cerveau...

On comprendra pourquoi on a évité de trop définir (psycho)-thérapie et (psych)analyse. Si l'on admet que *la psychanalyse n'est qu'un des modes de la psychothérapie*, on dira que le psychanalyste est celui qui ne fonctionne que sur un mode : le divan. Le psychothérapeute sera celui qui choisit de recourir à des moyens variés selon les cas : psychothérapie face à face, côte/côte, relaxation, abord clinique des questions sexologiques, rêve éveillé dirigé, psychothérapie de groupe, psychodrame... incluant, dans des cas bien précis, une psychanalyse sur divan, en sachant qu'il y a des *formes* de passage de l'un à l'autre de ces moyens.

Le métier de psychothérapeute suppose un vécu particulier, une expérience, une structure particulières, un mélange d'humilité, de tolérance, d'enthousiasme, d'amour. A ce niveau, peu importent l'école, la chapelle, la technique.

Devant un déprimé ou un délirant, il ne doit plus être question de rire, *de* sourire, de crier au fou, à l'incurable, au faible, au paumé... mais simplement à l'homme, à l'homme faillible mais perfectible. On ne peut pas ne pas savoir que la *psychiatrie/psychothérapie d'aujourd'hui*, ce n'est pas forcément la clinique, l'asile, l'hôpital pscychiatrique (hélas indispensable pour des cas profonds et douloureux). Ce n'est pas forcément le cabinet de luxe et de style feutré d'un psychanalyste à la mode.

Centrée autour du véritable praticien, de préférence *celui de ville*, car non coupé de la réalité quotidienne et libre de toute contrainte et de toute pression, *la psychiatrie/psychothérapie d'aujourd'hui* peut et doit se présenter sous forme de séances individuelles, désacralisées et accessibles à *tous* et à *toutes* les bourses, et également sous forme de séances de groupe où l'institution bien comprise et le travail d'équipe vrai reprennent un sens clinique, sachant dans tous les cas allier toutes les ressources de la thérapie, sans ostracisme ni rigueur excessifs, où chimio - psycho - sexo - musico - ergo - kinési - thérapies s'assemblent et s'harmonisent. Ce doit être *un contact humain véritable*, où ce que l'homme a à la fois de plus noble et de plus fragile est reconnu, magnifié et libéré.

(*) Psychiatre (Orly).

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

TOKYO : les maux de la société industrielle

par PHILIPPE PONS

Où commence Tokyo ? Quel ordre sous-jacent préside à ce magma de complexes industriels, de logements, d'entrepôts, de canaux, de gratte-ciel de verre et d'acier, à l'ombre desquels un fourmillement de petites maisons de bois enserre un labyrinthe de ruelles, à cet écheveau d'autoroutes suspendues et de voies ferrées urbaines, à cet enchevêtrement de lignes électriques qui ont toujours l'air d'installations provisoires, à cette jungle de néons géants ? Toute évaluation chiffrée est arbitraire dans le cas de la capitale nippone. Au mieux, donne-t-elle un ordre de grandeur à cette traînée urbaine qui s'allonge, sans intervalle, sur 60 kilomètres le long de la baie, rongeant en profondeur l'arrière-pays.

La région métropolitaine de Tokyo, aux termes du plan de développement de 1956, s'étend sur un rayon de 100 à 150 kilomètres et couvre une superficie de 26 187 kilomètres carrés, soit environ un quinzième du Japon. A la ville de Tokyo, administrativement parlant, s'ajoutent les préfectures limitrophes de Kanagawa (qui a pour centre Yokohama), Saitama et Chiba. On peut aller de Tokyo à Yokohama, à 25 kilomètres (troisième ville du Japon par la population) ou, à l'est, vers Chiba, qui a la taille de Bordeaux, sans jamais quitter la nappe urbaine, sans avoir l'impression ne serait-ce que de traverser une banlieue. Depuis 1975, 28 millions d'habitants — 1 Japonais sur 4 — sont agglomérés dans cette nébuleuse (11,3 millions au 31 mars 1977 pour la seule municipalité de Tokyo), l'une des plus prodigieuses accumulations d'hommes, d'activités, de richesses et d'insalubrités du globe (1).

Tokyo, à l'image du Japon entier, s'est développé depuis la guerre à un rythme effréné, en l'absence de toute vision d'ensemble — en l'occurrence de plan d'urbanisme digne de ce nom. M. Ikeda, ancien premier ministre, avait axé, en 1960, la politique du Japon sur le doublement en dix ans du P.N.B. A Tokyo comme dans le reste de l'archipel, l'accumulation de la richesse a servi à accroître la capacité de production au détriment des besoins élémentaires des habitants. Avec ce lourd passif, la capitale est aujourd'hui l'exemple extrême des maux de la société industrielle : congestion sans égal, prolifération incontrôlée d'initiatives privées qui en quelques mois transfigurent le paysage urbain, manque de logements, insuffisance des transports, ampleur surtout des problèmes de nuisances : la baie de Tokyo est classée sur toute son étendue zone polluée ainsi que les vingt-trois arrondissements de la ville. C'est sans doute cette « modernité » qui fait de la capitale nippone une ville si peu exotique et qu'on ne s'y sent pas dans un environnement urbain dans la tradition méditerranéenne. La physionomie originale de la ville tient davantage aux habitudes collectives et aux comportements de la population qui, en maintenant des structures sociales héritées du passé (discipline, respect des hiérarchies, sans remise en question du pouvoir quel qu'il soit), pallient, tant bien que mal, les carences des pouvoirs publics, trop longtemps passifs et asservis à la loi de la rentabilité.

Une courte histoire

Comme New-York, mais à la différence de Londres, Paris ou Moscou, Tokyo a une courte histoire. Sur le site de la ville s'étendaient encore il y a trois siècles forêts et marécages. Tokyo, dont le nom signifie « capitale » (kyo) « de l'Est » (to) s'est longtemps défini par opposition à Kyoto, la capitale impériale. L'origine de la ville remonte au quinzième siècle, lorsqu'un seigneur de guerre construisit un fort non loin des rivages de la baie d'Edo (l'actuelle baie de Tokyo). La ville, qui jusqu'à l'empereur Meiji (1868) devait porter le nom d'Edo, dut son essor à l'établissement dans ses murs au début du seizième siècle des shoguns Tokugawa, maîtres effectifs de l'empire. Bien que la capitale demeurât à Kyoto, Edo fut le centre du pouvoir réel. Comptant plus d'un million d'habitants vers la fin du dix-huitième siècle, elle était, selon les spécialistes, plus peuplée que Londres, alors la plus grande ville d'Occident. Périclitant avec la décadence du shogunat, la ville renaît avec Meiji qui en fit sa capitale. A la fois résidence de l'empereur et siège du gouvernement, elle prit le nom de Tokyo.

Bien que les séismes, les incendies et, pendant la guerre, les bombardements (un million et demi de logements furent détruits) aient donné à Tokyo d'excellentes occasions de se renouveler, l'absence de crédits après le grand tremblement de terre de 1923, puis la priorité donnée à l'industrie après la guerre, ont privé la capitale de tout aménagement d'ensemble. On a toujours reconstruit la ville sans chercher à la repenser. La négligence délibérée des dirigeants et les problèmes inhérents à toute poussée urbaine très peu contrôlée ont donné à la croissance de la ville son caractère spontané, chaotique, anarchique. L'éclectisme des Japonais, qu'engendre chez eux tout ce qui vient d'au-delà des mers, donne une monstrueuse beauté à cette ville gigantesque en ce qu'elle mêle, assemble, surimpose, dans un compromis incessant, tous les possibles architecturaux. Tokyo est une ville mouvante et, en cela, vivante. La disparité de la ville est renforcée pour un esprit étranger par l'absence de nom de rues. L'adresse n'ayant qu'une valeur postale — le facteur étant le seul à pouvoir déduire de sa lecture un emplacement dans la topographie de son bloc, — elle n'est la plupart du temps qu'une localisation approximative pour le visiteur et même pour le chauffeur de taxi.

L'accord entre la fonction et la forme des réalisations modernes donne dans beaucoup de cas, à Tokyo, une certaine qualité spatiale, même si esthétiquement le résultat n'est pas concluant. Le lacis de ruelles entre les grandes artères de dégagement qui traversent la ville permet de maintenir une vie de quartier. En cela, Tokyo, qui conserve des structures de villages, avec ce qu'elles supposent de dimensions humaines et de mixité sociale, peut apparaître comme un modèle d'urbanisme involontaire, puisque aucune planification n'y a présidé. Le centre de la ville, où siègent les instances de décision, est en revanche beaucoup plus conventionnel avec ses avenues perpendiculaires.

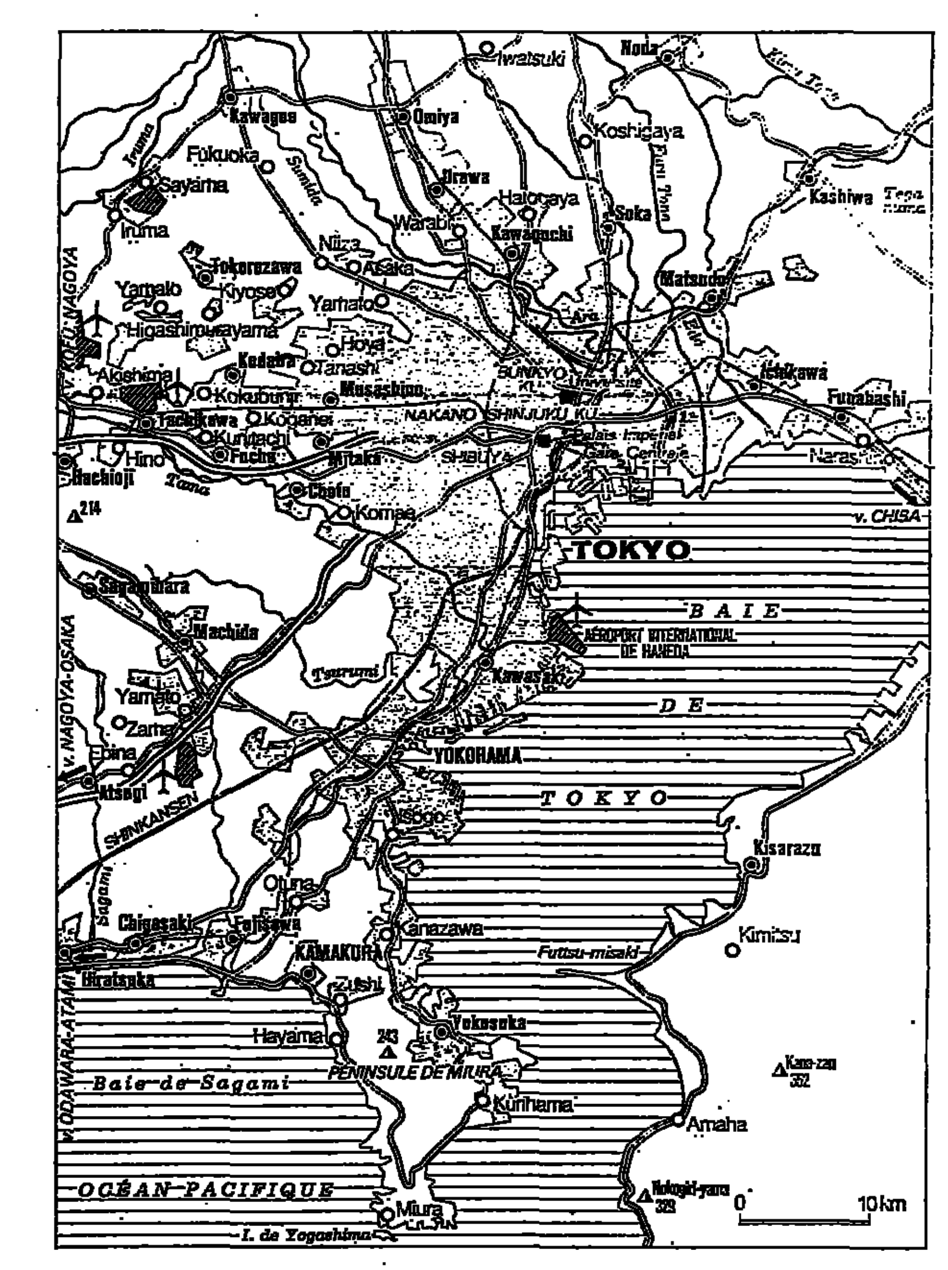
A l'exception du palais impérial, centre clos autour duquel se déploie la ville, Tokyo dévore ses vestiges ou, au mieux, les enfouit entre des masses de béton. Elle tend à devenir une ville sans passé tant est bouleversé son paysage. L'histoire, on la retrouve au détour d'une ruelle, par hasard, mais rien n'est fait par les autorités pour préserver la « ville basse », dont l'horizontalité recule de jour en jour devant le monde vertical des tours métalliques et des grands ensembles. Le « particularisme » culturel du Japon, trop souvent utilisé, à commencer par les Japonais eux-mêmes, à des fins idéologiques, la nostalgie du passé ne peuvent justifier le maintien de modes de vie retardataires (entassement des familles, maisons brinquebalantes, manque d'égouts) qui n'ont d'historique qu'une misère ancestrale. Ils donnent à la ville des allures de sous-développement, pour le moins paradoxaux dans un pays qui a adopté un mode de production qui n'a rien d'« asiatique ».

Mais les excavatrices qui éventrent la ville la nuit — pour ne pas gêner la circulation — ou les bulldozers qui ratissent des îlots ne bouleversent pas seulement la topographie de la ville, ils balaient aussi des structures sociales traditionnelles. Le maintien des relations de voisinage, la dominante collective qui depuis une époque reculée sous-tendent la société japonaise (subir les contraintes de la vie collective en échange de la sécurité est une attitude de type féodal), sont en fait les palliatifs ultimes aux carences des pouvoirs publics. Ces structures disparaissent dans l'anonymat des grands ensembles.

La force du conformisme social — ce contrôle collectif d'une pesanteur inacceptable pour un Occidental — explique en partie que les villes japonaises, et Tokyo dans une large mesure, soient relativement sûres. Bien que le taux de criminalité demeure bas, la délinquance juvénile augmente régulièrement dans l'agglomération de Tokyo, en même temps que s'aggrave le caractère des infractions. Le véritable danger urbain à Tokyo est cependant moins la criminalité ou les problèmes de voiries (bien que la moitié de la ville seulement ait des égouts), aigus à New-York par exemple, que ceux de la pollution.

Fumées, eaux troubles, bruit. Ces problèmes communs à toutes les grandes villes prennent à Tokyo des dimensions considérables dues à un entassement urbain vertigineux et à l'incapacité des autorités de procéder à une décentralisation réelle des industries.

Le bruit est sans doute l'agression majeure à Tokyo. Les industries, les transports — chemins de fer en pleine ville, développement du transport routier sur plusieurs niveaux, — les travaux publics, notamment la construction du métro à ciel ouvert, la nuit, concourent à créer un environnement épuisant dont se plaignent, selon les sondages, 68 % des habitants. Au centre de Tokyo, le nombre de décibels dépasse 75, avec des pointes maximales à 85 et 95, très au-dessus des limites supportables. La situation est encore pire le long des voies ferrées qui passent à quelques centimètres des habitations, sans parler des vibrations. A ces causes communes, même si elles sont ailleurs d'une moindre gravité, à tous les pays industrialisés, s'ajoute la propension des Japonais à utiliser un micro dans les lieux publics pour hurler toutes sortes de choses : publicité, slogans politiques ou avertissement de la police. Résultat : Tokyo est la ville du monde où l'on consomme le plus de tranquillisants.



La pollution de l'air et de l'eau

Quant à la pollution de l'air, c'est une « célébrité » de la capitale nippone, l'un des foyers les plus contaminés du monde. Le brouillard photochimique observé en 1970 à Tokyo avait provoqué une paralysie totale de la ville. Il apparaît encore de temps à autre. Il y a quelques années, les retombées de poussière représentaient chaque mois entre 16 et 70 tonnes par kilomètre carré selon les quartiers. Non moins grave est la pollution des eaux. La Sumida, dont les rives furent des hauts lieux du Tokyo ancien, est aujourd'hui une sorte d'égout à ciel ouvert en raison du rejet des eaux effluentes et des dépôts d'ordures solides (106 tonnes par jour). La baie de Tokyo est depuis longtemps une zone morte d'où a disparu toute flore aquatique.

Une législation est mise en place pour lutter contre la pollution de la ville et son asphyxie progressive. Mais en dépit d'une prolifération de textes, pris parfois à la hâte, les moyens de persuasion ou de contrainte sont souvent rendus inopérants par le recours au sacro-saint principe de la libre entreprise. On cite l'exemple, le long de la rivière Edo, d'un ensemble de logements malencontreusement construits sur une nappe de résidus de chrome : les habitants présentent les symptômes des ouvriers travaillant ce métal. Dans bien des cas les entreprises préfèrent prendre le risque d'avoir à indemniser les riverains (c'est le cas à Kawasaki, célèbre pour son asthme dû à la densité de ses aciéries et de ses raffineries en pleine ville) plutôt que de limiter leurs activités.

Le filtrage des fumées d'usines a cependant rendu au ciel de Tokyo une certaine limpidité. D'une manière générale, Tokyo est une ville « vivable », du moins dans les quartiers résidentiels aisés : la pollution a été ramenée, disent les autorités, à son niveau de 1965. Un autre problème montre que, néanmoins, la situation se dégrade : l'affaissement du sol provoqué par des pompages excessifs des eaux souterraines pour construire les fondations des buildings touche actuellement 184 kilomètres carrés. Un million d'habitants à l'est de la ville vivent au-dessous du niveau de la mer (en certains endroits le sol s'enfonce de 18 centimètres par an). En cas de séisme important, les submersions se conjugueraient aux incendies pour faire périr dans certains quartiers la majorité de la population. Les normes se sécurité des combinats pétrochimiques et des réservoirs de gaz, situés en pleine agglomération, sont, d'autre part, notoirement insuffisantes.

La population des grandes métropoles victimes de la pollution avait apparemment placé tous ses espoirs dans la gestion des maires socialistes ou communistes qui sont à la tête de pratiquement toutes les grandes municipalités. A Tokyo, M. Minobe, socialiste, gouverneur, élu au suffrage universel, de la ville depuis dix ans, a certes réussi à enrayer une aggravation de la situation. Il n'en est pas moins aujourd'hui désavoué par une partie de la population (qui en juillet a ramené à l'assemblée municipale une majorité conservatrice). En fait, M. Minobe n'a pas les moyens de sa politique.

Le passif est certes lourd dans une ville où jusqu'à ces dernières années n'a pas existé de programme d'urbanisme. En 1972, le gouvernement métropolitain a publié un plan, « Tokyo pour le peuple », qui fixait un minimum nécessaire pour les logements, la transports et les nuisances. En ce qui concerne les logements, la construction privée représente l'essentiel de l'effort : elle s'est opérée en dehors de toute contrainte, entraînant une confusion intolérable parfois des zones industrielles et résidentielles ainsi qu'une spéculation foncière effrénée : de 1955 à 1973, le prix du terrain a été multiplié par quarante, alors que les salaires n'étaient multipliés que par dix. La proportion n'a pas changé depuis lors. Actuellement 32 % des ménages japonais n'ont qu'une chambre à coucher pour les parents et les enfants. A cela s'ajoute le manque d'espace vert : 1,2 m² par habitant. Les villes nouvelles envisagées sont essentiellement des cités-dortoirs et non des ensembles urbains pourvus d'emplois. L'action de la municipalité de Tokyo est d'autant plus difficile que depuis 1961, le budget est en déficit chronique. En 1976, celui-ci s'élevait à 775 milliards de yens, soit une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente. La plupart des projets arrêtés au début de la décennie ont été désormais remis dans les tiroirs.

Le plus grave problème de Tokyo est celui du gigantisme qui ne fera qu'accentuer le sous-équipement de la ville (2). Rien ne permet pour l'instant d'envisager un ralentissement de la concentration urbaine et donc une amélioration des modes de vie. S'il n'est plus question de trouver de la place dans Tokyo même, la nappe urbaine n'en continue pas moins à s'enfler au rythme de 3 à 4 % par an.

La recherche frénétique du terrain a déjà conduit à exploiter toutes les possibilités du sous-sol. En quête d'espace, Tokyo, tout en prenant théoriquement des précautions contre les séismes, s'est enfoui en des fourmilières sur plusieurs niveaux, où se mêlent trains, métros, restaurants grands magasins, etc. Espace où, sous un ciel de béton, se croisent quotidiennement, comme dans le quartier de Shinjuku, 2,5 millions de personnes. Ailleurs, on a gagné des terrains sur la mer : 28 800 hectares ont été ainsi obtenus en décapitant les collines boisées de la préfecture de Chiba voisine pour les déverser dans la baie. Celle-ci sera entièrement comblée dans une quinzaine d'années.

L'extension se poursuit aussi le long du littoral. Selon une logique apparemment irréversible, les villes se rejoignent tout au long de la bande côtière qui s'étend jusqu'à la mer intérieure. En l'an 2000, quatre-vingts millions de Japonais vivront — ou essaieront de vivre — dans une mégalopole dont Tokyo sera le centre névralgique.

Une immense traînée urbaine

La centralisation des activités à Tokyo, qui date de l'ère Meiji, loin de s'amoindrir a été renforcée par les impératifs de la haute croissance des années 60. La ville est désormais la tête d'une immense traînée urbaine et industrielle. La majorité des sociétés qui y opèrent ont leur siège dans la capitale (Osaka, autrefois centre commercial du Japon, est peu à peu abandonnée au profit de Tokyo par les grandes sociétés de commerce qui y sont nées). En fait, la mégalopole qui se dessine vise avant tout à utiliser au maximum l'espace national au profit des groupes de la capitale. Les transports rapides du type Shinkansen (train express) ont une vocation d'intégration évidente et transforment des centres urbains naguère autonomes en banlieues des grands pôles : les villes sont subordonnées aux usines. La disparition des villages de la ville japonaise — et de Tokyo en particulier — liée à l'extension des nappes urbaines ne peut que changer radicalement la nature du phénomène urbain nippon. A terme, une telle évolution mettra sans doute au jour les contradictions d'une société industrielle qui, loin de balayer ses structures féodales, les a mises au service de son développement et lui a permis d'en transférer le poids sur la population.

(1) Peu d'ouvrages ont été publiés sur la ville de Tokyo. La meilleure monographie est *L'agglomération de Tokyo*, par J. Pezeu-Massabuau, la Documentation française (1974). Maurice Moreau a d'autre part publié en 1976, dans la collection « Que sais-je ? » (PUF), *Tokyo*. En ce qui concerne les aspects historiques, on peut consulter *Histoire de Tokyo*, N. Nouet (PUF), 1961.

(2) Les questions des mégalopoles japonaises et de l'aménagement de l'espace sont traitées dans un livre particulièrement documenté d'Augustin Berque, *Le Japon, gestion de l'espace et changement social*, Flammarion, 1976.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

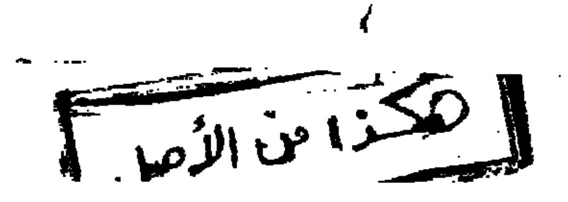
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

Mode du temps

Un nouveau style pour seize millions de travailleurs

SUR les 22 millions d'hommes *et de femmes qui composent* la population active fran[ça]ise, 15 800 00 personnes achètent [u]n vêtement det ravail; 26 500 000 [a]rticles ont été vendus en 1976 ; [..]2 entreprises sont spécialisées. Le [p]antalon de travail arrive en tête [de]s ventes (5,64 millions) devant [la] combinaison à manches, qui [a] effectué une remontée (3,39 mil[li]ons). *Les vestes* et blousons sui[ve]nt de près (3,38 millions). [Q]uant à la cotte à bretelles, [ap]rès une période de faveur, elle [a] reculé (1,61 million).

Le chiffre d'affaires du vête[m]ent de travail masculin repré[se]nte *11 %* du total de la confec[tio]n masculine.

Si certaines professions restent [at]tachées à leur tenue, c'est bien [le] cas de l'hôtellerie et des [pe]intres en bâtiment, la majorité [de]s travailleurs hésitent de nos [jou]rs à porter un vêtement qui [les] situe et qui l'identifie à une [pr]ofession. *« Ils ne tiennent plus [à se] faire remarquer qu'ils sont des [ma]nuels »*, indique-t-on dans un [gr]and magasin.

Un fait nouveau a, semble-t-il, [co]ntribué à faire évoluer — timi[de]ment — les fabricants. Autre[foi]s, le vêtement était acheté par [le] travailleur. Cela reste vrai [po]ur les artisans et les agricul[te]urs. Mais, de plus en plus, les [so]ciétés et les comités d'entre[pr]ise commandent directement [au]x fabricants ; 50 % du marché [éc]happe donc désormais au dé[ta]illant. On voit aussi apparaître des blanchisseurs-loueurs qui achètent le vêtement de travail et l'entretiennent pour le compte des entreprises. Ces achats représentent 3 % du marché, alors qu'à l'étranger — en Scandinavie, en Allemagne, en Belgique — ce type d'activité est beaucoup plus développé.

Se faisant l'écho des revendications ouvrières, les syndicats et les comités d'entreprise réclament pour les personnels des vêtements mieux coupés et plus élégants. Le « bleu » traditionnel tend à disparaître. *« J'avais quatre modèles en 1970, je n'en ai plus qu'un,* déclare l'acheteur du Bazar de l'Hôtel-de-Ville. *Les jeunes, qui commencent à travailler, préfèrent porter le jean. Les fabricants commencent du reste à l'utiliser dans leurs collections.* » Peu à peu, la tenue se modernise. La veste tend à céder la place au blouson. Le vêtement de travail s'oriente vers le sportswear, vers la tenue de loisirs, que l'on porte indifféremment en semaine ou durant le week-end.

« Dans notre collection, nous soignons les détails — empiècements, poignets boutonnés, manches montées, — ce qui donne à nos articles le fini du prêt-à-porter, déclare M. Pierre Garnier, directeur général adjoint d'Adolphe Lafont, le premier fabricant français de vêtements de travail. *La coupe évolue aussi légèrement. Nous « sortons » toujours le « demi-ballon », le pantalon de menuisier, rétréci dans le bas et large au genou pour donner à l'ouvrier toute liberté de mouvements. Mais nous avons mis au point, avec la Fédération du bâtiment, un pantalon plus moderne. Avec ses sept poches, il est en soi une véritable trousse à outils. Sa ceinture est réglable comme sur les pantalons de draperie, car dans la profession on a l'habitude de faire de bons repas. D'autre part, les procédés de fabrication — thermo-fixation à haute température — permettent d'obtenir des vêtements lisses, impeccables, sans surépaisseurs, qui se lavent bien.* »

Le coton reste roi. Il est utilisé pour 80 % des articles. Le particulier le choisit de préférence, surtout s'il exerce une profession où il se salit. Mais le polyester-coton, qui a la faveur des entreprises, gagne du terrain. Il est, en effet, facile à entretenir, ne rétrécit pas et dure plus longtemps. Il « tient » environ trente-deux lavages contre vingt pour le coton, soit une bonne année et demie d'utilisation. Six mois de plus, en définitive, que la fibre naturelle. *« Avec le polyester-coton, on obtient des coloris plus seyants »*, déclare M. Pierre Garnier.

A l'opposé du travailleur manuel, qui souhaite passer inaperçu, les grandes sociétés personnalisent de plus en plus l'image de marque de leurs personnels — pompistes, vendeurs bagagistes des compagnies aériennes — qui sont en contact avec le public. *« Antar est le premier en 1962 à avoir osé habiller ses pompistes en rouge,* déclare-t-on chez Comoditex, un fabricant spécialisé dans ce type de confection. *Les autres ont suivi, mais l'évolution vers la couleur a été longue, réticente et encore plus difficile à faire admettre à l'intérieur de l'usine. Ronco a pourtant harmonisé la tenue de son personnel avec les murs de ses ateliers. Nous avons aussi introduit le jean dans le vêtement de travail. C'était en 1973, pour le compte de l'E.D.F., qui voulait rajeunir l'image de marque de ses soixante mille employés.* » Actuellement, la tendance va vers des tenues bicolores désassorties et vers une multiplication des petites pièces — c'est le cas pour les hôtesses d'Elf, — qui permettent de varier l'uniforme selon son humeur. *« Chacun doit être aussi bien dans son vêtement de travail que s'il l'avait acheté au détail »,* dit-on encore chez Comoditex.

C'est bien l'avis de Michel Schreiber, le couturier des architectes, des photographes et des cinéastes. *« Cela ne sert à rien de faire des smokings solides,* dit-il en manière de boutade. *Il faut, au contraire, que le vêtement de tous les jours soit de la plus belle qualité possible pour que les gens se sentent bien, beaux et heureux.* » La couleur ne fait pas peur à Michel Schreiber. Pour les employés de la compagnie pétrolière algérienne Sonatrach, le couturier a conçu des tenues éclatantes. Salopette blanche et chemise orange pour les pompistes. *« Même si une tenue est foncée, quand elle est sale, cela se voit.* » Combinaison noire, fermeture et surpiqûres orange pour les mécaniciens. Tenue de couleur sable et sans cravate pour le personnel de la réception. *« L'été, à Arzew, toutes ces chemises orange changent l'aspect du village,* dit le couturier. *L'habillement peut apporter beaucoup à l'environnement.* »

Ces derniers temps, le vêtement de travail a pris un virage inattendu. Il est devenu un vêtement de loisirs. Les intellectuels aux mains blanches ont en effet récupéré le costume en velours du charpentier, le pantalon en moleskine du bougnat et la cotte blanche du peintre. *« Ces nouveaux clients aiment que ces vêtements aient conservé leur caractère de vêtement de travail,* déclare-t-on à la Samaritaine. *Ils préfèrent les vestes amples et les pantalons non moulés. Il faut dire aussi que ces articles coûtent beaucoup moins cher que la confection classique et qu'ils sont en coton. Ils correspondent donc à la faveur actuelle pour les matières naturelles. L'été, nous vendons beaucoup de vestes de barman aux demoiselles, qui le portent en blazer. La blouse d'orfèvre a aussi connu un grand succès. Et nous avons étendu la gamme des couleurs.* » Au Bazar de l'Hôtel-de-Ville, le gilet de garçon de café est vendu aux architectes, qui trouvent toutes ces poches commodes pour mettre leurs crayons. Quant au sac à outils du plombier, il est particulièrement prisé des photographes.

Ce nouveau créneau n'a pas échappé à la maison Adolphe Lafont, qui exporte depuis deux ans aux Etats-Unis toute une gamme de vêtements de travail pour femmes. La collection est teinte sur place en cinquante coloris et vendue dans les grands magasins de la 5ᵉ Avenue. Ces vêtements seront disponibles à Paris prochainement. Grâce à la mode, le vêtement de travail va pouvoir, lui aussi, faire carrière.

FLORENCE BRETON.

Le snobisme du bourgeron





Snobisme du bourgeron : lorsque le vêtement de travail de l'ouvrier mécanicien du début du siècle est récupéré par le photographe ou l'architecte d'aujourd'hui.

La vie en rose

« Chaque client pourra choisir la couleur de sa voiture à condition qu'il la veuille noire », disait M. Ford, le fondateur de la célèbre firme américaine. Depuis, les couleurs vives ont envahi notre quotidien. Elles grimpent aux murs, dans les maisons et dans la rue.

A Nanterre, au-delà du boulevard qui ceinture le quartier d'affaires, des grilles colorées, un grand pignon bariolé, attirent l'œil. Ce sont les tours et les immeubles du quartier du Parc, des H.L.M. pour une bonne part. *« La première fois que je suis venue ici, j'ai failli repartir en courant »*, raconte la gardienne d'une des tours un peu étranges, construites par l'architecte Emile Aillaud pour l'office d'H.L.M. *« Maintenant, pour rien au monde je ne vivrais ailleurs. »* Il faut dire que ces logements sont bougrement bien situés. Face à un parc de 25 hectares *encore adolescent, pas très loin* du métro express, tout près d'une rue commerçante à l'ancienne. Du haut des tours, à travers les fenêtres rondes comme des hublots ou dessinées comme l'empreinte d'une feuille dans le béton, on découvre le soir une vue sur Paris illuminé, tour Eiffel et compagnie, qui ferait envie à bien des hôtels de luxe.

« Ciels »

Plantées comme des totems sur une mer de petites collines pavées qui tiennent lieu de jardin, les tours d'Aillaud et leurs grandes fresques de céramique colorée intriguent le visiteur. Toutes les questions, toutes les indignations, que ne provoque même plus la grisaille stéréotypée — les exemples ne manquent pas de l'autre côté de *l'avenue, — surgissent à propos* de cette tentative (un peu manquée) de tout changer, d'enjoliver la ville, de la rendre aimable.

Le coloriste, Fabio Rieti, voulait *« un grand paysage de ciels différents sur chaque tour »*. L'intention est visible, mais le résultat très décevant. L'artiste le sait bien. *« Je voulais des tons beaucoup plus pastel,* explique-t-il. *Il faut s'être trompé beaucoup pour savoir ce qu'une couleur donnera en vrai, dehors, sur un mur. Le métier de coloriste est tout neuf. »*

Pour *« maintenir son monde onirique personnel en toute liberté »*, l'artiste continue à peindre aussi des toiles dans son atelier de la rue de Vaugirard.

MICHELE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 21.)

Clin d'œil

Robotissime

PARMI *tous les hebdomadaires spécialisés qui circulent en France, il en est un qui vient de fêter son 500ᵉ numéro. Fondé en 1953, « l'Officiel du froid et des arts ménagers » est aux professionnels de l'équipement du home ce qu'est « le Monde des philatélistes » aux collectionneurs de timbres-poste.*

Ce 500ᵉ numéro, de près de 300 pages, imprimé sur beau papier et revêtu d'une couverture dorée, m'a paru fort instructif. C'est en effet le « livre d'or » de l'électroménager européen de 1952 à 1977.

On apprend notamment, au fil des pages, que ce sont les restrictions et les difficultés de ravitaillement au cours de la dernière guerre qui incitèrent les Français à conserver par le froid le peu de denrées périssables qu'ils réussissaient à se procurer. Avant la guerre, dès 1930, les Canadiens — qui ont une connaissance spontanée du froid naturel — avaient déjà livré aux Français « à la page » quelques réfrigérateurs. *Mais il fallut attendre l'occupation allemande pour que naisse en France une industrie* — très modeste — et purement française du froid. La paix revenue, l'engouement pour le froid ménager fut si grand que les pionniers ne manquèrent pas de concours financiers. On vit même à l'époque un chanteur qui dure toujours — peut-être parce qu'il n'a jamais forcé sa voix — acheter des parts d'une entreprise de réfrigération !

Plus tard, on passa du réfrigérateur à la machine à laver puis au lave-vaisselle et à tous ces instruments qui ont transformé les cuisines

Le livre d'histoire de l'électro-ménager nous apprend encore que si le premier réfrigérateur électrique naquit en 1913, en Amérique, nous ne disposions en France, en 1932, que d'une glacière dans laquelle il fallait glisser chaque jour un pain d'eau congelée que livrait un camionneur aussi ponctuel que le facteur des P.T.T.

Pyrolise

Si l'on compare les réfrigérateurs, les cuisinières électriques ou à gaz, les machines à laver de la première génération, aux engins qui nous sont aujourd'hui familiers, on constate que les formes se sont affinées, que les dimensions ont été réduites, que les mécanismes, de plus en plus sophistiqués, ont transformé en subtils et dociles robots des appareils qui, autrefois, se contentaient de remplir telle ou telle fonction de manière rustique et exclusive.

La cuisinière à pyrolise, la table de chauffe à induction, le four qui se nettoye tout seul (par catalyse), l'automation, les aspirateurs flottant sur coussin d'air, ou semblables à des traîneaux carénés comme des cabin-cruisers, les lave-vaisselle ordinateurs, les fours à chaleur tournante, les robots qui hachent, pressent, décortiquent, écrasent, découpent, filtrent, tranchent, fouettent, malaxent, mélangent, séparent, reconstituent, broient, épluchent, pétrissent, ouvrent les boîtes, ferment les sacs, enveloppent sous vide, réveillent les célibataires d'une voix suave et les couples aux accents de la « IXᵉ Symphonie » de Beethoven, font le café, cirent les chaussures ou brossent les dents (il suffit de changer l'accessoire), rafraîchissent les caves d'appartements, réchauffent les assiettes, mûrissent les bananes, affinent les fromages, adoucissent l'eau, dissuadent les moustiques, avalent les buées, lustrent les parquets, répondent au téléphone, montent les mayonnaises, tournent les sauces, etc., constituent aujourd'hui la cohorte disciplinée des collaborateurs ménagers.

Qu'il est rassurant ce cinquantième numéro de « l'Officiel de l'équipement ménager ». Voilà une corporation qui sait honorer les créateurs, les réalisateurs et les vendeurs, lesquels luttent, paraît-il, les dents serrées, contre la concurrence aux yeux bridés d'où nous viendraient à moitié prix des instruments équivalents, mais — elle se garde bien de le dire — dont la vie serait moitié moins longue.

MAURICE DENUZIÈRE.

Manières

Aux chandelles

Elle voulait dîner aux chandelles.

Car elle sait que les tremblances de la flamme, sur sa jeune chair épanouie, l'exaltent et la poétisent.

Ils sont entrés. Timides. Ils ont accepté la place que leur proposait le garçon, la plus mauvaise. Mais pour eux elle était la bonne, car ils n'avaient justement pas envie de voir la salle. Non plus que la salle les regarde.

Ils ont commandé des crevettes-bouquets, un pigeon grand-mère, du foie gras avec la salade. Elle louchait déjà sur le moka au chocolat. Ils boiront du vin rosé parce qu'il est frais à leur fièvre et que la forme de la bouteille est originale. Il lui allume une cigarette. Il regarde la salle en conquérant, puis se replonge en elle. Elle en lui. Ils sont seuls au monde, et c'est tant mieux, car les bouquets sont congelés, le pigeon un peu dur, le foie gras de conserve et le moka à la margarine

Mais il y a les chandelles... Ce ne sont d'ailleurs que des bougies. Une musique douce (de l'Aznavour sans sa voix). Un café tiède. Une addition forte. Et il donne un gros pourboire par crainte de n'en pas donner un honnête.

Il n'importe. Parce qu'il y a les chandelles ! C'est une mode et, après tout, pas plus sotte qu'une autre.

Lorsque Quinquet *perfectionna les* lampes *de table, Mme de Genlis prétendit qu'elles gâtaient la vue :* « Depuis que les lampes sont à la mode, ce sont les jeunes gens qui portent des lunettes, et l'on ne trouve de bons yeux que parmi les vieillards qui ont conservé l'habitude d'écrire avec une bougie. »

Aujourd'hui, ce ne sont plus les jeunes gens, mais les enfants qui portent lunettes : sucre et télévision en sont responsables.

Et le vieux mécréant Léautaud s'éclairait aux cierges venus de Lisieux pour lui jusqu'à Fontenay-aux-Roses !

Je n'aime guère les dîners aux chandelles, qui laissent dans l'ombre bien des détails d'un repas (l'ombre qui fait passer le poisson ?) et chauffent plus encore une salle trop chaude.

Mais quoi ! Elles cachent aussi les rides et chauffent l'entretien. Alors...

COURTINE.

LE SEMAINIER DES STYLISTES

Pour les fanatiques de la mode, *plus besoin d'attendre le printemps* pour savoir ce que nous préparent les stylistes de choc. En effet, « Les jours et la mode de 1978 » réunit, sous forme de semainier, les photographies en couleurs de Stéfano Miceli, avec les modèles de Chloé, Christian Aujard, Christian Dior, Claude Montana, Daniel Hechter, Dorothée Bis, Emmanuelle Khanh, Issey Miyake, Jap, Jean-Claude de Luca, Kansai, Mic Mac, Saint-Laurent-Rive gauche, Sonia Rykiel, *Suzuya, Thierry Mugler.*

Cet ouvrage a une vocation internationale et donne donc les dates des jours fériés d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de Belgique, des Etats-Unis, de la France et de l'Italie, ainsi que les adresses des concessionnaires de ces maisons à travers le monde.

★ 39 F, en exclusivité pour la France aux Galeries Lafayette.

LES COLLECTIONS

Robe de retour

PIERRE BALMAIN, dont la société vient d'être reprise par *les tricots Montagut, a choisi une* carrure souple et surbaissée qui se traduit au niveau des manteaux par d'énormes emmanchures chauve-souris et de l'ampleur, souvent travaillée au carré. Ses manteaux sont parfois portés avec des pantalons droits habillés et des blouses à plis. Des burnous de cachemire beige révèlent des tenues à shorts rappelant ceux des douaniers de Hongkong.

Nous assistons, cette saison, aux formes simples, discrètes. Balmain les taille à manches surbaissées, à légère ampleur blousante et à jupe au tomber droit, en marine, rouge framboise ou beige, ou encore en petits imprimés plus soutenus. Les robes du soir s'enroulent autour du corps en vaporeux volants de mousseline de soie à pois, à dessins de cachemire ou de fleurs, en mouvement asymétrique haut fendues sur la jambe.

Courrèges : gloire au flou

Abandonnant la ligne structurée qui l'a rendu célèbre, ANDRE COURREGES renoue avec le flou et la créativité dans une superbe collection où dominent les tons de rose et de bleu doux. Ses ensembles de jour comprennent des vestes courtes et des pantalons droits et ronds, fraise ou framboise écrasées. Les deux-pièces et les robes d'été devraient relancer la lingerie et les jupons, dont on entrevoit le linon bordé de croquet par les fentes des jupes lavande et blanc rayées en hauteur. Le même voile de coton est utilisé en robes du soir sous le mollet, à décolleté en pointe bordé de guirlandes de fleurs. D'autres robes de dîner courtes effleurent le corps en corsages à carrure large sur des effets d'empiècement et de jupes légèrement froncées qu'il propose *en imprimés de nuages* et d'autres petits dessins naïfs, roses soutenus et blancs.

Lepage - Schiaparelli : très parisien

SERGE LEPAGE-SCHIAPARELLI a su, en trois saisons, se faire un nom avec ses robes habillées, spectaculaires, certes, mais faciles à porter. Toujours à la recherche d'un événement parisien, il a confié à Serge Lifar la mise en scène de sa collection « oiseaux » de robes du soir à emmanchures suggérant les ailes de la Victoire de Samothrace, qui forment, les bras au corps, de chatoyants drapés. Les « oiseaux » imaginaires, de rêve ou de paradis, se parent de coloris somptueux de coucher de soleil, à mélanges en camaïeu ou heurté, aux têtes ornées de plumes, masquées ou complètement voilées pour le final de ce divertissement fantasque.

Venet : femmes de sport

PHILIPPE VENET manie avec autant d'aisance la gabardine de laine et la mousseline plissée pour une clientèle de femmes sportives et raffinées. Ses manteaux-plumes s'enroulent autour du corps en chemises coulissées, *à grandes jupes en biais,* tandis que les imperméables en popeline glacée équilibrent de larges emmanchures et des jupes à fronces. Ses vestes s'apparentent aux liquettes et de courts spencers d'alpaga sont posés aussi bien sur une blouse et une jupe de jour que sur une robe du soir courte plissée à fines bretelles en crêpe de Chine pailleté.

Venet a été un des premiers couturiers parisiens à relancer la robe de dîner sous le mollet. Cette saison, il s'en donne à cœur joie avec de merveilleux modèles à encolures dégagées et corsages blousants sur des jupes plissées, ornés au bas des manches et sur la jupe d'entre-deux de dentelle aux couleurs de pêche, d'abricot ou d'amande, ceinturés de fleurs.

NATHALIE MONT-SERVAN.



VENET : robe de dîner à plis religieuse et larges manches en crêpe Georgette, de Buche, bordée au bas des manches et de l'ourlet de dentelle assortie de Sophie.

BALMAIN : ensemble à pantalon dans une harmonie de tons naturels de shantung de Hurel au manteau travaillé en carrés, blouse en crêpe façonné de Dormeuil assorti au bandeau et aux lunettes de soleil.

LEPAGE-SCHIAPARELLI : « oiseau noir » en mousseline satin pailletée à manches géantes bordées de plumes sur un pantalon pailleté de Schlaepfer. Le masque à plumes est noir, avec l'écharpe orangée comme seule tache de couleur.

COURREGES : robe de dîner en soie cyclamen imprimée de nuages blancs à carrure arrondie sur un empiècement corselet et une jupe légèrement froncée. Portée avec des collants blancs à dessins, des sandales roses à petits talons et des mini-gants blancs.

Trouvailles

Literie

Bonnes nuits

La nouvelle galerie marchande Le Sévrien, qui relie la rue de Sèvres à celle du Cherche-Midi, vient de s'agrémenter d'une boutique consacrée au linge de maison. Philippe Bellamy a choisi d'y présenter la collection d'Olivier Desforges qui se distingue par la sobriété de ses coloris et l'originalité de son graphisme. Hors des sempiternels parterres fleuris, les draps sont imprimés de motifs « vannerie », dans un camaïeu de rose, de touches de couleurs évoquant des nuages ou des coups de pinceau à effets géométriques.

★ Galerie Le Sévrien, 99, rue de Sèvres, 75007 Paris.

Bibelots

Meubles à jouer

Dans le mas provençal où ils vivent et travaillent, Stéphane Singlard et son mari, Yves Coupeaud, réalisent des meubles peints. Ils leur redonnent, en fait, une nouvelle vie ; lui décape et restaure de vieux bahuts et bonnetières, et elle les décore de personnages romantiques et longilignes, dans des couleurs douces auxquelles elle donne une patine subtile. Ils viennent de s'offrir le plaisir de créer une collection de meubles de poupées, répliques en 50 centimètres de haut de commodes, armoires, vaisseliers et coiffeuses d'autrefois (de 250 F à 500 F).

★ A Paris, Maison de la petite gaminerie, 22, rue du Four.

Décoration

Leçons de cadres

Pour mettre en valeur une peinture ou une tapisserie, protéger une lithographie, un cadre ou un sous-verre sont nécessaires. Il est possible désormais de s'initier à cet art, au Centre de l'encadrement, vaste magasin qui vend des cadres tout faits et du matériel pour les réaliser soi-même.

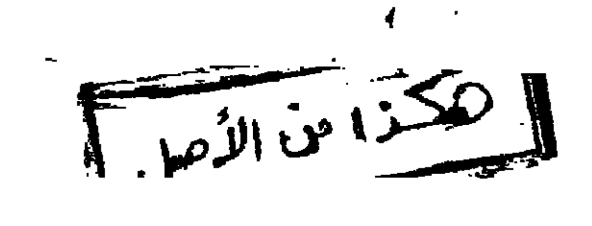
Au cours de trois séances d'initiation, de deux heures chacune, réparties sur un mois, on apprend à choisir un encadrement, à le fabriquer puis à le monter. Le prix global de participation est de 200 F.

★ Centre de l'encadrement, 34, rue René-Boulanger, 75010 Paris. Tél. : 206-11-53.









LA FIN DES MACHINES INFERNALES

Aujourd'hui, le canapé-lit dort par terre

Comme tout ce qui est hybride, *le canapé-lit doit avoir des qualités* parfois contradictoires. Le jour, ses proportions harmonieuses ne doivent pas laisser deviner que c'est un lit ; la nuit, il faut oublier que c'est un siège et y dormir aussi à l'aise que dans un vrai lit.

Cette dualité de confort n'est pas toujours facile à concilier, et cela explique les prix souvent élevés des canapés-lits. Mais il faut discerner les raisons d'un tel achat : pour un jeune couple habitant un studio ou des parents couchant dans le séjour pour laisser la chambre aux enfants, il s'agit d'un couchage permanent qui doit être confortable. Dans une maison de vacances, des jeunes de passage se contenteront d'un confort plus sommaire.

Les canapés-lits traditionnels ont un système mécanique qui permet de déployer le matelas perpendiculairement au dossier. Il faut donc avoir assez d'espace, dans la pièce, pour qu'en position ouverte le lit trouve sa place. Dans ces convertibles, le lit reste fait en position fermée. Steiner propose des canapés-lits dans la plupart de ses ensembles de sièges. Parmi les nouveaux modèles, le salon « Pierrot » comprend ainsi un canapé de trois places, à accoudoirs surbaissés en oblique, convertible en lit de 140 cm de large (4 882 F, recouvert d'un velours Dralon uni). Le modèle « Lilium » est une banquette-lit de deux places, de faible encombrement, avec matelas de 120 cm (3 965 F).

Un nouveau programme de sièges (chauffeuses, fauteuils et canapés) de lignes sobres et à haut dossier, a été dessiné par J.-P. Laloy et édité par Cinna. Il inclut deux canapés-lits, à couchage de 140 cm, qui diffèrent par leurs dimensions et le type de mécanique utilisé. L'un est un canapé de deux places avec mécanique déployant un matelas de 6 cm d'épaisseur perpendiculairement au dossier (4 000 F environ recouvert d'une toile de coton). L'autre est un canapé de trois places avec une mécanique qui déplie un matelas de 9 cm mais parallèlement au dossier, ce qui convient à une pièce étroite, 4 750 F environ (« Mérida », Cinna). Dunlopillo, dans ses ensembles de sièges contemporains, a une banquette de deux places convertible, par une mécanique perpendiculaire au dossier, en lit avec matelas de 135 cm de large et 8 cm d'épaisseur, en polyether ou en latex. Recouverte *de velours, elle vaut 4 330 F ou* 4 750 F selon la qualité de son matelas (« Linéa »).

Trois places en 150

La boutique « La Guérande » a une originalité : les nombreux canapés, banquettes et chauffeuses qui y sont exposés sont tous convertibles en lits. Un canapé de trois places, de lignes très actuelles — dossier bas, manchettes droites, deux longs coussins de siège — se transforme en lit de 150 cm de large (à partir de 6 400 F). Un autre canapé contemporain de trois places recèle deux lits jumeaux qui s'ouvrent séparément ; ils ont chacun un épais matelas de 0,80 m ou 1 m de large.

Une nouvelle génération de canapés-lits exclut tout mécanisme. Ne comportant ni socle ni armature, c'est un siège tout mousse qui se transforme en lit au ras du sol. Le matelas se déplie parallèlement au dossier en restant solidaire de celui-ci. Une couverture ne pouvant être bordée de ce côté, l'utilisation d'une couette est recommandée pour ce couchage décontracté mais confortable.

Dunlopillo présente deux nouveaux modèles. C'est Marc Held qui a conçu l'habillage de « Safo 78 », de forme Chesterfield et recouvert d'un tweed à piqûres parallèles. Ce canapé trois places a son assise qui se dédouble pour former un matelas de 160 sur *190 cm (4 050 F environ). Le* canapé-lit « Orégo », créé par Bernard Govin, est un trois places de forme « baquet » qui contient deux matelas de 80 cm ; en toile imprimée, il coûte 6 930 F environ. Tout nouveau aussi, le modèle « Oslo », dessiné par Michel Ducaroy et édité par Roset, a son assise qui se transforme en matelas de 150 cm de large. Ce canapé de trois places est recouvert d'une toile de coton et lin entièrement piquée et il est vendu avec un drap-housse et une couette, cette dernière se rangeant dans le dossier (4 850 F). Une chauffeuse du même style se déploie, perpendiculairement à son dossier, pour donner un matelas de 80 sur 190 cm ; elle est vendue, sans drap-housse ni couette, 2 285 F.

Venu d'Italie, le canapé-lit « Surprise », créé par Altana et diffusé en France par I.C.M., offre un nouveau type de couchage. Ce canapé de trois places, de ligne basse, a un socle qui se tire comme un tiroir. Il s'en étire (perpendiculairement au dossier) un sommier à lattes *courbes sur lequel le coussin uni*que de siège se déplie en matelas de 160 sur 200 cm. La literie se range dans un espace ménagé sous le siège et les accoudoirs du canapé, en se rabattant, forment des tablettes de chevet (6 595 F). Il existe un fauteuil-lit qui fonctionne selon le même système et permet un couchage confortable.

JANY AUJAME.

★ Steiner, 63-67 boulevard Raspail, 75006 Paris. — Cinna, exposition 134, boulevard Diderot, 75012 Paris. — Dunlopillo, exposition 62, rue Quincampoix, 75004 Paris. — La Guérande, 13 bis, rue de Grenelle, 75007 Paris. — Roset, 134, boulevard Diderot, *indique ses points* de vente. — I.C.M., 19, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

Docteur Décor

UNE pièce à aménager, dont on veut remodeler le volume, des revêtements à choisir pour le sol ou les murs, un nouvel appartement à installer, tels sont les cas où des conseils de spécialistes seraient les bienvenus. S'adresser à un décorateur ? « C'est trop cher », rétorquent les uns, « je ne veux qu'un conseil », pensent la plupart. Alors ?

Pascal Renous a trouvé une solution : « Les créateurs consultants associés. » Sous son égide se sont réunis vingt-trois architectes d'intérieur, designers et créateurs de mobilier et autres produits pour la maison. Ils se sont installés dans le quartier des Gobelins et tous les jours, y compris le samedi (mais pas le dimanche), deux d'entre eux, à tour de rôle, reçoivent sur rendez-vous. L'accueil est chaleureux et simple. Les particuliers en quête de conseils sont reçus dans deux petits bureaux au décor moderne mais sobre et le dialogue s'engage après avoir rempli un questionnaire destiné à définir le type d'habitation et le mode de vie.

A la fin de la consultation, une « ordonnance » de décoration est délivrée, prescrivant les revêtements ou autres produits (choisis dans la salle d'échantillons attenante aux bureaux), avec l'indication du nom du fabricant, les références exactes du matériau, son prix, les adresses des points de vente et, éventuellement, des entreprises de pose.

Une consultation dure normalement une bonne heure. Elle coûte 300 F, ce qui n'est pas cher pour éviter des erreurs de choix, entraînant parfois des frais et, toujours, une insatisfaction encore plus préjudiciable. Il est possible d'obtenir une consultation par correspondance : il faut alors envoyer un plan d'architecte (pas un simple croquis), la liste des questions précises, sans oublier la description de l'habitation, la composition de la famille et le genre de vie. Et joindre un chèque de 300 F. En retour, on recevra les conseils recherchés et la liste des produits à mettre en œuvre. — J. A.

★ Créateurs consultants associés, 25, boulevard Arago, 75013 Paris. Tél. : 535-89-39.

La vie en rose

(Suite de la page 19.)

De la couleur sur les murs, est-ce une manière de cache-misère ? *La réponse comme* une flèche : *« S'il y a de la misère, autant la cacher. Les Grecs peignaient le marbre de fresques vives. Nous avons le béton qui ne peut être laissé « brut » sans un soin extrême. Il faut toujours le peindre ou le recouvrir. Le vrai cache-misère, c'est le ton pierre. »*

L'irruption de la couleur dans la ville est dans l'ensemble un événement plutôt heureux. Mais son maniement exige finesse et délicatesse. Si les recherches de Fabio Rieti à Nanterre ou à la Grande-Borne ou encore à Chanteloup-les-Vignes, témoignent de ce souci, on ne peut en dire autant du grand mur pignon rayé de rose, de bleu marine et de vert peint par Agam sur un des immeubles de l'architecte Jacques Kalisz dans ce même quartier de la Défense. La violence de ce « signal » agresse inutilement le regard. Heureusement, on le repeindra sûrement un jour...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Bricolage

Marbre en kit

Matériau décoratif, le marbre — par une astuce de format et de système de pose — devient un revêtement facile à mettre soi-même en œuvre. Des lames de marbre et d'onyx, monochromes ou à rayures, de 75 centimètres de long et de 15 centimètres de large, se collent au mur entre des montants à crémaillères servant de guides.

Dans les alvéoles de ces crémaillères, on peut accrocher des étagères, des lithographies ou des accessoires de bain. Outre l'habillage des murs, ces plaquettes peuvent revêtir des portes, une façade de baignoire, un meuble lavabo.

En version unie (noir, gris, beige, rouge) les lames de marbre valent de 283 F à 307 F le mètre carré ; à rayures de marbre et d'onyx, de 300 F à 413 F le mètre carré.

★ Lambrikit Zeta, Victor-Marbres, 14, rue du Pont-Blanc, 93300 Aubervilliers.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

L'artiste pour « changer la vie ».

Les conférences de l'ASDA (Association pour le soutien et la diffusion de l'art), qui présentent en France des historiens et critiques étrangers, reprennent en 1978, avec une série dont le thème est, cette fois, « Changer la vie ». *Il s'agit du rôle de l'artiste au moment des grandes transformations sociales.*

Après la première conférence de Jan Lering, le mardi 17 janvier, sur le peintre Van Doesburg, Harald Szeemann, organisateur de la Documenta en 1972, évoquera, le mardi 31 janvier, l'expérience de Monte verità, *communauté intellectuelle sur la frontière franco-suisse que fréquentèrent dans l'entre-deux-guerres Arp, Jawlensky, Klee, Schlemmer.*

La réflexion se poursuivra à travers l'œuvre du peintre russe Tatline, par Margit Rowell, conservatrice du musée Guggenheim de New-York, le mardi 14 février. Max Kozloff, critique et historien d'art, analysera, le 28 février, l'expérience de l'un des trois moralistes mexicains, Diego Rivera. Et Franz Meyer, conservateur du musée de Bâle, parlera, le 14 mars, de l'art inquiétant de Beuys, vedette de l'avant garde contemporaine.

★ Grand Palais, salle n° 4, 19 h. Entrée libre, porte A.

Occupation « textuelle » de Tania Mouraud.

Sur cinquante-quatre emplacements publicitaires, répartis dans cinq arrondissements de l'Est parisien (les dixième, onzième, douzième, dix-septième et dix-huitième), Tania Mouraud a collé des affiches de 3 mètres sur 4, avec le mot NI inscrit noir sur blanc sur la totalité de l'affiche. Interrogation sibylline, située entre le oui et le non du langage publicitaire, elle invite le passant à une dérive poétique et mentale gratuite.

En période creuse, il arrive aux publicitaires — surtout aux Etats-Unis — de confier temporairement des emplacements à des peintres, pour occuper le terrain de la « communication ». Mais c'est la première fois que l'expérience est tentée avec un artiste conceptuel. Tania Mouraud, à qui il est déjà arrivé d' « occuper artistiquement » des espaces commerciaux à New-York, réalise avec cette « exposition dans la rue », une première « occupation textuelle » à Paris.

Les gardiens du Louvre en colère.

Le syndicat général C.G.T. des personnels des affaires culturelles n'approuve pas l'ouverture, jusqu'à 20 heures, de certaines salles du Louvre, décidée par le ministère de la culture et de l'environnement. Cette mesure, affirme-t-il, est « sans réel intérêt pour le public, désavantageuse pour le personnel, dont les conditions de travail risquent de s'aggraver sans aucune contrepartie. Inadaptée aux conditions de fonctionnement du musée, qui dispose de moyens insuffisants pour fonctionner correctement dans les horaires actuels ».

Le syndicat estime que le ministère a voulu « faire plaisir aux agences de tourisme », mais « *certainement pas démocratiser l'accès des travailleurs à la culture* ».

La piscine de Poppée.

Il s'agit d'une piscine, pas de n'importe quelle piscine. Celle qui vient d'être mise au jour lors d'importantes fouilles dans une villa de la zone de l'antique Oplonti, entre Naples et Pompéi, serait peut-être celle de Poppée, l'épouse de Néron. C'est en tout cas une piscine de dimensions « olympiques », richement ornée de sculptures en marbre, et qui se trouve dans le contexte d'une maison luxueuse, où on a dégagé également un grand vase orné de bas-reliefs et des pièces décorées de peintures architectoniques, avec colonnes, jardins et fontaines dans le style pompéin. Des inscriptions attestent que cette villa appartenait à la famille d'une Poppée.

Expositions

Défense des vieillards émerveillés

(Suite de la première page.)

Bernard Lassus ensuite, qui, depuis une quinzaine d'années, repère, classe, analyse les jardins de ce qu'il appelle les « *habitants-paysagistes* ».

Entre les « habitants-paysagistes » et les « inspirés », ou encore les « bâtisseurs de l'imaginaire », pour citer le travail audio-visuel de Claude et Clovis Prévost, également présenté — question de degré et non de différence de nature, — c'est à un « *parcours émotionnel* » que nous convie Suzanne Pagé, la directrice de *l'Arc* ; parcours jalonné d'une accumulation de peintures de ceux qui « obéissent » à des ordres venus d'ailleurs (Crépin, Lesage, Lonné) et d'autres avec leur écriture dense, ourlée, rutilante de forêts habitées, qui pratiquent « *surnaturellement* » ce que certains appellent l'écriture automatique ; des objets, des petits sujets, des boîtes, des petites machines bricolées, qui fonctionnent parfaitement et sont parfaitement inutiles ; des poupées bourrées de chiffons, des gnomes, de petits êtres pisseurs, tremblotants et terribles, aux dents longues. Un parcours turbulent, grouillant de vie, d'invention, d'idées de détournement de matériaux. Sauvage et enthousiasmant.

Où situer cette production singulière ? *Indisciplinée. Qui n'est ni* création du dimanche — trop de temps y est consacré, trop de soi-même, aussi — mais qui échappe aux milieux des professionnels de l'art ; ni art naïf au sens habituel de copie (ou rêve de copies) tâcheronnes de modèles savants, mais qui n'empêchent pas leur auteur, à l'occasion, d'emprunter aux sources vulgarisées de la culture dominante (par exemple Michel-Ange) ; ni art brut selon Dubuffet (à très peu d'exceptions près — les dessins aux cases remplies de hachures de Scottie Wilson) : c'est le fait de marginaux, qui ne relèvent pas de la maladie mentale. Marginaux de l'art et marginaux par rapport à leur milieu, pourtant, ils entretiennent généralement de bons rapports avec leurs voisins, n'ont rien de bizarre dans leur comportement, si ce n'est ce « grain » qui les incite à tout peinturlurer : leur maison, des cailloux, à assembler des planches, à bâtir un grand œuvre, à en être obsédé.

Ils ne sont rien de tout cela et tout cela à la fois, ces « singuliers » de l'art, ces artistes « hors les *normes* », *encore un qualificatif qui* vient, celui-là, d'un créateur-collectionneur — Alain Bourbonnais — dont la présence, avec celle de ceux qu'il expose de temps à autre dans sa galerie, l'Atelier Jacob, aussi justifiée soit-elle, est tout de même un peu trop envahissante. D'autant qu'il y a dans la trentaine d'artistes de sa collection quelques cas qui ne sont pas d'une authenticité convaincante. Ainsi, non loin des médaillons de béton recouverts d'assiettes et de miroirs cassés, « muséalement » exposés, du jardin de François Portrat, ancien droguiste retraité.

C'est bien toute l'ambiguïté de l'exposition, où l'on glisse des productions totalement marginales, de ces « vieillards émerveillés » dont parle François Caradec, justement à propos de Portrat, aux œuvres *presque, sinon complètement, insérées* de fait dans les circuits officiels, même si elles ne se vendent pas.

Référence à la culture savante d'un côté, à la culture populaire de l'autre : poussée à l'extrême avec les Jardins ouvriers qu'étudie J.-R. Hissard, reconstitués non sans ironie provocatrice, petits nains, murs peints en fausses briques, fleurs en plastique, bien ordonnés dans leur environnement propret.

On peut polémiquer un peu, beaucoup, passionnément, sur les tenants et aboutissants de l'exposition, quand le regard du cœur devient insuffisant. C'est au demeurant une manifestation fort sympathique, où on a pris le risque, en toute connaissance de cause, d'avoir l'air de faire de la « récupération » et où il s'agit de faire connaître des choses que vous avez peut-être à côté de chez vous, mais que vous n'avez jamais regardées, et qui sont souvent livrées au vandalisme innocent, à la disparition de leurs auteurs, même les plus formidablement inspirés. Les photos et les audio-visuels les montrent, ces demeures constellées *de rêves, ces palais de coquillages*, édifiés souvent au soir de la vie, à l'âge de la retraite après de longues années de travail, quand on a le temps, qu'on réorganise un espace vécu ; qu'on se refait le monde et qu'on règne sur un empire de plâtre et de béton peints, sur un jardin, lieu de tous les fantasmes, peuplés d'Eves, de masques, de légendes, d'images puisées — à des sources plurielles — du couvercle de boîte de camembert pour une pin-up du mur de M. G. (« Ma grande folie »), aux visages de vedettes passées à *la télévision et aux reproductions de* la Sixtine (la décoration entière de la chapelle, plafond et murs, avec le découpage des voûtes, refaite par Irial Vets). Palais-tombeaux, tapissés de mosaïques bleues de Raymond Isidore, récupérateur d'assiettes *brisées. Palais illuminé peuplé de* signes de Robert Tatin, mage et peintre en Mayenne. Jardins de Camille Vidal, de Fernand Chatelain, *remplis* d'humains et d'animaux. Faire, toujours faire, recueillir alentour de quoi bâtir, assembler et décorer un espace magique, pour se survivre, préparer ou conjurer sa mort.

L'ambition est plus grande chez ces bâtisseurs de Claude et Clovis Prévost que chez les particuliers qui occupent Bernard Lassus où le détournement des façades et l'occupation des jardins par des éléments miniaturisés font éclater l'espace. Par exemple, c'est le pont de Tancarville au-dessus d'un petit bassin sur lequel passent des coureurs cyclistes, une tour Eiffel de bois, un moulin, une biche. Ou l'histoire de *Blanche-Neige, que M. Charles Pecqueur*, en tant que maire, avait mis en place pour embellir le rond-point situé au centre de sa commune — projet qui fut démoli à l'issue de son mandat et, finalement, vint orner les murs de sa maison. Tout simplement pour faire exister des lieux qui, sans ces interventions, ne seraient pas vivables.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Les Singuliers de l'art.* ARC-Paris, jusqu'en mars. Catalogue : textes de Michel Ragon, Raymonde Moulin, Michel Thevoz, Jean Dypréau, Bernard Lassus, Jean-René Hissard, Claude et Clovis Prévost.

Photo

Auto-sadique-fiction

A certaine volaille, le boucher malicieux confectionne une toilette macabre : il tresse sur la tête du canard une casquette de chèvrefeuille, il lui met un nœud papillon autour du cou et glisse entre son bec un reste de cigare. On voit de telles expositions sur les marchés et personne ne semble les remarquer.

Eva Klasson est suédoise, elle vit à Paris depuis huit ans. Dans sa dernière exposition, Parasites, elle confronte sur le même panneau son corps dépiécé par la photographie et un lapin écorché. Chair hurlante, comme dans les peintures de Bacon. Le corps humain est « retourné » : en gros plan, et enduite de graisse, la peau devient une multitude d'organes. La mise en scène donne au lapin des attitudes humaines : il se tord, se recroqueville comme un fœtus. Le corps de Klasson, lui, s'animalise : aux griffes, aux rognons, aux incisives et aux globes oculaires du lapin se *superposent une sorte de gélatine* coulant de l'œil fermé, un nombril dont on ne sait s'il est bouche ou sexe, de la bave, des poils.

Son « vocabulaire », Eva Klasson semble l'emprunter au livre de Monique Wittig, *le Corps lesbien* : « *La cyprine, la bave, la salive, la morve, la sueur, les larmes, le cérumen, l'urine, les fèces, les excréments, le sang, la lymphe...* »

Dans le Troisième Angle, premier moment d'une trilogie qui s'achève ici avec Parasites, elle superposait déjà à l'aide d'un calque ces mots basiques sur ses images. Dans Ombilic, qu'on a pu voir récemment au Musée d'art moderne, elle confrontait des taches de couleur à son étude de la nutrition et de la déjection. Eva Klasson prétend que cette fois son travail a pour thème la « *réactivité physique de notre conscience, face au danger* ». Il est dommage que ce qu'elle montre soit en-deçà du projet exprimé.

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris 3e. Jusqu'au 26 février.

Théâtre

« GOTCHA », de Barry Keeffe

Une grosse moto sur une petite scène. On ne voit qu'elle, cheval de chrome insolite dans le débarras d'un collège. C'est le dernier après-midi avant les vacances. Un professeur s'apprête à rejoindre son équipe de football pour le match contre l'équipe des élèves. Il s'apprête également à rompre sans histoire sa liaison d'année scolaire avec une collègue (Evelyne Kerr). Dernière étreinte, surprise par le propriétaire de la moto, un élève (Fabrice Eberhaardt).

Le professeur est un type banal qui ne veut de mal à personne mais ne veut pas perdre la face, et là il se sent humilié. Réaction « normale », il cherche à rétablir sa dignité, son autorité. Il humilie le gosse, et le gosse, poussé à bout — comme s'il traversait une frontière, — ferme la porte à clef, tient les deux adultes à sa merci en les menaçant de faire exploser le réservoir. Ainsi s'en*clenche l'enchaînement inexorable*, irrationnel, de la peur et de la violence. Ainsi ces personnages prosaïques se trouvent brutalement projetés dans un monde déserté par la raison, livrés à des réflexes de survie — haine et lâcheté — qui dénudent le fascisme *tapi dans les têtes et les nerfs*. Les phrases ricochent et retombent, les discours patelins du directeur libéral (François Marié) pris lui aussi au piège, sont impuissants à enrayer la machine.

L'histoire se passe en Angleterre. Barrie Keeffe, l'auteur de *Gotcha*, prononciation cockney de *Got you (j't'ai eu)* est un enfant des pavés londoniens. Il a exercé toutes sortes de métiers pittoresques avant d'être reconnu. Et il l'est, il est joué au Royal Court, au National, à la télévision aussi bien que dans les petites salles de la frange ou en tournée par des compagnies indépendantes.

Il participe au courant d'un nouveau réalisme, très éloigné de celui de Krœtz en Allemagne. Son travail sur l'écriture n'est pas fondé sur la déperdition de la parole, mais sur sa violence poétique. Il ne montre pas les creux de la grisaille, mais les soubresauts de rages fulgurantes. Et puis, il y a son humour cinglant, macabre, tellement anglais.

La démesure des existences

Il se reconnaît dans les révoltes d'Edward Bond, les méandres psychologiques d'un Pinter ou d'un Osborne l'ennuient. Ils viennent d'une autre planète. La sienne reste celles des loubars. *Il n'a pas besoin de « s'y pencher »*, elle l'a fait ce qu'il est. Il connaît très bien la force de simplicité, la démesure des existences privées d'identité et d'avenir. Il recompose un langage qui est celui des incertitudes et des chocs. Il dévoile la manière roublarde de jouer avec la mauvaise conscience des autres, d'utiliser leurs clichés pour les amener sur un terrain où ils perdent pied. Il ne cherche pas la vraisemblance, mais la vérité théâtrale d'un réel délimité par les passions.

C'est pourquoi, si l'histoire se passe *en Angleterre, elle se vit* ici, devant nous. Jean-Christian Grinewald, adaptateur et metteur en scène, a trouvé des rythmes qui définissent les personnages. Il les engage dans un jeu ramassé et minutieux, sans effet rhétorique qui efface le mélodrame, se hausse jusqu'aux lignes pures du tragique. L'architecture est là, solide comme un pont sur la Tamise. Les comédiens endossent des caractères stéréotypés et leur donnent leur chair, leur souplesse, leurs ambiguïtés. Ils sont à l'aise dans cette peau, en particulier Fabrice Eberhaardt, qui ne se contente pas de présenter l'image au naturel du voyou mi-victime mi-crapule. Il en montre tous les possibles et les plus extrêmes ; il donne la mesure du danger et la fascination du danger avec un contrôle, une maîtrise incroyables.

Le spectacle du Marie-Stuart raconte une histoire qui se passe partout où des gosses désespérés se cognent aux murs.

COLETTE GODARD.

★ Marie-Stuart, 20 h. 45.

Notes

Cinéma

« Mac Arthur le général rebelle » de Joseph Sargent

Très académique et très respectueuse, la biographie filmée d'un des grands généraux de la dernière guerre. Moins un portrait que l'illustration d'une légende. Les Philippines, Corregidor, Manille, la reddition et l'occupation du Japon : après la défaite, le fabuleux retour. Outre ses talents militaires, Mac Arthur avait du panache, de l'humour, le sens du mot historique. Stratège lucide, mais piètre politique. Roosevelt l'admirait et le protégeait ; Truman s'opposa à ses visées aventureuses en Corée et finalement le limogea.

Le film de Joseph Sargent intéresse surtout dans la seconde partie, où sont reconstitués des événements qui ont marqué une génération. Mais on n'y trouve ni la verve ni la lucidité qui faisaient l'originalité du « Patton » de Franklin Schaffner. La vérité de l'homme s'efface ici sous *le masque du héros national. Et si* Gregory Peck ressemble à Mac Arthur, c'est surtout grâce à sa silhouette, ses casquettes et ses pipes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Cluny-Palace, Elysées-Cinéma (v. o.) ; Rotonde, Helder, U. G. C.-Gobelins, *Mistral*, Convention-Saint-Charles, Murat, Secrétan, les Images (v. f.).

Danse

Soirée Balanchine par le Ballet de Genève

En cinq ans, sous la direction de Patricia Neary, ancienne danseuse de Balanchine, le ballet de Genève est devenu une petite succursale du New York City Ballet. Mais des précédents nous ont appris que, sans la présence magnétique du maître, la pureté de son art est difficilement transmissible.

Cette soirée Balanchine sans Balanchine commence plutôt mal. « Sérénade », déploiement lyrique des danseuses sur la musique de Tchaïkovski, dans un envol de longs tutus bleus, réclame un vaste espace scénique ; écrasé par le plateau bas du Théâtre de Boulogne-Billancourt, il perd ses proportions et son mystère. « Agon », lui, en noir et *blanc, sur une musique de Stravinsky*, est le chef-d'œuvre de Balanchine, où la rigueur du geste et l'invention des pas atteignent leur plus haute intensité. Le vocabulaire est épuré à l'extrême, mais l'exécution est compliquée par des déséquilibres qui déplacent l'axe du corps, de la pointe au talon, et prolongent les attitudes classiques en étirements décontractés, très américains.

Le Ballet de Genève ne maîtrise pas exactement ce mélange ambigu de rigueur et de naturel. Les garçons surtout sont appliqués ; ils se précipitent, comptent leurs pas et s'essoufflent. Seul Jonas Kaje, dans la « Sonatine pour piano » de Ravel, solide et vif, bouge bien. *Deux danseuses* émergent de l'ensemble. Deborah Doison, autoritaire et racée, Wrench Cheryl, plus tendre, plus fluide.

Le grand Ballet de Genève a interprété aussi « *Western Symphony* ». Hommage de Balanchine à l'Amérique de la conquête de l'Ouest. Cette œuvre n'est pas à la portée de n'importe quelle troupe.

MARCELLE MICHEL.

★ 20 h. 30, jusqu'au 25 janvier.

■ Les Indiens Yakis présentent, mercredi 25 janvier, à 15 heures, au Musée de l'homme, leur spectacle de musique et de danses rituelles.

Ventes

LE PALAIS DE TITANIA

Les fées sont quelquefois étourdies. D'un coup de baguette magique, un palais devient maison de poupée, mais hélas, le prix n'est pas, comme le reste, réduit au douzième ; il demeure hors de portée pour un portefeuille nain et même grandeur nature. Le marteau d'ivoire des enchères n'est sans doute pas fait pour les nains, mais plutôt pour les géants : à son contact tout doit s'enfler et d'abord les prix. Il y a dix ans, le palais de Titania avait été vendu 31 500 livres chez Christie's ; dans la même salle, il a atteint le 10 janvier 135 000 livres (1 250 000 francs environ).

La fée qui créa ce palais en acajou d'architecture palladienne *était un officier britannique*, Sir Nevil Wilkinson. Sa fille Gwendoline avait trois ans quand, en 1907, il se lança dans l'entreprise. La maison grandit, les pièces se multiplièrent, la façade atteignit 2,94 mètres de long, 76 centimètres de hauteur ; il y eut une chapelle, avec un dôme de 1,65 mètre de haut, et près de 2 000 meubles et objets d'art, aussi bien anciens, comme ce livre d'heures miniature du quinzième siècle français ou ces coffrets de bronze (longueur : 73 millimètres) fabriqués à Nuremberg vers 1600, que modernes, comme cette réduction de l'Assomption de Murillo, qui valut dit-on à Sir Nevile la vice-présidence de la société des miniaturistes.

Quand tout fut achevé, Gwendoline avait dix-huit ans. Il était trop tard pour rencontrer Oberon dans la salle du trône, et les princes Zéphir et Noël dans leurs appartements et Titania dans son boudoir, et Perle et Daphné dans la salle de bains, et Iris et Rubis enhaut dans la chambre : trop tard pour entrer dans le « hall du baiser des fées » : la jeune fille est donc devenue une vieille demoiselle. Le palais, exposé dans le monde entier a servi à recueillir des fonds pour les institutions charitables. En 1967, la mère de Gwendoline mourut, et la jeune fille, qui était toujours restée à la porte du palais des fées — mais les maisons de fées n'ont pas de portes, car les fées volent à travers les fenêtres — décida de le vendre au profit d'une institution pour enfants. C'est encore une institution consacrée à ceux-ci qui vient de l'acquérir à Londres.

JEAN-MARIE GUILLAUME.

VOIR LIGNES PROGRAMMES



SPECTACLES

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi; On ne badine pas avec l'amour.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
TEP, 20 h. 30 : les Clowneries.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Récital Jean Sommer ; 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 40 : Marie-Paule Belle ; 20 h. 30 : Santé publique.

Les autres salles

Aire libre, 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : l'Entraînement du champion avant la course. — La Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof. Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : F. Solleville et P. Tisserand.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Lucinda Childs et Robert Wilson.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. : Parade.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Punk Rats ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes ; 21 h. : Blaise Pascal.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : les Frersmol et Kie.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Nouveau Locataire.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre du 28-Rue-Dunois, 19 h. : Du rififi pour l'utopie.
Tristan-Bernard, 21 h. : Oï Peppina.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 24 janvier

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Ballet du Grand Théâtre de Genève.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : J.-P. Wallez, Ensemble instrumental de France (Bach, Vivaldi).
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Tambours dans la nuit.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition.
Orly, église Saint-Germain, 20 h. 45 : Concert du conservatoire d'Orly (Schubert, Fauré, Beethoven, Ravel, Stamitz, Schumann, Torelli).
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Catherine Ribeiro.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère.
Café de la Gare, 22 h. : Tendresse.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 18 h. 45 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seller.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. : M. Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
Théâtre Campagne-Première, I, 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. : la Matriarche.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Soli-loques.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : D. Kruzamsky, H. Mackenzie et L. Colladent (Bach, Wolff, Schubert, Brahms, Strauss, Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : A. Yupanqui, O. Caceres et P. Soler.
Palais des congrès, 18 h. 30 : Quatuor Via Nova (Schubert, Franck).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 30 : H. Anfreso et A. Bedois (Monteverdi, Frescobaldi, Mazzochi, Caccini).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Orchestre de chambre J. Barthe (Vivaldi).
Salle Cortot, 21 h. : F. Deprey (Rameau, Fauré, Debussy, Berg, Liszt).
Cité internationale, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Vivaldi).
Institut Goethe, 20 h. 30 : Groupe des Sept : le Freischutz.

cinémas

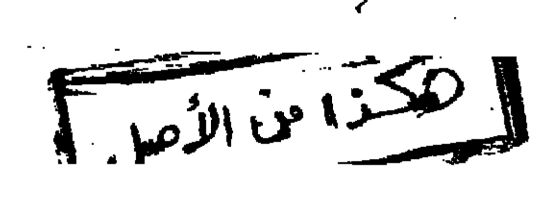
(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : A travers l'orage, de D. Wark Griffith ; 18 h. 30 : Ciboulette, de C. Autant-Lara ; 20 h. 30 : la Veuve joyeuse, d'E. Lubitsch ; 22 h. 30 : Amour d'Omar Khayyam, de W. Dieterle.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5 (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
ARRETE TON CHAR, BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e en matinée ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Montparnasse-83, 5e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8 (359-29-46) ; Galerie Point-Show 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9 (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15 (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A v.o.) : Publicis - Matignon, (359-31-97) ; v.f. ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17).
ETNA (Fr.). Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25.
LE FOND DE L'AIR EST ROUG (Fr.), Saint - André - des - Arts, (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr.), v. it. : L Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. Haussmann, 9e (770-47-55) ; Diderot, 12e (343-19-29).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) Studio Galande, 5e (033-72-71).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 1 (326-65-13) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 1 (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 2 (797-02-74).
LES INDIENS SONT ENCORE LOI (Fr.). La Clef, 5e (337-90-90).
IRISH TOUR (Ang., v.o.) : Saint Séverin, 5e (033-50-91), le 24 s invitation).
JESUS DE NAZARETH (It., angl. v. angl. : Arlequin, 6e (548-62-25) France-Elysées, 8e (723-71-11) v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o. Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Berlitz 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
NEUF MOIS *(Hongr., v.o.)* : Saint André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) Jean - Cocteau, 5e (033 - 47 - 62) Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23) Paramount - Montparnasse, 1 (326 - 22 - 17) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, (742-72-52) ; Gaumont - Gambetta 20e (797-02-74).
ON PEUT SE LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint - Germain, 6e (222 - 72 - 80) Balzac, 8e (359-53-70) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17) Convention-Saint-Charles, 15 (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) (sf S. 20 h et 22 h.).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mirama 14e (326 - 41 - 02) ; Mistral, 1 (539-52-43) ; Magic-Convention, 1 (828-20-64).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecole 5e (033-20-12) ; Studio des Ursuline 5e (033 - 39 - 19) ; Bonaparte, (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23



SPECTACLES

…EPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; …oul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

…PERAGES (Suis) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

…7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

…S TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

…E JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio-Raspail, 14e (326-38-98).

…E SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) H Sp.

Les films nouveaux

…ROIX DE FER, film américain de Sam Peckinpah (*) V.O. : Quintette (5e) (033-35-40) ; George-V (8e) (225-41-46) ; V.F. : Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; ABC (2e) (236-55-54) ; Rio-Opéra (2e) (742-82-54) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96).

…NGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT, film français de Jean-Daniel Simon : Quintette (5e) (033-35-40) ; La Clef (5e) (337-90-90).

…E MIROIR, film soviétique de André) Tarkovsky V.O. : Hautefeuille (6e) (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-04-67) ; V.F. : Impérial (2e) (742-72-52).

MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE, film américain de Joseph Sargent V.O. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; V.F. : Rotonde (6e) (633-08-22) ; Helder (9e) (770-11-24) ; UGC Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) ; Les Images (18e) (522-47-94).

…TENDRE POULET, film français de Philippe de Broca : Rex (2e) (236-83-93) ; UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; UGC Odéon (6e) (325-71-08) ; Bretagne (6e) (222-57-97) ; Normandie (8e) (359-41-18) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; UGC Gare-de-Lyon (12e) (343-01-59) ; Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28) ; Magic-Convention (15e) (828-20-64) ; Paramount-Orléans (14e) (540-45-91) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24) ; Moulin-Rouge (18e) (606-34-25).

…DE L'AUTRE COTE DE MINUIT, film américain de Charles Jarrot V.O. : Cluny Palace (5e) (033-07-76) ; Biarritz (8e) (723-69-23) ; V.F. : UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; UGC Gare-de-Lyon (12e) (343-01-59) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Gaumont Convention (15e) (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Secrétan (19e) (206-71-33).

…VOYAGE EN CAPITAL, film français de Ali Akika et Anne-Marie Autissier : Olympic (14e) (547-67-42) H sp.

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

W.C. FIELDS AND ME (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AMARCORD (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70) ; v.f. : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mer., à 21 h.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LES ANGES AUX POINGS SERRES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecole, 5e (325-72-07).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Denfert, 14e (033-00-11).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CANONS DE NAVARONE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Mer., V., D., Mar.

CRAMPONNE-TOI, JERRY (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FAMILY LIFE (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), M. à 21 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

1900 (It., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-05-55), première et deuxième partie.

MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.

MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LE SILENCE (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. sp.

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), J. S. L.

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-44), H. sp.

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Champollion, 5e (033-51-60).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 25 janvier au 1er février)

…que à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.

…rionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., 14 h. 30 et 15 h. 30 : les Métamorphoses du prince charmant ; sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : *Pinocchio*.

…fé d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Fantasques et fantoches.

…rtoucherie. *Théâtre du Soleil* (374-…8-50), lun., mar., ven., sam., 20 h 30 ; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.

…*Blancs Manteaux*, mer., sam., 15 h., Sur la mer pistache.

…rie du XVe (828-63-40), jeudi, 17 h. 30 : Marionnettes-guignol.

…ais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : le Pays des galipettes.

…re floral de Paris (365-14-62), ven., 14 h. et 20 h. 30 ; sam., 14 h., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. et 17 h. : Aladin et la lampe merveilleuse.

…Quatre-Cents-Coups, tous les jours, et dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.

…héâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : le Roman de Renart.

…héâtre des Bouffes-Parisiens (073-…4-23), tous les jours, 14 h. 30, sauf sam. et dim. : le Médecin malgré lui.

…héâtre de Ménilmontant (271-10-61), mardi, jeudi, ven., 14 h. : Dom Juan.

…héâtre Mogador, mer., jeudi, ven., 14 h. 30 : le Mariage de Figaro ; mar. et mer., le Malade imaginaire.

Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce de Maître Pathelin.

Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Point sur un I.

Théâtre Paris Nord (228-43-42), tous les soirs, sf lundi, 20 h. 45, dim., 15 h. : les Frères Moi et Kie (clowns).

Théâtre de la Plaine (387-12-09), lundi, 14 h. : Dom Juan.

Théâtre la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. 30 ; dim., 15 h. : la Très Héroïque Quête de Pilpin le Troumpil.

⁂

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Guerre des étoiles, L'espion qui m'aimait, Duellistes, Barry Lyndon, Mary Poppins, Donald et Dingo au Far-West, *les Aventures de Bernard et Bianca*, les Aventures de Robin des bois ; (adolescents) : Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, la Menace, Harlan County U.S.A., Padre Padrone, Une journée particulière, J.-A. Martin photographe, l'Amour en herbe, Transamerica Express, Tchaïkovski, New-York New-York, Mon beau légionnaire, Orca, Mon oncle, Monty Python, Sacré Graal, Diabolo menthe, Etna, Entrons *dans la danse*, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, Les Indiens sont encore loin, Alice dans les villes, Barberousse, Angela Davis.

MERCREDI



…séance de 22 h., mercredi 25 janvier, ce film sera projeté en présence du réalisateur, qui répondra aux questions que vous voudrez lui poser.



RADIO-TÉLÉVISION

Les professionnels du cinéma répondent à M. Jean-Louis Guillaud

Nous avons reçu de M. Jean-G. Noël, président en exercice du Bureau de liaison des industries cinématographiques, la lettre suivante, en réponse aux déclarations de M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, publiées dans « le Monde » du 19 janvier :

Dans sa lettre adressée au président de la République française, le Bureau de liaison des industries cinématographiques précisait : « *Si nous nous permettons de nous adresser à vous, c'est parce que nous avons épuisé en vain toutes les autres possibilités de nous faire entendre. (...) Vous êtes notre ultime recours.* » La preuve vient d'en être administrée par le président-directeur général de TF 1 lui-même.

Depuis bientôt un an, la commission interprofessionnelle permanente du cinéma concernant les rapports cinéma-télévision, qui a été instituée par le Bureau de liaison, s'efforce d'obtenir de la société TF 1 que cette *dernière, qui diffuse déjà tous les* dimanches soirs, depuis de nombreuses années, un film de cinéma dont elle tend à faire l'émission vedette de la semaine, veuille bien s'abstenir de programmer également des films le dimanche après-midi, pour les remplacer par des spectacles de télévision. Un tel accord a déjà été pris, dès 1976, avec la société Antenne 2, *qui a fait un effort remarquable* de création télévisuelle en donnant, le dimanche après-midi, « carte blanche » à Jacques Martin.

A la suite de la nomination de M. Jean-Louis Guillaud aux fonctions de président-directeur général de TF 1, la commission cinéma-télévision a demandé rendez-vous à ce dernier pour lui reparler de cette question. La réponse, le cinéma la connaît maintenant : les gens de cinéma emm... M. Jean-Louis Guillaud. Cet incident illustre parfaitement la nature des rapports entre le service public de la télévision, qui constitue un quasi-monopole et l'industrie privée du cinéma. Il démontre que l'harmonisation des rapports *cinéma-télévision relève d'un* arbitrage gouvernemental.

Dans l'interview en cause, M. Jean-Louis Guillaud précise que le nombre des films diffusés par TF 1 ne dépasse pas celui prévu dans le cahier des charges. C'est bien *pour cela que le cinéma* demande la modification du cahier des charges, qui doit résulter d'un acte gouvernemental.

M. Jean-Louis Guillaud ajoute que le prix des films a plus que triplé depuis 1974. Le triplement d'un prix dérisoire aboutit encore à un prix dérisoire. A ce sujet, le prix moyen d'acquisition des droits de diffusion d'un film de quatre-*vingt-dix minutes à la télévision* est inférieur à celui que demande TF 1 aux annonceurs de messages publicitaires pour une minute d'antenne, le dimanche à 20 h. 30. Quand M. Guillaud affirme que le cinéma a reçu 110 millions de *francs de la télévision, en 1977,* il additionne, bien évidemment, pour les trois chaînes, le prix d'achat des films télédiffusés (80 millions de francs pour plus de cinq cents films), les sommes versées au Fonds de soutien (21 millions 800 000 francs), et probablement les parts de co-production.

Une singulière distorsion

Il reste, comme cela a été exposé par le Bureau de liaison, que dans le même temps, les producteurs de films ont reçu 620 millions de francs de recettes des salles de cinéma, alors que le public, pour 4 % seulement voit les films dans les salles de cinéma, contre 96 % à la télévision, ce qui représente une singulière distorsion. Il est non moins intéressant de comparer ces 110 millions à ce que coûteraient 524 dramatiques. Si tous les films de cinéma télédiffusés, en 1977, avaient dû être remplacés par des dramatiques, le coût serait de l'ordre de 1 milliard de francs. M. Guillaud ne fait, donc, que confirmer les informations qui ont été données par le bureau de liaison.

Il fait état, d'autre part, *du fait que la B.B.C. diffuse un* plus grand nombre de films que la télévision française. C'est vrai, et le résultat est bien connu : le nombre annuel des entrées dans les salles de cinéma, en Angleterre, est passé de 915 millions, en 1957, à *une centaine de millions*, à l'heure actuelle, alors que, dans le même temps, le nombre annuel des entrées dans les salles de cinéma, en France, est passé de 411 millions à 175 millions.

La preuve est ainsi faite que plus la télévision diffuse des films de cinéma, plus la crise s'aggrave pour l'industrie cinématographique. Sur ce point, également, M. Guillaud confirme que le cri d'alarme lancé par le cinéma français est *totalement* justifié. Il s'agit de savoir si la France veut rester présente, sur tous les écrans du monde, grâce à ses films, ainsi, d'ailleurs, que sur les ondes, grâce à ses téléfilms, car la politique actuelle sacrifie aussi bien la création télévisuelle que la création cinématographique française.

D'une chaîne à l'autre

T.D.F. : PRÉAVIS DE GRÈVE LE 26 JANVIER

● Le syndicat C.F.D.T. de T.D.F. (Télédiffusion de France) a finalement déposé son préavis de grève « à durée indéterminée » pour le 26 janvier (un premier préavis de grève, déposé pour le 24 janvier, a en effet été repoussé « *pour utiliser toutes les possibilités de négociation* », précise la C.F.D.T.). Le syndicat C.F.D.T. de T.D.F. réclame pour les personnels de l'établissement les mêmes avantages que ceux obtenus par la récente « réactualisation » des conventions collectives de TF 1, A 2 et Radio-France. Rappelons que seuls les textes relatifs aux personnels de la *troisième chaîne* sont toujours en négociation.

LE S.N.J. ASSIGNE RADIO-FRANCE EN RÉFÉRÉ

● Le Syndicat national des journalistes a assigné Radio-France en référé pour obtenir la réintégration de M. Michel Lemerle, ancien président de l'Union nationale des syndicats de journalistes, au service politique de France-Inter.

« *En dépit de ses engagements écrits et des démarches réitérées du syndicat*, a déclaré le S.N.J., vendredi 20 janvier, *la direction de Radio-France s'est refusée à réintégrer dans ses anciennes fonctions l'ex-président de l'U.N.S.J. au terme de son mandat. Pour s'élever contre cette flagrante répression, de multiples motions et télégrammes émanant de rédactions représentant toutes les régions de France et toutes les formes de presse ont été adressés à la direction de Radio-France, qui a cependant persisté dans son refus d'honorer sa promesse, contraignant ainsi le S.N.J. à agir en justice.* »

L'audience des référés aura lieu le 24 janvier, à 15 h. 30, dans le cabinet de M. Justafré, juge d'instruction au palais de justice de Paris.

Rappelons que les responsables de Radio-France se sont élevés contre l'accusation de « répression » formulée par le S.N.J. Ils ont fait observer qu'un journaliste n'a pas le droit de choisir lui-même son affectation.

M. KRASUCKI ET « LES BATAILLES DU QUOTIDIEN »

● Après la démarche de M. Henri Krasucki auprès de la direction de FR 3, démarche par laquelle le secrétaire confédéral de la C.G.T. a obtenu que son intervention soit supprimée dans l'émission « Les batailles du quotidien », programmée le 3 février dans la série « La qualité de l'avenir » (*le Monde* du 20 janvier), M. Steve Walsh, *réalisateur de* l'émission, nous a fait parvenir la réponse qu'il a adressée à M. Krasucki.

Dans cette lettre, M. Steve Walsh rappelle au secrétaire confédéral de la C.G.T. qu'il avait été averti du propos de l'émission, et que celui-ci portait sur « *les améliorations qui pouvaient être faites aux conditions de travail en usine dans le monde occidental* ». « *Vous m'avez fait remarquer*, poursuit M. Walsh, *que ces améliorations n'étaient pas possibles en France du fait du patronat, et je vous ai dit alors, et redit au moment du tournage de l'interview, que ces considérations politiques ne faisaient pas partie du film qui devait examiner l'ensemble des problèmes au niveau européen dans le cadre d'un système existant, le système capitaliste en Europe occidentale. Vous avez accepté de faire l'interview quand même et en connaissance de cause (...). La censure, cette fois, vient de vous...* »

MARDI 24 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les grandes énigmes : La France avant les Gaulois, de R. Clarke, N. Skrotzky et J. Audoir (première partie : L'argile et le grain).

21 h. 25, Fiction documentaire : Les magiciens du futur, avec B. Ogier, M. Ronet et Cl. Melchi, réal. P. Sykes.

22 h. 25, Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Mme Françoise Giroud présente : C'est arrivé en Italie, *d'A. Ronchey ; Mme Annie Coudray :* le Troisième Souffle, *de Pierre Vellas ; MM. Michel Droit :* Cette drôle d'époque comme si vous y étiez, *de Paul Guth ; Pierre Salinger :* Europe interdite, *de Jean-François Deniau ; Pierre Saindérichin :* l'Esprit à travers l'histoire, *de Maurice Maloux ; Roger Bruznac :* Quarante millions de pétainistes, *d'Henri Amouroux ; Paul Guilbert :* l'Homme aux semelles de vent, *de Michel Le Bris, et Philippe Alfonsi :* De l'incompétence militaire, *de N. F. Dixon.*

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (les Dossiers de l'écran) : PIAF, de G. Casaril (1973), avec B. Ariel, P. Christophe, G. Tréjean, P. Vernier, J. Duby, A. Feriac.

La jeunesse misérable d'Edith Piaf, sa vie de chanteuse des rues, sa découverte par un directeur de cabaret et son premier triomphe en 1937.

D'après le livre de Simone Berteaut, une imagerie populiste affligée des pires conventions. Piaf défigurée, malgré les efforts de Brigitte Ariel pour faire croire à son personnage.

Vers 22 h., Débat : Vie et mort d'une idole.

Avec MM. Bruno Coquatrix, Michel Emer, Georges Moustaki, Paul Meurisse, Louis Barrier et Fred Mella.

23 h. 30, Journal.



CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA CHARGE DE LA HUITIEME BRIGADE, de R. Walsh (1964), avec T. Donahue, S. Pleshette, D. McBain, J. Gregory, W. Reynolds. (Rediffusion.)

Arizona, 1862. Un jeune officier, qui ne rêve que carrière et devoir, tombe amoureux de la femme de son supérieur et découvre la réalité déshonorante des guerres indiennes.

Plusieurs thèmes de western habilement brassés dans une action mouvementée. Walsh montre l'envers de l'héroïsme guerrier et s'intéresse aux problèmes humains.

22 h. 25, Journal.

22 h. 40, Magazine : Réussite.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Sciences : Ce qu'informer veut dire ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : Les pratiques médicales, avec R. Brearley et J.-L. Signoret ; 21 h. 15, *Musiques de notre temps*, avec J. Charbonnier ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Redécouverte : Saint-Pol-Roux ; 23 h. 35, Musiques et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, Orchestre de la Suisse romande, dir. S. Ehrling : « l'Or du Rhin », prologue de la Tétralogie (Wagner), avec H. Sotin, J. Arvidson, H. Ek ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

MERCREDI 25 JANVIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du *Loto* ; *20 h., Journal.*

20 h. 30, Série dramatique : Les amours sous la Révolution (La passion de Lucile et Camille Desmoulins), de J. Chabannes, réal. J.-P. Carrère.

21 h. 55, Emission littéraire : Titre courant, de P. Sipriot (avec M. Marc Bouloiseau, auteur *de deux ouvrages historiques* sur la Révolution) ; 22 h. 10, Médicale : Le cerveau, d'I. Barrère et E. Lalou (deuxième partie).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Question de temps : La France dans *dix ans*, de *Jean-Pierre Elkabbach et Louis* Bériot.

Avec René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Jacques Attali, conseiller économique du P.S., Pierre Juquin, membre du comité central du P.C.F., et Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre.

21 h. 40, Document : Marginales (Georges Brassens), prod. J.-P. Chabrol, réal. P. Camus.

22 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste démocrate ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE FLIC SE REBIFFE, de B. Lancaster et R. Kibbee (1973), avec B. Lancaster, S. Clark, C. Mitchell, M. Woodward.

Un ancien policier, condamné pour avoir tué l'amant de sa femme, et mis en liberté surveillée, devient gardien de nuit dans un collège. Il va enquêter sur une série de meurtres.

Les ingrédients d'un film criminel très classique, dans le décor d'un campus universitaire. Cela n'offre pas grand intérêt.

22 h. 20, Journal.

22 h. 35, Ciné-regards : Des personnages en quête d'acteurs, de J. Fansten.

FRANCE - CULTURE

7 h., Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le grand essor de l'Occident au douzième siècle ; à 8 h. 32, L'europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Compositeurs tchèques contemporains : L. Fiser ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : l'Afrique du Sud ;

13 h. 30, Soliste : La pianiste G. Doyen ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Derniers Jours », de R. Queneau ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse : L'apprentissage de la radio ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Compositeurs tchèques contemporains : L. Fiser ; 18 h. 30, « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : « la Traviata » et « le Corps de Narcisse » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Bruits de pages ; à 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude ; 15 h. 32, Le concert du mercredi, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. M. Tabachnik : « Rosamunde », ouverture (Schubert), « Concerto n° 2 pour violon et orchestre » (Bartok), « Symphonie n° 3, opus 44 » (Prokofiev) ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de *Clara Haskil* ;

20 h. 30, L'âge d'or du bel canto... récital B. Brewer, ténor ; J. Castle, mezzo-soprano ; J.-P. Marty, piano : « Duos italiens, Tirsis et Nice » (Haydn), « Nuits d'été à *Pausilippe* (*Donizetti*), « *Bianca* et *Fernando* » (Bellini), « Jeanne d'Arc, cantate pour voix seule » (Rossini), « Sonnet de Pétrarque » (Liszt), Duo, extrait de « la Dame du lac » et « Duo des chats » *(Rossini), Duo, extrait de « la Chose rare » (Brown)* ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Croisements : Une alliance ambiguë (les classiques à l'ordinateur) ; 1 h., Univers fantastiques.

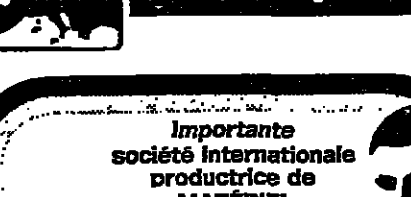
ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



Importante société internationale productrice de MATÉRIEL DE TRANSPORT recherche pour son état-major européen

Area Manager Moyen-Orient

30 ANS MINIMUM — BILINGUE ANGLAIS

De formation supérieure et ayant l'expérience pratique de l'exportation de biens d'equipement, il aura pour mission de consolider nos points d'appui, d'élargir notre réseau de distribution et de coordonner le développement de nos activités sur les territoires dont il aura la responsabilité. A la fois homme d'étude, de terrain et de relation, sa rémunération ne saurait être inférieure à 110.000 F par an.

Toutes informations complémentaires sur cette offre peuvent être obtenues en toute discrétion par téléphone en appelant SVP 11-11 Service Information-Carrière,

Information Carrière — qui organisera les contacts avec les candidats concernés. Réf. 291.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Ensemblier belge, leader dans sa spécialité,

cherche

pour son service chargé d'organiser la formation du personnel de ses clients (essentiellement pays en voie de developpement):

2 ingénieurs ou spécialistes

ayant l'expérience de la formation d'entreprise

La fonction:
placé sous les ordres du chef de service, il sera chargé:
- d'élaborer la partie des propositions de la Société relatives à la mise en place du personnel en réponse aux appels d'offres;
- de négocier les contrats de formation entre la Société et ses clients;
- d'effectuer le montage des moyens (sous-traitants) nécessaires pour réaliser les propositions ainsi faites;
- de négocier les contrats entre la Société et les sous-traitants;
- de coordonner et contrôler la réalisation des actions de formation.

L'homme:
aura minimum 30 ans et une formation technique supérieure. Il pourra témoigner d'une expérience de concepteur d'actions de formation en entreprise ou en tant que consultant.
- Français et anglais courants, espagnol souhaité;
- voyages fréquents de courte durée à l'étranger;
- le poste est à Bruxelles.

La rémunération qui est en rapport avec les responsabilités confiées, comprend un treizième mois, une gratification et une assurance de groupe. D'autres avantages extra-légaux sont également accordés par l'employeur.

Les candidats sont invités à adresser un curriculum vitae manuscrit détaillé en indiquant leurs prétentions à Universal Media, chaussée de La Hulpe 122, 1050 Bruxelles, Belgique, qui transmettra.
Veuillez mentionner sur l'enveloppe la référence FP/CYB.

La division Outre-Mer d'un puissant groupe Belge du Secteur Construction et Travaux Publics

recherche pour ses chantiers au Mali

UN CHEF COMPTABLE

qui aura, sous l'autorité du Directeur Administratif, l'entière responsabilité de la comptabilité analytique du chantier, de l'administration des salaires de la main-d'œuvre locale, etc.

Ce poste s'adresse à des candidats pouvant justifier :
- d'une formation comptable ;
- d'une solide expérience professionnelle (au moins dix ans) ainsi que de sérieuses compétences en comptabilité analytique et industrielle.

Envoyer votre candidature et C.V. à : Universal Média, chaussée de la Hulpe 122, 1050 Bruxelles, qui transmettra.
Veuillez mentionner la référ. L.M. 135 sur l'enveloppe qui pourra ainsi nous parvenir fermée.

Entreprise de Bâtiment recherche pour RIYADH (Arabie Saoudite)

CHEFS DE PROJETS

- Ingénieur T.C.E., ayant minimum 10 ans d'expérience et une solide connaissance des projets « clés en main » à l'étranger.
- Connaissance parfaite de l'anglais parlé et écrit indispensable. Arabie souhaité.
- Expér. dans la construction d'hôtel appréciée.

Postes à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V., photo, prétentions à n° T. 02.612 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

organisateurs-conseils marocains

- Pour un Cabinet marocain, filiale commune d'un important holding financier marocain et du Groupe SOGETI-BOSSARD.
- Les titulaires, basés à Casablanca ou à Rabat, interviendront dans les sociétés comme Ingénieurs en organisation, sur des problèmes de production ou de gestion administrative et comptable, en relation ou non avec des applications informatiques.
- Il est requis : la nationalité marocaine ; un diplôme Grande École d'ingénieur ou commerciale ou formation du type Dauphine ; si possible, une expérience de 2-3 ans en entreprise ; une personnalité solide et motivée par l'apprentissage d'un métier très exigeant.

Adressez un CV détaillé et une lettre motivée sous référence 2594/A à

ORES Hervé LE BAUT - ORES - GROUPE BOSSARD 105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique noire, Asie, *Moyen-Orient, Amérique latine, Europe*, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé *Mondemplois* (M 20), 14, rue Clauzel, 75009 PARIS

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Écr. : Outre-Mer Mutations - B.P. 141.09 PARIS.

IMPTE SOCIETE ACIERIE pour Moyen-Orient

INGÉNIEURS Manutention - Utilités

INGÉNIEUR Montage - Supervision

AGENT ADMINISTRATIF Contrôle - Prévisions - Facturat.

INGENIEUR ADJOINT DIRECTION Réalisation - Montage - Coordin.

Anglais indispensable. Env. C.V. STE GESTION 2000 102, r. La Fayette - 75010 Paris

---

Société engineering recherche pour ses chantiers MOYEN-ORIENT

ADJOINT AU DIRECTEUR DES TRAVAUX

COORDINATEUR TRAVAUX T.C.E.

CHEF DE ZONE MANUTENTION

ASSISTANT INGÉNIEUR DE MONTAGE

Anglais indispensable. Envoyer C.V. SFAT, 3, rue du Colonel-Moll, 75017 Paris ou tél. pour R.-V. 754-64-00.

ETPM

LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. 1977 1,2 milliard F.F
Forte expansion
Oscar à l'exportation

nous recherchons pour L'ETRANGER des

JEUNES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Postes à pourvoir :
Vous aurez à assumer la responsabilité administrative d'une de nos régions d'activité à l'étranger (Implantations actuelles : Moyen-Orient, Afrique, Mer du Nord, U.S.A., Amérique du Sud - Extensions envisagées : Indonésie, Australie, U.R.S.S.). Placé sous l'autorité immédiate du Directeur résident, vous serez responsable de la comptabilité, de la trésorerie, du personnel, des questions juridiques et fiscales, etc...Vous travaillerez en liaison fonctionnelle avec les services centraux de PARIS.
Ces postes à l'étranger comportent, en sus d'une rémunération attrayante, de nombreux avantages (statut familial, indemnité de résidence, logement etc...).

Période de formation
Vous travaillerez quelques mois au siège à Paris dans les services comptabilité, finances, juridique, etc...Vous poursuivrez votre formation dans une de nos actuelles régions d'activité.

Votre profil
Vous êtes jeune diplômé HEC - ESSEC - Sciences Po (Eco.Fi) ou équivalent et vous avez complété cette formation par un DECS ou une Business School. Vous avez déjà acquis quelques années d'expérience dans une entreprise à vocation internationale.
Anglais indispensable - Espagnol souhaité

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf 5701 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

---

offres premier emploi

CNAM — CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

- Le Conservatoire National des Arts et Métiers organise un stage pour jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans le cadre de la loi du 5 juillet 1977.
- L'objectif du stage est d'assurer une formation professionnelle permettant de déboucher sur une qualification de type « techniciens expérimentateurs en mécanique des fluides ».
  Une formation initiale du niveau d'un DUT, BTS, DEUG scientifiques ou une formation en dessin industriel (niveau technicien de bureau d'étude) est nécessaire.
- Le stage aura lieu à l'Institut Aérotechnique de Saint-Cyr-l'Ecole, et notamment dans son laboratoire d'essais aérodynamiques de niveau international, qui possède des installations techniques parmi les plus perfectionnées du monde.

Le stage donne droit à une rémunération de l'Etat.

INSCRIPTIONS IMMEDIATES - C.N.A.M. - F.C., 292, rue Saint-Martin - 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 271-24-14, postes 376 ou 408.

Pour premier emploi

ESCAE ou niveau équivalent

Le Groupe PROMODES est un des leaders de la Distribution Alimentaire en France (Gros, Supermarchés, Hypermarchés).

SA BRANCHE **promodistribution**

(gros, superettes, succursales) réalise plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe et place Promodès au 1er rang des grossistes Européens.
Son extension progresse au rythme de 25 % par an.

Pour soutenir cette expansion exceptionnelle nous recherchons :

DES STAGIAIRES ENCADREMENT

- Si vous êtes disponibles, mobiles sur le plan géographique,
- Si vous possédez un temperament affirmé et une bonne résistance physique,
- Si vous avez un goût marqué pour des tâches concrètes et variées, réclamant initiatives et sens des responsabilités,
- Si vous êtes degagés des obligations militaires.

Nous vous proposerons après une période de formation rémunérée de 9 mois, un poste à responsabilités, l'accession rapide au statut cadre, un développement de carrière qui sera en rapport direct avec vos resultats.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant réf. M. 706 à Françoise VUILLEMENOT

Promodès — Service Recrutement Boite Postale No 17 14120 - MONDEVILLE Reponse garantie.

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Réalisation de Grands Ouvrages Hydrauliques et de Parcs Zoologiques

INGENIEURS

- Génie civil pour :
  - Bâtiments — REF. 811 M
  - V.R.D. — REF. 813 M
  - Terrassement — REF. 804 M
- Spécialistes carrières — REF. 803 M
- Mécaniciens pour :
  - Parc matériel travaux publics — REF. 805 M

ZOOLOGUES

- Etudieront les conditions de viabilité d'une importante faune de diverses origines dans des parcs en semi-liberté — REF. 815 M

ECOLOGISTES

- Seront chargés des études d'aménagement de l'espace naturel, protection et restauration du site sur les réserves et parcs nationaux — REF. 816 M

Pour l'ensemble de ces postes, il est exigé :
- Une solide formation de base
- Une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.

Adresser C.V. détaillé, sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

SHRM

Société internationale de gestion hôtelière de grands camps et chantiers de construction, bases pétrolières et minières implantée dans le monde entier

recherche

DIRECTEUR DE FILIALE A L'ÉTRANGER

Sa mission : dépendant du Siège à Marseille, il sera responsable de la prospection commerciale, des contacts à un haut niveau, du bon fonctionnement des exploitations et de l'établissement des comptes périodiques.

L'homme : parfaitement bilingue français-anglais, il aura une expérience de plusieurs années dans la direction d'une entreprise ou d'un complexe important et sera familier des problèmes de gestion.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo à SHRM 113, rue de l'Evêché, 13002 MARSEILLE.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

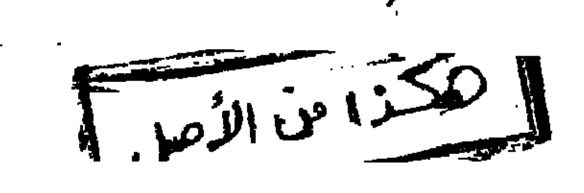
Dans le cadre d'un projet de construction et de mise en oeuvre d'un Complexe Industriel pour la fabrication de TV, radios, stéréos à Sidi Bel Abbès - ALGÉRIE, nous recrutons :

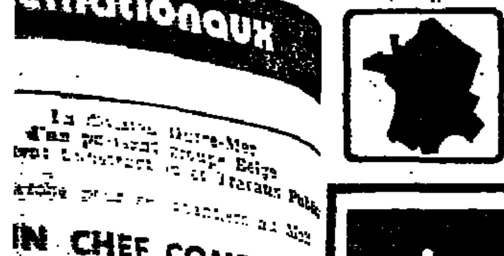
CHEF DE FABRICATION

réf. 210 819

Le candidat doit avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite des opérations de fabrication de bobines et transformateurs dans l'électronique Grand Public.
Il devra planifier, organiser et diriger la fabrication de transformateurs de puissance en acier laminé, petits transformateurs,self d'arrêt, bobines de convergence et de démagnétisation, lignes à retard et convergence de déflecteurs.
Le français est la langue de travail. Pour ce poste, GTE paiera un salaire élevé et offrira des avantages sociaux intéressants.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae dactylographié avec photo et salaire demandé à :
Jean LAURAIN - GTE International
2, rue de la Moselle - 54100 NANCY





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieurs commerciaux

Cii Honeywell Bull propose à des Ingénieurs Commerciaux confirmés de poursuivre leur carrière dans la vente à haut niveau, dans le cadre du renforcement de son réseau commercial de Province, notamment dans le Nord et l'Est et à Bordeaux, Dijon, Lyon, Orléans, St Etienne.

Ces postes requièrent une formation supérieure ainsi qu'une expérience réelle de plusieurs années dans la vente d'ordinateurs ou de services informatiques.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous réf. 5 M à Cii Honeywell Bull, Aclès 1 F 107, 61-63, rue d'Avron, 75980 Paris Cédex 20.



Cii Honeywell Bull

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

85.000 + **DIJON**

Nous sommes l'une des divisions d'un Groupe multi-national dont l'activité consiste à étudier la demande du marché, distribuer et suivre les matières premières plastiques fabriquées par notre maison-mère.

Pour réussir dans ce poste, il est nécessaire d'avoir entre 3 et 5 ans d'expérience de la vente de plastique technique aux industries et de parler couramment l'anglais.

Une formation de chimiste vous aidera dans vos contacts externes et internes mais compte tenu de votre expérience, c'est surtout votre personnalité qui nous intéresse.

Pour mener à bien vos affaires tout en les développant, nous comptons sur vos capacités de gestionnaire, votre sens commercial, votre rayonnement, votre goût des contacts et votre diplomatie.

C'est un poste très indépendant étant basé à Dijon.

Si vous vous reconnaissez dans ce bref profil, alors nous serions très heureux de vous rencontrer au plus vite.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3596 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

GROUPE COOPÉRATIF VINICOLE du Sud-Est
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

30 ans minimum, formation supérieur. Trilingue Anglais, Allemand, Français. Dynamique, excellent négociateur. Expérience des marchés étrangers. Voyages fréquents, capable d'initiatives dans le cadre d'une politique cohérente.

Env. lettre manuscr. + photo + C.V. + prétent., sous la référence 2586 à GERMINAL FORMATION, 11, rue Saint-Augustin, 75002 PARIS.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
fortement implantée en France et à l'Etranger
recherche pour Direction Commerciale
située en Province proche PARIS

INGENIEUR d'AFFAIRES

Le poste :
- négocie contrats après conception offres techniques auprès clientèle (administrations, entreprises publiques, bureaux d'études...)
- développe la vente à l'Exportation.

L'Homme :
- Ingénieur Centrale, A&M, T.P. ou équivalent, minimum 32 ans. Expérience B.E. (5 ans) dans les RESEAUX ELECTRIQUES.

Poste convenant à Ingénieur d'affaires dans grosse Entreprise d'Installations Electriques.

ANGLAIS COURANT OBLIGATOIRE,
Espagnol souhaité.

Présenter dossier de candidature (rémunération incluse) sous référence M/IA

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION

57, rue du Temple 75004 PARIS.

RHENALU
Département de Cégédur Péchiney
B.P. 49 - 68600 NEUF-BRISACH
Tél. (89) 72-50-11
recrute un

JEUNE INGENIEUR

de formation Mines, Centrale, A.M....

ayant si possible acquis une première expérience en Entretien ou Fabrication, pour lui confier la responsabilité d'un **IMPORTANT SERVICE DE PRODUCTION.**

RHENALU est une usine très moderne de Laminage d'aluminium.

CEGEDUR PECHINEY offre des possibilités variées d'évolution de carrière. Logement assuré.

Si ce poste vous intéresse, envoyez nous votre candidature avec C.V. détaillé et prétentions



PECHINEY UGINE KUHLMANN

La Société Française d'un groupe international réalisant des installations de manutentions dans le monde entier, à Mulhouse, recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES ET DE CONTROLE DE GESTION

AM-ENSI, 8 à 10 ans d'expérience, parlant couramment l'anglais.
MISSION : sous l'autorité du D.G., préparation et contrôle des budgets, étude des investissements, planification et gestion de la trésorerie à court, moyen et long terme.
Gestion des dossiers d'assurance-crédit et montages financiers des crédits acheteurs ou fournisseurs.
Assistance aux ingénieurs d'affaires pour la négociation d'importants contrats. Optimisation permanente de l'organisation technico-administrative et gestion des ressources humaines.
Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC - Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX, sous référ. 782.

Importante coopérative laitière du Nord de la France
recherche
pour son service commercial

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation ingénieur agro-alimentaire indispensable

Ecrire n° T. 002.654 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Développer des produits industriels nouveaux dans le domaine de

l'Optique

est pour un

INGÉNIEUR très confirmé

l'occasion d'un retour aux sources dans une perspective de responsabilités nouvelles, portant sur

l'ANIMATION

d'une équipe d'études et de fabrication (aspects technique, commercial et de gestion).

MIDI DE LA FRANCE

Envoyer C.V. et rém. souhaitée ss le n° 45.976 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

Dans le cadre d'un projet de construction et de mise en oeuvre d'un Complexe Industriel pour la fabrication de TV, radios, stéréos à Sidi Bel Abbès - ALGÉRIE, nous recrutons :

INGENIEURS PRODUITS
INGENIEURS FABRICATION ET PROCESS

réf. 280.352

Les candidats doivent être diplômés d'une école d'Ingénieurs ou avoir exécuté les fonctions d'Ingénieur en entreprise. Une expérience d'au moins 5 ans dans la fabrication de condensateurs et transformateurs utilisant le bobinage manuel et automatique dans l'électronique Grand Public est demandée.
Les fonctions essentielles de ces postes auront trait à la planification ou à la modification des procédés de fabrication de transformateurs de puissance en acier laminé, petits transformateurs, self d'arrêt, bobine de convergence, bobine de démagnétisation, lignes à retard etc...
Le français est la langue de travail. Pour ces postes, GTE paiera des salaires élevés et offrira des avantages sociaux intéressants.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae dactylographié avec photo et salaire demandé à :
Jean LAURAIN - GTE International
2, rue de la Moselle - 54100 NANCY

DIRECTEUR FILIALE — ITALIE

120.000 FF +

VENTE DE PRODUITS SIDERURGIQUES

Liée à l'un des plus puissants Groupes français, cette petite unité en expansion est située dans le triangle Gênes-Milan-Turin. Locaux vastes et récents, tonnage vendu important. Relevant de la D.G., le directeur de la filiale est maître à bord. Le candidat recherché, de nationalité française ou italienne mais parfaitement bilingue, a plus de 30 ans et une expérience comparable (direction d'agence distribution France ou Italie).

Adressez votre dossier sous le n° 178 à :

G.M. RECRUTEMENT,
154, boulevard Malesherbes,
75017 PARIS.

CIMAO recherche pour son usine de fabrication de clinker de Tabligbo (Togo)

DESSINATEURS INDUSTRIELS MECANIQUE (Niveau DUT - BTS)

Originaires des 3 États intéressés au projet, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, ou États limitrophes.

PROJETEURS

ayant déjà quelques années de pratique dans l'industrie, capables d'étudier et de dessiner effectivement un projet complet de matériel industriel.

DESSINATEURS ETUDES MECANIQUES

(Niveau BTS - BT)

ayant déjà quelques années de pratique dans l'industrie, capables d'exécuter l'étude d'un organe ou appareil faisant partie d'un projet d'ensemble.

DESSINATEURS PETITES ETUDES MECANIQUES (Niveau BT - BP)

ayant déjà quelques années de pratique capables de sortir les pièces d'un ensemble mécanique, de vérifier les possibilités de montage, et de mener une étude simple.

Curriculum Vitæ à : CIMAO, B.P. 1365 Lomé, TOGO.

HAVAS CONTACT

Entreprise de Bâtiment
recherche

pour RIYADH (Arabie Saoudite)
ADMINISTRATEUR DE CONTRATS

- Formation supérieure souhaitée.
- Solide expérience dans l'administration de contrats « clés en main » à l'étranger, si possible dans les pays arabes anglophones.
- Connaissance parfaite de l'anglais écrit et parlé indispensable. Arabe souhaité.

Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V., photo, prétentions à n° T 02611 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

POUR AFRIQUE
recherchons

ARCHITECTE

10 ans d'expérience études pièces écrites, chantiers. Adresser C.V. + photo à CAMPI S.A., TECAM S.A., 235, r. La Fayette 75010 Paris.

Important bur. d'études Paris recherche pour ses activités en pays anglophone

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

diplômé d'une grande école ayant acquis une expérience d'environ 3 ans (particulièrement en terrassement) cet ingénieur sera appelé à effectuer de fréquentes missions à l'étranger. Veuillez écrire en adressant votre C.V. et préciser le montant de votre rémunérat. actuelle s/ réf. 9 901 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

Société d'Ingénierie
à vocation internationale,
siège social Paris,
cherche disponible rapidement

INGENIEUR Grande Ecole

Diplômé - 30 ans minimum 1re expér. en bureau d'études ou sur chantiers T.P. (TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT RESEAUX URBAINS) pour travail à l'étranger. Veuillez écrire en joignant C.V. + rémunération sous la REF. 10.939, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique Noire, Asie Moyen-Orient, Amérique latine Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé MODEMPLOIS (M7). B.P. 246-09 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
ET TRAVAUX PÉTROLIERS
recherche

UN INGÉNIEUR DE CHANTIER

OU CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Formation A.M. ou T.P., ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle en tuyauterie pour diriger chantier d'installation pétrolière au

NIGERIA

Possibilité séjour en famille.
Anglais parlé indispensable.
Poste à pourvoir immédiatement.

Adr. C.V. complet manuscr. et photo d'identité sous le n° 51.975 à PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

recherche pour Usine Electronique Grand Public de Sidi Bel Abbes - ALGÉRIE

FORMATEURS

réf. 290.845

pouvant assurer la formation au poste en :

ELECTRONIQUE ELECTROTECHNIQUE
ELECTROMECANIQUE

Les candidats doivent posséder une expérience de plusieurs années dans la formation d'ouvriers en industrie. Une expérience en industrie électronique est particulièrement appréciée ainsi que la connaissance de Training Within Industry (T.W.I.).

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae dactylographié avec photo et salaire demandé à :
Jean LAURAIN - GTE International 2, rue de la Moselle
54100 NANCY

PETITJEAN & Cie

Premier producteur européen de candélabres d'éclairage public

recrute pour
SA FILIALE NEERLANDAISE

UN ATTACHE DE DIRECTION

BILINGUE NEERLANDAIS FRANCAIS

responsable notamment de la permanence des *rapports technico-commerciaux* avec le siège central.

Lieu d'activités : ROTTERDAM
après stage de 3 mois au siège central à Troyes.

Adresser dossier de candidature avec photo
à PETITJEAN & Cie
510 X - 10080 TROYES CEDEX

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

assistant chef de produit

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE propose à un jeune HEC, ESSEC, ESCP, ISA, qui désire apprendre le marketing de grande consommation, de se former dans l'une de ses meilleures écoles :
les Brasseries KRONENBOURG.

Une croissance d'environ 12% par an sur un marché national qui ne progresse que de 2%.
Leader national sur le marché des bières de luxe, segment qui connaît le meilleur développement.
Une image de marque et une notoriété très fortes auprès des consommateurs et des circuits de distribution.
Un marketing élaboré, des budgets publi-promotionnels très importants.
Une politique de promotion interne et de développement personnel assurée par le dynamisme de l'Entreprise et la taille du Groupe.

KRONENBOURG représente bien un terrain privilégié pour faire ses classes d'Assistant Chef de Produit.
Bien entendu, le poste est à pourvoir à Strasbourg !
Ceux qui y vivent s'en trouvent bien et sont prêts à vous le dire, à vous le faire partager. La mobilité sera toujours un élément essentiel de progrès.
Un prochain contact devrait nous permettre de mieux *nous apprécier.*

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 05, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

SECTEUR PAPETIER
USINE MODERNE ET SPECIALISEE

250 pers. OUEST FRANCE
offre le poste de

Direction Usine

Ingénieur Grande Ecole, minimum 40 ans, il aura une expérience de la Production, (si possible dans le même domaine) et de l'animation d'équipes. Il aura eu à traiter au cours de sa carrière des probèmes de gestion et de négociation *commerciale.*

Si vous avez, outre cettre expérience, une aptitude à convaincre et à vous imposer, indispensable pour réussir dans le poste, adressez votre C.V. sous réf. 3701 à :

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

CLINIQUE MUTUALISTE 246 LITS

(Chirurgie - Médecine - Maternité et Unité de réanimation)

recherche :

ATTACHÉ ADMINISTRATIF

Bonne formation en gestion
Sens de l'organisation
Conditions
Convention Collective du 31 octobre 1951
Adresser curriculum vitae détaillé :
M. le Président U.D.S.M.I.
5, rue Vauban. — 38026 GRENOBLE CEDEX

COORDINATION RELATIONS SOCIALES

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE recherche pour la Direction des Relations Humaines et Sociales des Brasseries **Kronenbourg**, à Strasbourg, un Diplômé d'Etudes Supérieures (Ingénieur, Sc. Po, Droit,...).

Responsable de la Coordination des Relations Sociales pour l'ensemble de la Société (CA 1 MJ de F, 2400 personnes), il assistera le Directeur des Relations Humaines et Sociales dans l'élaboration de la Politique Sociale et dans les relations avec les Organisations Syndicales et les Représentants du Personnel.

Il coordonnera l'application de cette politique entre les différents établissements. Il jouera un rôle de conseil en matière sociale auprès des Chefs d'Etablissements, et un rôle d'animation, de coordination, de formation et d'information auprès des Responsables de Relations Sociales.

Cette fonction sera confiée à un candidat, de Formation Supérieure, disposant d'une solide expérience industrielle qui lui aura permis d'assurer la Fonction Personnel dans une unité de taille importante pendant au moins 5 ans. La réussite dans la fonction confiée permettra d'accéder par la suite à la Direction des Relations Humaines et Sociales d'une des Sociétés du Groupe BSN-Gervais Danone.

Une préférence sera donnée à un candidat d'origine alsacienne ou ayant travaillé au moins quelques années dans la région.

Le poste est situé à **Strasbourg.**

Adressez votre candidature, avec c.v. détaillé, sous réf. J 01, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran - Paris 8e.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE SUD JURA EN FORT DÉVELOPPEMENT

Leader sur le marché français et international, recherche pour un de ses départements

RESPONSABLE COMMERCIAL

Collections de montures optiques

— Niveau Sup. de Co., expérience export et gestion souhaitée, langues : Anglais obligatoire.

FONCTION :

- recherche et suivi des distributeurs étrangers,
- politique de vente export,
- publicité,
- gestion du produit.

— Cadre de travail agréable dans ville de province située entre Lyon et Genève.

— Rémunération en rapport avec la valeur du candidat.

Adresser C.V. + photo + prétentions à HAVAS, n° 9.460, 81, rue de la République 69002 LYON, qui transmettra.

UNIC S.A.

Spécialisé en moteurs diesels
engrenages et mécanique générale
recherche pour son Etablissement

de BOURBON-LANCY (S.-et-L.)

CHEF DE FABRICATION

INGENIEUR A.M. ou EQUIVALENT
10 ans forte expérience mécanique

RESPONSABLE GESTION MATIÈRES DE FABRICATION

INGENIEUR ayant expérience problèmes approvisionnements et plannings fabrication

INGÉNIEUR RESPONSABLE SERVICE SÉCURITÉ

ayant 3 ans d'expérience Industrie Mécanique.

Adr. C.V. et prétentions à UNIC S.A. Service du Personnel. — 71140 BOURBON-LANCY.

ASSOCIATION D'INSTITUTIONS SOCIALES

recherche

DIRECTEUR

pour son futur Centre Informatique Régional

- Expérience de l'Informatique et du télétraitement.
- Solides qualités de gestionnaire.
- Sens des relations humaines.
- Poste à pourvoir immédiatement.
- *Lieu de travail : STRASBOURG.*

Adr. curriculum vitae et prétentions N° 722808, Agence HAVAS Strasbourg, qui transmettra.

Discrétion absolue garantie.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Très importante entreprise industrielle du Bas-Rhin rech.

DIRECTEUR FINANCIER

E.S.C., D.E.S.C. ou similaire.

Cinq à dix ans expérience gestion financière et comptable. Mission : organisation et supervision des services comptable et informatique, mise en place de la gestion budgétaire, gestion rationnelle de la trésorerie.
Une bonne expérience des techniques de prévision financière et de gestion comptable est indispensable.
Anglais courant nécessaire et notions d'allemand souhaitées.
Référence 765.

JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION

E.S.C. (option finances-comptab.) ou D.E.C.S.

Deux à trois ans d'expérience du contrôle de gestion (de préférence au sein d'un groupe multinational) sont nécessaires. Connaissance des procédures anglo-saxonnes de « reporting », de la collaboration avec un service informatique et anglais courant nécessaires.
Référence 780.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence du poste qui vous intéresse.

Très importante entreprise industrielle de l'EST recherche

DIRECTEUR DU SERV. RELATIONS HUMAINES

Mission :
— Relations avec représentants du personnel ;
— Formation, gestion des carrières, politique des salaires et avantages sociaux ;
— Amélioration conditions de travail et de sécurité ;
— Affaires administr. et juridiq. relatives au personnel.

Poste à large respons. exigeant une collaborat. avec la direction. 5 à 10 ans d'expér. : relations industrielles, problèmes du droit du travail, analyse et évaluation de fonctions à tous niveaux, sont nécessaires. - Allemand parlé *efficacement nécessaire.*

Adres. C.V. détaillé et photo à SELETEC, Conseil en recrutem., 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 769.

ASSOCIATION de Tourisme social recherche

DIRECTEUR

pour son village de vacances des *Ménuires* (73), 100 chambres avec restauration.
Il sera responsable devant la direction du siège social : du personnel, de la gestion, de l'animation. Expérience dans poste similaire souhaitée. Entrée en fonction le 1er mars 1978. — Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à AREPOS, 16, rue Franklin, 75016 PARIS.

Maison Familiale Savoie, altitude 1.000 m, ouverte toute l'année, capacité 120 lits, recherche
DIRECTEUR
ayant expérience, logt indép. assuré. Adresser C.V. à Association pour un centre de séjours familiaux, 32, rue Guynemer, 92132 Issy-les-Moulineaux

---

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
DU BAS-RHIN
LEADER DANS SA BRANCHE

recherche

UN INGÉNIEUR ANALYSTE CONFIRMÉ

Sa mission consistera à assurer la responsabilité d'une application de gestion de production en télé-traitement, en collaboration avec une société de services.
Une expérience dans les domaines gestion de production et télé-traitement est souhaitable.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à HAVAS STRASBOURG n° 688, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL
Spécialisé dans l'Appareillage Electrique
recherche

1 RESPONSABLE DE ZONE

pour l'exportation de ses produits en Extrême-Orient

- Il sera basé dans l'Isère et effectuera de fréquents déplacements.
- Ce poste conviendrait à un homme ayant acquis une bonne expérience dans une activité similaire.
- Il connaîtra l'Anglais parlé, lu et écrit (la connaissance de l'arabe serait appréciée).

Envoyer par lettre manuscrite curr. vitae, photo et niveau de rémunération souhaitée à :
ARNOULD-FAE - M. PEUGEOT,
Route de Romans, 38160 SAINT-MARCELLIN.

ORGANISME DE PRÉVENTION DE SÉCURITÉ DU BATIMENT ET DES T.P.

offre possibilités à

Conducteurs de Travaux Génie Civil

de devenir

ANIMATEURS de PRÉVENTION

pour son centre de formation d'ORLEANS

— Formation de base niveau DUT et BTS, Spécialistes T.P.
— Expérience professionnelle minimum 5 ans sur chantiers Génie Civil et Ouvrages d'Art.
— Formation à l'animation assurée pendant trois mois.
— Emplois stables, position cadre. Avantages sociaux divers.

Adresser C.V. détaillé à O.P.P.B.T.P., 2 bis, rue Michelet, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE LA VILLE NOUVELLE DE LILLE-EST
recherche

CHARGÉ (E) D'AFFAIRES

responsable de la commercialisation de la Ville Nouvelle pour les secteurs industriels et tertiaires : zone industrielle, bureaux, artisanat, commerces, services...
Formation : droit, sciences économiques, école de commerce. ..

Envoyer C.V. à M. SERVOUSE - E.P.A.L.E., rue Yves-Decugis, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

Le directeur des services administratifs d'une entreprise alimentaire TOULOUSE cherche un

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

avec compétence comptable.

Ecrire avec C.V. et photo et prétentions à n° 1 773, P.B.C., 22, route d'Espagne, 31 300 TOULOUSE.

Très importante usine du Bas-Rhin, fabrications mécaniques grandes séries recherche :

JEUNE CHEF DE PRODUCTION

Ingénieur diplômé AM- ENSI ou similaire.
5 à 10 ans expér. de commandement d'atelier de grande série (usinage et forge).

MISSION :
Direction des ateliers de production, du service ordonnancement et du service entretien (700 personnes).
Des connaissances utilisables d'allemand ou d'anglais seraient appréciées.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous la référence 779.

La direction des télécommunications de Lorraine recrute sur titre des
INSPECTEURS
(âge max. 30 ans, et lib. des obligations militaires) titulaires d'un diplôme délivré par certaines écoles sup. d'ingénieurs. Candidat. reç. jusqu'au 31-1-78. Rens. et inscriptions à la direction régionale des télécommuni*cations, 3, bd Joffre, pièce 611,* Nancy. Tél. : 28-91, poste 3321.

Pour renforcer son service

OUVRAGES D'ART

situé dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON, Bureau d'Etudes à vocation internationale rech.

INGÉNIEUR

Ayant une expérience d'une dizaine d'années en étude de structures et ouvrages d'art, acquise pr partie à l'étranger, cet ingénieur, *diplômé d'une* grande école, résidera en France et sera néanmoins dispon. pr travailler à l'étrang. Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) en spécifiant sur l'enveloppe : REF. 16.929 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

IMPORTANTE SOCIETE HOTELIERE recherche pour ses établissements en CORSE

COMPTABLE QUALIFIÉ

même débutant, travail intéressant, nourriture et logt. assurés, Ecr. avec C.V. et prét. à SINEC, 8, rue Charles-Pathé 94300 VINCENNES.

Pour BELFORT (90)
Chirurgien-Dentiste cherche
1er ou 2e MECANICIEN
Ecr. : HAVAS 90000 BELFORT sous n° 42.251

CENTRE HOSPITALIER

DE TARARE (69170)
PROXIMITE
LYON - ROANNE - SAINT-ÉTIENNE

Recrute : I.D.E. surveillantes/ I.D.E. spécialisées (aides-anesthésistes, puéricultrices)/ I.D.E. jour, nuit pour chirurgie/ médecine/gériatrie.
Rémunération et avantages Livre IX, logement, restaur. ou contrat et rémunération mens. nette de 4 200 F + astreintes pr aides-anesthésistes ; 3 700 F I.D.E. jour; 4 000 F I.D.E. nuit.
Ecrire ou téléphoner :
Centre Hospitalier
1, rue J.-B. Martin, TARARE.
Tél. : (74) 63-20-54.

S.A. Burroughs

Usine de Villers-Ecalles
(proximité ROUEN)

- recherche pour la section FIABILITE de son service CONTROLE QUALITE :

1 ingénieur électronicien

DEBUTANT ou ayant début d'expérience dans la fonction.

Anglais nécessaire.

- offre contexte multinational formateur. Possibilités de logement.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions de salaire à l'attention du Chargé de recrutement BP 5 - 76360 BARENTIN

Organisme Public d'Aménagement-Urbanisme recherche

CHEF DU DÉPARTEMENT RELATIONS PUBLIQUES

Très rapidement disponible. De formation supérieure et ayant une expérience professionnelle R.P. étendue. Excellentes qualités de concepteur tous media et de rédacteur. Poste région lilloise.

Ecrire avec curriculum vitae, photos et prétentions sous le n° 8.451 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 PARIS, qui transmettra.

Nos missions de prospection minière sont implantées dans les cinq continents : leur activité se développera et les zones de recherche se multiplient .

Pour améliorer l'étude des questions soulevées par la conclusion de nombreux accords d'association avec nos partenaires étrangers,

nous cherchons un jeune

JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONAL

chargé de suivre l'ensemble des problèmes juridiques relatifs à notre développement international (« joint ventures », fiscalité, droit minier).

Il sera, par conséquent, un interlocuteur privilégié pour les responsables de nos diverses filiales, les conseillant dans la préparation des négociations.

Une première expérience de la gestion d'entreprise et des questions fiscales sera indispensable à ce juriste : basé à Marseille, il se déplacera à l'étranger, où il pourra éventuellement poursuivre sa carrière.

Sa rémunération annuelle, tenant compte de son expérience, se situera autour de 90.000 francs. Il bénéficiera en outre d'importants avantages sociaux.

Adr. lettre manuscr. et C.V. au journal, sous le n° 8.443, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SOCIETE CONSTRUCTION
MOULES MÉTALLIQUES POUR MATIÈRES PLASTIQUES
Département de l'AIN

recherche pour son atelier (20 exécutants)

TECHNICIEN SUPÉRIEUR DIPLOMÉ

ayant l'expérience de plusieurs années dans la fabrication des moules de moyennes et grandes capacités.

Ecrire sous le numéro T 02615 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT GROS ŒUVRE PARIS

recherche

Plusieurs INGÉNIEURS D'ÉTUDES

1) V.R.D.

Formation Ingénieur T.P. ayant aquis, de préférence en Entreprise, une expérience dans le domaine V.R.D. et infrastructures.

2) CORPS D'ÉTATS TECHNIQUES

Formation Ingénieur avec solide expérience en Entreprise pour les équipements techniques bâtiment

3) INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Formation ESME ou équivalent, spécialiste des études d'installations électriques bâtiment, courants forts et faibles et réseaux enterrés pour postes V.R.D.

Pour chacun de ces postes la pratique de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V. détaillé en précisant prétentions salaire à nº 3.369,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

LE DÉPARTEMENT TÉLÉ-INFORMATIQUE

Rockwell Collins France

recherche

UN INGÉNIEUR HARDWARE

avec formation supérieure, solide expérience (3 ans minim.) des problèmes de maintenance des systèmes de télé-informatique et anglais courant.

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

nécessairement expérimentés.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à R.C.F., 40, rue de Montlhéry, Silic 127, 94523 RUNGIS CEDEX.

efap

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UN GROUPE DE SOCIÉTÉS (1.600 PERSONNES) FAISANT PARTIE D'UN GROUPE DE DIMENSION NATIONALE - RECHERCHE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ce poste peut convenir à un candidat :
- 40 ans minimum ;
- H.E.C. + expertise comptable ou niveau équivalent ;
- ayant 8 à 10 ans minimum d'expérience à dominante comptable et juridique, acquise au sein d'un groupe industriel capable de prendre en charge les domaines :
  - — contrôle et organisation comptable comportant audit interne et conseil aux filiales ;
  - — juridiques ;
  - — préparation des négociations ;
  - — éventuellement « personnel ».

Résidence : LILLE.

Ecrire sous référence VG 252 AM.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE LEADER SUR SON MARCHÉ RECHERCHE POUR CRÉATION DE POSTE AU SEIN DE SA DIRECTION FINANCIÈRE PARIS

AUDIT INTERNE

ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE - D.E.C.S.

Sa mission :
- assurer le contrôle interne dans les services de la société et ses filiales ;
- participer à l'élaboration des procédures comptables et superviser l'application des directives de gestion.

Son expérience :
- de 3 à 5 ans acquise de préférence dans cabinet audit américain ou société internationale.

POSTE INTÉRESSANT ET AVENIR NÉCESSITANT CONNAISSANCES ANGLAIS COURANT ET DÉPLACEMENTS COURTS FRANC-ÉTRANGER.

Ecrire sous référence MT 310 AM.

CSEE

DANS LE CADRE DE L'EXPANSION DE SON CENTRE D'ORSAY RECHERCHE

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS ESE - TELECOM - ECP... TRÈS CONFIRMÉS

POUR POSTES DE

RESPONSABLES DE SERVICES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

DE LA DEFINITION DES PRODUITS AU LANCEMENT DE LA FABRICATION EN SERIE.

- l'un concerne le matériel de

signalisation ferroviaire

et nécessite de solides connaissances en électronique professionnelle analogique.

Ecrire sous référence KR 308 AM.

- l'autre concerne le matériel de

Péri Informatique

et nécessite de solides connaissances dans ce domaine.

Ecrire sous référence LS 309 AM.

CES DEUX POSTES IMPLIQUENT :
- une expérience du laboratoire et également de l'ensemble des problèmes d'industrialisation ;
- l'animation d'une équipe d'ingénieurs et techniciens.

SITUATIONS PERMETTANT DE RÉELLES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE POUR CANDIDATS DE PREMIER PLAN.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

efap

SIEMENS

recherche

pour la commercialisation de son imprimante laser

UN INGENIEUR COMMERCIAL

Ayant une bonne expérience technique des gros systèmes informatiques

Il devra :
- Etre bien introduit auprès des principales sociétés du secteur tertiaire et des administrations.
- Faire preuve de dynamisme et posséder le sens de la négociation.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, sa rémunération sera directement liée à la réalisation des objectifs.

Nous remercions les candidats à ce poste **qui est à pourvoir à PARIS** de bien vouloir envoyer leur C.V. sous référence IMP-LAS, à :
SIEMENS S.A.
Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS

Groupe de caisses de retraite et de prévoyance

recherche le

CHEF DE SERVICE

de son DÉPARTEMENT ÉTUDES PRÉVOYANCE

Formation actuaire ou équivalent.
Une expérience des assurances collectives serait appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous nº 4.753, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

Robert Bosch (france) s.a.

GROUPE BOSCH

- Equipement automobile - Appareils ménagers
- Autoradios BLAUPUNKT - Caméras et projeteurs BAUER

recherche pour son Département Informatique

chef de projet

Il se verra confier immédiatement la responsabilité d'un *projet de gestion (comptabilité* analytique, budgétaire et gestion financière). Il en assumera la conception, la réalisation informatique puis le lancement opérationnel. Au delà, l'application de ses compétences à l'organisation d'autres secteurs de l'entreprise reste totalement ouverte.

Le poste ne sera offert qu'à une personne satisfaisant aux critères suivants :
- Formation supérieure : Grande Ecole Scientifique ou Commerciale.
- Compétences : organisation et informatique, esprit d'analyses et sens des relations humaines.
- Expérience : 3 années minimum de vie professionnelle dans une entreprise Industrielle ou dans un cabinet de conseils.

La connaissance de la langue allemande sera appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet, 93404 SAINT-OUEN

roussel-uclaf

recherche pour son
USINE SITUEE PRES de PARIS

1 PHARMACIEN de PRODUCTION

Le candidat, responsable de la production *des services des formes diverses et stériles,* assurera à la fois, des fonctions de SURVEILLANCE des FABRICATIONS et D'ORGANISATION du TRAVAIL dans les ATELIERS.

Il devra également utiliser les liaisons nécessaires avec son environnement industriel :
entretien,
approvisionnements,
méthodes,
administration...

Outre les connaissances techniques indispensables (diplôme de pharmacien - option industrie, CES de galénique et ou, diplôme de l'I.P.I.), ce poste requiert une réelle *motivation pour le travail en atelier de production* et un sens profond des relations humaines.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions ss référ. 4208/J MINET Publicité - 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

Pour assurer la prospection et le développement de ses marchés dans le domaine de la fourniture de groupes propulsifs diésel en marine marchande, UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Ses missions consisteront à prospecter la clientèle existante et potentielle en vue d'obtenir des commandes, à mettre en forme l'offre au client, en liaison avec les services technique et financier et à la négocier.

Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant à son actif une expérience réelle du commerce international acquise si possible dans le milieu de la construction navale et connaissant la technologie du diésel.

Des qualités confirmées de négociateur ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais sont indispensables pour réussir dans le poste.

Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo à No 46.030 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*

IBM

Groupe Ordinateurs

recherche

BTS - DUT

AUTOMATISME - ÉLECTRONIQUE ÉLECTROTECHNIQUE

Nous leur confierons la responsabilité d'INSPECTEURS TECHNIQUES chargés de la maintenance d'ordinateurs et unités périphériques auprès des utilisateurs.

Dans ce rôle ils devront allier une excellente technicité à des qualités de contact.

Cette activité passionnante, variée, évolutive, offre au sein de la Compagnie une formation de base, puis permanente, ainsi que de nombreuses possibilités de carrière.

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires, et la connaissance de l'anglais sera appréciée.

Pendant la période de formation : 3 600 F mensuels.

Rémunération annuelle moyenne la première année après formation : 63 000 F.

Adresser C.V. + lettre de candidature à M. A. Teillier - IBM — 32, rue de Clichy - 75009 PARIS ou à l'une de nos directions régionales :
Bordeaux - Lille - Lyon - Marseille - Nancy - Nantes.



GCT

COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

recherche

INGENIEURS

- débutants ou ayant quelques années d'expérience,
- acceptant de se déplacer à *l'étranger*

pour participer à l'analyse et à la programmation de logiciels téléphoniques en temps réel.

Ecrire avec C.V. sous *référence* No 04, Compagnie GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

Contesso

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour sa
DIRECTION INFORMATIQUE
équipée d'un système IBM 370 avec réseau Téléprocessing
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
ou MAITRISE INFORMATIQUE CONFIRMÉS
pour leur confier les postes suivants :

ASSURANCE SYSTEMES

Sous la responsabilité du Chef des Études, il aura à :
- suivre les projets en développement et en assurer la qualité technique,
- apporter un support aux équipes projets dans l'utilisation des techniques et outils méthodologiques,
- élaborer des standards d'analyse et de programmation,
- prendre en charge des études techniques.

Expérience souhaitée dans une fonction similaire ou expérience de développement de projets de gestion avec connaissance réelle des techniques de programmation de l'environnement technique IBM et d'un ou plusieurs logiciels.

Une préférence sera donnée aux candidats justifiant d'une pratique d'I.M.S. et de PROTEE.

ANALYSTE CHEF DE PROJET

Pour participer au développement d'un projet international de base de données.

Une expérience pratique de la conduite de projets de gestion avec une connaissance approfondie d'I.M.S. sera exigée.

Ces fonctions nécessitent une maîtrise parfaite de l'Anglais.
Lieu de travail : Banlieue EST

Adresser lettre de candidature et C.V. s/réf 5703 à :
P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02
qui transmettra

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ENTREPRISE FABRICANT
MATERIEL ELECTRIQUE
Banlieue Ouest Paris

recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS

qui devra assurer : comptabilité générale, y compris bilans, analyse et contrôle prix de revient, gestion trésorerie et relance clients, administration du personnel et, en outre, études d'investissements en assistant directement le P.-D. G.

La rémunération se situera entre 85.000 F et 95.000 F, selon l'expérience du candidat.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à n° 8.445, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATERIELS THERMIQUES ET NUCLEAIRES DONT LES BUREAUX SONT SITUES A PROXIMITE DE PARIS

recherche

Pour poste :

CHEF DE SERVICE MONTAGE

— Ingénieur diplômé A.M. ou similaire ;
— 35 ans minimum ;
— Langue anglaise parlée et écrite ;
— Possédant expérience dans ce domaine.

Le candidat choisi devra animer :

— D'importants chantiers en FRANCE et dans le monde entier.

— Des déplacements de courte durée sont à effectuer assez fréquemment.

Adr. C.V., prétent., sous réf. 1.128 M à SWEERTS, B.P 269 - 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Dans le cadre du recrutement sur titres organisé par l'Administration des P.T.T.

LA DÉLÉGATION AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

RECHERCHE

DES JEUNES DIPLÔMÉS (ÉES) D'ÉCOLES D'INGÉNIEURS
ou
TITULAIRES D'UNE MAÎTRISE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

FONCTIONS :
- Études sur le choix et la mise en œuvre de matériels nouveaux d'exploitation et de maintenance.
- Gestion technique et maintenance des installations en vue d'assurer la fluidité du trafic.

DES JEUNES DIPLÔMÉS (ÉES) D'ÉTUDES COMMERCIALES
- E.S.C.P. ou E.H.E.C.J.F.
- D.E.A. et D.E.S.S. MARKETING (délivrés par l'Université de Grenoble II).
- Licence Sciences Économiques avec un des diplômes suivants : E.S.C.A.E., E.S.S.C. d'Angers, E.D.H.E.C. du Nord, I.C. Nancy, I.E.E.C.S. Strasbourg, I.S.G., I.E.P. de Paris (section économique et financière).

FONCTIONS :
- Études, organisation et suivi du fonctionnement des services commerciaux.
- Évaluation des besoins de la clientèle. Conseils sur le choix des installations.

Adresser votre candidature immédiatement

Renseignements et inscriptions :

- pour les postulants domiciliés à Paris et départements 92 - 93 - 94 :
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS
Pièce 406 E - 8-10, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15 - Tél. : 540.23.52

- pour les postulants résidant dans les départements 77 - 78 - 91 - 95 :
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS EXTRA-MUROS
7, boulevard Romain Rolland, 92128 Montrouge - Tél. : 657.13.30 (poste 57/89)

DATE DE CLÔTURE : 31 JANVIER 1978

3M recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉS DÉBUTANT

Pour effectuer principalement des études quantitatives. Ce poste évoluera par la suite vers une fonction de chargé d'études polyvalent.

Une formation économique (école de commerce, lic. sc. éco., maîtrise de gestion, sc. po...) est souhaitée.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer C.V. photo et prétentions à Mme JOIN-DIETERLE, 3 M FRANCE, Service O.P., boulevard de l'Oise, 95000 CERGY sous référ. 24/JD.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE

recherche pour NEUILLY

JEUNE CADRE JURIDIQUE

POUR ÉTUDES ET CONTRATS

Adresser lettre manus. avec C.V. détaillé indiquant rémunération souhaitée à n° 46.012, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040, Paris Cedex 01 q. tr.

Cerci

Leader européen de l'ingénierie en informatique et automatique dans des ensembles livrés «clef en main», filiale d'un groupe industriel de premier plan, nous recherchons

POUR PARIS

•ingénieur marketing

Formation M. B. A., École Commerciale ou École d'ingénieurs + spécialisation. Responsable de la commercialisation de matériel de pointe en péri-informatique. Il aura aussi pour tâche de faire évoluer ce matériel en fonction du marché et des nombreux utilisateurs potentiels. (Réf. 07)

•ingénieur technico-commercial

Grande École (X, ECP, ENSTA, MINES) bien introduit dans les milieux de la mécanique (auto, avion, etc...) connaissant les systèmes d'automatisme par calculateur et les problèmes de suivi de fabrication en atelier. (Réf. 08)

•ingénieur commercial en sidérurgie

Il a travaillé pendant plusieurs années dans une société sidérurgique. Il aura pour mission la vente de systèmes d'automatisme industriel en France et à l'Étranger. (Réf. 09)

•chef de projet pétrolier

environ 35 ans, 5 ans d'expérience de l'ingénierie off-site, connaissant bureau d'études, conduite des hommes, gestion des contrats et négociation avec les clients. (Réf. 10)

•ingénieurs débutants

pour réalisation de systèmes temps réel. Connaissances en informatique ou automatique exigées. Une formation continue importante leur sera donnée. (Réf. 11)

POUR GRENOBLE ET PARIS

•chefs de projet "TEMPS RÉEL"

Diplômés possédant une expérience de 3 à 5ans en informatique temps réel. Connaissance des matériels MITRA, T 1600, SOLAR, PDP 11 ou INTEL 8080 appréciée. (Réf. 12)

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence du poste choisi à la Direction du Personnel
CERCI
22, rue de Charonne - 75011 PARIS
qui s'engage à répondre à chaque candidat.

METTRE EN OEUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE





ÉQUIPÉE DE 2 IBM - 370 - 158 MVS
TÉLÉTRAITEMENT IMS - VTAM
Pour faire face à son expansion recherche

INGENIEURS grandes écoles

(Mines, Centrale, Sup. Elec., Grenoble)

• 2 ans d'expérience en informatique de gestion. Perspectives d'évolution de carrière dans la Société pour l'Informatique et dans les Sociétés Industrielles du Groupe Pechiney Ugine Kuhlmann.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

• Formation B.T.S. - D.U.T. ou équivalent. 2 à 4 ans d'expérience.

Envoyer C.V. à S.P.I. - Service du Personnel
98, Boulevard Victor Hugo
92116 CLICHY

Établissement financier de première importance souhaite adjoindre à son service du Contentieux, un

JURISTE CONFIRMÉ

qui prendra en charge les opérations de recouvrement concernant des dossiers importants et complexes.
Ses attributions couvriront la totalité du traitement de ces dossiers, jusqu'à leur solution.
Ces fonctions sont appelées à évoluer au sein du Service Juridique ; elles impliquent de nombreux contacts, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Société.
Les candidats justifient d'une formation de juriste, si possible avec une spécialisation en Droit Privé.
Ils ont acquis une expérience certaine des procédures judiciaires et commerciales dans un cabinet d'avocat ou dans un service contentieux d'une grande entreprise.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un CV, sous référence 74331, (M) à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une des premières Entreprises françaises de métallurgie des
MÉTAUX NON-FERREUX
En raison du développement de nos activités nous souhaitons embaucher plusieurs

jeunes cadres diplômés d'école de commerce

Pour leur confier après formation, des responsabilités au sein de nos services commerciaux que ce soit à la vente ou/et dans le domaine de l'administration et de la gestion.
Des formations de type École Supérieure de Commerce (Province ou Paris) ECCIP ou équivalent, correspondent à ces postes pour lesquels la connaissance de langues étrangères (allemand et/ou anglais) sera un atout très important.
Une première expérience commerciale pourra être prise en compte.
Ces postes sont à pourvoir à Paris.

Les candidats adressent leur dossier (y compris photo) sous référence 4157 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OU TRANSMETTRA

Le Directeur des Relations Sociales d'une Société de 450 personnes du secteur tertiaire dont l'activité internationale lui permet de réaliser dans sa spécialité un CA de 2,7 milliards de francs avec un taux d'expansion supérieur à 30 % et d'occuper ainsi l'un des tout premiers rangs mondiaux, crée un nouveau poste d'adjoint et veut lui confier l'activité

formation-recrutement gestion prévisionnelle

70.000 +

De formation supérieure commerciale ou économique, vous avez une expérience de 3 à 5 ans d'animateur de formation. Nous vous offrons la possibilité d'étendre votre expérience au recrutement du personnel employé, à la gestion prévisionnelle et ainsi d'évoluer dans la fonction personnel.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature ss réf. B/3384 à M. Collet, 93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

Directeur administratif et financier à Paris

Prestataire de services, notre groupe (CA 35 millions en 1978) assiste les grandes sociétés pétrolières dans leurs activités exploration et exploitation. Nous vivons dans la technique, l'international et ... parfois la précipitation. Il faut aimer !

Et ce métier n'est pas sans retentir sur la fonction administrative et financière, chez nous une fonction-clé. Pour la piloter, nous sommes amenés à engager aujourd'hui un véritable professionnel de la gestion (élaboration et mise en place des circuits et procédures,...) et de la finance (contrôle des sociétés du groupe, relations avec les banques, montage de financements internationaux,...). L'informatique et le droit commercial ne lui sont pas non plus étrangers.

Il a pratiqué dans des sociétés de services internationales et/ou dans un cabinet d'audit anglo-saxon. Evidemment son anglais est courant.

Nous avons demandé à SIRCA de vous présenter ce poste. Ecrivez sous référence 78269 M à ses consultants; vous pouvez être absolument sûr de leur discrétion.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Très important Groupe d'Assurances du secteur privé recherche

POUR RENFORCER SON ENCADREMENT SUPERIEUR TECHNIQUE ET COMMERCIAL

JEUNES DIPLOMÉS H.E.C. - E.S.S.E.C.

OU EQUIVALENT

— Une première expérience en entreprise de 2 à 3 ans est souhaitée mais non indispensable ;
— la forte motivation et la réussite des candidats leur ouvriront, après formation, de larges perspectives d'évolution (dans les postes à responsabilités du groupe).

Env. C.V., photo et prét., sous numéro 3.580,
PUBLICITES REUNIES,
112, boulevard Voltaire - 75011 PARIS.

BAC + 2

un métier d'avenir dans une société d'avenir

Bac + 2 années d'études ou
Bac + 2 années d'expérience,

Profitez au maximum des structures mises en place dans notre Société.

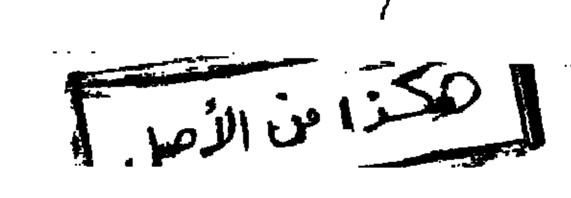
Nous sommes en contact permanent avec le client, contact en réception, au téléphone ou par courrier, dans des équipes où chacun fait le travail de tous.

Cela peut-être pour vous la meilleure école de formation (nos cadres sont tous issus des équipes) et un bon départ dans votre vie professionnelle. Pour réussir sa carrière, il faut choisir une entreprise qui va de l'avant c'est ce que vous propose le CETELEM-DIRECT en Région Parisienne.

Notre prochaine réunion d'information sur cette fonction et votre avenir dans notre groupe aura lieu prochainement à notre Siège - Compagnie Bancaire - 37, rue La Pérouse - 75116 PARIS.

Pour y participer adresser un bref C.V. avec photo à : Françoise ROUSSEAU sous référence 479.

Cetelem



offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
Centre Paris,
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

(NIVEAU DUT minimum)

Le candidat devra avoir une bonne connaissance en Assembleur ; *l'expérience en télétraitement,* base de données et gestion de fichiers serait souhaitée.

Salaire sur 13 mois 1/2. Restaurant d'entreprise.

Ecrire sous référence 13.052 M à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

POUR IMPORTANT LABORATOIRE INTERNATIONAL
PHARMACEUTIQUE

RESPONSABLE DU SERVICE Market Research

30 ans min., de formation supérieure, c'est avant tout une personne, dotée de solides qualités d'organisation et de maturité ainsi que d'une bonne expérience des études (qualitatives et quantitatives) dans le domaine pharmaceutique, de bonne bases d'anglais sont nécessaires.

réf 567

1 CHARGE (E) D'ETUDES

Jeune, de formation supérieure (type Sciences Eco, Isup....) disposant d'1 à 3 années d'expérience en études de marchés ou débutant(e), intéressé(e) par les études quantitatives. Une base d'anglais est souhaitable.

réf 568

Envoyer CV en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser à
GFC Spécialistes en recherche de cadres, dont les consultants vous assurent réponse et totale discrétion
Précisez le nom des sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.



GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

CEFIA, Filiale du Groupe CEGOS

spécialisée en cessions-acquisitions d'entreprises, évaluations et conseil en opérations sur fonds propres recherche

Jeune HEC

(1977 ou 1976) 60.000/70.000 +

souhaitant exercer cette activité de haut niveau de contacts et de responsabilités, et comportant de fortes lignes de développement et d'évolution personnelle.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + C.V. sous référence 979/M à N. COULON, CEFIA, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES (discrétion assurée).

---

chef de fonderie

pour une importante et moderne fonderie d'acier moulé produisant des petites pièces en série, en FRANCHE-COMTE, faisant partie d'un groupe industriel dynamique. L'ingénieur cherché, AM ou équivalent, âgé de 30 ans minimum, a au moins cinq ans d'expérience de fabrication (ferreux) : moulage de série, sables de fonderie, direction de service. **Il prend en charge, avec la maîtrise, 90 salariés (moulage, fusion, noyautage) avec le souci constant de la qualité (sable, moulage), de la productivité, de l'organisation et de l'encadrement des hommes.** *Sa réussite l'amène à prendre en charge des responsabilités plus importantes au sein du groupe.* Une bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand est souhaitable. Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3301 LM.

ingénieur électronicien R & D

Un constructeur français de la mini-informatique (Paris-nord) qui s'est fait un nom auprès des PME, vous propose de concevoir sa nouvelle ligne de produits. Partant d'un micro, vous peaufinez l'architecture du calculateur et concevez les interfaces avec les périphériques. Ingénieur de formation vous avez acquis en trois à cinq ans une bonne pratique professionnelle et vous vous sentez de taille à prendre en charge **la fonction Recherche et Développement.**

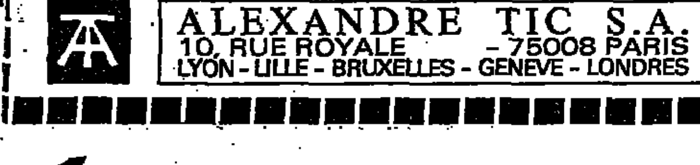
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, réf. 3288 LM.

analyste programmeur confirmé

NOUVELLE-CALEDONIE

Nous sommes un groupe minier et métallurgique français et proposons à un A.P. confirmé de participer au développement de nos applications de gestion, en rejoignant notre service informatique équipé d'un 370-145/DOS-VS. C'est un IUT ayant acquis, en cinq ans, une solide pratique du COBOL et rôdé à l'analyse organique. Il s'est frotté à DL1 et, si possible, à PL1. **La contrat est de trois ans, renouvelable. La rémunération, attractive est assortie d'un logement meublé.**

Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, réf. 3311 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

---

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit
le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

recherche
pour la définition de ses matériels,
l'élaboration et le suivi des plans "produits" :

DES INGÉNIEURS SYSTÈME

confirmés en informatique (5 ans minimum),
dont une partie dans l'un des domaines suivants :
mini-ordinateurs, terminaux intelligents,
logiciels temps réel, réseaux.

Ils devront posséder une solide expérience technique,
d'excellentes qualités d'analyse et de synthese
en vue de présenter à la Direction Générale
des plans "produits" complets incluant :
analyse de marché, spécifications fonctionnelles des produits,
plans de lancement, bilan économique,

Anglais nécessaire.

CES SITUATIONS SONT BASÉES A PARIS/SUD.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à
Mlle Fournier, TRANSAC SA,
25, av. de la Grande-Armée, 75016 PARIS.



SERI RENAULT ENGINEERING
recherche un :

informaticien scientifique

Ingénieur ou assimilé pour réaliser des modèles informatiques destinés aux études de conception ou d'aménagement d'ensembles industriels.

De formation supérieure (INSA, IEG...*Maitrise informatique*) il aura un minimum de 3 ans d'expérience dans un service d'études scientifiques ou économiques et éventuellement une pratique de divers constructeurs (I.B.M., Control Data...) et de différentes sociétés de services.

Capable d'effectuer rapidement l'analyse et la synthèse des problèmes abordés, il s'imposera en outre par sa conviction.

La pratique du FORTRAN est indispensable, celle du COBOL et du PL 1 appréciée.

Joindre au C.V. une lettre manuscrite détaillant l'expérience :
- dans les applications réalisées dans l'utilisation des langages,
- dans le traitement éventuel des fichiers,
- dans le domaine de la recherche opérationnelle (simulation discontinue...).

Adresser lettre (mentionnant prétentions), C.V., photo (retournée) au :



Service du personnel de la
SERI B.P. 19
2, ave. du Vieil Etang
78390 BOIS D'ARCY

EUREQUIP

Notre métier consiste à aider les entreprises à résoudre leurs problèmes et à évoluer.

Nos interventions se déroulent tant en pays industrialisés, qu'en pays en voie de développement.

Nos ingénieurs sont d'origines très diverses (technique, économique, juridique, psycho-sociologique...).

Nos clients sont les grandes entreprises françaises ou étrangères.

Si vous souhaitez un poste à cette échelle, venez rejoindre nos équipes pluridisciplinaires.

Nous attendons de vous :
- *une formation supérieure solide (X, Mines, Centrale, Sup. Aéro...),*
- *au moins 3 années d'expérience industrielle,*
- *la maîtrise parfaite d'une deuxième langue (anglais ou espagnol),*
- *une grande mobilité et une capacité réelle d'adaptation à des conditions de vie parfois pénibles (missions, régime de récupération, expatriation longue durée...).*

Un stage d'accueil et d'initiation d'un mois est prévu pour la nouvelle équipe que nous voulons intégrer.

Ecrivez-nous sous référence 10-10-M à EUREQUIP Département Recrutement B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

---

cadre commercial 100.000

Dans notre spécialité, nous occupons le 1er rang en France, le 4ème dans le monde. Nous travaillons avec plus de 80 pays et notre progression annuelle est supérieure à 30 %.

Nous aimerions vous faire participer à notre développement et vous proposons de devenir pour notre Département Réassurance-vie le responsable de nos

relations internationales

Vous aurez à animer une équipe de cadres technico-commerciaux pour entretenir et développer les relations commerciales que nous avons avec les sociétés d'assurances en France et dans toutes les régions du monde.

Nous souhaitons que vous ayez l'expérience et le sens des négociations commerciales internationales de haut niveau (si possible dans l'assurance-vie mais ce n'est pas une nécessité) une formation supérieure commerciale ou économique, une connaissance parfaite de l'anglais (une seconde langue serait très appréciée), une aptitude réelle à l'approche mathématique inhérente à nos contrats et aucune opposition de principe à des déplacements fréquents de courte durée dans le monde entier.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. B/3385 à M. Collet, 93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

TÉLÉCOMMUNICATIONS
RADIOÉLECTRIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES
recherchent

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation INGENIEUR - ELECTRONICIEN ayant acquis une expérience en téléinformatique pour commercialisation matériel de commutation et de transmission de données.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions, 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

CARRIERE BANCAIRE

- 8 à 10 ans d'expérience bancaire vous ont permis de pouvoir superviser les opérations Francs et Devises d'une importante agence.
- Votre compétence, sanctionnée par la CI VII ou VIII, vous donne l'autorité nécessaire pour diriger plusieurs services.
- Votre pratique de l'anglais est satisfaisante.
- Un poste susceptible de vous intéresser est actuellement disponible dans un établissement de premier plan.

Adresser lettre et C.V. sous référence 4218/J MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra
Discrétion d'usage assurée.

---

180 000 F/an +.

Le Groupe CEGOS recherche

Consultant de Haut Niveau

pour diriger son département de
CONSEIL AUX INSTITUTIONS FINANCIERES

Ce département réalise un C.A. important dans le Conseil et la Formation, auprès des banques et des compagnies d'assurances.

Il développe ses activités dans les domaines suivants : contrôle de gestion, structures, efficacité administrative et commerciale, marketing.

Les ingénieurs de ce département sont des consultants confirmés et habitués au travail d'équipe.

La succession du chef de département actuel, appelé à d'autres fonctions est très saine, économiquement et psychologiquement.

Le nouveau titulaire du poste doit être un consultant très qualifié, d'une haute éthique professionnelle et très familiarisé avec les problèmes de la banque et/ou de l'assurance.

Il doit être capable de mener une action technico-commerciale vigoureuse, conjointement avec l'encadrement de l'équipe et avec ses interventions personnelles.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à G. de LIGNY
Directeur de la Division Organisation Gestion - IDET CEGOS
B.P. 50, 92152 SURESNES CEDEX



Vous avez l'expérience d'un Service Comptabilité Clients à dominante exportation dans le secteur industriel,
Vous cherchez actuellement une évolution au sein d'une importante société industrielle dont une large part de la production est destinée à l'exportation.

MASSEY-FERGUSON S.A., premier exportateur français de matériel agricole peut vous proposer de devenir son

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE CLIENTS

Vous aurez à organiser et à animer une équipe qualifiée d'une dizaine de personnes, assurer les liaisons avec nos organismes d'exportation, informer les départements commerciaux, assurer les montages de dossiers à l'export (court, moyen, long terme) y compris les couvertures assurances (Coface).

Votre formation de base (niveau ESC, EDHEC...), votre première expérience d'au moins trois ans, votre pratique de l'anglais doivent vous permettre d'évoluer au sein d'un groupe multinational où les perspectives de carrière seront fonction de votre réussite.



Envoyer CV et prétentions sous référence C. à
Ph. BIARD - MASSEY-FERGUSON - 22 av. Galilée
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

L'Alternative.

LUNETTES SOLAIRES

1er distributeur FRANÇAIS

HENNERT S.A. affilié au Fabricant n° 1 Européen
et n° 3 *Mondial, Grande diffusion et GRIFFES EXCLUSIVES*
rech. pour siège à 77 BOIS-LE-ROI

DIRECTEUR DES VENTES

avec mission prioritaire de *CREER* - pour la diffusion de *nouvelles griffes* - un 2° RESEAU NATIONAL de vente aux BOUTIQUES DE MODE - OPTICIENS - PARFUMEURS - PHARMACIENS - SPORT.

POSTE EVOLUTIF

A LA REMUNERATION TRES STIMULANTE

EXPERIENCE INDISPENSABLE
- de la vente de produits de consommation, préf. de bon standing et mêmes clientèles.
- de la création et de la stimulation d'un réseau de représentants exclusifs

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V., performances et photo ss réf. 3773 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Monsanto DIVISION ÉLECTRONIQUE

responsable des ventes france

Sous l'autorité du Directeur des Ventes Sud-Europe, il aura une triple mission : participer à la définition de la stratégie commerciale, négocier les ventes directes (de silicium et composants opto-électroniques) auprès de grands clients nationaux, animer le réseau de distributeurs.

Ce poste, situé à Paris, sera confié à un ingénieur maîtrisant l'aspect technique du silicium et des composants électroniques. Il aura, si possible, une expérience de 2/3 ans dans la vente.
Par ailleurs, la connaissance de l'Anglais est indispensable.

Nous précisons que ce poste peut permettre une évolution internationale à l'intérieur du Groupe.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M420V à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Schlumberger

Mesure et Régulation Europe

recherche pour ses Unités,

1 contrôleur de gestion

Diplômé HEC, ESSEC, ou équivalent (DECS apprécié).

- Ayant expérience en milieu industriel ; une expérience dans un cabinet d'audit serait un avantage. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.
- Rattaché directement au Directeur de l'Unité, il aura pour mission de :
  - superviser les services comptables et l'informatique,
  - assurer le reporting mensuel et le contrôle budgétaire,
  - développer la comptabilité analytique,
  - participer à l'établissement des budgets,
  - mettre en place les procédures en coordination avec la Direction du Contrôle de Gestion du Groupe.

2 jeunes cadres financiers

de formation supérieure (HEC, ESSEC, et/ou DECS).

- Ils posséderont une première expérience réussie de 2 ans environ dans un cabinet d'audit.
- Ils seront affectés, dans un premier temps, dans les Services Financiers du Groupe et effectueront des missions d'audit comptable et administratif auxquelles s'ajouteront des missions ponctuelles dans les différentes Unités du Groupe.
- Familiarisés avec les techniques modernes de gestion du Groupe, ils évolueront à moyen terme vers d'autres fonctions dans l'une des Unités, à Paris ou en Province.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions, photo, à :
P. CORSER. Controller - Mesure et Régulation Europe
12, place des États-Unis - B.P. 56 - 92123 MONTROUGE CEDEX

Informaticien, financier, organisateur...

Oui, nous attendons que vous soyez les trois !

INFORMATICIEN d'abord, parce que dans notre profession, celle de la grande distribution, l'informatique est un outil indispensable, qu'il faut chaque jour adapter, faire évoluer.

FINANCIER aussi, habitué à mêler comptabilités anglo-saxonne et française parce que notre société est internationale.

ORGANISATEUR, enfin, pour pouvoir jouer à plein le rôle d'homme-charnière entre le service informatique (déjà solide : 15 pers. et un ordinateur de moyenne puissance) et les différentes directions.

Ceci en position d'adjoint du Directeur Administratif et Financier trouvant peu à peu sa véritable place.

Notre Société ? Il la découvrira au travers de ses entretiens avec les consultants de SIRCA avec lesquels il prendra contact rapidement sous référence 78270 M.



64, rue La Boétie 75008 Paris

JOUVEINAL LABORATOIRES

recherche pour son
Centre de Recherche
installé à FRESNES (94)

1. Pharmacologue

35 ans minimum, pour lui confier en tant que
Chef de Service
la direction de l'ensemble des travaux réalisés aussi bien au sein du laboratoire qu'auprès d'organismes extérieurs en France et à l'Etranger (connaissance de l'Anglais souhaitée).
Réf.M.1439

2. Ingénieur de Recherche

30 ans minimum, spécialisé en
Synthèse Organique
ayant plusieurs années d'expérience en chimie pharmaceutique, pour diriger une cellule de recherche dans le Service de Chimie.
Réf.M.1440

Les dossiers de candidatures précisant —sur l'enveloppe— la référence du poste souhaité seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

BANQUE PRIVEE EN EXPANSION

PARIS
recherche

collaborateur CLASSE VII/VIII

Il se verra confier en liaison avec la Direction Générale la responsabilité de l'ensemble de l'exploitation commerciale en vue de contribuer efficacement au développement de la Banque.

Une formation supérieure de Banque (ITB, CESB...) ou/et universitaire, liée à une expérience bancaire confirmée, à un niveau équivalent, ainsi que l'aptitude à diriger une équipe sont indispensables pour ce poste.

Adressez dossier de candidature complet sous réf. 4189 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS qui transmet. (Mentionnez sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre lettre ne doit pas être transmise).

GRANDE ADMINISTRATION TECHNIQUE
recherche un

ingénieur grande école

(X. Mines, Centrale ...)

avec solide formation complémentaire en sociologie et en économie, ayant eu une première expérience dans le domaine de l'évaluation technologique..
Le candidat animera des études liées à la planification et conduira une analyse prospective d'impacts sociologiques et économiques.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6366 à

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

---

responsable administratif et du personnel

100 000 F

Une P.M.E. française (30 M. de C.A.) située dans le secteur de l'emballage plastique (techniques de pointe) connaît une très forte expansion internationale (30 % en moyenne par an) et doit renforcer ses structures.
Elle crée le poste de Responsable Administratif et du Personnel et souhaite le confier à un homme de 30 ans minimum, licencié en droit et justifiant d'une expérience similaire de 5 ans.
Ce nouveau collaborateur, directement rattaché au P.D.G. prendra en charge la gestion administrative, juridique (brevets, contrats), les achats, ainsi que la gestion du personnel (100 personnes). Pour un candidat à forte personnalité, ce poste doit évoluer vers celui de Secrétaire Général.
Le rythme de développement de l'entreprise a influencé celui de ses collaborateurs, aussi pour réussir faut-il aimer l'efficacité.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 80196/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sporar

VARIAN S.A.

recherche pour sa
DIVISION PULSE ENGINEERING

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assumer la fonction de
MARKETING MANAGER EUROPE

PULSE ENGINEERING est fabricant renommé de composants passifs pour l'industrie électronique. Afin de poursuivre notre pénétration dans le marché européen, la fonction de marketing revêt une responsabilité importante.

Elle englobe l'effort de vente directe en France, la supervision et le support des représentants dans d'autres pays, l'analyse du marché/ la prévision des ventes, l'exécution de plans de promotion.

Le professionnel recherché aura une formation universitaire en électronique de même qu'une culture technique assez générale et une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire. Français et anglais indispensables. Allemand très souhaitable.

Ecrire avec C.V., à VARIAN S.A., Service du Pers., B.P. 12 - 91401 ORSAY Cedex.

---

chef de marché export

120.000 F +

Société Française d'Exportation de Produits Sidérurgiques (C.A. 3 milliards de F), notre activité est confiée à un réseau de filiales de commercialisation autonomes implantées dans le Monde entier.

Nous recherchons au niveau de notre Siège Parisien et pour être l'Adjoint de notre Directeur Allemagne (C.A. 350 M de F) un Responsable de Marché à qui sera confié :

- l'animation et le contrôle de nos agences locales ;
- l'appui commercial auprès des clients importants ;
- la coordination entre les agences, le service administration des ventes (10 personnes) et nos usines.

HEC, ESSEC ou SUP de CO. de 30 ans minimum, jouissant d'une première expérience professionnelle et parlant parfaitement Allemand, le collaborateur recherché est engagé dans l'optique d'une promotion de carrière rapide.

Pour information sur le poste, écrire avec C.V. détaillé sous référence 8558-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

ITT OCEANIC recherche

chef de projet

FONCTIONS :

- analyse fonctionnelle :
  - rédaction du cahier des charges en accord avec utilisateurs du traitement à organiser ;
  - définition du mode de passage de l'ancienne à la nouvelle application
- analyse organique :
  - organisation du traitement (unités, enchaînement, contrôle) ;
  - définition des objectifs en cas de télétraitement
- développement :
  - planning, normes et suivi de programmation.

PROFIL :

- école de commerce / gestion
- connaissances COBOL et Télétraitement
- 5 ans d'expérience en informatique dont 2 ans comme Chef de projet
- connaissance matériel CII-HB série 64
- Anglais.



Nous écrire avec C.V. + prétent.
ITT OCEANIC - Mme LE MAY
97, avenue de Verdun
93230 ROMAINVILLE.

- Vous êtes jeunes, diplômés d'une grande école grande école commerciale ou scientifique,
- Vous avez quelques années de pratique dans le domaine de la gestion ou de l'organisation,
- Vous désirez parfaire vos connaissances et diversifier votre expérience,



Assurances

présente un modèle complet de gestion supporté par des moyens informatiques évolués.
Il vous propose un poste de :

Responsable de projet

dans son bureau d'études ORGANISATION INFORMATIQUE
Ecrivez-nous au :

GROUPE DROUOT
Service du Recrutement
Place Victorien Sardou
75161 -MARLY-LE-ROI.

S.S.C.I.

recherche

Commercial(e)

Il aura plus de 25 ans.

Il aura une expérience d'au moins 2 ans dans la vente de matériel ou de services informatiques, ou bien d'ordinateurs de bureau.
Il voudra faire ses preuves dans la vente de mini-ordinateurs conversationnels clés en main.
La rémunération sera composée d'un fixe important auquel s'ajouteront de motivantes commissions.
Adresser C.V. et prétentions à Mme DASSA, 7, rue Paul-Lelong, 75002 PARIS. (discrétion assurée).

LE CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE (CTI)

recherche

INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU

ayant bonnes connaissances des problèmes de :
- recherche en milieu industriel ;
- production de matériels et de logiciels ;
- orientations économiques liées au développement de nouveaux produits.

Ayant au minimum 5 ans d'expérience comme CHEF DE PROJET dans les domaines mini-informatique et micro-informatique.

Envoyer C.V. et prétentions au Centre Technique Informatique, B.P. 105. 78150 LE CHESNAY.

Le développement des activités
d'Études et Productions SCHLUMBERGER
dans le domaine de la prospection
et de l'exploitation pétrolière suscite la création de 2 postes d'

INGENIEURS ELECTRONICIENS

INSTRUMENTATION réf. BS

En relation avec les physiciens et les informaticiens. il participera à la conception et la réalisation de nouveaux systèmes de mesure. Celles-ci sont destinées à identifier les formations géologiques traversées par les forages pétroliers.
Les candidats sont des ingénieurs diplômés d'une Grande École exclusivement, et ont acquis une solide expérience (3 à 5 années) en instrumentation. Leurs compétences dans cette spécialisation leur permettent d'évoluer, à court terme, vers des responsabilités de conduite de projets.

INDUSTRIALISATION réf. PM

Il sera chargé d'assurer le passage de prototypes vers la fabrication en serie et la modernisation des outils de mesure existants.
Il entretiendra une collaboration étroite avec les différentes unités d'Études et de Production pour mener à bien ses projets.
Les candidats sont des ingénieurs diplômés d'une Grande École, pouvant justifier d'une expérience de 2 à 3 ans dans un service d'Études d'une entreprise industrielle.
Ce poste nécessite une parfaite connaissance de l'anglais.

Schlumberger

Les candidatures sont à adresser à Études et Productions Schlumberger - 26, rue de la Cavée - 92142 Clamart Cedex, en mentionnant la référence.

HAVAS CONTACT

EAM

MEDECINE NUCLEAIRE
Filiale Française d'une très importante société internationale leader sur le marché de l'instrumentation nucléaire offre à

JEUNE INGÉNIEUR

- familiarisé avec instrumentation et marché de la recherche électro-médicale (radio-isotopes, dosimètres, calibrateurs, stimulateurs card.)
- bilingue anglais.

Un poste de responsabilités pour démarrer nouvelle activité au sein de son groupe techn. cciale.

Goût des contacts et aptitudes commerciales indispensables. Rémunération intéressante + commission + voiture.

Adres. lettre man., C.V. et photo s. réf. 803 à Mlle de Clinchamps E.A.M. Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



JEUNES INGÉNIEURS

Energie-Centrale A.M. ou similaire, Supélec dominante électrotechnique, très grande stabilité dans unité de pointe.
EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt-8e 256-37-20 (poste 55)

ORGANISME FORMATION (urgent) recherche

VACATAIRES

libres minimum 2 demi-journées semaine en :
- COMPTABILITE.
- FINANCE.
- PAIES.

Diplôme + pratique exigés. Adres. C.V. + photo no 46.169, CONTESSE Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er, q. tr

---

G I R E P

GROUPEMENT PATRONAL REGION EST PARIS
recrute

CONSEIL EN LÉGISLATION ET EN DROIT DU TRAVAIL

Ce cadre aura pour mission :
- Documenter les P.M.E. du groupement ;
- Conseiller les chefs d'entreprises dans tous les domaines de la législation sociale et économique, le droit du travail et la jurisprudence prud'homale.

Formation :
Licence ou DES de droit ou équivalent, spécialisation : Droit du travail. Expérience concrète souhaitée.

C.V. photo, lettre manuscrite
GIREP Délégué général
5, avenue Paul-Langevin, 93100 Montreuil.

ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

La Société (100 M de C.A. H.T.) est un sous traitan de l'automobile qui recherche pour son bureau com mercial de Neuilly un cadre commercial de plus d 27 ans, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce possédant une expérience commerciale dans la sou traitance. Il devra prendre le relais du Directeur dan les relations avec les constructeurs et la liaison ave les usines de province.
Allemand indispensable.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vou adressera note d'information et do sier de candidature sur demand Référence 723M.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

BANQUE PRIVEE PARIS

recherche

correspondant informatique

chargé des liaisons entre les différents services de la Banque et le Service Informatique,

Il devra rédiger les cahiers des charges des besoins exprimés et suivre leur réalisation.

Les candidats doivent pouvoir faire état :
- d'une bonne connaissance des circuits administratifs et des opérations de Banque,
- d'une expérience de 4 à 5 ans acquise dans un service informatique de Banque,
- de bonne notions comptables,
- de qualité pédagogique et d'une excellent sens du contact.

Une formation supérieure en informatique de gestion sera un atout sérieux.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 4184 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

GROUPE DE SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES

recherche pour fonction centrale à PARIS

CHEF DE PERSONNEL

Licencié en Droit ou I.U.T. gestion Personnel — minimum 5 ans d'expérience dans Société ayant plusieurs établissements.

Envoyer C.V. détaillé avec rémunération souhaitée à N° 3.601 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT CABINET D'ORGANISATION

VECTEUR S.A.

Organisation intégrale des Entreprises
78, avenue Raymond-Poincaré
75116 PARIS

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ayant expérience gestion et, si possible organisation, attirés par la profession d'organisateur-conseil.
De bonnes connaissances en informatique seront exigées.

Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. détaillé.

AIR INDUSTRIE

du Groupe SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON recherche pour sa division :

CONTROLE ET MACHINES AUTOMATIQUES

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Mission :
Il doit être capable, en un an, de trouver des nouveaux marchés dans le domaine du Contrôle et des Machines Automatiques pour des applications industrielles.

Formation et expérience :
- Formation supérieure à caractère technique + expérience commerciale.
- 35 ans minimum.
- Bonnes connaissances en mécanique générale, en contrôle-commande et en manutention. Très bonne introduction dans le milieu industriel en général.

Une *expérience dans les domaines concernés serait* appréciée.

Rémunération :
La rémunération, qui ne sera pas inférieure à 100 000 F., sera fonction de la qualité du candidat.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, à : *AIR INDUSTRIE, Direction du Personnel*, sous la référence J.G., 21, avenue Dubonnet, 92401 COURBEVOIE - CEDEX.

BRANCHE FRANCAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

UN CADRE FINANCIER

pour gérer :
- les positions de change : achats, ventes de devises au comptant/à terme.
- les crédits et emprunts en devises
- la trésorerie en devises.

Ce poste situé à *Paris* comprend de larges *initiatives* et responsabilités au sein de la Direction Financière du Groupe.

Il suppose une bonne connaissance de la réglementation des changes et la pratique d'au moins une langue étrangère.

Le candidat sera amené à jouer un rôle d'animateur près des acheteurs et vendeurs pour améliorer, par des contrats en devises, la compétitivité des ventes et achats à l'étranger.

Ce poste peut convenir à un cadre exerçant des fonctions analogues dans une grande entreprise industrielle ou à un cadre bancaire spécialisé dans les problèmes de change.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 45724 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ADJOINT DE DIRECTION

200.000 F

Négoce de matières premières *minérales* et produits dérivés. PARIS

Un groupe, de sociétés spécialisées dans l'extraction et le négoce de substances minérales (4.000 personnes - C.A. 600 millions de F.), recherche un Adjoint de Direction. Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé de poursuivre l'activité commerciale et *de rechercher de nouveaux débouchés pour les minerais et autres* produits du groupe. Directement ou par l'intermédiaire d'agents répartis dans le monde entier, il négociera les contrats (définition des quantités, qualités et prix). Il les rédigera et en supervisera l'exécution. Il lui faudra entretenir des relations d'excellente qualité avec les utilisateurs. Le candidat retenu sera de formation supérieure, de préférence ingénieur, complétée par une expérience commerciale de plusieurs années dans le négoce de matières premières minérales ou de produits semi-finis. Il sera parfaitement bilingue Français/Anglais. Ce poste implique entre un quart et un tiers du temps en déplacement. Ecrire sous la réf. 160/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

SOCIETE ALIMENTAIRE

PARIS

C.A. 120 M. de F

en constante progression

recherche

directeur des ventes national

- 30 ans minimum,
- formation ESSEC, ESC, HEC ou équivalent,
- expérience approfondie de la vente de produits de grande consommation. Pratique affirmée des circuits de distribution traditionnels et modernes,
- directement rattaché au Directeur Général, il sera chargé de réaliser les objectifs de chiffre d'affaires, d'animer, dynamiser, perfectionner, organiser et coordonner la force de vente,
- il gérera son budget annuel, sera responsable du coût de la distribution et participera à l'élaboration de la politique commerciale.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 833-M (Réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES

en forte expansion recherche
pour renforcer ses *équipes de réalisation*

10 ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMES

- Expérience minimum souhaitée 2 / 3 ans
- Formation I.U.T. ou équivalent
- Connaissance des systèmes de gestion D.E.C. appréciée.

Envoyer CV *détaillé*, photo et prétentions (discrétion assurée) à

INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand
91400 ORSAY
(M° R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

CONTROLE ET EXPERTISE

recrute

COLLABORATEURS

D.E.C.S. confirmés.
Libres rapidement.
Ecrire 8, rue Charles-Pathé, 94300 VINCENNES.

BANQUE PRIVÉE

PARIS (8e)
rech. POUR RENFORCER SON SECTEUR COMMERCIAL

JEUNE COLLABORATEUR

ayant déjà acquis une bonne expérience des techniques de crédit, habitué aux relations avec une clientèle commerciale diversifiée et ayant le goût de la prospection.
Ecr. n° T 2.565 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHONS

PROGRAMMEUR

FORTRAN
DEBUTANT
BAC ou DUT
pour exploitation programmes *Matériel* CONTROL DATA
se présenter
SRS 66 rue de Provence 9e (2e ét. gauche)

SOCIETE DE SERVICES PARIS recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Pour premier emploi
Formation supérieure
Sens aigu des contacts.
Sérieuses possibilités d'intégration et d'évolution.
Ecr. sous n° 6 374 à
L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle. 75002 PARIS

Le Service Informatique de Gestion de Rockwell Collins France recherche rapidement

ANALYSTE PROGRAMMEUR

IBM 370/115 Cobol
un DUT ou une MIAGE assortis d'une expérience solide (5 ans) de l'analyse/ d'une parfaite connaissance du T.P. et du CICS et une maîtrise de l'anglais sont indispensables
Poste transféré à Toulouse en juillet 1978. Ecr. avec C.V., photo et prétent. à R.C.F., 40, r. de Montlhéry, Silic 127, 94523 Rungis Cedex

STE BANLIEUE SUD

recherche

UN AGENT TECHNICO-CCIAL

- Français-anglais écrit, parlé.
- Voyages à l'étranger.
- Connaissances matériel cinématographique souhaitées.
- *Age minimum 25 ans.*

Env. C.V. et photo à :
M. WINKEL, SOREMEC-CEHESS, 45, r. Galilée, 16e.

responsable contrôle prix de revient

mécanique lourde

Afin de pourvoir ce poste, notre société, filiale d'un groupe multinational, recherche un jeune ingénieur dont les qualités de gestionnaire sont justifiées par un diplôme et une expérience de 5 années environ en Contrôle de Production, Informatique et Comptabilité Industrielle.

Il devra, à court terme, mettre en place un système informatisé conçu pour le suivi des prix de revient et assurer la liaison Usines-Département Informatique. A moyen terme, il assurera la responsabilité complète du Service Contrôle Prix de Revient, établissant un suivi de l'évolution des coûts par produit et les analyses financières qui s'y rattachent.

Ce poste offre de réelles perspectives de carrière, la connaissance de l'anglais y est très souhaitable. Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Les candidats sont invités à adresser leur dossier sous référence 14302 à CANOVA - BP 78 - 92200 NEUILLY Cédex

MOLYDAL FRANCE

Spécialiste lubrifiants industriels *haute gamme*
recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE

TECHNICO-CCIAL

Niveau B.T.S. ou I.U.T.
Esprit initiative, combatif, *aimant négociation à tous échel*
Expérience vente produits industriels souhaitée.
Statut VRP min. garanti 45.000
Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo
MOLYDAL (France) S.A., 60 rue des Orteaux, 75020 Paris.

EUROPE FALCON

Groupe DASSAULT

Aéroport du Bourget

recherche pour contrat à durée déterminée un an

PROGRAMMEUR

GAP II

Expérience 2 ans minimum *matériel 3/15 - D.*
Envoyer C.V. et prétentions B.P. 10, 93350 AEROPORT DU BOURGET.

SKF

Rond-Point Petit-Clamart
recherche

COMPTABLE 2e ÉCHELON

Niveau B.T.S ou équivalent.
Expérience quelques mois minimum indispensable pour travaux comptabilité générale jusqu'au bilan.
Contrat temporaire - 9 mois renouvelable.

Tél. pour complément d'information et rendez-vous au : 630-23-34 Poste 34-40

S.F.E.N.A.

recherche

JEUNES INGÉNIEURS AUTOMATICIENS

E.N.S.A.E., E.S.E., E.N.S.E.R.G
Pour travaux sur systèmes pilotage d'avions
Anglais indispensable

Adresser C.V. et photo à S.F.E.N.A., B.P. 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Laboratoire de RECHERCHES SPATIALES

cherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

dégagé O.M., disponible rapidement, qqs années exp. souhaitée p. conception et fabrication de systèmes électroniques embarqués à bord de satellite.
Adresser C.V. et *n° téléphone* à n° T 02588 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ORGANISME PUBLIC

recherche
pour exploitation et développement applications médicales sur mini-ordinateurs (PDP, SOLAR, MITRA)

UN ANALYSTE

NIVEAU INGENIEUR
parlant anglais

4 PROGRAMMEURS

NIVEAU IUT
Bonnes connaissances mini-ordinateurs.
Adress. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à H 8.121, agence Havas, 33-BORDEAUX

La Société STILNOVO Italie

leader dans le secteur des luminaires d'ameublement

recherche pour son siège de Paris

1) UN RESPONSABLE DES VENTES

— Age 35 ans environ,
dynamique, moderne, évolué, expérience préférable dans le domaine des prescripteurs, décorateurs, architectes et grandes communautés.
— Disposé à voyager sur tout le territoire.

2) UN MAGASINIER

— Age 25 ans environ,
expérience livraisons, transports, tenue du stock.
Ambiance de travail jeune, moderne, dans une Société en plein développement, avec de concrètes possibilités d'affirmation et une rétribution en fonction des capacités et expérience.

Prière de vouloir adresser C.V. complet à : BOITE 132 PUBLICITAS - VIA E. FILIBERTO 4, MILANO - Italie.

Importante société Banlieue Nord

recherche

un cadre responsable du service

Transport-Transit
Logistique Commerciale

Il sera chargé de l'exécution :
- **des Opérations d'Importation et d'Exportation,**
- **des Relations avec les différents dépôts en France,**
- **des Transports s'y rapportant.**

Il fera connaître à tout moment, en liaison avec le service Informatique, la position du disponible dans tous les points de stockage.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à S 127 BRIO, 5, place des Victoires, 75001 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ENGINEERING PARIS 8e arr.

recherche

ASSISTANTE DE DIRECTION

PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
connaissance de l'ALLEMAND souhaitée, STENODACTYLO
bonne présentation pouvant effectuer déplacements à l'étranger

Env. C.V., prét. à n° 1 277. Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Sté d'Equipements Industriels (80 km Ouest de Paris)

RECHERCHE

RESPONSABLE

Gestion des commandes TRAFFIC-EXPORT

Il sera l'animateur d'une équipe de 18 personnes ayant pour *fonctions la gestion administrative* des commandes de Matériel et Pièces de rechange et la fonction « Trafic-Export ». Il s'agit d'une création de poste.

Format et expériences requis. : ESCAE ou *Bac* + formation comptable, administrative et *gestion de l'export Expérience* fonction « Traffic-Export ». Il et gestion des commandes, de préférence en Equipements Industriels. Qualités de meneur d'hommes et de décision. Anglais courant ou aisé indispensable.

Env. C.V détaillé avec indication rémunération actuelle à n° 5.358 SIPEP, 3, r. Choiseul-2e
DISCRETION ASSUREE

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE

Dans le cadre d'un projet d'ingénierie de grande envergure recherche :

1) Ingénieur en mécanique expérimenté

Bilingue anglais-français pour contrat d'envir. 3 ans aux Etats-Unis. Doit être capable de traduire dans les deux sens et *superviser la traduction d'un* très gros volume de documentation Démarrage dès que poss.

2) Traducteurs, Editeurs indépendants

Expérience requise en traduction de documents techniques d'ingénierie et de Mécanique d'anglais en français. Le travail débute avril, mai 78 et se poursuivra pendant trois ans.

Merci d'envoyer lettre + C.V. Tous deux en anglais et en français au journal.
Ecr. n° 8.446, « *le Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 *Paris-9e*

CAP SOGETI GESTION

Société du Groupe CAP-GEMINI-SOGETI n° 1 en EUROPE

recherche pour embauche immédiate à :
- PARIS
- NANCY et EST de la France
- LILLE et NORD de la France

Réf. 1A - **JEUNES PROGRAMMEURS I.U.T. et A.F.P.A.**

Réf. 1B - **PROGRAMMEURS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS PL1 - COBOL - ASSEMBLEUR - PROTÉE - D.B. et T.P. appréciés.**

Réf. 1C - **JEUNES INGÉNIEURS connaissant GESTION - CALCULATEURS INDUSTRIELS - SYSTÈME D'EXPLOITATION DOS/OS.**

Réf. 1D - **1 INGÉNIEUR D'ENCADREMENT niveau Ingénieur Principal. Profil DB/DC *impératif*.**

Tous ces postes comportent :
- responsabilités importantes,
- grande autonomie,
- évolution de carrière intéressante.

Téléphoner ou écrire à :
Claudine JOLIVE
CAP-SOGETI GESTION
DIVISION PARIS-NORD-EST
20, rue Leriche
75015 PARIS - Tél. 539-22-25, p. 311.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Débutants ou quelques années d'expérience

Pour laboratoire central d'évaluation de circuits intégrés et semi-conducteurs destinés à être utilisés dans études d'équipements des différentes unités du groupe. Contact avec concepteurs d'équipements et fabricants semi-conducteurs.

Adresser C.V., phot et prétentions au SERVICE *RECRUTEMENT, Boîte Postale 10 - 91401 ORSAY.*

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES

en forte expansion, recherche

JEUNES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

FORMATION SUPERIEURE

Les candidats devront justifier :
- de bonnes connaisssances des fonctions de gestion de l'Entreprise,
- d'une aptitude à la négociation commerciale de haut niveau.

Une 1ère expérience en Informatique de gestion serait appréciée.

Envoyer CV *détaillé*, photo et prétentions (discrétion assurée) à

INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand
91400 ORSAY
(M° R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

IMPORTANT GROUPEMENT DE DETAILLANTS

recherche pour son Siège, proche banlieue Nord

JEUNE CADRE

Assistant du Directeur Financier, il apportera *son concours aux adhérents dans les domaines* financiers, comptables, juridiques, fiscaux et participera à l'élaboration des budgets du groupement.

Ce poste convient à un candidat de formation I.E.P., D.E.C.S., E.S.C.P. ou équivalent.

Adresser C.V. avec photo sous réf. A. 7.808 à

LAMCO Conseils d'Entreprises
78 Champs-Elysées 75008 PARIS

FILIALE D'UN GROUPE CHIMIQUE MULTINATIONAL

dont le siège est à BOULOGNE-SUR-SEINE - C.A. 20 millions

recherche un

CHEF COMPTABLE

Ayant également une certaine expér. du contrôle de gestion dans société de même importance.
ANGLAIS INDISPENSABLE

Le poste est relié directement à la Direction *Générale* avec laquelle il travaillera en étroite collaboration.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 82 000 F.

Env. lettre manus., CV et photo à N° 45.944 *CONTESSE* Publ. 30, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

S.F.I.M.
STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche
INGÉNIEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR
— Quelques années d'expér. ;
— Très bonnes connaissances théorie de l'information pour application temps réel sur biprocesseur.
Ecr. av. C.V. et prétentions : *Service du Personnel* B.P. 74 - 91301 MASSY

GROUPE IMPORTANT *recherche pour* REGION PARISIENNE
CADRE CONFIRMÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE
Adresser C.V. et prét. à nº 45330 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er.

CABINET CONSEIL RECRUTEMENT DE CADRES
recherche à PARIS (17e)
Psychologue
ou GRAPHO-PSYCHOLOGUE TEMPS PLEIN ou MI-TEMPS, ayant solide expérience sélection de cadres en entreprise et/ou cabinet (débutants s'abstenir). DISCRETION D'USAGE. Lettre manuscrite, C.V. et rémunérat. sous réf. 3.775. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Important Complexe Sucrier
RÉUNION
recherche pour emploi
CHEF des SERVICES AGRICOLES
INGENIEUR AGRI ou AGRO confirmé.
Apte au commandement et expérience de la gestion. - Ecr. : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référ. nº 60.719, qui tr.

STEIN SURFACE
recherche
INGÉNIEUR
ayant plusieurs années expér. en *thermique industriel* pour fonctions techniques et commerc. dans sce fours pour verrerie.
— ANGLAIS SOUHAITE
— AVANTAGES SOCIAUX
— CANTINE
— RETRAITE
— PRIME
Ecr. av. réf. C.V. et prét. à SERVICE DU PERSONNEL Z.A.I. du Bois-de-l'Epine Courrier d'entreprise 1 107 (91015) EVRY CEDEX

MAIRIE DE PUTEAUX rech. de toute urgence :
UNE ÉDUCATRICE
pour jeunes enfants. Diplômée pour crèche municipale. Salaire : 2 400 francs
Se prés. à la MAIRIE DE PUTEAUX, bureau du personnel. 131, rue de la République à PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE (5.000 personnes proximité Saint-Lazare), recherche pour ses Services juridiques du Siège social à Paris
UN JURISTE
(LICENCIE EN DROIT PRIVE)
Ayant 2 à 3 ans d'expérience, soit dans un cabinet de courtage d'assurances, soit dans les Services juridiques d'une grande société.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à nº 45.675 CONTESSE PUBL., 20, av.Opéra, 75040 Paris cédex 01

secrétaires

Secretaires de direction

MAGIRUS DEUTZ FRANCE
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
(EXCELLENTE STÉNODACTYLO) BILINGUE ALLEMAND
La candidate aura :
— langue maternelle allemande ;
— 30 ans minimum ;
— niveau B.T.S.S. ;
— expérience dans un poste similaire;
— sachant rédiger ;
— sens des contacts.
Les candidates sont remerciées d'adresser C.V. détaillé, photo récente et prétentions au Service du Personnel. 25, rue Pajol - 75018 PARIS.

SECRÉTAIRE-ASSISTANTE
B.T.S.S. demandée pour P.D.G. Société internationale siège près CENTRE BEAUBOURG.
Bilingue anglais, elle doit être sténo dans les deux langues. Salaire négociable.
Ecr. av. C.V., photo à nº 6.171 PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

Secrétaire

Sté de Prestations de Services Mº SABLONS, PT-NEUILLY, rech. pour Service Commercial SECRETAIRE Sténodactylo Place stab. Libre suite. Tél. pr rendez-vous 747-12-80, Poste 825

Société proche NATION recherche :
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE *pour* service technico-commercial
Env. C.V., photo et prétentions s/réf. 7 684 à P LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transm.

Sténodactylo

Recherchons pour remplacement 1 an
STÉNODACTYLO
expérimentée, notions jurid. et comptables. Libre de suite. Sal. 3 000 F. Adr. C.V., photo, nº T 02 599 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

DEMANDEURS D'EMPLOI
Votre sélection s'effectue en 5 ou 6 étapes.
Nous assurons une progression considérable de votre efficacité à chacune de ces étapes par
STAGES INTENSIFS
Application des techniques les plus modernes : testes, grapho, MAGNETOSCOPES.
DYNAXE
18, Chps-Elysées. Paris. 229-44-83.

capitaux ou proposit. com.

CAB. IMMOBILIER PARIS
F.N.A.I.M. cède portefeuille GESTION, avec BUREAU, conv jeune actif, possibilité mise au courant. H. de B. : 723-82-46.

traductions

Demande

Germaniste, diplômé université, expérience, ferait traductions ou cours par correspondance Ecr. no B 370, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou Téléphone : 16 (63) 68-52-05.

enseignem.

APPRENEZ L'ALLEMAND en ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours intensifs même pendant les vacances
Prospectus sur demande : MAWRIZKI Wilhelm-Blum-Strasse 12/14 D-6900 Heidelberg.

cours et leçons

LEÇ. GREC ANC. ET MOD. données par jeune avocat grec. TEL. : 951-53-05.

demandes d'emploi   demandes d'emploi

CADRE ADMINISTRATIF
HOMME, 40 ans
TITULAIRE MAITRISE CHINOIS (XIN HUA)
15 ans cadre administratif assurances I.A.R.D. Connaissant législation agences, production auto, surveillance portefeuille.
Recherche situation, branche indifférente.
Ecrire sous le numéro 2.197, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE HAUT NIVEAU
36 ans
Doctorat Sciences Physiques Université américaine
Diplômé Grande Ecole
Responsable unité de production
— *5 ans expérience laboratoire recherche et production circuits hybrides et composants électroniques dans important laboratoire de recherches télécommunications aux Etats-Unis.*
— *Associé étroitement à l'implantation, à la mise en route et au suivi de ligne de production de composants.*
CHERCHE POSTE A HAUTES RESPONSABILITES
Ecrire Nº 8.444 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

ÉNERGIES NOUVELLES
CENTRALIEN - MASTER OF SCIENCE
30 ans
Bilingue anglais
Technicien généraliste, expérience de l'export, excellent contact, initiative, autonomie, désirant améliorer sa situation.
Si vous développez votre activité dans le domaine des énergies nouvelles, je souhaite vous rencontrer.
Ecrire sous le numéro 109 584, ORLET, 136-140, av. du Général-de-Gaulle - NEUILLY-SUR-SEINE.

STATISTICIENNE
32 ans - Diplômée I.S.U.P. - D.E.A. statistique - I.A.E. (économie - gestion)
2 ans d'expérience professionnelle
Anglais - Allemand couramment
Bonnes notions de Russe
Recherche emploi PARIS ou Région Parisienne (domaine statistique indifférent : scientifique - économique - social).
Ecrire sous le nº 45.430 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

MECANICIEN P.L. ch. empl. stable. Tél. après 19 h : 785-25-57 ou écrire : M. COUDRE, 76, r. Sartoris, 92250 La Garenne.

Ex-« sujet-psy » cherche après fatigue cérébr. pet. emploi facile bureau (écrit ou simil.) dans pet. entrepr., mi-temps, part. ou horaire aménag. à part. 10 h. Ecr. nº 2 188 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris, 9e.

50 ans, ancien chef d'agence technico-commercial, 1re force, vendeur chevronné, rompu à actions auprès entreprises, architectes, bureaux d'études, ayant dirigé équipe de vente dans société spécialisée matériel second œuvre (25 ans), cherche emploi stable si possible dans même branche. Déplacements acceptés. Ecr. nº 6 071 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Jne F., allemande CHIMISTE angl., franç. courants, exper. recherche appliquée chimie organique + analytique, chimique et transformation des matières plastiques, sens développé de rentabilité, esprit critique prononcé. Habilité à la conversion aux domaines nouveaux, cherche nouvelle situation dans recherche, industrie, organisme international ou institut de recherche. Güdrün Klünker Leibelstrasse 4 D-4047 Dormagen.

J. H 24 ans, diplômé d'études supérieures de commerce, spéc. affaires internationales, entièrement rémunéré par l'Etat, cherche : STAGE 1 MOIS IMPORT - EXPORT M. DAUMAS, 10, r. Thiboumery 75015 PARIS.

F. 30 ans, maîtrise anglais, traduction, documentation, 2 ans expérience SECRETAIRE REDACTION mensuel, actuell. JOURNALISTE CRITIQUE revue d'Arts, étudierait toutes propositions dans presse/édition. Ecr. nº T 002603 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Directeur Ag. de Tourisme
35 ans, cherche place direction tourisme ou loisirs. Libre de suite. Ecr. ss réf. Publiscope/Ch. 11, rue Royale, 75008 PARIS.

ASSISTANTE DIRECTION COMMERCIALE TRILINGUE spécial. commerce extérieur (Europan Business School) Mari directeur détaché au
ZAIRE
étudierais toutes propositions, LAILLER 96, bd Barrès Neuilly 745-25-13, 1er voyage 28-1-1978.

CHEF DE GROUPE COMPTABILITÉ
57 ans. Longue expér., ch. pl. stable Paris, rég. parisienne. Libre de suite : 6 000 F X 12. Gaudre, 111 bis, r. Championnet 75018 Paris. Tél. 076-76-07.

ARCHITECTE D.E.S.A.
27 ans. 3 ans expérience études et chantiers, Bilingue anglais. Coef. 390, cherche place stable, ss-traitance ch. confrère ou B.E.
PARIS-PROVINCE
Téléphone : 727-71-04.

J. F. 37 ans EXPERIMENTEE recherche POSTE STABLE
SECRÉTAIRE DACTYLO
service A.V., facturation Boulogne, 15e ou 16e arrondis. Ecr. nº T 075 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PUBLICITAIRE
32 ans, très solide expérience, chef de publicité annonceur (niveau européen), budgets imp. firmes multinat., parlant anglais et allem., habit. l'étranger, rech. emploi à Paris.
Ecr. nº 2.213 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 24 ans, lib. O.M. diplômé supérieur d'études commerciales. Anglais, allemand. Nbx stages, cherche poste cadre commercial, assist. chef produits ou de chargé d'études marketing. Etudierait toutes propositions. Paris, province, étranger. Ecr. nº 2 215 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille, 2 ans d'expérience cherche emploi secrétaire aide-comptable. Tél. 284-10-96.

J. Fme, 33 ans, lic. en lettre. D.E.S.S., psycho clinique expér. enseign. secrétariat librairie, documentation correction. Etudie toutes propositions. Ecr. nº 02 622, M. Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris, 20e.

GERANT d'une société de vente biens d'équipement, 30 ans, marié, nationalité allemande, bilingue, bonne connaissance anglaise. 7 ans expérience professionnelle, bonne connaissance technique. Formation expert en organisation et gestion des entreprises, étude des marchés, recherche région parisienne activité semblable ou autre de haut niveau, domaine finances, gestion, vente (import-export). Offre sérieuse avec description de l'activité sous nº 60 755 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann 75 008 Paris. Discrétion assurée.

CADRE RESPONSABLE ACHATS, 35 ans. Formation technique supérieure. Négociateur averti. Travaille équipement automobile, leader dans la profession, rech. poste équiv, désire partir Province, si poss, rég. Picarde. Ecr. nº T 02 589 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J. Fme bil. référ. gde culs. ayant habitude des mondanités est en mesure de préparer dîner d'affaires, réception, esc. Ecr. Donnet, 135, r. d'Alésia, 14e.

F. sér., 34 a., 1 enf., ch. place concierge tps-réd. 5e, 6e, 13e, 14e. Ecr. nº 2 208, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Américaine parf. triling. angl., esp., franç., perm. trav., ch. pl. prof. de lang. m-tps, ap.-m., s. Ecr. nº 2 209, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme, 25 ans, cherche emploi bureau, stable, dactylo, petit secrétariat, standard, préf. quart. Montparnasse, St-Lazare. Libre de suite. — Ecrire à : nº 6 638 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou téléphoner au : 631-20-74.

H. 30 ans formation supérieure finances, contrôle de gestion. Actuellement crédit-man. Rech. empl. ds entrep. ind. ou cciale. Ecr. nº 2 187, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRAT. et FINANCIER 7 ans expér. contexte international. Anglais courant. Rech. Poste Sud-Est asiatique. Ecr. nº 45 327, CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

H. 28 ans, 6 ans de librairie et édition cherche poste dans maison d'édition. Libre sous 2 mois. Ecr. nº 8 435, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 29 ans. Docteur 3e cycle. GEOTECHNIQUE + D.E.A. GEOPHYSIQUE appliquée, 2 a. exp. Laboratoire central, Pt X C.H.S., rech. situation stable France + déplac. étranger si besoin. Libre immédiatement. Gérard DURAND, 49, r. Saint-Lazare, 91100 Corbeil. Téléphone 496-28-17 après 18 h.

Cadre 34 ans. Format. Arts déco. Bac philo :
— 5 a. concept. en organis. ds Sté internat. d'engeneering ;
— 5 a. concept. en stands et architect. intérieure, souhaite renouv. son activité ;
— excell. présent., rech. intense de la qualité. Imagination. Sens de l'objet. Intell. verbale et de contact, étud. ttes prop Ecr. nº 2.217 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DE REDACTION, 30 ans journalisme, ch. poste dans revue ou périodique. Ecr. nº 2.216 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour RELANCE CREATION d'entreprise, ingénieur grande Ecole, 37 ans, organisateur industriel, bon commercial, recherche poste de direction. Ecr. nº T 002.475 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 23 ans, libéré O.M. Bac G 3, 2 années I.U.T. (techniques de commercialisation, option marketing international) dont une au Canada, cherche poste à responsabilités au sein d'une équipe commerciale ou commerciale sédentaire. Pratique courante de la langue anglaise. Ecr. ss nº 076 M à Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ing. AM. ESTAE, form. jurid., 12 a. expér. industri. chef de serv. pet. et moyen. mécaniq., étud. essais, hydrauliq., pneumatiq., automit., régul., rédact. spécific., mise en conc. fournis., rech. fonct. tech.-adm. ds Sté imple Paris, proche banlieue. Téléphone : 747-24-62.

Compt. 22 a., dégagé O.M. CAP, BEP, 2 a. exp. cab. cherche place Afrique, Asie, Océanie. Ecr. nº 79.900 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 24 a., ch. place stable
COMPTABLE 2e échelon
C.A.P., BAC G2 D.U.T. 2 ans d'expérience. Mme ATTAL Martine, 9, rue de Rome - 91300 MASSY.

Jeune F. AIDE COMPTABLE, 3e ECHELON, C.A.P., 4 ans expérience, pratiquant dactylo, mécanographie, cherche emploi secteur gares Est ou Nord. Ecrire Mlle DUVAS, 73, rue F.-Coppée, 77360 Vaires-s/-Marne

J. H. 25 ans, dégagé obligations militaires, diplômé Psychoprat., cherche emploi à responsabilité dans fonction personnel. Etud. toutes propositions. T. 357-42-23.

REDACTEUR EN CHEF grand magazine international références exceptionnelles, étudierait toutes propositions presse, relations publiques, etc. Ecr. nº 2 175 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 35 ans, cherche 2 h. le matin pour dactylo, copiste à partir du 1er février. Ecr. nº 6 642 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 30 a., ingén. E.S.M.E., 4 a. expér. génie climatiq., libr 1er avril, ch. sit. aven., Paris ou prov. Etud ttes prop. même technico-commerciale. - Ecrire, nº 8 432, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire bilingue anglais, cherche travaux de frappe chez elle. Téléphone : 793-30-28.

Juriste d'affaires. Doctorat. Lic. d'angl., ch. empl. mi-temps Tél. 296-45-78.

représent. demande

F. sér. références rech. représentation Paris rég. parisienne. Ecr. nº 6 641, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PRODUITS INDUSTRIELS ET BIENS D'EQUIPEMENT POUR AMERIQUE LAT. ET BRESIL Pour introduire rapidement et sans bureaucratie vos produits ou votre « Konw how », écrivez en présentant vos produits à : Ing. ATALA, 47 bis, avenue Kléber. — PARIS (XVIe).

occasions

ACHAT TRES CHER bijoux, or, brillants, 136, rue Legendre, Mº Fourche. Téléphone MAR. 36-13.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux, 1er et 2e choix : 100.000 m2 sur stock. Téléphone : 355-66-50.

STE DE PUBLICITE vend
BUREAUX MATERIEL ETAT NEUF et DE PRODUCTION (Photo et Dessin)
TEL. 466-10-03

autos-vente

8 à 11 C.V.

Part. vd ALPINE A 310, gris métall., année 1975, 53.000 km. Prix Argus. Tél. H.B. 584-30-25

Part. vd ALFA SUD 77, rouge, impecc., 25.000 km. 22.000 F TEL. : 885-70-28

+ de 16 C.V.

MERCÉDES 600
73 toutes options 1re main. Excellent état 548-97-69.

JAGUAR XK 150, entièrement remise en état, peinture, intérieur et mécanique comme neufs. Renseign. : téléph. Bruxelles 512-32-37 Soir : 358-52-27

divers

BMW OCCASIONS
316-320-525-528-728
Ex. tt 77 et 78 peu roulé Auto-Paris 15e. Tél. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris 15e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

DAUMESNIL. Prix : 255.000 F. hopital Rothschild, immeuble P. de taille, splend. 2 p., hall d'entrée, cuisine, wc, s. bains, chauffage central, asc. 345-82-72

20e. Au metro SAINT-FARGEAU cs imm. gd standg, 6 pieces, 110 m² + balcon, cave et box. Possibilité profession libérale. - Px 595.000 F. - Tél. 797-89-40.

RUE FAISANDERIE Exceptionnel, très bel appartem. 300 m², box, 3 chambres service, 2.100.000 F. - ORPI, 238-27-45.

BD FLANDRIN. Bel immeuble récent, 4 p., 115 m². Balcon, 950.000 F. - ORPI, 288-27-45.

ETOILE (rue Lauriston) 2 pieces, kitchen., s. de bs, 190.000 F - 535-86-37.

BOULEVARD LANNES 5e étage, tres belle vue, 28 m² + balcon - 747-15-00.

MARAIS - HOTEL CLASSE Propriétaire vd entièrement rén. magnifique duplex, gd salon, ht plafond, poutr., cheminée, 2 ch., 2 bains, 100 m², 850.000 F. - Téléphone : 705-94-67.

PL. DU BRESIL, pres, etage élevé, elégant 7 p., tres belle réception en rotonde, 3 chbres service. 633-08-11, le matin.

TERNES. BEL APPT MIXTE, PROFESS. 110m², vendu lib. ou bon placement. - 229-73-37.

BUTTES-CHAUMONT. B. imm., 2 p., entr., cuis., wc, bains, soleil, 145.000. Gieri, 373-05-81.

12e - NATION - Beau studio, état neuf, 7e étage. Téléphone : 253-61-61.

RANELAGHT - RECENT, S/VERDURE, PLEIN SOLEIL, magnifique réception + 3 chbres. INSTALLATION LUXUEUSE 633-29-17 - 577-38-36.

CHAMPS-ELYSEES - Direct, propriétaire, BEAU STUDIO, tt cft, étage élevé, tél. Prix raisonnable. - 734-99-75, H. Bur.

PRES MONTAIGNE Très luxueux triplex 290 m², triple réception, 4 chbres, 3 s. de bains, chbre de service, gar. Prix élevé. MONTESFORT - 544-13-34.

12e. PRES BOIS. 4 PIECES cuis., bains, 92m² + balc., 8e étg., imm. 1966, 360.000 F. 345-38-07.

DESBORDES-VALMORE GRAND 3 PIECES, 100 m² - Téléphone : 622-41-92.

IDEAL pour PLACEMENT RUE BROCHANT. Imm. 1972, STUDIO tout conft, 135.000 F. 2 PCES tt conft. 240.000 F. TEL. : 229-44-61.

Av. Ledru-Rollin. Bel immeuble pierre de T., vaste 4 p., hall, galerie, cuis., wc, s. de bains, ch. central, 480.000 F. 346-63-85.

PROPRIETAIRE VEND
SUR JARDIN
Splendide DUPLEX 130 M2 environ et 2 P. dans HOTEL PARTICULIER du XIXe siècle, gd style, décoration de luxe. Me voir MERCR. 14 h. 30/16 h. 30. 15, R. DE L'AMIR.-D'ESTAING.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche. de 14 h à 18 h ou 227-91-45 et 755-98-57

Avenue MONTAIGNE
DIRECT PROPRIETAIRE Livg + 2 chbres. Balcon, 920.000. Heures bureau : 734-98-06

Faubourg ST-HONORÉ
PRES PLACE BEAUVAU 2 P. 65 m2, appt caractère ouvrant s/petite terrasse couverte dans imm. XVIIIe rénové. Etat impeccable - 435.000 F. FRANK ARTHUR - 766-01-69

Boulevard MALESHERBES
165 m2, 4e étage, plein soleil Décoration raffinée. Pour RV : CBS, 524-40-08.

SUR CHAMPS-ÉLYSÉES
Ravissant pied-à-terre DERNIER ETAGE, TERRASSE 2 pièces, cuisine, bains. DELCASSE, 720-56-11 - 55-53

EXCEPTIONNEL
près TROCADERO. Imm. récent gd stand., 8e et 9e étages, lux. **200 M²** + 300 M2 terrasse plain-pied aménagée, 2 serv., 2 park. Autret, 266-44-66.

16e IENA
Dans magnifique immeuble 1900 **8 P.** tt cft, 240 m2, 3e étage. Prix 1.450.000 F. Exclus. AMSELLE - 329-78-50

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visite ts les jours de 14 h à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau **359-30-85**

17e RESIDENTIEL
BEL IMMEUBLE RENOVE **DUPLEX** LIVING + CHBRE **CFT** 3e et 4e étages, asc. S/JARDIN ENTIÈREMENT RENOVE
PRIX 489.000 F
Mardi, mercredi, 14 h à 17 h : 4, rue PUVIS-de-CHAVANNES ou 723-91-28

Profess. libérale, soleil, dégagé **MARAIS** Living, 5 chbres, cft, 165 m2 - 266-27-55.

11e Parmentier. Ds bon imm. Sejour dble + 2 chbres, tt cft, 320.000 F. Gieri : 373-05-81.

ARGENTINE 75 m2 DUPLEX imm. pierre taille 5e asc. ORIGINAL. - 522-05-96

EXELMANS calme soleil terrasse, imm. récent 5 pces possib., chbre serv. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09

ETOILE Pptaire vend appart. 260 m2 Imm. pierre de t. + 2 chbres serv. Prix intéressant. Tél. 280-12-29

BUTTE MONTMARTRE
VUE SUR TOUT PARIS **2 et 3 Pces** tt conft, plein Sud, ref. neufs Emplacement rare. s/place du mardi au vend. (13 à 16 h. 30) 6, RUE MAURICE-UTRILLO Tél. 256-20-17 et 256-20-33

Paris Rive gauche

MONTPARNASSE-PASTEUR 2 p., tr. calme, 4e étg., 45m², tt cft. Soleil, dble exp., vue et jd. Px 205.000 F. Prop. 15-77-74-79-17.

Avenue MOTTE-PICQUET Part. vd petit 3 p., cft, prix à débattre. Téléph. 355-35-36.

JUSSIEU. - Charmant living + chambre, cuisine, wc, bains, 3e étg., vue degagee, calme, soleil, 220.000 F. ODE. 03-56.

DUROC Charmant 2 p., cuisine, bains, 43 m², 3e etage - 567-22-83.

BIR-HAKEIM BEAU 4 PIECES ENSOLEILLE 85 m² récent - Balcon. 633-29-17 - 577-38-33.

PORTE ITALIE. 1962, gd conft, livg 30 m² + 2 chbres, soleil. Parking, 250.000 F - 535-56-92.

ECOLE-MILITAIRE 140m², 5e étg., asc., imm., tt cft. plein soleil, 6.500 F le m², 567-22-88.

RASPAIL-MONTPARNASSE. Asc., gd séj., 3 ch., 3 bs, luxe, terrasse. ODE. 42-70. SOLEIL.

ECOLE MILITAIRE. Bel imm. 1930 renové. 2 asc., ch. central, eau chaude, v.-o. RESTE 4 STUDIOS différentes surfaces, de 180.000 à 265.000 F. Crédit 60 %. Vis. mardi, mercr., de 14 h. 30 à 18 h., 13, rue Chevert.

P. VAUBAN
5 P. 140 M2 SUPER CONFT dans très BEL IMM. PIERRE DE TAILLE entièrement rénové. 734 - 93 - 36.

Métro ST-PLACIDE
IMM. PIERRE DE TAILLE 5e etg., asc., balcon, ch. centr. LIVING DBLE + 1 CHBRE entr., cuis., 2 bains, 2 wc, agréablem. aménage, soleil, tél. PRIX INTERESSANT - 75 m². 123, RUE DE RENNES mardi, mercr., 14 h. 30-17 h. 30.

21, RUE DES PLANTES
3 studios, 25 à 40 m² + jardin, 6 duplex et triplex, 40 à 60 m² + jard. Jamais habités. Visites s/place, le propriét. 14-19 h. 30.

SEVRES - 6e arrdt.
2-3 pces caract., 65 m² envir., 4e étg. sans asc., cuis. équip., cave, tout confort - 795-56-57.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 5 pièces, 92 à 170 m², Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

LUXEMBOURG
PPTAIRE VD direct dans imm. en rénovation STUDIO, s. bs, wc, cuis. équipée et UN 2 P. tout confort. Sur place 14-17 h., MARDI, MERCREDI, JEUDI, 7, RUE ROYER-COLLARD. TEL. : 723-38-48.

CORVISART GOBELINS 2' Métro Sur grande pelouse et jardin 5/6 P., cuis., 2 s. d'eau, w.-c., asc., balcon, box, cave, cadre agréable, soleil. - 331-89-46.

SEGUR Beau 6 pièces, 155 m2, séjour triple, 3 chbres, 3 bains, 810.000 F. - 306-30-06.

TOLBIAC près Université STUDIO tt confort, vue, soleil, 98.000 F. - Orpi - 331-89-46.

ST-GERMAIN-DES-PRES **6 P.** 235 m2, étage élevé. Magnifique réception, CHAMBRES SUR VERDURE Parking, chambre service. 633-29-17 - 577-38-38

MONTPARNASSE
ATELIER D'ARTISTE DUPLEX étage élevé, 95 m2, luxueusement amenagé, très bel imm. tt cft. Exclus. AMSELLE - 329-78-50.

93 APPARTEMENTS DANS LE 13e 2.500 Paris et autour

L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** FNAIM
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

7e STUDIO, cuis., bains, w.-c., cave, état neuf, bel imm. 31, r. SURCOUF, 16 h à 18 h 30. Prix 120.000 F.

RUE ST-DOMINIQUE Vente directe SEJOUR, CHBRE, bains marbre DECORE, 265.000 F. 504-76-23.

23, R PASCAL Immeub. neuf Duplex + terr., 4 chbres, 2 sal. bains. S/place 24, 25, 26 janvier, 11 à 18 h.

15e LECOURBE près Mairie Beau 4 pièces, 95 m2, confort. Tél. 253-61-61.

Région parisienne

MORSANG-s-ORGE. Imm. réc., dans résidence. 3 pièces, cuisine, bains. CALME S/VERDURE. 125.000 F - 522-38-20.

PARLY 2. APPT 3-4 P. type 1, s/verdure, cuis. equipee, balc., PARKING, PARFAIT ETAT. 295.000 F - 522-38-20.

BOULOGNE - Etage élevé, livg, chambre, cuis., bains, téléph., parkg, 245.000 F - 522-62-14.

VINCENNES Pres métro, séj.+2 chbres, 70 m² + balc. imm. P. de T. 1977. Px 362.000 F. DOR, 89-40.

CACHAN. Maison particulière, surface habitable 75 m² + box, dépendances, jardinet, 145.000 F. Travaux à prévoir - 535-56-92.

ROLAND-GARROS (près)
Face au BOIS de BOULOGNE Restauration d'un hôtel particulier. Prestations de luxe. 3-4-5 PIECES, 2 bains Création d'un garage en s/sol SUR PLACE : mercredi, vendredi, samedi, 14 h à 17 h 7, BD ANATOLE-FRANCE à BOULOGNE ou 256-13-72

LE PECQ 15' R.E.R. - Petit imm. de qualité Dernier étage. Beau 2 PIECES + LOGGIA, tt cft, chauffage électrique individuel. Garage. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

NEUILLY 1 pièce, cuisine, chauffage central, asc. 39.000 F. - 579-75-80.

NEUILLY
Dans bel imm. pierre de taille 2e étage sur rue - Soleil - Balcon **GD 5 P.** Salon, s. à m., 3 chambres, belle cuisine, 2 s. de bns, 2 wc moquette, tout confort. ENTIEREMENT RENOVE FINITIONS A VOTRE GRE + 2 chbres service.
PRIX 895.000 F
Merc.-jeudi-vend. de 13 à 18 h **24,** RUE DE CHARTRES ou 292-29-92

NEUILLY (Près Seine) ét. élevé balcon soleil, cble liv., s. à mang 2 ch. 100 m2, 540.000 F. 522-62-1[illegible]

VILLIERS Promot. vend studi[illegible] tout cft, tel., bains moquette. - 542-39-03

LEVALLOIS CENTRE. Situat[illegible] premier ordre. Pr. métro. Sans vis-à-vis. Plei[illegible] soleil. Asc., cft, cent. Tr. bea[illegible] liv. + chbre, gde récept., cuis[illegible] s. de bns. w.-c., état neuf, 52 m 200.000 F. - 766-12-00

FONTENAY-SOUS-BOIS en bo[illegible] dure du Bois. Av. de [illegible] BELLE-GABRIELLE résid. gr[illegible] stand. av. jard., hall d'entré[illegible] équipé vidéo, salle relaxothé[illegible] rapie. Au 4e et dern. étag[illegible] APPT 123 M2, dble liv. + 2 ch + 2 sanit. Cuis. équip. Office Nbreux rangem., gd balcon. P 1.070.000 F. Au REZ-de-CH. 2 stud. av. sanit. 100.000 chac ss-sol 2 gds box, 4.000 F chac FONCIER-NATION. - 345-02-42

Province

A vdre dans immeuble pierr[illegible] de taille appartement F3 [illegible] garage, 30 km. de la mer Tel. : 90-16-09 FALAISE.

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio dep. 145.000 F av. 29.000 2-3 pièces, rentabilité assurée ERIGE, 123, av. de Versailles 75016 PARIS - 524-66-87.

appartem. achat

RECHERCHE 3 à 6 PIECES 16e, BOULOGNE. O.R.P.I. - 288-27-45.

Part. ach. appt 5-7 p., cft, occupé. ou viager Paris. HERVAS 70, b. Soult-12e. 345-58-15 H.B.

RECHERCHE pour placement studios et 2 pièces, bon imm. Bon XVIIIe. Husson. 255-66-18.

Rech. apparts 2 à 4 pièces PARIS. - Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. Téléph. 873-32-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

PIERRE BATON
Rech. LUXUEUX APPT quart. 16e, 8e, indispens. vaste récept., décorat. raffinée, 6 ch., 6 bs, dépend. + 3 parkings nécess.
PRIX INDIFFERENT
704-55-55, POSTE 283.

appartements occupés

MONTPARNASSE. Appts 55 m² Echange légal poss. - 95.000 F. PROMOTIC - 322-10-74.

constructions neuves

Ve - PORT-ROYAL idéal pour profession libérale + rt-de-Ch., living + 1 chambre, 59 m2 + 255 m2 jard. 531.300 F. Habitable février 1978. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, avenue Friedland. 359-72-11.

échanges

ECHANGE, Bordeaux, r. Sainte-Catherine, mais. rapport 3 étg. 54.000 F/an contre APPT pres Luxembourg. Joyaux, 5, rue A.-de-Mun, Bordeaux. (56) 52-90-94.

Alma-Marceau, 160 m2, loi 1948, belle récept., cft, stdg, contre 80 m2 même catég. 7e, 8e, 16e, 17e, Neuilly. T. 256-04-78, repas.

hôtels-partic.

18e BUTTE SUR LES HAUTS LE CHARME DISCRET D'UNE gentilhommière en 6-7 pièces et jardin. Rare. Tél. : 320-73-37.

RUE D'ALESIA Ravissante petite maison libre 1 étg. 4 p. princip., tél., conft. Exposit. SUD. Px tot. 500.000 F. VIDAL, 758-12-40.

immeubles

INVESTISSEMENT EXCEPT. **160** APPARTEMENTS + COMMERCES Prix 950 F/M2. Rapport 11 %. Ecrire Boîte Postale Mr du MAZET 186 - 75062 Paris Cedex 02 (serv. 35), qui transm.

viagers

Administrateur banq. recherche LIBRE appt 120 à 150m2 cpt + grosse rente. LODEL 700-00-99.

LA RENTE VIAGÈRE
vend vite et bien. G. BOUE N.D.I., 9, rue Lagrange (5e). 633-71-47.

16e, QUAI BLERIOT 9ét. sur Seine, 50 m2 tt ch terrasse, occupé Monsieur 75 a cpt 83.000 F, rente 1.800 F

LE VIAGER 130, rue Rivoli, 233-05-75

Pptaire réalisez mieux votre viager, indexation - Garantie : **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrete

هكذا من الأصل.

CIRCULATION

LA SITUATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Légère diminution du nombre des accidents en 1977

Progression inquiétante de l'alcoolémie

Le nombre des accidents et les victimes de la route a, en 1977, légèrement diminué par rapport à l'année précédente a indiqué, le 23 janvier, M. Christian Gerondeau, secrétaire général du comité interministériel à la sécurité routière.

Le nombre des accidents a été de 257 698, au lieu de 261 275 en 1976 (—1,4 %) ; le nombre des tués, de 13 104, au lieu de 13 787 (—5 %) ; le nombre des blessés graves (hospitalisation de plus de six jours), de 101 907, au lieu de 102 059 (—0,1 %). Le nombre total des blessés, de 354 950, au lieu de 357 451 (—0,7 %).

Parmi les tués, selon des chiffres encore provisoires, on a compté 1 303 piétons (—3,5 %), ... cyclistes (—1,5 %), 1 061 cyclomotoristes (—13,9 %), 236 vélomotoristes (—3,01 %), 250 motocyclistes (—7,4 %) et 6 007 automobilistes (—6,3 %).

Dressant le bilan de l'année écoulée, M. Gerondeau a indiqué que le nombre des victimes de la circulation routière, durant cette période, avait été ramené *« au niveau de l'année 1966, en dépit d'un accroissement de 2,6 % de la circulation »*.

M. Gerondeau s'est déclaré néanmoins inquiet de la recrudescence des accidents en décembre dernier avec 1 224 tués soit ...3 % de plus qu'en décembre 1976, et d'une baisse de l'utilisation de la ceinture de sécurité : ... % des automobilistes la portent actuellement au lieu de 80 % à la fin de 1976.

Pour le secrétaire général, l'année 1977 a été marquée par la « découverte » de la responsabilité de l'alcool dans les accidents (plus de 20 % des responsables d'accidents mortels avaient un taux d'alcoolémie supérieur à 0,8 gramme) et par l'adoption de nouvelles méthodes de formation à la conduite automobile.

« Le gouvernement, a ajouté M. Gerondeau, *a fixé à moins de 10 000 tués par an l'objectif à atteindre en matière de sécurité routière. Il nous faudra donc, avec le concours des administrations et des organismes publics et privés, revoir tout ce qu'il sera possible de faire pour atteindre cet objectif. Nos actions futures porteront sur la formation des conducteurs, l'amélioration des infrastructures et des secours et la lutte contre l'alcoolisme. »*

POUR S'INFORMER DE L'ÉTAT DES ROUTES

Pour s'informer de l'Etat des routes, les automobilistes peuvent s'adresser aux centres régionaux d'information et de circulation routière et téléphoner aux numéros suivants :

Pour	
Paris et sa région.	858-33-33
Bordeaux	(56) 44-23-23
Lille	(20) 52-22-01
Lyon	(78) 54-33-33
Marseille	(91) 47-70-20
Metz	(87) 75-22-24
Rennes	(99) 58-73-93

LE CONTROLE TECHNIQUE DES AUTOMOBILES SERAIT COUTEUX ET INEFFICACE déclare le ministre de l'équipement

Le contrôle technique généralisé des voitures particulières serait, selon le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, coûteux et peu efficace.

En réponse à une question écrite de M. Emmanuel Hamel, député du Rhône (P.R.), le ministre déclare notamment :

« Le contrôle annuel des voitures âgées de plus de quatre ans nécessiterait un investissement initial excédant 1 250 millions de francs, un effectif d'environ 6 300 personnes et conduirait à un coût hors taxes de 75 francs par visite.

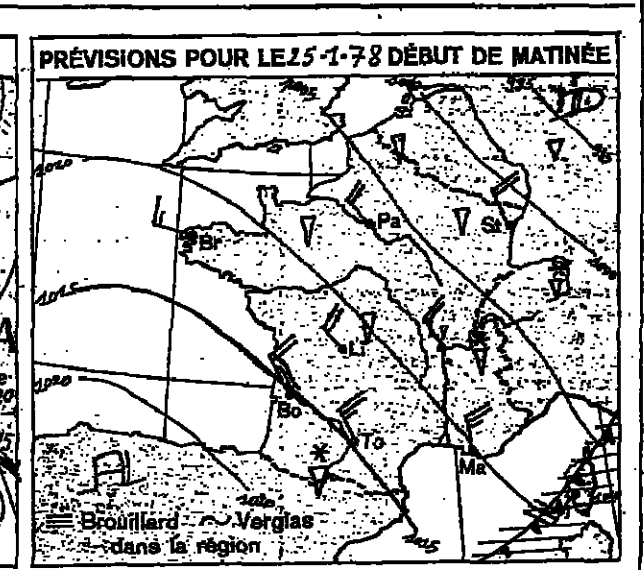
» Par ailleurs, les études ont montré que les défauts techniques des véhicules étaient responsables à des degrés divers, d'une proportion des accidents corporels évaluée entre 1 et 2 %. L'efficacité d'un contrôle technique du type de celui envisagé serait très inférieur à ce chiffre car un tel contrôle aurait une portée limitée et ne saurait garantir le bon état permanent de tous les véhicules en circulation. »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-01-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25-1-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 janvier à 0 heure et le mercredi 25 janvier à 24 heures :

La perturbation pluvieuse active, qui affectait mardi matin une grande partie de la France, achèvera de traverser le sud et d'est du pays dans la nuit de mardi à mercredi. Une amélioration dans les précipitations se produira par le nord-ouest avec l'arrivée de masses d'air instable.

Mercredi, sur l'ensemble de la France, le temps deviendra un peu plus frais. Le ciel sera variable, les nuages alternant avec des éclaircies passagères. On notera des averses, qui seront un peu plus fréquentes sur les versants nord et ouest des massifs montagneux, où elles tomberont sous forme de neige vers 1 000 à 1 200 mètres. Ces précipitations s'atténueront par l'ouest avec le développement d'éclaircies un peu plus marquées. Cependant, le soir, le ciel se couvrira sur la Bretagne et la Vendée avec l'apparition de quelques pluies.

Les vents souffleront du nord-ouest ; ils seront généralement modérés et irréguliers, mais assez forts à forts dans la basse vallée du Rhône et sur la Méditerranée ; ils tourneront au sud-ouest, le soir, en Bretagne.

Mardi 24 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 933,3 millibars, soit 745 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 11 et 9 ; Bordeaux, 11 et 10 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 10 et 9 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 5 et 3 ; Dijon, 4 et 2 ; Grenoble, 5 et 1 ; Lille, 4 et 1 ; Lyon, 7 et 3 ; Marseille, 9 et 4 ; Nancy, 3 et 1 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 5 et 3 ; Pau, 11 et 9 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 8 et 1 ; Tours, 6 et 6 ; Toulouse, 10 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 5 degrés ; Amsterdam, 5 et 1 ; Athènes, 15 et 11 ; Berlin, 2 et 0 ; Bonn, 3 et 1 ; Bruxelles, 4 et 2 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 13 et 11 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 10 et 5 ; Moscou, —9 et —13 ; New-York, —2 et —5 ; Palma-de-Majorque, 13 et 3 ; Rome, 12 et 1 ; Stockholm, —2 et —6 ; Téhéran, 10 et 3.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 979

HORIZONTALEMENT

I. Indispose le plus souvent celui qu'il frappe ; S'épanouit en de lointains vergers. — II. Profite de l'expérience d'une maîtresse avertie ; Article. — III. Quotient ; Leur attention est éveillée par tout ce qui brille. — IV. En Italie. — V. Occupation de choix; Solide, au pôle. — VI. Dépassés ; Prouve qu'il est un primate. — VII. Symbole ; Coule dans une botte. — VIII. Pour étancher la soif ; Homme de robe. — IX. Punis. — X. Conjonction ; Préposition ; Protège un doigt diligent. — XI. Tiré d'affaire ; Un peu moins pur lorsqu'on vient d'expirer.

VERTICALEMENT

1. Leurs rôles sont peu enviables ; Où l'on peut cueillir la marguerite. — 2. Le temps par rapport à l'homme ; En Thessalie. — 3. Grecque ; Ne voyait pas la vie en... prose. — 4. Joue un rôle dans une mythologie ; Département. — 5 Font leur poids ; Un qui a compté pour Troie. — 6. Tint compte ; Nombre. — 7. Changent de goût avec le temps. — 8. Disparus ; Déesse ; Marque de duplicité... — 9. Des mois, des semaines, des jours ; Prouver que l'on est dans la note.

Solution du problème n° 1 978

Horizontalement

I. Soprano. — II. René ; Lô. — III. Jeunesse. — IV. Ernée ; Ob. — V. Tresses. — VI. Es ; Même. — VII. Ru ; Emet. — VIII. Armoires. — IX. Isoloirs. — X. Ail ; Air. — XI. Abées ; Eo !

Verticalement

1. Sujet ; Raid. — 2. Erreurs. — 3. Prunes ; Moab. — 4. Rênes ; Folie. — 5. Anées ; Iole. — 6. Nés ; Emeri. — 7. Sèmera. — 8. Léo ; Messie. — 9. Pô ; Blet ; Ro.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 23 et 24 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

● *Portant application de la loi* du 30 décembre 1977 instituant la gratuité des actes de justice devant les juridictions civiles et administratives ;

● Modifiant le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 modifiée relative à l'organisation judiciaire et fixant le siège, le ressort, la composition des juridictions de première instance et d'appel ;

● Pris pour application des articles 10, 11 et 38 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et relatif aux conditions requises pour l'inscription au tableau régional d'architectes ;

● Concernant les premiers soins à donner aux victimes d'accidents électriques et arrêté du 20 janvier 1978 fixant les consignes relatives à ces premiers soins.

UN ARRETE

● Relatif aux modalités de l'examen pour la délivrance du permis de chasser.

Protection des animaux.

● *Protection de certaines espèces. — « Les chasseurs de gibier d'eau devront s'abstenir de tirer, cette année, les sarcelles d'été, les barges à queue noire et les chevaliers combattants, s'ils ne veulent pas mettre les « populations » en péril »,* indique l'Office national de la chasse (O.N.C.), qui précise que la sécheresse qui a éprouvé les pays de l'Ouest africain tropical a gravement perturbé l'hivernage de l'avifaune migratrice.

Les oiseaux de ces trois espèces particulièrement touchées vont donc remonter en nombre réduit, au cours des prochaines semaines, vers les lieux de nidification, traverser la France, et il faut les épargner.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH
MEUBLE GRAND LUXE
...oyer mensuel + charges.
...P. sur AVENUE FOCH
...g compris à partir 3.500 F.
...èces parking compris avec
...NDE TERRASSE, 5.000 F.
4.500 F. 4 P. 8.500 F.
...place, 10 à 18 heures,
...e, 122, AV. MALAKOFF.

...NCEAU STUDIO 45 m2, tél., 1.800 F. - 387-03-30.

...UGO Lux., chbre bains, tél., 1.150 F. - 2 pièces, tél., 2.750 F. Tél. 387-03-30

AV. GEORGE-V
Luxueux immeuble
part. d'angle 9 fenêtres
P. plein soleil tél., park. **110 m²**
... 3.400 F mensuel + charges
Reprise élevée justifiée
Particulier : 720-39-61.

locations non meublées Demande

Région parisienne

...e cherche pour CADRES ..., pavillons ttes banl. Loy. ...iti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

...hons appartem. de standing pour locations à douze ... ou plus. Sérieuses références offertes.

...S PROMO. 325-28-77

...TERNATIONAL HOUSE
..., STUDIO
... PIECES **556-17-49**
DIPLOMATES et Cadres étrangers banque.

locaux commerciaux

A céder dans le 11e local à rez-de-chaussée sur cour 50 m2 avec téléphone. Fin de bail le 1er janvier 1984 avec reprise 4 000 F, loyer mensuel 499 F. TEL. : 430-25-94.

PARIS-12e
Immeuble commercial à vendre 2 580 m2 développés. Salle exposition + bureaux + entrepôts tous équipements. Sanchez Réti : 893-23-00.

A céder magasin commercial, actuellement succursale agence de voyages. — QUARTIER : CHAUSSEE-D'ANTIN
Installation téléphon., 4 lignes, peut être utilisé tout commerce, éventuellement agence immobilière, reprise du bail. - Prix : 158.000 FRANCS.
Téléphone : 387-43-10.

Le Pré-Saint-Gervais, pavillon : 210 m2 bureaux et garage, trois lignes tél. neuf postes; interph., cinq postes. Libre mars 1978. Loyer modéré. Reprise 100.000 F. Téléphone : 845-99-41.

QUARTIER EUROPE
A louer bureau-local Cial, installation téléphonique 4 lignes + au 1er étg. appartement à usage habitation, 4 Pièces, cuisine, petite salle de bains, loyer mens. des 2 locx 4.500 F+10 % charges fixes. Libre immédiat. Téléphone : 387-43-10.

BEAULIEU-SUR-MER 06310
GARAGE BATEAUX
Plein centre, facile d'accès, 300 m2 au sol, hauteur 12 m. Possibilité gerbage, ascenseur pour bat. de 12 m. max. + bur. et ateliers. Ecr. Agence HAVAS 06011 NICE CEDEX. Réf. 0793.

locaux indust.

VDS direct., ouest Paris, atelier 1.100 m2, bur. 600 m2, terrain 8.000 m2 (plus poss.). 975-79-72.

MALAKOFF
2.200 M² + cour, pav., 16 bur. Accès camions. - 628-78-60.

Boutiques

PEREIRE. Local cclal r.-de-ch. BOUT. ou BURX, pas-de-porte 65 000 F., loyer 650 mensuel, bail 3-6-9. Téléph. : 522-38-20.

fonds de commerce

Banlieue Pontoise, boutiques tous commerces. Prix très intéressant. — CERI, Tél. : 359-12-77.

Superette alimentaire - 300 m2 + 300 m2 réserv., ét. nf, 10.000 F/jour, loy. modér. Ceri, 359-12-77.

Part. vd très joli magasin de CADEAUX - GADGETS, sur avenue. Gros C. A. Prix : 450.000 F à débattre. Ecrire à : n° T 02.461 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Propr. vd restaur. style entrecôte, C.A. 1 mill., tr. b. affaire. Traite avec 500.000 F. 953-18-81.

MAGASIN DIETETIQUE
emplacement n° 1, peut mieux, *gros bénéfices, petit logement.* Conditions intéress. — 357-62-07.

SAINT-LAZARE - A CEDER : BEAU MAGASIN
Grande surface. Tél. : 265-64-11.

A CEDER, conditions très intéressantes, affaires restauration (y compris licence) dans important centre commercial, banlieue Nord-Est. Ecrire à : GIDECC, 23, rue Joubert. — Paris (9e).

VEND **BIJOUTERIE**
VILLE-EST DE LA FRANCE C.A. 700.000 F
POUR PRECISIONS ET PRIX Ecr. n° T 02568 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

bureaux

MONCEAU. Hôtel particulier : 900 m2 BUREAUX, standing, vend ou loue. Tél. : 522-05-96.

Domiciliation R.C.-R.M.
Secrétariat téléphonique
Bureaux, Télex. 355-70-80.

1 à 20 BUREAUX. Tous quart. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

Quart. ST-LAZARE
A louer directement avec propriétaire 850 m2 utiles de burx. Loyer 500 F/an le m2 utile, charges environ 50 F/an le m2 utile. Immeuble très bien situé, excellent état, ascenseur, chauffage central, installation téléphonique complète : 12 lignes. Disponible immédiatement. Ecrire, n° 46.230, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHAMPS-ELYSEES
357 m2 15 burx
Bail précaire, immeuble récent. Téléphone : 567-22-88.

A vendre plein centre
MADRID Bureau neuf agencé 100 m2 environ
Libre de suite. Tél. (77) 32-81-10

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 10 F. T. 266-52-04.

manoirs

REGION GISORS
MANOIR NAPOLEON III, 13 P., maison amis, pavillons chasse et garde, 60 hectares de parc, bois, chasse et équitation. MICHEL et REYL, 6, rue Greffulhe, Paris-8e. Tél. : 265-90-05.

villégiatures

Menuires, loue, semaine, chalet, cft, hameau expos. sud. A part. 13 février. Tél. : (78) 35-80.00.

chalets

Ds station ski près Chambéry sur 4 800 m2, altitude 1 250 m., part. vend très beau CHALET 4 p., cuis., s. à m., gr., mezz., 2 s. d'eau, gar., chf. centr., chem. Px 440 000 F. Ecr. sous n° 124 401 ALSACE HAVAS PUBLICITE, 68100 Mulhouse.

pavillons

MEUDON - BELLEVUE, 4 P., tout confort, garage + jardin. PX : 516 000 F. T. : 027-57-40.

NOGENT-S/M., maison 120 m2 caractère ref. nf., 4 p. mansard + séj. dble, cuis. s. de bs éq. parkg, Tél., cour 70m2 architect. intér. originale, 15' Paris autor. 10' Châtelet RER. Px 450 000 F. Tél. 873-11-26 le 24 et 25 janv. et autres jours avant 9 heures.

SARTROUVILLE
3 minutes gare, centre ville, quartier résidentiel, pavillon sur petit terrain, construction meulière et brique, comprenant : sous-sol complet, rez-de-chaussée, entrée, salon, salle à manger 16 m2, cuisine 12 m2, petit bureau, wc ; 1er étage, 1 chambre 16 m2, 1 chambre 14 m2, cab. toil., s. d'eau, chbre mans. de 10 m2, tt confort, chauffage central mazout, état impeccable, garage. Prix : 450.000 francs. S.A. AGENCE MODERNE, Téléphone : 914-55-18.

châteaux

A vendre en Drôme-Ardèche, au soleil, 4 petits châteaux (prix de 1 200 000 F. à 2 000 000 de francs). Grand choix de mas, demeures de caractère, propriétés. Ecrire J. BOURDREL et J.-P. FOUGEIROL, « Maisons et Piscines de Haute-Provence », 18, avenue Saint-Lazare, 26200 MONTELIMAR. Tél. : (75) 01-66-33.

terrains

CRETEIL 500 m2 px 225 000 F.
GIF-SUR-YVETTE
1 000 m2, 320 000 F.
Téléph. : 584-00-24 ou 925-20-18.

ENGHIEN ET LIMITES RECH. PROPRIÉTÉ OU TERRAIN. 417-02-91

FREPILLON près TAVERNY
Terrain à bâtir 860 m2, façade 28 mètres. Px 220.000 F. VAL 95 - Tél. 960-03-84.

propriétés

MORNAS, 14 km Orange (Vaucluse), mas provençal. Constr. pierre 7/8 p., 1 800 m2, grenier et granges aménageables, eau, électricité. Tél., prix 300 000 F. Tél. (90) 34-05-21 ou Ecrire Jean ANDRE, quartier Boislauzon, 84000 ORANGE.

Part. vend hameau Hte-Drôme 1 100 m. alt. bon état, eau, élec. 6 bâtiments + 13 ha. Prix : 500 000 F. Ecrire OBY, 26410 CHATILLON-EN-DIOIS.

A 110 km de PARIS.
Bord forêt, maison bourgeoise, s. séjour 50 m2, salon, chemin., s. à mang., bur., 6 chbres à étage, sanitaire complet, parc : 1,25 ha, beaux arbres centen., poss. adjoindre plusieurs ha de prairie av. box, conviendrait à petit haras. PRIX : 600 000 F. Pr rens. et R.-V. : M. DANIEL 9, r. EVEES, 28250 Senonches. Tél. 16 (37) 37-75-04, après 18 h. et le matin avant 8 heures.

PÉRIGORD
BEL. MAIS. DE MAITRE anc., restaurée toit, murs, ombrage, prox. bourg, terr. 2.600 m2, zone protégée 3 hectares, 250.000 F. TRES BEAU TERR. + DE HA, arbres, vue, 65.000 F. ANCIEN PETIT CHATEAU, tour ronde, 17 ha, 600.000 F. DOCUMENTAT. SUR DEM. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 BERGERAC t.(53) 57-53-75.

EN PROVENCE
Au cœur des Alpilles, maison bourgeoise 17e siècle, très bon état, 10 hectares de terres.

Cabinet Immobilier MORO, 23, bd V.-Hugo, Saint-Rémy-de-Provence. - Tél. : (90) 92-14-75.

LANGUEDOC. Propriété 19 ha (14 ha résin. 10 à 20 a.) Mas vast. bât., ruisseau : 500.000 F. Jean Bruset, 34450 Vias-s/mer.

15 km. VICHY, vend belle PROPRIETE de 2 ha, parc et étang aménagés, bief à truites, chute d'eau, anc. moulin entier. ref. neuf : séj. 62 m2, plafond à la franç., chem. pierre, terrasse, 8 chbr. av. cabin. toil., parquet chêne + mais. de garde compr. 2 appartement + dépendances. Ag. Dompierre, 03290 Dompierre-s/Besbre T. (70) 43-51-38, h. rep.

A rénover, LE VESINET, sur les pelouses des Ibis, 2 corps bâtim. sur 2.500 m2 terrain. - 720-26-40.

VAUCRESSON
Propriété de 5.037 m2 : villa 15 Pièces, tennis, piscine. Téléphone : 336-35-50/51.

Rech. PROPRIETE, FERME, ou PETIT CHATEAU, à restaurer, avec partie habitation minimum 5 ha, 300 KM. PARIS, dans région vallonnée. - Faire offre avec plan et photo si possible à : M. CHAPUT, 3, avenue Thiers. — 77000 MELUN.

PRES REIMS à 5 min. sortie A. 4
PROPRIETE 2.300 m2
calme, nature, 8 p., 3 s. bns, 2 wc, 2 gar. 800.000 F Ecr. G. LUCAS, 42, rue Gambetta, 51100 REIMS

Près L'ISLE-ADAM
propriété de classe, plain-pied 180 m2 sur parc 3.200 m2, s-sol total, gar. dépend. Px 700.000 F. VAL 95. - Tél. : 960-03-84.

villas

MURET, 20 km. Toulouse, vd 2 villas, quart. rés. proch. lyc. : 1) F 4, R.-de-C. 100 m2 hab. + gar., s/700 m2 bois. Px 300.000; 2) F 5, 2 nivx, 140 m2 hab. + gar., s/700 m2 bois. Px 350.000. SALA, 49, rue J. Labatut, 31600 MURET. T. (61) 51-07-02.

GARCHES
VILLAS NEUVES
ILE-DE-FRANCE
dans nid de verd., 5 min. gare, récept., 90 m2, 5 chbr., 4 bains, S. de jeu, gar., jard. 1.000 m2. Katz, gare Garches. - 970-33-33.

ISLE-ADAM
(région), village verdoy., gare, ts commerc., ds cadre pittoresq. Magnifiq. villa, hall, gd salon, séjour en L, 4 bel. chbres, bur., lingerie, bains, chff. cent., ss-sol 130 m2, gde s. jx, 1.700 m2 parc, bassin. 550.000 F av. 110.000 F.
ACB 25, r. Nationale, Beaumont-s.-Oise. - 470-20-94 et 29-10

ORSAY 10' gare splendide
construction traditionnelle sous bassem. p. de taille s/650 m clos, plein sud. 4 chbres, séjour dble. Prix 700.000 F. C.I.O. 928-73-46

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Le Monde économie-régions

Libres opinions

Audace décentralisatrice et régionalisation suspecte

par MAURICE MARCHAND-TONEL (*)

LA position de nos gouvernants est nette : la régionalisation est suspecte politiquement, mais la décentralisation doit être audacieuse. Les « provinciaux », soit 80 % des Français, doivent recevoir des « activités de haut niveau », du « tertiaire supérieur », qui les replacent à égalité au sein de la nation. L'actuel président de la République l'entendait bien ainsi, qui promettait aux Lyonnais en 1974 « le maintien et si possible le retour des sièges sociaux » dans leur région.

Pourtant, au cours des dernières années, une seule règle d'action semble s'être dégagée dans la pratique : décentraliser les emplois d'exécution, mais ne toucher en rien aux centres de décision parisiens. Que l'administration ne décentralise que l'Imprimerie nationale, la Météorologie nationale ou des sous-directions ministérielles secondaires s'inscrit dans une logique avouée : ne rien lâcher du pouvoir politique. Mais comment croire à la « décentralisation d'activités de haut niveau » lorsque le sommet des entreprises contrôlées par l'Etat est farouchement maintenu à Paris ? Provinciales dans leur implantation industrielle, la S.N.I.A.S., C.D.F.-Chimie, E.M.C., Elf-Aquitaine, E.D.F.-G.D.F. et bien d'autres sont dirigées de Paris. L'ironie est à son comble lorsque Air Inter, entreprise à vocation régionale par excellence, se voit « décentralisée » de Paris à... Orly. Comment les dirigeants d'entreprises privées peuvent-ils sérieusement envisager une décentralisation réelle si l'action de l'Etat ne suit pas son verbe ?

***

L'exemple de Berliet-Saviem, maintenant Renault-Véhicules Industriels (R.V.I.), est particulièrement éloquent : les Lyonnais vont recevoir des créations d'emplois ouvriers et doivent donc accepter de voir le siège social et la direction effective de l'entreprise fixés à Paris. Les arguments apparemment avancés par Renault (« Les banques saoudiennes sont à Paris, donc le siège social de R.V.I. doit être à Paris ») ne sont pourtant guère convaincants quand on sait combien de véhicules ont été vendus par la Régie en Arabie Saoudite.

Certes, le problème de R.V.I., héritière d'un passé difficile aussi bien chez Saviem que chez Berliet, est avant tout stratégique. Mais peut-on dire sérieusement que les stratégies mondiales d'un Michelin ou d'un Rossignol ont souffert d'une quelconque tare provinciale ? Les exemples allemand, suisse, américain ne font que confirmer cette observation. L'Etat français n'aurait-il donc pas les moyens de faire suivre ses politiques par les entreprises nationalisées ? Les promesses du président de la République auraient-elles été oubliées ?

***

Le problème de fond est simple : les justes paroles politiques ne se sont pas encore traduites de façon concrète sur le terrain. Quoi qu'en disent les discours, le processus de succion qui a fait du Crédit lyonnais, des Grands Travaux de Marseille, d'Usinor, de Pechiney, de C.F.A.O., de la Lyonnaise des eaux, de Rhône-Poulenc, de Beghin-Say, des entreprises à tête parisienne est toujours à l'œuvre. Sans relâchement de l'emprise de certains ministères centralisateurs, sans exemple de vraie décentralisation par l'Etat, les centres de décision privés importants ne pourront qu'être, eux aussi, de plus en plus parisiens.

Les amertumes provinciales grandissent, et l'exigence encore diffuse d'une décentralisation générale réelle, reconnaissant qu'il n'y a pas d'intelligence que de Paris, devient progressivement un enjeu politique. Les élections municipales de mars dernier, la montée des écologistes, en sont probablement un reflet partiel. Un large consensus existe pourtant, en dehors de quelques nostalgiques de Robespierre et de Staline. Pourquoi, dès lors, surseoir aux mesures les plus évidentes et les plus immédiates ?

★ Economiste d'entreprise.

Rhône-Alpes

Le schéma de massif des Alpes du Nord approuvé par le conseil régional

Une dernière chance pour la montagne

De notre correspondant régional

Lyon. — Le conseil régional de la région Rhône-Alpes vient d'approuver le schéma de massif des Alpes du Nord, dont le principe d'établissement avait été décidé le 20 décembre 1973. Le document, qui avait été préalablement soumis au conseil général de chacun des départements concernés — Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie, — sera, en principe, officialisé lors de la prochaine réunion du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) à la fin du mois de janvier.

Lors du vote, le groupe des élus communistes (dix-sept membres) s'est abstenu. Non que ceux-ci soient en désaccord avec les orientations de cette politique d'ensemble destinée à faire revivre les zones de montagne, mais ils estiment que les moyens sont très insuffisants pour la mettre en application. Les socialistes, quant à eux, tout en expliquant qu'ils s'exposent « *au risque de nombreuses déceptions* », ont accepté de voter favorablement « *pour renforcer les souhaits que nous émettons, mais en refusant par avance toute caution aux réponses qui nous seront faites* ».

Les mesures proposées, qu'elles se rapportent à l'agriculture, au tourisme, aux activités industrielles ou artisanales, peuvent être classées dans trois rubriques : juridique, financière, administrative. Juridique par exemple lorsqu'il s'agit de donner davantage de pouvoirs aux SAFER, de créer des « zones d'environnement protégé », mieux adaptées que les POS aux problèmes spécifiques de l'espace rural, d'offrir des possibilités de transactions dans le cadre des programmes d'actions foncières (PAF), y compris au profit des communes, en mettant des moyens financiers à leur disposition ; toutes ces propositions ayant pour objectif d'assurer une protection efficace du foncier agricole. Sur ce point, M. Hubert Dubedout, député, maire de Grenoble (P.S.), considère que les propositions du schéma sont « *insuffisantes* ». « *Le gouvernement n'a jamais entrepris de combattre la spéculation avec fermeté. La folie spéculative s'est emparée de la politique montagne. Le sol est aujourd'hui une valeur boursière, alors qu'il devrait être une valeur d'usage familial. Pense-t-on réellement s'opposer à la désertification dans de telles conditions ?* »

Au chapitre des décisions d'ordre juridique, le rapporteur a cité la réforme de la fiscalité locale qui « *apparaît souvent comme un frein, car la petite industrie ou l'artisanat supportent presque seuls toute la charge des communes* ».

Deux autres mesures pourraient être appliquées sans attendre : il s'agit de la banalisation des transports scolaires, permettant ainsi l'accès à d'autres catégories de voyageurs et de l'autorisation pour les véhicules des P.T.T. de transporter des marchandises autres que celles ressortissant habituellement à ce service public.

Pour le reste, la plupart des mesures proposées relèvent d'une augmentation des crédits. Il en est ainsi par exemple en matière de tourisme pour les auberges rurales et communales, dont les subventions devraient être revalorisées ; pour l'hôtellerie, qui devrait faire l'objet « *d'aide du même genre que celle retenue dans le Massif Central* », ou encore pour la voirie, dont la réalisation comme l'entretien et le déneigement supposent un surcoût important.

Quel conseiller, à l'issue du débat, ne pensait pas qu'il fallait désormais en finir avec les discours et passer réellement aux actes ? « *Ce schéma constitue un cadre nouveau pour des actions nouvelles* », avait dit en préambule le rapporteur, mais c'est aussi pour beaucoup « *la dernière chance* » pour la montagne.

BERNARD ELIE.

DÉBAT

Rendre au M.R.G. ce qui est l'œuvre du M.R.G.

Après la publication dans le Monde du *28 décembre 1977 d'un point de vue de MM. Georges Dayan et Jack Lang, conseillers socialistes de Paris, intitulé « Mettre Paris à l'école de Marseille », M. Jean-Claude Bonduelle, radical de gauche, adjoint au maire de Nantes, chargé de l'urbanisme, nous écrit :*

A plusieurs reprises, MM. Dayan et Lang insistent sur le fait que Nantes, Marseille et Lille sont des villes à « direction socialiste ». Certes. Et personne ne peut le contester. Mais, par ce biais, ils laissent entendre que toutes initiatives originales, toutes idées novatrices sont l'œuvre des élus socialistes. Et ainsi procèdent-ils à une basse manœuvre de récupération politique.

Il convient donc de replacer les choses à leur juste place. Et, puisqu'ils nous y contraignent, de rendre à César ce qui appartient à César. C'est-à-dire, pour Nantes, de rendre au M.R.G. ce qui est l'œuvre du M.R.G.

Il est vrai que l'élaboration des POS nous a incités à adopter un processus original : la consultation des citoyens. Ainsi pour le POS-Nord de Nantes. Rejetant les projets de l'ancien maire adjoint à l'urbanisme, M. Routier-Preuvost, la nouvelle municipalité a lancé l'idée d'un « contre-POS » qui serait le résultat d'une participation des Nantais avec leurs élus.

Nous avions deux solutions : demander à la population de se rendre à la mairie : à tous coups, c'était l'échec assuré. C'est pourquoi les élus du M.R.G. ont combattu une telle proposition, qui pourtant avait les faveurs de nos amis socialistes. Pour nous, élus M.R.G., il s'agissait d'inverser le processus et d'écarter des solutions que nous jugions trop conformistes, trop classiques. Et nous sommes allés à la rencontre des habitants. Dans leurs quartiers, leurs associations... D'où le lancement du « bus-POS » : un vieil autobus qui, un mois durant, a « véhiculé » les différents plans.

Une initiative originale. Surtout si l'on considère la politique secrète que menèrent nos prédécesseurs de l'équipe Morice. Mais une idée qu'il a été difficile de mettre sur pied. A cause de certaines réticences des élus socialistes. Ce n'est qu'après de longues palabres et qu'après avoir claqué la porte d'un conseil d'administration que la majorité socialiste devait enfin accepter la proposition du groupe M.R.G. : une consultation « à la base » par le biais du « bus-POS ».

Que MM. Dayan et Lang « récupèrent » l'opération à leur profit, au profit du P.S., appartient à une certaine politique. Celle que quelques camarades radicaux de gauche n'hésitent pas à qualifier d' « impérialisme du parti socialiste ». Certes, « l'union est un combat », comme le soulignait un leader communiste. Mais il conviendrait de ne pas déformer la vérité.

Poitou-Charentes

965 hectares acquis en Charente-Maritime

Le Conservatoire du littoral gagne du terrain

En signant, le 17 janvier, le contrat d'achat de 965 hectares de terrains situés en Charente-Maritime, le Conservatoire du littoral a placé ce département au premier rang pour la protection des côtes françaises.

Cette efficacité du Conservatoire en Charente-Maritime est due au fait qu'une partie de ses services a été décentralisée à Rochefort : ils sont donc bien placés pour connaître les terrains mis en vente. Elle a été aussi facilitée par le dynamisme des sociétés locales de protection de la nature qui ont attiré l'attention des responsables sur les *propriétés particulièrement menacées* ou importantes pour la défense de l'écologie.

Avec l'aide de la SAFER Poitou-Charentes, le Conservatoire avait déjà acquis 79 hectares dans les marais de Brouage, qu'un promoteur souhaitait aménager en lots de chasse. Il s'agit en effet d'une zone de nidification et de repos pour les *oiseaux migrateurs*, tadornes, bernaches et macreuses noires notamment. Avec la participation de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.), et celle de la Ligue pour la protection des oiseaux (L.P.O.), une réserve ornithologique sera créée, moitié en eau douce, moitié en eau de mer, afin de recevoir une plus grande variété d'espèces. Sur une partie de la propriété, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) souhaite étudier la compatibilité des activités agricoles ou aquacoles avec le maintien des équilibres écologiques.

Le premier des nouveaux terrains acquis par le Conservatoire est situé en bordure de la baie d'Yves, entre les agglomérations de La Rochelle et de Rochefort. D'une superficie de 14 hectares, il s'étend sur le mince cordon littoral sableux, entre la vasière d'Yves — interdite depuis 1973 à la chasse, — et des marais où viennent nicher des chevaliers gambettes, des gorges bleues et les échasses à manteau noir.

Des projets de lotissements de chasse et d'un parc de loisirs ont déterminé la F.F.S.P.N. et la L.P.O. à demander au Conserva[toire] d'intervenir par voie d[e] préemption pour protéger cett[e] propriété, située sur l'une de[s] voies privilégiées de migratio[n] d'une multitude d'oiseaux. Le[s] associations de protection de l[a] nature se proposent d'aménage[r] la dune en observatoire, où le[s] visiteurs pourraient apprendre connaître les rudiments de l'or[-]nithologie et les règles élémen[-]taires de l'écologie. A terme, conviendrait de réaliser un[e] réserve naturelle d'une centain[e] d'hectares de marais adossés a[u] domaine public maritime.

Les 951 hectares de la forêt de Combots-d'Ansoine représenten[t] la superficie la plus important[e] jamais achetée par le Conserva[-]toire. Bordée de 3,5 kilomètres d[e] plage et enclavée dans les forêt[s] domaniales de la Palmyre et d[e] Saint-Augustin, cette propriét[é] de pins maritimes suscitait bie[n] des convoitises. L'urbanisation d[e] Royan, distante de quelques kilo[-]mètres, s'arrêtait à sa lisière. Certains caressaient le projet d'[y] construire quatre mille résidences secondaires.

Un incendie criminel a détrui[t] en 1976, les deux tiers de l[a] forêt, attirant l'attention de[s] pouvoirs publics sur ce domain[e] privé littoral à cheval sur le[s] communes de Saint-Palais, d[e] Saint-Augustin et des Mathe[s]. L'Office national des forêts ser[a] chargé d'aménager les voie[s] d'accès, le parc de stationne[-]ment et les sentiers afin d'ac[-]cueillir et d'informer le public.

On s'est souvent demandé [si] le Conservatoire du littoral de[-]vait réserver ses choix à de[s] terrains d'une superficie impor[-]tante ou, au contraire, à de[s] opérations limitées ayant valeu[r] d'exemple et d'entraînement. L[e] cas de la Charente-Maritim[e] réconcilie les partisans des deu[x] thèses : pour protéger les avo[-]cettes et les tadornes, il n'es[t] pas nécessaire d'acheter beau[-]coup d'hectares. Il suffit qu[e] ceux-ci soient bien localisés. Mais, lorsqu'un grand domaine forestier est mis en vente, pour[-]quoi ne pas s'en porter acqué[-]reur ? Surtout lorsqu'il es[t] menacé par la pression ur[-]baine...

ALAIN FAUJAS.

Nord-Pas-de-Calais

Quatre ailes en Calaisis

« *Mon idéal, c'était mon moulin avec des ailes. J'ai lutté pour l'avoir, et c'est la deuxième fois que je le perds. En 1940, c'est la guerre qui l'a détruit et, hier, une tornade l'a abattu.* » Cette voix, sur les ondes, qui semble venir d'un autre temps, c'est celle d'André Darré, soixante-cinq ans, meunier et petit-fils de meunier. Jusqu'au 11 janvier dernier, deux moulins à vent fonctionnaient encore au vent dans le Nord, ceux de Michel Markey (à Terdeghem) et d'André Darré (à Coquelles). Ils animaient les ciels de Flandres et du Calaisis, fabriquaient de la mouture pour les animaux et une farine comme on n'en connaît plus. Depuis une tempête, qui atteignit son intensité maximale dans la nuit du 11 au 12, le moulin de Terdeghem est seul à tourner.

Source d'énergie gratuite et non polluante, le vent qui actionne les ailes des moulins peut être aussi leur ennemi aveugle. André Darré en sait quelque chose. Il commence pourtant à surmonter son désespoir car le sinistre qui l'a frappé a provoqué un mouvement de solidarité immédiat. D'abord, à Coquelles, en Calaisis, puis dans toute la région. Le moulin de maître Darré sera reconstruit dans les meilleurs délais. On parle déjà de l'ouverture d'un chantier au printemps.

Animée par M. Jean Bruggeman, la vigoureuse Association régionale des amis des moulins, à qui l'on doit réfections et sauvetages nombreux, se mobilise en ce sens. Un inventaire révèle que l'arbre-moteur et les rouets, pièces maîtresses du moulin, sont en bon état. D'autres éléments peuvent être récupérés. Le devis du sauvetage est élevé, mais déjà des dons en argent et en nature affluent à la mairie de Coquelles et au siège de l'ARAM (1). Folies que tout ça ? Non.

Pour leurs enfants comme pour eux-mêmes, pour la suite du monde, les gens du Nord ont conscience de l'importance singulière de leur patrimoine, et, notamment, de ces grands témoins vivants de l'art populaire que sont les moulins à vent.

PHILIPPE HAUDIQUET.

(1) Les dons peuvent être adressés à l'ARAM, musée de l'Hospice-Comtesse, 32, rue de la Monnaie, 59000 Lille. Compte bancaire Crédit mutuel 953 593 I Lille, en spécifiant : « Sauvetage du moulin de Coquelles ».

Limousin

PRIORITÉ AUX MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE

« *Industriels et ouvriers des imprimeries, décentralisez-vous en Limousin !* » C'est cet appel en forme d'invitation au bien-vivre que lance le comité régional d'expansion du Limousin dans un rapport qu'il vient de publier sur les métiers de l'imprimerie.

Avec 2 770 personnes (dont 2 315 dans la Haute-Vienne) employées dans plus de cent entreprises, l'imprimerie occupe une place encore modeste dans l'économie régionale. Toutefois, ce secteur est « *suffisamment étendu pour offrir à toute entrepris[e] nouvelle des possibilités de sous[-]traitance* ». D'autre part, l'in[-]dustrie papetière y est impor[-]tante (deux unités de productio[n] de papier de grande capacit[é] ont fourni 200 000 tonnes d[e] « papier écriture » en 1976 et l[a] production de carton représent[e] 7 500 tonnes).

A Limoges, le lycée d'enseigne[-]ment professionnel Raoul-Dau[-]try a ouvert une section impri[-]merie qui assure une formatio[n] en deux ans, sanctionnée par u[n] brevet d'études professionnelle[s]...



هكذا من الأصل

RÉGIONS

Paris

Un premier bilan de l'action de la nouvelle mairie

M. Jacques Chirac : il reste beaucoup à faire pour que la capitale se libère de la tutelle de l'État

Dans l'interview qui ouvre le numéro spécial du *Bulletin municipal officiel*, M. Jacques Chirac déclare notamment pour ce qui concerne les rapports entre la nouvelle municipalité et l'Etat :

« Si un pas en avant important a été fait, Paris n'a pas encore autant de liberté que les autres communes de France. Certaines façons d'agir de l'Etat n'ont pas encore totalement disparu.

» Par exemple, c'est l'Etat qui délivre presque tous les permis de construire dans Paris, ce qui est tout à fait anormal.

» Savez-vous que l'Etat demande au Parisien quarante fois plus en dépenses de police pour assurer sa sécurité qu'à un Marseillais ou un Bordelais ? Savez-vous également que les Parisiens, qui ne représentent plus que 23 % des habitants de la région Ile-de-France, subventionnent 72 % de la part du déficit des transports en commun que l'Etat ne prend pas à sa charge ?

» On pourrait ainsi multiplier les exemples pour démontrer qu'il reste beaucoup à faire pour que Paris se libère de la tutelle de l'Etat. Je crois que le budget de Paris pour l'année 1978 corrige sensiblement ces injustices financières.

» Par ailleurs, comme toutes les autres villes, Paris reste contraint de demander des aides à l'Etat pour ses travaux. C'est un moyen pour l'Etat de contrôler les projets et de leur apporter des modifications. »

Dans le reste de la brochure — — 80 pages au total, — la municipalité de Paris indique que les trois priorités qui guideront son action pour les années à venir seront *« le logement social, l'aide aux personnes âgées et personnes défavorisées et la culture »*. Six pages sont consacrées à l'aménagement des Halles qui, selon M. Chirac, *« devrait être terminé, en principe, en 1981 »*.

Des associations d'habitants : LES COMMISSIONS FONCTIONNENT MAL

Les associations d'habitants ne sont pas satisfaites du fonctionnement de la commission extra-municipale de l'environnement, créée il y a quelques mois par le maire de Paris. Cette commission réunit des personnalités et des représentants d'associations très diverses. Elle est consultée par le maire sur les projets d'aménagement de la capitale mais ne donne aucun avis obligatoire puisqu'elle n'est pas composée d'élus.

M. Jacques Rémond, président *de la Plate-forme des comités* parisiens d'habitants, a présenté le lundi 23 janvier à la presse les propositions de son association. *Les « comités »* réclament notamment la fusion des commissions de l'environnement et de l'architecture. Ils demandent que *les dossiers soient remis aux* membres de la commission avant la réunion et que le secret administratif soit levé. Le maire devrait répondre plus rapidement aux avis de la commission, estime M. Rémond, et on devrait considérer, s'il ne répond pas dans un délai fixé, qu'il accepte le point de vue de la commission.

Ile-de-France

Des délibérations du Comité économique et social

• Deux cent trente-cinq mille demandes d'emplois non satisfaites en décembre 1977
• Nécessité de recourir au nucléaire pour pallier le déficit en énergie

Le Comité économique et social de l'Ile-de-France se réunira, jeudi 26 janvier, sous la présidence de M. Jean Gardin. Le CES étudiera deux rapports : l'un sur la situation de l'emploi en Ile-de-France, l'autre sur les questions de l'énergie.

La situation de l'emploi tend à *s'améliorer en Ile-de-France, où* elle est relativement meilleure que dans le reste du pays, indique le rapporteur de la commis*sion du développement économi*que régional et de l'emploi, M. Hubert Robert. En décembre 1977, le nombre des demandes *non satisfaites s'élevait à 235 000*. Si ce chiffre fait apparaître une augmentation de 4,2 % par rapport à décembre 1976 (225 600), on observe, a *souligné M. Robert*, une diminution du nombre des demandes non satisfaites dans les derniers mois de 1976 : 256 300 en octobre et 245 500 en novembre.

Comparé à la situation en *France*, la *situation dans* la région est moins mauvaise à trois points de vue : pour les femmes, qui représentent 46 % des demandes non satisfaites (54,5 % pour la France entière), et pour les jeunes (30 % des demandes au lieu de 46 %). D'autre part, les durées d'inscription à l'Agence nationale pour l'emploi sont moins longues : 17,6 % des demandeurs demeurent inscrits six à douze mois, 31 % en France.

Enfin, 62 500 jeunes avaient bénéficié fin décembre des mesures gouvernementales en leur faveur, dépassant ainsi l'objectif de 61 000, qui avait été fixé pour la région.

D'autre part, M. Jean-Maurice Esnault présentera au cours de la prochaine séance du comité économique et social les conclu*sions du groupe de travail « éner*gie » qui s'est réuni depuis le 9 novembre 1976 sous la présidence de M. Roger Courbey.

La France importe les trois quarts de l'énergie qu'elle *consomme, a rappelé M. Esnault*, avant de préconiser l'adoption d'un schéma directeur pour l'utilisation de l'énergie en Ile-de-France et de proposer quarante mesures pratiques pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie ; économiser l'énergie dans le domaine du chauffage et des transports, développer l'utilisation de certaines ressources telles que le charbon, développer la production combinée de chaleur et d'énergie et la production de chaleur nucléaire notamment par l'installation *d'un réacteur nucléaire* à Saclay (Essonne), développer les procédés de récupération de calories perdues, favoriser l'expé*rimentation d'énergies et de tech*niques nouvelles (la géothermie notamment), élargir l'information du public.

Enfin le rapporteur a souligné la nécessité d'installer rapidement une centrale nucléaire en Ile-de-France afin de limiter le déficit d'électricité prévu pour les années 1980-1985.

CARNET

Naissances

— M. Michel BELTRAN-VIDAL et Mme, née Danièle Arnaud, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille,

Agnès,

le 20 janvier 1978.
21 bis cours Emile-Zola,
05000 Gap.

Décès

— M. Robert Boccara, chirurgien dentiste, et Mme,
Mme Nicole Boccara et ses enfants,
Les familles Boccara, Isaac, Mostti,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu au Maroc, le 12 janvier 1978, à l'âge de vingt-huit ans, de leur fils, frère, oncle et neveu,

Francis BOCCARA,
maître-assistant associé
au département de mathématiques
de la faculté de Rabat.

Les obsèques auront lieu ultérieurement.
La famille ne reçoit pas.

13, avenue Marthe,
91390 Morsang-sur-Orge.

— L'ingénieur général de l'armement et Mme Georges Bousquet et leur fils,
Le docteur et Mme Jean-Louis Bousquet et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adolphe BOUSQUET,
née Joséphine Andrieu,

leur mère et grand-mère, rappelée à Dieu, munie des sacrements de l'Eglise, le 19 janvier 1978.
Les obsèques ont été célébrées en l'église de Rieux-Minervois, le vendredi 20 janvier 1978.
58, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.
14, rue de Lorraine,
11000 Carcassonne.

— Mme Nicole Clarence,
M. et Mme Michel Clarence,
Mlle Danièle Meyer,
ses enfants et sa petite-fille,
Mme Marcel Ach, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucie CLARENCE,
survenu le 21 janvier 1978 dans sa quatre-vingtième année.

— **Anne-Careline HALIOT**
est décédée le 21 janvier 1978 à la suite d'une cruelle maladie. Elle allait avoir neuf ans.
3, rue du Jourdain, 75020 Paris.
De la part de :
M. et Mme Jean Haliot, ses parents,
Clotilde, sa petite sœur,
Mme veuve Alfred Haliot,
Mme veuve Albert Blasin,
ses grand-mères,
M. et Mme Yves Blasin,
Mlle Jeanne-Marie Blasin,
ses oncle et tante.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

André LAFFITTE,
ingénieur céramiste E.C.S.,
ingénieur E.C.I.,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 22 janvier 1978, dans sa soixante-quinzième année en son domicile, 11, avenue Molière, 78170 La Celle-Saint-Cloud.
De la part de :
Mme André Laffitte, son épouse, née Agnès Arraitz,
M. et Mme Alain Laffitte et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Laffitte et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ses frères et sœurs,
M. et Mme Paul Laffitte, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Emmanuel Roger, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Laffitte et leurs enfants,
M. et Mme Jean Colbère et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Arraitz et leurs enfants, ses beau-frère et belle-sœur,
M. et Mme Claude Laffitte et leurs enfants,
M. et Mme Louis Laffitte et leurs enfants,
Les obsèques seront célébrées le jeudi 26 janvier dans l'intimité *familiale et l'inhumation aura lieu* dans le caveau de famille à Luc-en-Diois (Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Rennes, Isigny-le-Buat (Manche), *Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).*
On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Alexandre LAMACHE,
doyen honoraire
de la faculté mixte de médecine
M. Roger Laffitte,
ses neveux.
et de pharmacie de Rennes,
ancien chef de clinique
de neuro-psychiatrie
de la faculté de médecine de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
avec trois citations,
grand officier de l'Ordre national
de la République de Côte-d'Ivoire,
commandeur
des Palmes académiques,
ancien président
de l'ordre départemental
des médecins d'Ille-et-Vilaine,
fondateur
de la Société de psychologie
de langue française.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mardi 17 janvier 1978 en la chapelle de la clinique Saint-Laurent de Rennes, en présence du cardinal Gouyon, archevêque de Rennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Phân Tep,
M. et Mme Sambona Tep,
M. et Mme Phanit Tep,
Mlle Sophantevy Tep,
Mrs Sisatha, Darong, Sambo Tep,
Les familles Tan, Norodom et Tenot,
ont la douleur de faire part du décès de

Son Excellence PHAN TEP,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
ancien ministre
des affaires étrangères du Cambodge,

leur époux, père, beau-frère, oncle et allié, survenu le 16 janvier 1978 dans sa soixante-quatorzième année, en son domicile 35 bis, avenue de *la Belle-Gabrielle, 94130 Nogent-sur-Marne.*
L'inhumation aura lieu le mercredi 25 janvier 1978 au cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira à 11 heures précises.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Leroy,
Mme Paul Duvivier,
Mme André Deleau,
M. et Mme Jacques Deleau,
Mlle Christine Deleau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LEROY,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
ingénieur agronome,
professeur honoraire
à l'Institut national agronomique,
président d'honneur
de la Fédération européenne
de zootechnie,
membre
de l'Académie d'agriculture de France,

survenu le 23 janvier 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse, célébrée le jeudi 26 janvier 1978, à 14 h. 30, en l'église de Saint-Leu-la-Forêt (95), sa paroisse, sera suivie de l'inhu*mation dans le caveau de famille.*
Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Boulogne-sur-Mer,*
Vineuil-Saint-Firmin.
Nous avons le regret d'annoncer le décès de

M. André-Georges MERCIER,
inspecteur général honoraire
de l'économie nationale,
ancien président-directeur général
de Robert Bosch France S.A.,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Boulogne-sur-Mer, le 22 janvier 1978 à l'âge de soixante-douze ans, administré des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 25 janvier, à 14 h. 15, en l'église de Vineuil-Saint-Firmin (60), où l'on se réunira.
L'inhumation se fera au cimetière de Vineuil-Saint-Firmin.
De la part de :
Mme André-Georges Mercier, son épouse,
M. Jean-Claude Mercier,
M. et Mme Jean-Dominique Bourcier et leurs enfants,
M. et Mme Francis Van de Rosieren,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
La direction de Robert Bosch G.m.b.H.,
La direction de Robert Bosch France S.A.,
Le personnel.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
53, rue Victor-Hugo,
Boulogne-sur-Mer.

— Nous apprenons le décès de
M. Emile PIERRET-GÉRARD,
survenu le 22 janvier à Nancy, où ses obsèques auront lieu jeudi 26 janvier.

[Né à *Magneux (Haute-Marne)* en 1896, M. Emile Pierret-Gérard, qui fut professeur *à l'Ecole nationale supérieure d'élec*trotechnique et de mécanique appliquée de Nancy, avait pris part aux deux guerres mondiales et à la Résistance en Lorraine durant l'occupation allemande.
Il avait été président de l'Union fédérale des anciens combattants et de l'Union française des associations de combattants. Il avait également présidé le conseil de la *Fédération mondiale des anciens* combattants.
Nommé en mai 1957 membre de la Commission de sauvegarde des droits et des libertés individuels *durant la guerre* d'Algérie, il avait donné sa démission en octobre de la même année.]

— *Mme Michel Schermann* a la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

M. Michel SCHERMANN,
son époux, survenue le 20 janvier 1978.
Ses parents et alliés se joignent à elle en ces pénibles circonstances.
Les obsèques auront lieu le mercredi 25 janvier 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien à 11 heures.

— Mme K. H. Smolenska, son épouse,
M. J. M. Smolenski, son fils,
Mme M. K. Smolenska, veuve P. L. Crouzat, sa fille,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

général
Marian Josef SMOLENSKI,
ancien officier
de l'armée polonaise
du général Sikorski.

Les obsèques auront lieu le 27 janvier à Londres.

— Nous apprenons le décès du
professeur Robert WAITZ,
membre de l'Académie de médecine,
commandeur de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes.

[Né le 20 mai 1900 à Neuvy (Cher), Robert Waitz avait fait ses études de médecine à la faculté de médecine de Paris.
Il fut professeur d'hydrologie, puis professeur de clinique médicale d'hématologie à la faculté de médecine de Strasbourg.
Ses travaux ont porté essentiellement sur l'hématologie ; il avait d'ailleurs créé, à Strasbourg, un institut d'hématologie, une clinique des maladies du sang, et un centre de transfusion sanguine. Il était aussi l'auteur d'un « Atlas d'hématologie. »]

Anniversaires

— Pour le second anniversaire de la mort de
M. Paul CHALANSET,
sa femme et ses filles demandent une pensée affectueuse à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du rappel à Dieu du
médecin général inspecteur
Raymond DEBENEDETTI,
une prière est demandée à ceux qui est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union avec la messe célébrée le samedi 28 janvier, à 18 h. 15, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Laveran.

— Une messe sera célébrée le jeudi 26 janvier 1978, à 18 heures précises, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à la mémoire de
Raymond SUBES,
pour le huitième anniversaire de sa mort. Il est demandé, à cette occasion, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'assister à cette messe.

Cérémonies religieuses

— *Mme André Arous et ses enfants* remercient les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur cher et regretté
M. André AROUS.
La cérémonie des sept jours aura lieu le jeudi 26 janvier, à 19 h. 30, au domicile, 39, avenue de Paris à Eaubonne (95600) et au cimetière parisien de Pantin le vendredi 27, à 8 h. 30.

Visites et conférences

MERCREDI 25 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-*Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de* Sully ».
15 h., métro Vavin, Mme Gatouillat : « L'atelier d'un peintre verrier ».
15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons : « Beaubourg ».
15 h., portail gauche, Mme Vermeersch : « Notre-Dame et son trésor ».
CONFERENCES. — 12 h. 30, Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs : « Une expérience d'autogestion : le moulin de Manas » (Autrement).
13 h., 16 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du Soi et méditation transcendantale ».
16 h., amphithéâtre Descartes, Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, M. Pierre Tiollais, Mme Chantal Cremisi : *« Manipulations généti*ques « in vitro » (Mouvement universel de la responsabilité scientifique).
17 h. 30, mairie annexe du 1er arrondissement, place du Louvre, Mme Picart-Sébastiani : « Le baptême du prince impérial, de Thomas Couture », projections, (Académie *du Second Empire).*
18 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Jean Vidalenc : « Les débuts du parlementarisme en France, *1814-1848* ».
18 h. 30, palais de l'UNESCO, place Fontenoy : « Hommage au poète Dino Campana ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Teilhard de Chardin » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, *palais de* Chaillot, M. le doyen Lionel Balout : « L'opération Ramsès II ».
20 h. 30, Musée social, 5, rue Las-Cases, M. Henry de France : « La croyance aux corps glorieux ressuscités » (Templia).





ADMINISTRATION

CORRESPONDANCE

LES RÉMUNÉRATIONS DES FONCTIONNAIRES

Il y a prime et prime

L'étude du CERC sur les revenus des Français, qu'Alain Vernholes a analysée dans le Monde *du 23 novembre 1977, mentionnait que les traitements des fonctionnaires avaient, au cours de ces dernières années, augmenté nettement moins vite que les autres salaires et que cette différence s'expliquait, en partie seulement, par le fait que les primes versées dans la fonction publique n'avaient pas été prises en compte. Cette constatation nous a valu les remarques suivantes de M. Claude Linger, de Fleury-lès-Aubray (Loiret) :*

Je ne cesse de dire, et d'autres avec moi, que la qualité de fonctionnaire nourrit de moins en moins bien son homme, puisque nos salaires stagnent et même régressent en pouvoir d'achat. Un point de plus pour la destruction du mythe du « fonctionnaire budgétivore et bien payé » (...).

Je suis agent communal (chef de bureau des services financiers d'une ville en expansion de dix-huit mille habitants). Mon salaire actuel (traitement plus indemnité de résidence) s'établit à environ 4 000 francs par mois (brut). J'ai la responsabilité de l'élaboration d'un budget annuel de 50 millions de francs, un service à diriger, des élus locaux à aider dans leurs choix financiers ; en un mot, une entreprise à faire tourner et à gérer (...) avec des journées de travail de douze heures, tout cela pour le salaire que j'indique au-dessus.

Mais si j'en crois votre collaborateur, de nombreuses primes doivent venir s'ajouter à mon salaire. Eh bien ! parlons-en. C'est vrai, j'ai honte de l'avouer, je touche une prime de 188,50 F par mois, qui s'intitule « indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires ». Par ce système, que je fasse une heure supplémentaire dans le mois ou trente, l'indemnité est la même.

Si je continue à passer le nombre d'heures qu'il faut pour mon travail, que, malgré cet aspect, j'aime néanmoins, je ne le regrette pas, mais je voudrais une bonne fois pour toutes que l'on explique. Les fonctionnaires touchent-ils des primes ? Si oui, que cesse cette hypocrisie avec le personnel communal qui « bénéficie » des mêmes augmentations de salaires que les fonctionnaires d'Etat. En effet, le treizième mois nous est refusé sous prétexte que « le personnel communal ne peut bénéficier d'avantages supérieurs à ceux consentis aux agents de l'Etat ». C'est la réponse ministérielle type.

Alors, quelles sont ces primes ? Ou elles existent, et alors, pourquoi les refuser au personnel communal ? Il est pourtant de notoriété publique que de nombreux fonctionnaires d'Etat (de catégorie A) améliorent de façon substantielle leurs salaires par des primes aussi diverses que réservées à une certaine « élite ». Enfin, puisque les facteurs, les pompiers, les éboueurs (professions contre lesquelles je n'ai aucun ressentiment), éditent et vendent des calendriers, je ne vois qu'un moyen pour améliorer ma situation financière : éditer le calendrier *des chefs* de bureau *de* mairies !

∴

D'autre part, un lecteur de Marseille nous avait signalé (le Monde *du 30 décembre 1977) que, pour l'an dernier, la prime de rendement, dans les P.T.T., s'est élevée à 13 300 F pour un chef d'établissement et à 450 F pour un auxiliaire. A son tour, Mme D..., inspectrice des impôts dans la région parisienne, nous indique :* « La prime de rendement, au sein de la direction générale des impôts, peut aller jusqu'à 20 451 F pour un directeur départemental adjoint et descendre à 918 F pour un auxiliaire ». *Notre correspondante s'interroge ensuite sur le montant de la prime qui a dû être versée aux supérieurs hiérarchiques du directeur départemental adjoint (directeurs des services fiscaux, etc.).*

∴

Enfin des retards de transmission nous amènent à ne faire droit qu'aujourd'hui à la juste remarque d'un lecteur de Paris (7e), M. Woimant, qui s'est étonné de lire, dans un article consacré aux traitements des fonctionnaires (le Monde *du 24 novembre 1977) :* « Les dix mille sept cent quatre-vingt-treize *fonctionnaires civils et neuf* cent cinquante-cinq militaires situés au « sommet hors échelle » perçoivent un traitement annuel de 184 210 F ». *Les chiffres que nous avions mentionnés sont ceux de l'ensemble des fonctionnaires situés hors échelle indiciaire. Parmi eux, quelques-uns seulement — dont les rapports parlementaires que nous analysions n'indiquaient pas le nombre — perçoivent un traitement annuel de 184 210 F.*

L'OBLIGATION DE RÉSERVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

« L'escalade de l'obscurantisme »

M. Santucci, fonctionnaire à Paris, membre du parti socialiste, nous écrit :

Le Monde a fait état des sanctions prises à l'encontre de M. Philippe de Reilhan par le gouvernement actuel, au seul *motif* d'avoir, d'après son *ministre*, M. Boulin, « *pris une position politique dans un petit village où il est fort connu* ». Certes, depuis des années, bien des fonctionnaires ont eu à pâtir du courage dont ils avaient fait preuve en exprimant leurs idées : encore ne leur reprochait-on que la teneur de leurs propos. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

C'est le fait même de professer des opinions qui est considéré par le régime actuel comme une atteinte au devoir de réserve. A ce propos, M. Boulin, dans sa réponse à la question d'un parlementaire, fait état d'une jurisprudence du Conseil d'Etat qu'il interprète à contresens, le devoir de réserve (synonyme du devoir de discrétion d'après cette jurisprudence) ne pouvant s'appliquer qu'au champ d'activité du fonctionnaire. Par exemple, un postier peut manquer au devoir de réserve en révélant les destinataires du courrier qu'il écoule, mais sûrement pas en exprimant son point de vue sur l'économie française ou les problèmes internationaux.

Ainsi, tous ceux que leur qualité d'agent de l'Etat n'empêche pas de revendiquer le droit le plus *sacré que la démocratie* ait donné à l'homme, celui d'extérioriser sa pensée, doivent désormais se rendre compte qu'un ultime pas a été franchi dans l'escalade de l'obscurantisme et que cela laisse présager de ce que serait leur situation si l'actuelle majorité devait l'emporter aux prochaines élections.

Certes, on me rétorquera que les fonctionnaires conservent encore le droit de briguer un *mandat* électoral. Mais *il faut* bien comprendre que le gouvernement actuel ne tolère une telle liberté que dans l'espoir de voir les fonctionnaires qui lui sont favorables peupler les assemblées représentatives.

Les libertés communales et la grève du 24 mai

M. Gilbert de Chambrun, ancien député progressiste, maire de Marvejols, nous écrit :

Je me permets d'appeler votre attention sur une petite affaire qui me semble affecter tant les libertés individuelles que les libertés communales.

A la suite de la journée nationale de grève du 24 mai 1977, je n'avais pas, comme maire de Marvejols, effectué de retenues sur les salaires des employés municipaux. Je n'avais d'ailleurs pas constaté d'absences chez ce personnel.

Le préfet de la Lozère, sans que la préfecture prenne, à aucun moment, contact avec la mairie à ce sujet, a prescrit une enquête administrative de la gendarmerie pour identifier les employés grévistes.

Entendu en premier, j'ai déclaré qu'une telle enquête ne paraissait pas compatible avec les libertés communales. Les employés municipaux ont néanmoins été interrogés l'un après l'autre.

Dans les fichiers manuels de la gendarmerie qui, selon une étude parue dans *le Monde*, seraient interconnectés, il restera donc, à propos de chacun d'eux, la mention qu'il a ou qu'il n'a pas fait grève.

En conclusion de cette enquête, dont il ne m'a pas communiqué les procès-verbaux, le préfet vient *de décider que les salaires* des employés qui ont reconnu avoir fait grève seraient retenus. Il invoque à l'appui de cette décision une circulaire de 1947 qu'il présente comme l'application de décrets de 1962 qui lui sont postérieurs.

Je ne doute pas que le préfet n'estime, en toute bonne foi, interpréter correctement les textes, dans l'exercice de ses pouvoirs de tutelle sur les municipalités.

Mais cette affaire, où la retenue des journées de grève est devenue accessoire, pose, à mon avis, deux questions de portée plus générale :

1) Est-il normal qu'une enquête de gendarmerie soit effectuée pour découvrir le nom d'employés, de citoyens, qui ont fait grève ?

2) Est-il normal que l'Etat se substitue au maire pour faire appliquer au personnel, dont la commune est l'employeur, des sanctions pécuniaires, parce que le magistrat élu ne se serait pas, de l'avis de l'autorité de tutelle, montré assez zélé pour déceler les grévistes ?





SELON UN RAPPORT DE LA CNUCED

[Les] multinationales ont « systématiquement décimé » l'industrie brésilienne de matériel électrique

De notre correspondante

[G]enève. — L'industrie brésilienne [d']équipement électrique a été « sys[tém]atiquement décimée » dans les [anné]es 70 par les sociétés multi[nati]onales, indique un rapport publié [à G]enève sous l'égide de la CNUCED [(Con]férence des Nations unies pour [le c]ommerce et le développement) [par] Mlle B. Epstein, une économiste [amé]ricaine, et M. Kurt Rudolf Mirow, [dire]cteur d'une entreprise brésilienne [d'éq]uipement électrique. Selon ce [rapp]ort (dont les « vues ne sauraient [néce]ssairement refléter celles du [secr]étariat de la CNUDED »), les [sociét]és transnationales, regroupées en [cart]el, ont pris le contrôle du marché [brési]lien et ont détruit la production [nationa]le d'équipement électrique qui [avai]t été mise sur pied dans les [anné]es 60.

[M]. Mirow s'est livré, depuis des [anné]es, à de longues et « délicates » [rech]erches sur les activités des car[tels] au Brésil et dans le reste du [mon]de. Son livre la Dictature des [cart]els a d'ailleurs été saisi au Brésil. [L'ét]ude qu'il vient de publier avec [Mlle] Epstein retrace d'abord l'his[toi]que du cartel du matériel élec[triq]ue — International Electrical [Asso]ciation (I.E.A.), — de 1930 à [nos] jours (1). Neuf grandes sociétés [élec]triques mondiales ont été à [son] origine, parmi lesquelles Brown [Bov]eri (Suisse), A.E.G. et Siemens [(All]emagne), General Electric Com[pan]y (Grande-Bretagne), International [Gen]eral Electric et Westinghouse [(Eta]ts-Unis). En 1967, on comptait [qua]tre-vingt-trois membres.

[L]es auteurs analysent ensuite la [situ]ation au Brésil, où les produc[teur]s locaux ont été affaiblis finan[ciè]rement et obligés de céder leurs [entr]eprises au— membres du cartel [ou] conduits à la faillite. Pour ce [fair]e, huit sociétés transnationales [(A.E.]G., ITEL, Brown Boveri, ACEC, [...]A, Siemens, General Electric [Gra]nde-Bretagne, Hitachi) ont parti[cipé au] [...]t brésilien d'études sur le déve[lop]... à la création en 1964 de [l'In]stitut brésilien d'études sur le [dév]eloppement de l'exportation de [mat]ériel électrique lourd.

[C]et Institut est en fait chargé [d'a]ppliquer sur le marché brésilien [les] « règles » de l'I.E.A. On lit dans [ses] statuts que son objectif est la [con]clusion d'accords fixant les prix, [part]ageant les marchés. Des « clau[ses] de combat » pour évincer les [non]-membres du cartel sont prévues. [Le]s fabricants autochtones indé[pen]dants n'ont eu d'autre issue que [de] dépendre du cartel, notamment pour les opérations de contrôle de leurs équipements et la fourniture de pièces de rechange. L'objectif final des transnationales était de remplacer la production sur place par l'importation de matériel étranger plus perfectionné grâce à l'expérience acquise par ces sociétés dans les pays industrialisé.

Au début des années 70, l'insdustrie nationale brésilienne fut « systématiquement décimée ». Le volume des importations d'équipement électrique est passé de 74,5 millions de dollars en 1964, à 533,4 millions de dollars dix ans plus tard, ce qui représente un accroissement de 616 %. En revanche, les exportations brésiliennes dans cette branche n'atteignaient, en 1974, que 85,4 millions de dollars, accusant un déficit net de 448 millions de dollars.

Selon les auteurs de l'étude, il reste au gouvernement brésilien fort peu de moyens pour remédier à cette situation. Si les importations sont arrêtées ou soumises à un régime de licence, l'industrialisation du pays en souffrira. On peut envisager — ce qui demeure très théorique — que le cartel soit mis en difficulté devant les tribunaux, notamment dans les pays où ses membres ont leur siège, par exemple aux Etats-Unis, où la participation d'une firme à un cartel international est illégale aux termes de la loi anti-trusts.

Les activités passées de ces sociétés prouvent cependant qu'elles savent recourir avec succès à des échappatoires juridiques. De toute façon, les sociétés transnationales ont toujours la possibilité d'user de représailles en restreignant elles-mêmes des importations nécessaires au développement du pays ou de faire pression, grâce à la puissance qu'elles ont acquise, sur le gouvernement brésilien. Ce dernier a choisi finalement une forme d'action « moins dramatique », en prenant en charge ou en subventionnant les sociétés nationales restées indépendantes.

Estimant qu'aucune des solutions envisagées ou pratiquées ne saurait constituer un remède efficace à long terme, les auteurs de l'étude concluent que « ce qui est nécessaire, c'est une action nationale et internationale coordonnée pour freiner les activités des cartels internationaux », il faudrait mettre sur pied une autorité internationale, faute de quoi « les membres du cartel continueront à contrôler le progrès de l'industrialisation au Brésil et dans d'autres pays en voie de développement ».

ISABELLE VICHNIAC.

[(1)] Le Monde du 9 avril 1975 a [con]sacré un article à l'I.E.A. et à [ses] activités au Brésil.

En Grande-Bretagne

[Les] Communes demandent une dévaluation de 7,5 % de la « livre verte »

De notre correspondant

[Lon]dres. — Par 291 voix contre [...] les Communes ont infligé [une] défaite au gouvernement en [app]rouvant une motion des [conse]rvateurs recommandant une [déval]uation de 7,5 % de la « livre [verte] ». Auparavant, par 291 voix [contr]e 280, la Chambre s'était [pron]oncée contre le texte du gou[vern]ement, qui proposait une [déval]uation de 5 %. Ainsi, par [deux] fois, la vulnérabilité du gou[vern]ement travailliste minoritaire [a été] mise en évidence, comme [l'imp]ortance des treize voix libé[rales], dont la défaillance n'a pas [été c]ompensée cette fois par le [...]ment des petits groupes na[tiona]listes gallois, écossais et [unio]nistes d'Ulster. Mais, comme [il ne] s'agissait pas d'un vote de [confia]nce, le gouvernement n'a [subi] qu'un échec moral qu'il es[père] compenser largement sur le [plan] électoral.

[A] l'issue du débat, M. Silkin, [mi]nistre de l'agriculture, a en [effet] déclaré qu'il acceptait la [décisi]on des Communes, « prise [contr]e l'avis du gouvernement », [d'aug]menter les prix alimen[taires]. Il ajouta : « Le peuple se [rep]endra a qui en incombe la [respo]nsabilité. » Le ministre pré[cis]que l'augmentation moyenne [des] prix alimentaires serait de [...] au lieu de 1 %, mais l'effet [de ce]tte décision se fera surtout [sentir] sur le prix de la viande, [qui] augmentera d'ici quelques [semai]nes de 3 % et non de 2 % [...]vre. M. Peyton, porte-parole [de l']opposition conservatrice, a [affir]mé que le vote des Commu[nes p]ermettra de sauver les éle[veurs] de bétail. Le même souci [anim]e en effet le gouvernement. [D]ans son discours, M. Silkin [a] indiqué que la dévaluation [de la] « livre verte » avait pour [but] de protéger les éleveurs et [d'évit]er que le marché du bœuf [et du] porc ne soit abandonné à la [conc]urrence étrangère.

[Le] gouvernement semble avoir [délibé]rément décidé de ne faire [aucun]e concesion aux libéraux, [prati]quant ainsi une défaite dont [il esp]ère tirer des bénéfices élec[toraux] en se présentant comme [le] parti qui ait lutté contre la hausse des produits alimentaires. De leur côté, compte tenu de leurs engagements envers l'Association nationale des agriculteurs et des éleveurs, les libéraux, qui avaient recommandé une dévaluation de 10 % de la « livre verte », ne pouvaient se déjuger. Ils votèrent donc la motion des conservateurs.

Toutefois, après le congrès extraordinaire de Blackpool, qui a confirmé l'alliance parlementaire avec les travaillistes (le Monde du 24 janvier), il reste acquis que les libéraux appuiront le gouvernement dans tout vote de confiance qui pourrait intervenir d'ici à la fin de la session parlementaire.

HENRI PIERRE.

Le « Tokyo round » devrait aboutir avant la fin juillet

Les représentants des quatre-vingt-dix-huit pays qui participent aux négociations multilatérales sur le commerce international se sont réunis lundi 23 janvier à Genève. La présence de M. Robert Strauss, ambassadeur-représentant spécial du président des Etats-Unis, de M. Wilhelm Haferkamp, vice-président de la commission des Communautés européennes, chargé des relations extérieures, et de M. Nobuhiko Ushiba, ministre japonais chargé des affaires économiques extérieures, a donné *un lustre tout spécial à cette réunion d'ouverture* de la phase finale des négociations. La volonté d'aboutir à des résultats, marquée par les principaux pays industrialisés, n'a pas empêché les pays en voie de développement d'exprimer leur inquiétude.

De notre envoyée spéciale

Genève. — En moins d'une semaine, les délégations des principaux pays industrialisés ont déposé auprès du GATT leurs « offres » en réponse aux « demandes », exprimées depuis plusieurs mois par les différentes parties aux négociations multilatérales sur le commerce international. Ainsi va pouvoir s'engager activement la « phase finale » des négociations entamées depuis 1973. Le délégué permanent américain auprès du GATT, M. Alonzo MacDonald, prévoit notamment de participer, avec ses collaborateurs, dans les semaines qui viennent, à quelque six cents réunions.

MM. Haferkamp et Strauss ont exprimé, lundi, leur désir de parvenir à un accord vers le mois de juillet, au besoin en convoquant en avril une réunion « informelle » des principaux ministres, comme celle qui vient d'avoir lieu. L'échéance fixée étant « avant » la fin de l'année 1978.

Rappelant que le commerce international concerne un sixième de l'ensemble de la production mondiale agricole et manufacturière de la planète, et soulignant la volonté américaine de parvenir à un accord qui préserve au maximum la liberté des échanges ob[te]nue depuis 1948, dans le cadre du GATT, M. Robert Strauss n'en a pas moins souligné les nombreux points sur lesquels les négociations achoppent depuis plusieurs mois : régime des subventions et des taux compensatoires ; principes à suivre pour les échanges agricoles ; pays en voie de développement ; clauses de sauvegarde.

La volonté américaine d'aboutir a cependant des limites : « *Nous devons retirer des résultats satisfaisants de nos négociations sur l'agriculture ou il n'y aura pas de résultats du tout* », a dit M. Strauss, alors que M. Haferkamp rappelait de son côté que la Communauté considère les négociations comme un ensemble, l'agriculture venant au premier rang de ses préoccupations, juste avant « *la reconnaissance d'une application sélective de la clause de sauvegarde* », et « *un langage harmonisé et universel pour l'évaluation en douanes* » (qui exclurait sans doute le système de l'American Selling Price) (1). Les points de vue européens et américains étant très éloignés, pour ne dire opposés, sur la question agricole, des affrontements sont donc à prévoir. M. Haferkamp n'en a pas moins estimé, en privé, que les relations américano-européennes étaient nettement meilleures dans cette phase finale du « Tokyo round » qu'elles ne l'étaient au moment du « Kennedy-round ».

L'ensemble des principales délégations (Europe, Etats-Unis, Japon, Canada, Pays nordiques) ont confirmé dans les documents consignant leurs offres qu'ils acceptaient comme base de discussion pour la réduction des droits de douane la formule de calcul proposée par la Suisse et l'objectif d'une réduction moyenne d'environ 40 % des droits en plusieurs étapes étalées sur huit ans (le Monde du 17 janvier). Mais les divergences portent sur les exceptions qu'il conviendrait d'apporter à la règle générale, et qui pourraient évidemment réduire la portée de l'accord. Tous s'entendent, enfin, pour reconnaître que la réduction des obstacles non tarifaires est au moins aussi importante que celle des droits de douane. Cependant les discussions complexes entamées ne permettront pas de résoudre totalement le problème d'ici au mois de juillet.

Les accords de principe qui ont pu déjà intervenir en parallèle à la négociation du GATT, notamment entre les Etats-Unis et le Japon, ont permis aux pays en voie de développement, au nom desquels plusieurs orateurs se sont exprimés lundi, d'expliquer leur inquiétude à voir se multiplier les procédures bilatérales qui court-circuitent en fait les négociations théoriquement « multilatérales » du GATT. Selon eux, de telles procédures tiennent les pays les moins puissants à l'écart des grandes décisions. Ainsi se sont-ils déclaré surpris de voir qu'au moment où le groupe « tarifs » du GATT est mis en veilleuse, les principaux pays industrialisés ont pu s'entendre dans d'autres enceintes sur une base de négociations tarifaires.

Réclamant un traitement de faveur sans contrepartie, les pays en voie de développement n'ont pas encore fait d'offres pour leur part, attendant de voir celles qui leur seraient présentées. Les principales délégations ont toutes exprimé la nécessité de tenir compte de leurs besoins, mais M. Haferkamp a souligné, au nom de la Communauté, l'opportunité d'obtenir des contreparties dans les cas où cela est possible. Peut-être cette approche plus équilibrée pourrait-elle faciliter une meilleure intégration des délégations du tiers-monde dans les négociations.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Pratique protectionniste consistant à appliquer aux marchandises importées un tarif douanier calculé en fonction du prix de vente des produits similaires fabriqués aux Etats-Unis.

Aux États-Unis

LA COUR SUPRÊME OUVRE UNE BRÈCHE DANS LE MONOPOLE D'A.T.T.

La Cour suprême des Etats-Unis vient de rendre un arrêt qui fera date dans l'histoire des télécommunications. En donnant raison à la « petite » société M.C.I. Télécommunication (65 millions de dollars de chiffre d'affaires) contre l'American Telephone and Telegraph (35 milliards de dollars de chiffre d'affaire), la Cour suprême met fin au monopole de fait que l'A.T.T. exerçait depuis soixante ans sur les télécommunications à longue distance aux Etats-Unis.

M.C.I. avait décidé de proposer à une *clientèle spécialisée* (aux sociétés notamment) un service de communications téléphoniques à longue distance — Execunet — reliant trente-sept villes américaines. Ce réseau, doublant en *quelque sorte celui de l'A.T.T.*, devait permettre, en particulier, de transmettre à meilleur coût les données d'ordinateurs. A.T.T. a cherché à s'opposer à ce projet. Portée devant les tribunaux, *l'affaire a finalement abouti à la* Cour suprême. Pour M.C.I., le jugement est d'importance puisqu'il ouvre la voie au développement de son réseau Execunet (la société française C.I.T.-Alcatel fournit des centraux électroniques à M.C.I.).

COLLOQUE A L'ASSOCIATION DE PRESSE FRANCE-JAPON

L'Association de presse France-Japon, qui réunit des journalistes japonais et français, organise un colloque sur le thème « Europe-Etats-Unis face au géant économique japonais », le 31 janvier, à partir de 14 h. 30, à l'hôtel Nikko (salon Daudet), 61, rue de Grenelle, 75015 Paris.

Participeront à ce colloque, entre autres :

● Pour la France : MM. François Missoffe, ancien ambassadeur de France au Japon, ancien ministre ; Jacques Mer, chargé de mission pour les affaires économiques d'Asie, et Philippe Eparon, conseiller auprès de la direction d'Asie au ministère des affaires étrangères ; de Mas Latrie, délégué général de la Chambre syndicale des constructeurs de navires et de machines marines et des représentants du ministère du commerce extérieur.

● Pour le Japon : MM. Kazuo Yamashita, ministre conseiller près l'ambassade du Japon, et Kojima, président de l'Association des ressortissants japonais en France.

● Pour les Etats-Unis : MM. Arthur Hoffmann, conseiller économique près l'O.C.D.E., Chris Petrow, deuxième vice-président de la Chambre de commerce américaine en France.

● Pour l'Europe : Mme Eva Gerner, adjoint au chef de division Japon, Australie, Nouvelle-Zélande à la commission des Communautés européennes.

★ Renseignements à l'Association, 116, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 288-52-43.

L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE JAPONAISE A FINALEMENT ATTEINT 17,6 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1977

Avec un surplus de 2,68 milliards de dollars en décembre, l'excédent de la balance commerciale japonaise pour l'ensemble de l'année 1977 a finalement atteint 17,6 milliards de dollars sur la base d'importations et d'exportations calculées sans tenir compte des frais de transport, d'assurance, etc. Cet excédent est donc beaucoup plus important que celui qui avait été annoncé la semaine dernière par le ministère japonais des finances et qui ne s'élevait qu'à 9,75 milliards de dollars (le Monde daté 22-23 janvier). Le gouvernement japonais a, en effet, l'habitude de publier dans un premier temps des chiffres douaniers incluant les frais de transport et d'assurance à l'importation mais pas à l'exportation, ce qui a pour résultat de minimiser les ventes japonaises par rapport aux achats.

A noter que l'excédent de la balance commerciale japonaise a battu tous ses records en décembre avec un surplus de 2,68 milliards de dollars.

La balance des paiements courants, quant à elle, aura été excédentaire de 11 milliards 88 millions de dollars en 1977.

Bruxelles commence à appliquer des droits compensateurs sur les importations à bas prix

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission vient de déclencher la procédure d'application de droits anti-dumping compensateurs en ce qui concerne les importations de six produits sidérurgiques en provenance de sept pays tiers ayant livré dans la C.E.E., depuis le 1er janvier 1978, à des prix inférieurs aux « *prix de base* » qui ont été fixés par Bruxelles : tôle galvanisée (Espagne, Pologne), tôle laminée à chaud (Bulgarie, Japon, Tchécoslovaquie), fonte hématite (Canada), tôle en acier laminé à froid (Tchécoslovaquie), bobines à laminer (Corée du Sud), fil à chaud (*wire rod*) (Tchécoslovaquie). Elle a agi ainsi à la suite de plaintes présentées par la France et le Royaume-Uni. D'autre part, des enquêtes anti-dumping, sans application immédiate de droits compensateurs, ont été ouvertes par les services bruxellois en ce qui concerne les importations des mêmes six produits, mais en provenance d'autres fournisseurs.

Une fois la procédure déclenchée, le droit compensateur est perçu chaque fois que le « *prix rendu* », c'est-à-dire le prix du produit importé, est inférieur au « *prix de base* ».

Ainsi le dispositif de protection du Marché commun, dont les lignes directrices avaient été données par le conseil des ministres des Neuf du 20 décembre, est progressivement mis en place. La Commission, tout en mettant en œuvre une procédure accélérée, semi-automatique, a le souci évident que les mesures de sauvegarde *soient prises conformément* à la réglementation anti-dumping communautaire ainsi qu'au code anti-dumping du GATT. Plusieurs conditions doivent être remplies pour que la procédure d'application des droits anti-dumping soit déclenchée. Il faut une plainte émanant d'industriels de la Communauté ainsi qu'une demande d'un État membre, après constatation par les autorités douanières de livraisons au-dessous du prix de base. Ensuite, la Commission, qui dispose alors d'un délai de cinq jours, effectue une enquête préliminaire pour apprécier la réalité du préjudice. On notera à ce propos que les exportations des sept pays concernés avaient fortement progressé au cours des trois dernières années alors que, dans le même temps, les livraisons de l'industrie *communautaire diminuaient*. La Commissions a rappelé aux gouvernements membres que la mise en œuvre des mesures de protection décidées le 20 décembre n'était pas complètement automatique et qu'un *minimum* de formes devait être respecté. Dans cet esprit, elle a refusé de décider l'application de droits compensateurs sur des importations de tôle d'acier mince laminé à froid originaire d'Allemagne de l'Est, car la demande, présentée par la France, n'était pas accompagnée d'une plainte anti-dumping.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

Les nouveaux rapports de l'État et des entreprises publiques

Les Charbonnages de France retrouvent *la* liberté de gestion

Avec onze ans de retard, et à deux mois des élections, le gouvernement se souvient qu'un *rapport Nora* préconisait de nouveaux rapports entre l'Etat et les entreprises publiques. Après Air France, les Charbonnages de France *viennent donc de signer* un contrat qui leur donne la liberté d'entreprendre et de fixer leurs prix. Mais quel peut être le degré réel d'au*tonomie* d'une entreprise qui recevra en 1978 plus de 3,5 milliards de francs de l'Etat ?

Les Charbonnages de France ont présenté le 23 janvier les nouvelles règles du jeu qui régiront les rapports entre les pouvoirs publics et l'entreprise d'Etat jusqu'au 31 décembre 1980. Par un contrat, ratifié le 20 janvier par le conseil d'administration de C.D.F., l'Etat s'engage à couvrir les charges non liées à l'exploitation (charges excédentaires en matière de retraite, dépenses de conversion), les charges financières, afférentes aux emprunts contractés dans le passé, et les dépenses de recherches d'intérêt général demandées au *Centre d'études et recherches de* Charbonnages de France (CERCHAR). Enfin « *mesure de la préférence accordée au charbon français* », l'Etat versera à l'entreprise une aide forfaitaire, liée à la production, de 14 F par kilo/thermie (soit une moyenne de l'ordre de 80 F par tonne), qui évoluera comme « *les prix du PIB* ».

D'autre part, les Charbonnages de France retrouvent « *la liberté de gestion et la liberté d'entreprendre* », selon la formule de leur président, M. Matteoli. Cela signifie que l'entreprise fixera librement les prix du charbon, les pouvoirs publics différant cette mesure au 1er juillet, mais versant aux Charbonnages de France 240 millions de francs pour « *couvrir les pertes de recettes résultant de ce retard* ». Le directeur général des Charbonnages, M. Gardent, a déjà annoncé une hausse de l'ordre de 8 % le 1er mai, suivie, le 1er juillet, d'une augmentation de 30 % pour le charbon domestique (mesure qui touchera environ 1,3 million de foyers), et de 6 à 8 % pour le charbon industriel.

En contrepartie, l'entreprise publique devra faire des efforts de gestion. Dans l'élaboration de son budget elle devra assurer l'équilibre annuel du compte d'exploitation, ce qui signifie, *M. Gardent ne l'a pas caché, qu'il* faudra « *accroître le poids des exploitations rentables et réduire celui des autres* ».

Avec la liberté d'entreprendre retrouvée, les Charbonnages se voient également confirmer la possibilité d'investir dans le cadre des directives gouvernementales et avec l'aide du F.D.E.S. pour contrôler des gisements à l'étranger, développer de nouvelles ressources énergétiques et diversifier des activités industrielles en France.

Tout cela permettra-t-il de réduire un déficit qui était de 700 millions de francs en 1976 et de 200 millions en 1977, « *grâce à un concours accentué de la part de l'Etat* » ? Aux Charbonnages de France, on veut le croire et l'on fait preuve d'un bel optimisme. «

Forts d'une production (22,6 millions de tonnes) qui, pour la première fois depuis 1964, a dépassé les prévisions, les dirigeants *des C.d.F. affirment : « Nous ne gèrerons plus la récession. »* 800 millions de francs d'investissements sont prévus en 1978 (et à cet effet un emprunt de 600 millions de francs va être lancé) et va être construit un nouveau groupe de 600 mégawatts à la centrale minière de Carling (Moselle). L'entreprise parle en outre d'exporter ses techniques grâce à un effort de commercialisation et de recherche et d'accroître ses prises de participation dans des mines à l'étranger (pourtant, jusqu'à présent, les opérations réalisées aux Etats-Unis — avec un consortium *français* — et en Australie sont financièrement peu brillantes).

Mais M. Gardent ne cache pas son inquiétude quant à l'écoulement du charbon vers la sidérurgie. Celle-ci respecte mieux ses contrats vis-à-vis de l'étranger (82 %) que vis-à-vis des Charbonnages et, alors même que les prix français sont en dessous de ceux de la concurrence internationale de la sidérurgie réclame de nouveaux rabais.

M. Matteoli se réjouit de la modification de la philosophie de l'*intervention des pouvoirs publics*, le contrôle *a posteriori* étant désormais privilégié par rapport au contrôle *a priori*. Mais quel peut-être le degré réel d'indépendance d'une entreprise qui reçoit chaque année 3,5 milliards de francs de l'Etat ? Certes, la « *subvention* » se nomme désormais « *contribution forfaitaire* ». Mais il est symptomatique que les milieux ministériels intéressés parlent de « *modification technique plus que de bouleversement* », et que le contrat comporte de nombreuses clauses de sauvegarde *comme si l'on en prévoyait d'ores* et déjà l'échec. — B. D.

MONNAIES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,7100	4,7150	+ 70	+ 90	+ 140	+ 170	+ 500	+ 600
$ can. ...	4,2590	4,2660	+ 70	+ 100	+ 140	+ 180	+ 500	+ 600
Yen (100).	1,9500	1,9540	+ 100	+ 130	+ 190	+ 230	+ 640	+ 700
D. M.	2,2340	2,2390	+ 110	+ 140	+ 210	+ 250	+ 750	+ 800
Florin ...	2,0880	2,0930	+ 70	+ 90	+ 150	+ 170	+ 550	+ 620
F. B.	14,3940	14,4320	+ 60	+ 250	+ 230	+ 420	+1200	+1620
F. S.	2,3800	2,3890	+ 160	+ 190	+ 320	+ 360	+ 970	+1070
L. (1 000)	5,4170	5,4270	— 400	— 300	— 800	— 600	—1980	—1650
£	9,1610	9,1760	+ 180	+ 250	+ 400	+ 460	+1370	+1560

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/4	3 3/4	3	3 1/2	3	3 1/2	3 1/8	3 5/8
$ U.S.	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 1/8	7 5/8	7 1/2	8
Florin ...	5	5 1/2	4 1/2	5	4 1/2	5	4 1/2	5
F. B.	7 1/2	8 1/2	7 3/4	8 1/4	7 1/2	8	8	8 1/2
F. S.	0	1/4	1/2	1	3/4	1 1/4	1 1/4	1 3/4
L. (1 000).	9	13	15	17	15	17	16	18
£	6	7	6	6 3/4	6	6 3/4	6 3/4	7 1/4
Fr. franç.	11	11 1/2	12 1/4	12 3/4	13	13 1/2	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'ACCORD DE 1975 SUR L'OR EST OFFICIELLEMENT CADUC

Stockholm. — *Le président du* groupe des Dix, M. Goesta Bohman, ministre des affaires économiques de Suède, a publié un communiqué indiquant que l'accord transitoire sur l'or conclu le 31 août 1975 par le groupe des Dix et la Suisse, et auquel s'était ensuite joint le Portugal, ne sera pas renouvelé après sa date d'expiration, le 31 janvier.

Dans un communiqué, le Trésor américain a déclaré qu'« il soutenait la décision du groupe des Dix de laisser expirer l'accord sur l'or ». Le sous-secrétaire au Trésor pour les affaires monétaires, M. Anthony Solomon, précisait *toutefois* que les Etats-Unis n'hésiteraient pas, le cas échéant, à participer ultérieurement à une remise en œuvre d'un accord sur l'or ou d'arrangements similaires.

L'accord de 1975 permettait aux banques centrales d'acheter de l'or au prix du marché, mais à condition que le stock monétaire global n'augmente pas. Que signifie son non-renouvellement ? La réponse à cette *question* n'est pas simple. On peut en effet soutenir que les accords de la Jamaïque n'étant pas encore ratifiés (il faut la ratification de quatre-vingts pays représentant 80 % des votes, alors que soixante-*six* pays seulement se sont à ce jour prononcés avec 65,04 % des voix), on *en revient à la situation juridique* antérieure... c'est-à-dire aux accords de Bretton-Woods. Ceux-ci interdisaient aux banques centrales d'acheter de l'or au-dessus du cours officiel (42,22 dollars l'once depuis février 1973). Une fois les accords de la Jamaïque ratifiés (ce que la France n'a toujours pas fait), les banques centrales jouiraient en principe d'une complète liberté d'intervention... à ceci près qu'elles n'auront pas le droit de rétablir un cours officiel.

SOCIAL

L'affaire de l'ex-usine Gervais-Danone

DES EMPLOYÉS DU PORT DE MARSEILLE ONT PARTICIPÉ AU COMMANDO accuse la C.G.T.

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les dockers marseillais se sont mis en grève du lundi 23 janvier à 13 heures au mardi 24 à 5 heures, à l'appel de la C.G.T., pour protester contre l'intervention, dans l'ancienne usine Gervais-Danone, d'un commando qui, selon les cégétistes, aurait été composé de dockers (« le Monde » du 24 janvier).

« *Les membres du commando qui ont « déménagé » l'usine de Gervais - Danone de Pont-de-Vivaux, à Marseille, ont été recrutés parmi des dockers et occasionnels du Port de Marseille pour le compte de la direction du groupe* », a affirmé, au cours d'une réunion publique, lundi 23 janvier, devant deux mille dockers, M. Alfred Visit, secrétaire *général du Syndicat des* ports et docks C.G.T. de Marseille. « *Nous connaissons certains d'entre eux* », a affirmé le secrétaire général, qui a également révélé être en possession d'un film qui doit permettre d'identifier plusieurs membres de la bande, qui a occupé les locaux de l'usine durant soixante-douze heures. Le responsable cégétiste a, en outre, précisé que le salaire qui avait été alloué aux hommes de main avait été fixé à 1 000 F par jour et par personne. M. Visit a également précisé que c'est devant la passivité de la police que les travailleurs avaient mené leur propre enquête.

La crise du secteur textile

PROUVOST-MASUREL VA SUPPRIMER DEUX CENT CINQUANTE EMPLOIS DANS LE NORD

(De notre correspondant.)

Lille. — Le groupe Prouvost-Masurel (filiale de la Lainière de Roubaix), va procéder à deux cent cinquante suppressions d'emplois, a annoncé la direction lors de la réunion du comité central d'entreprise qui s'est tenu à Roubaix le 23 janvier. Ces suppressions d'emplois entraîneront la fermeture des ateliers de Fourmies, qui occupent quatre-vingt-six salariés, et la suppression de cent quarante postes dans une usine de Tourcoing.

Dans un communiqué, la direction des établissements Prouvost - Masurel souligne que l'activité de la société en 1977 confirme le déséquilibre entre la capacité de production en fils industriels et les débouchés commerciaux, du fait de la situation difficile de la filature de la laine peignée française et européenne.

En septembre de l'année dernière, le groupe avait déjà envisagé la suppression de cent cinquante-quatre emplois mensuels (*le Monde* du 27 septembre 1977). Cent quatre-vingts licenciements avaient eu lieu également à la Lainière de Cambrai.

Cafouillis dans les hamburgers

« Was ? Pas de hamburgers ? » *Etonné, ce couple d'Allemands considère le garçon en veste à carreaux verts, rouges, orangés — les couleurs de Jacques Borel, — qui se refuse à calmer leur faim.* « On ne sert plus les clients », *répond l'emphitryon.* — Ach ! Mais la salle est pleine !, *s'étonnent les touristes.* — Ce ne sont pas des clients, *explique leur interlocuteur, ce* sont des grévistes ! »

La scène se passe lundi soir à l'angle du Boul'Mich et de la rue Soufflot, dans ce café célèbre qui s'appelait si joliment Chez Capoulade et qui n'est plus, aujourd'hui, qu'un anonyme Wimpy. Autour du comptoir en rotonde, une cinquantaine de « clients » se sont installés. Quelques-uns reviennent des cuisines les bras chargés de tartelettes : « Servez-vous, les gars, pour une fois c'est votre tour ! » *L'un des rares qui n'aient pas déserté secoue la tête, impuissant : c'est le directeur, en tablier blanc. Les serveurs payés au pourcentage (13 %) sur le chiffre d'affaires (de 2 000 à 3 000 francs par mois), les* « grillardins » *— les grilleurs de viande — à 2 300 F mensuels, et ceux de la* « planche », *les plongeurs, à 1 900 F brut, se croisent les bras. Pour le holding Borel, le* « wimpy » *a un goût de catastrophe.*

Prélude au démantèlement

Est-ce le prélude au démantèlement ? Samedi dernier, 21 janvier, le comité d'entreprise de la société Jacques Borel International, premier groupe européen de restauration et d'hôtellerie, était informé de la suppression du service informatique de Paris-Montparnasse. Quatorze employés, dont quatre délégués du personnel, étaient licenciés. C'était au lendemain d'une grève déclenchée par l'ensemble des organisations syndicales pour obtenir des négociations qui n'ont jamais eu lieu. Elles devaient porter sur plusieurs améliorations des conditions de travail et de salaire. Mais, surtout, les grévistes réclamaient des garanties d'emploi et refusaient, par avance, toute fermeture et tout licenciement. La filiale belge du groupe serait actuellement vendue à un groupe hollandais. Le Ciel de Paris, restaurant de la tour Montparnasse (M.M.I., filiale de Jacques Borel International), serait condamné ainsi que les restaurants des centres commerciaux de Créteil, Evry-2, Aulnay-sous-Bois et une autre filiale, la société de construction Sédrim.

En réponse aux syndicats, la direction a fait intervenir la police et a licencié une partie du personnel du Wimpy-Saint-Lazare. Aussitôt, la grève s'est étendue aux établissements de la gare du Nord, du boulevard des Italiens, de la place de Clichy et à ceux des centres commerciaux de Parly-2, Vélizy-2 et Rosny-2.

A la tour Montparnasse, lundi après-midi, les ascenseurs ont été bloqués pendant une manifestation des grévistes qui voulaient envahir l'établissement du cinquante-sixième étage. Sur la terrasse du Ciel de Paris, un « surveillant-contrôleur » *du restaurant, préposé à la visite panoramique, décrivait son métier :* « Je suis trilingue, licencié ès lettres, debout du matin au soir par n'importe quel temps. Voici ma feuille de paie : 1 950 F net, plus une réduction de 5 F par jour sur les repas. Mais vous savez, la bouffe de Jacques Borel... »

Le mot de la fin — si l'on ose dire ! — pour une société qui s'est séparée de son fondateur et P.-D.G. en mai dernier. — J. B.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOFINEX

Le conseil d'administration s'es[t] réuni sous la présidence de M. Lo[y] pour arrêter les comptes de l'exe[r]cice clos le 30 septembre 1977 [et] procéder à la préparation de l'as[]semblée générale ordinaire.

Le résultat d'exploitation s'établ[it] à 4 millions de francs contre 3 millions de francs l'an dernier. [Il] s'y ajoute une plus-value de cessio[n] de titres de participation pour [] millions de francs. Mais la socié[té] doit supporter une importante pr[o]vision pour dépréciation de sa pa[r]ticipation dans ASA, de telle sor[te] que l'exercice dégage une perte net[te] de 23 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée d'im[]puter cette perte au report à no[u]veau, soit 4 millions de francs et [à] la prime de fusion à hauteur [de] 19 millions de francs.

Il sera également proposé [de] maintenir le dividende au mêm[e] niveau que l'an dernier, soit 16 [F] plus avoir fiscal de 8 F, par prél[è]vement sur les réserves.

Le conseil a enfin décidé de r[é]évaluer les titres de participatio[n] en application de l'art. 61 de la [loi] de finances pour 1977. Après ex[a]men des différentes lignes du po[r]tefeuille, il sera proposé d'arrêt[er] l'écart global de réévaluation à [la] somme de 74 276 000 F. La socié[té] ne possède à son actif aucune i[m]mobilisation amortissable suscep[ti]ble de donner lieu à réévaluati[on] dans le cadre de l'art. 63 de la [loi] de finances pour 1978.

A l'issue de toutes ces opératio[ns] la situation nette passerait [de] 98 920 000 F à 145 500 000 F.

L'assemblée générale ordinaire se[ra] convoquée pour le mardi 7 mars [à] 10 h. 30.

DIDOT-BOTTIN

Le conseil d'administration de [la] société Didot-Bottin s'est réuni [le] 19 janvier 1978, sous la présiden[ce] de M. Thomas Sebestyen, pour ex[a]miner les comptes de l'exercice c[los] le 30 septembre 1977.

Le chiffre d'affaires hors ta[xes] s'est élevé à 78 116 000 F con[tre] 72 942 000 F pour l'exercice préc[é]dent, en augmentation de 7,1 %, [le] bénéfice d'exploitation générale [à] 3 838 000 F contre 4 796 000 F et [le] bénéfice net comptable à 1 975 000 [F] contre 1 028 000 F.

Sur la base de ces résultats, [le] conseil d'administration proposera [à] l'assemblée générale ordinaire do[nt] la date a été fixée au 30 mars 19[78] la distribution d'un dividende n[et] par action de 9 F assorti d'un créd[it] d'impôt de 4.50 F, soit un reve[nu] global de 13,50 F par action.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 JANVIER

Fièvre sur l'or
[...]se des valeurs françaises

[...] publication d'un sondage [...]ant à l'opposition une assez [...] majorité aux prochaines [...]ions a suscité une très fi[...]ion, ce lundi, autour de la [...]ille. Cette nouvelle dégrada[...] du climat boursier a, en pre[...] lieu, favorisé la poursuite du [...]ement de hausse de l'or et [...]s satellites.

[...]ec une progression de 145 F [...]150 F le lingot s'est établi à [...] plus haut niveau depuis le [...]cembre 1974. Quant au napo[...] qui a fait l'objet d'une vive [...]ande en dépit de la taxation [...] % qui frappe les vendeurs, [...] cours s'est inscrit en hausse [...]0 F à 300 F, son plus haut [...]au depuis le 19 novembre 1974. [...]irectement favorisée par cet [...]ol par le jeu de l'indexation, [...]ente 4 1/2 % 1973 a établi un [...]eau record historique à 774 F [...]4,4 %). Idem pour l'emprunt [...] 1973 (compte tenu du coupon [...]68 F récemment détaché) dont [...] cours (2 870 F) suit celui du [...]ot.

[...]nfin, sur le marché des ac[...]s, les mines d'or ont égale[...] bénéficié de cette petite [...]e sur le métal jaune.

[...]ar contrecoup, les valeurs [...]çaises ont, à l'inverse, subi de [...]elles et sévères pertes. En [...]sse de 1,6 % à l'ouverture, l'in[...]teur instantané accusait une [...]se un peu supérieure à 2 % [...]lôture. La liquidation du mois [...] janvier, à laquelle on procé[...] ce lundi, se retrouve donc [...]ante de plus de 6 % en [...]enne.

[...]ucun compartiment de la cote [...] échappé au mouvement de [...]se dont les effets ont été dure[...]nt ressentis par Leroy-Somer, [...]nérale de fonderie et B.S.N. [...] 6,5 à 7 %).

[...]ingulièrement, les investis[...]rs institutionnels ne sont guère [...]ervenus pour freiner ce mou[...]ment qu'il eût été facile — [...]mpte tenu de la maigreur des [...]aires — d'enrayer.

LONDRES

Le fait saillant, mardi à l'ouverture, est la nouvelle et forte hausse des mines d'or en liaison avec la montée continue du prix de l'or. Sur le reste du marché, les affaires sont plutôt calmes et les industrielles s'effritent par endroits. Assez vif recul des pétroles mais résistance des Fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) 177 10 contre 173 50

*VALEURS	CLOTURE 23/1	COURS 24/1
Beecham	655 ...	655 ...
British Petroleum	894 .	308 ...
Courtaulds	124 ...	124 ...
De Beers	306 ...	381 ...
Imperial Chemical	346 ...	345 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	186 ...	186 ...
Shell	512 ...	510 ..
Vickers	197 ...	196
War Loan 3 1/2 %	36 5/8	36 3/4
*West Driefontein	26 1/2	27 ...
*Western Holdings	21 5/8	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	20 jan.	23 jan.
Valeurs françaises ..	95,3	94
Valeurs étrangères ..	99,3	99,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,8	57,2

NOUVELLES DES SOCIETES

CHARBONNAGES DE FRANCE. — Lancement, le 30 janvier, d'un emprunt de 600 millions de francs à 11 %, remboursable en quinze ans. Le taux de rendement actuariel devrait être proche de 11,08 %. Les titres de 1 000 francs seront émis à 996 francs.

DU PONT DE NEMOURS. — Le chiffre d'affaires pour 1977 s'élève à 9,44 milliards de dollars contre 8,36 milliards l'année précédente, soit une progression de 13 % dont 4 % résulte de la hausse des prix. Le bénéfice a progressé plus rapidement encore (+ 18,7 %), atteignant 545 millions de dollars. La marge bénéficiaire reste néanmoins très en dessous de son niveau de 1967. Durant le quatrième trimestre, Du Pont a enregistré des pertes de change représentant 20 cents par action et 4 cents pour l'exercice entier. La division « fibres chimiques » a été légèrement bénéficiaire (20 cents par action) contre une perte modeste en 1976 à pareille époque.

DIDOT BOTTIN. — L'exercice clos le 30 septembre 1977 s'est terminé sur un bénéfice net comptable de 1,97 million de francs, contre 1,02 million en 1976. Le dividende global a été fixé à 13,50 francs contre 11,25 francs en 1976.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Déjà fortement déçus par le contenu du message sur l'état de l'Union prononcé à la veille du week-end par le président Carter, les milieux financiers américains ont très mal accueilli le projet de budget présenté par la Maison Blanche.

De ce fait, la semaine a mal commencé à Wall Street et, à l'issue d'une séance modérément active, — 19,38 millions de titres ont changé de mains contre 7,6 millions vendredi (séance écourtée) et 21,5 millions jeudi, — l'indice Dow Jones a encore cédé 6,24 points à 770,70, son plus bas niveau depuis avril 1975.

Sur 1 855 valeurs traitées, 918 ont reculé, 455 ont progressé et 482 sont restées inchangées.

Les mesures d'allégement fiscal annoncées par Jimmy Carter ont été fraîchement accueillies par les chefs d'entreprises, qui tablaient généralement sur un « effort » plus important en leur faveur. Autour du Big Board, l'on estime également, à tort ou à raison, qu'avec un déficit de 61 milliards de dollar la Maison Blanche a décidé de baisser les bras devant l'inflation.

L'affaiblissement du dollar sur les marchés des changes et la publication de résultats de sociétés, moins positifs que prévu, ont aussi contribué au mouvement de baisse des cours.

VALEURS	COURS 18 1	COURS 19 1
Alcoa	41 ...	40 7/8
A.T.T.	57 3/4	57 1/4
Boeing	26 3/8	25 1/2
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 3/4
Du Pont de Nemours	109 1/2	107 1/2
Eastman Kodak	49 ...	46 3/4
Exxon	43 7/8	43 5/8
Ford	42 1/4	40 5/8
General Electric	45 7/8	45 3/8
General Foods	30 1/4	30 1/4
General Motors	58 3/8	58 3/8
Goodyear	18 7/8	18 7/8
I.B.M.	266 1/2	265 3/8
I.T.T.	30 ...	30 1/8
Kennecott	24 5/8	22 7/8
Mobil Oil	59 7/8	60 1/8
Pfizer	27 3/8	27 3/8
Schlumberger	68 1/2	67 3/4
Texaco	26 7/8	26 1/8
U.A.L. Inc.	21 ...	21 ...
Union Carbide	39 1/4	38 3/8
U.S. Steel	30 7/8	31 ...
Westinghouse	17 1/2	17 1/2
Xerox	44 5/8	44 ...

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 1	24 1
1 dollar (en yens)	241 73	241 40

BOURSE DE PARIS - 23 JANVIER - COMPTANT

[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

[...]ompte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 730	4 731	4 850
Allemagne (100 DM)	222 780	223 420	221 500
Belgique (100 F.)	14 368	14 398	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 320	208 640	207
Danemark (100 krd)	82 140	82 150	80 500
Suède (100 krs)	101 450	101 665	100
Norvège (100 k.)	91 700	91 800	90 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 150	9 173	9 150
Italie (1 000 lires)	5 426	5 431	5 350
Suisse (100 fr.)	236 250	236 930	237
Autriche (100 sch.)	31 094	31 148	31 050
Espagne (100 pes.)	5 862	5 871	5 600
Portugal (100 esc.)	11 755	11 790	10 500
Canada ($ can. 1)	4 278	4 278	4 285

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 1
Or fin (kilo en barre)	27895	28150 .
Or fin (kilo en lingot)	27995	28140
Pièce française (20 fr.)	280	300 ..
Pièce française (10 fr.)	229 90	228
Pièce suisse (20 fr.)	269 50	264 80
Union latine (20 fr.)	264	266
Souverain	275	279
Pièce de 20 dollars	1264	1272
Pièce de 10 dollars	648	642
Pièce de 5 dollars	408	...
Pièce de 50 pesos	1150	1178 50
Pièce de 10 florins	269 50	270

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Barre a terminé son voyage en Chine par une visite de la région de Changhaï

De nos envoyés spéciaux

Changhaï. — *M. Barre a quitté Changaï en fin d'après-midi (12 h. 30, heure de Paris) ce mardi 24 janvier à destination de la capitale française qu'il regagne mercredi matin.*

Cette dernière journée a été consacrée à diverses visites sans lesquelles aucun voyage officiel en Chine ne saurait être complet. Le premier ministre s'est rendu à la commune populaire de Malou puis dans une importante usine de machines-outils. Entre-temps, une promenade en bateau sur le Wang Poo jusqu'au Yang Tsé a permis à la délégation française de se faire une idée d'ensemble du grand port. Avant de prendre l'avion, M. Barre a admiré les très belles expositions — bronzes, céramiques et peintures traditionnelles — du musée d'art et d'histoire de la ville.

Lundi soir, le premier ministre avait été l'hôte à dîner de M. Peng Chung, membre du bureau politique et deuxième vice-président du comité révolutionnaire de la municipalité, et pratiquement « numéro un » de Changhaï. Tous les trésors de la gastronomie chinoise figuraient au menu de ce banquet somptueux. A M. Peng Chang, qui avait dit l'intention des Changhaïens de transformer leur ville « *en une base socialiste dotée d'une industrie, d'une science et d'une technique avancées* », M. Barre a répondu : « *J'ai le sentiment que nous venons de poser un nouveau jalon dans le renforcement des relations traditiinnellement amicales de nos deux pays.* »

C'est à la plus importante communauté française vivant en Chine que M. Barre avait rendu visite lundi matin. *Liaoyang* (300 000 habitants) compte depuis de nombreux mois près de 200 Français. Ils supervisent la construction du plus grand complexe pétrochimique de Chine qui s'élève à proximité de Liaoyang et va donner naissance à une nluvelle agglomération de 100 000 habitants.

Le complexe auquel travaillent environ soixante-dix mille ouvriers (*dont plus d'un tiers sont des* militaires) est construit par les firmes Technip et Speichim, en vertu d'un contrat signé en 1973. Il pourra produire annuellement 87 000 tonnes de polyester et 46 000 tonnes de nylon.

M. Barre s'est tout d'abord rendu à l'hôtel où vivent les Français. Les autorités de la région et du chantier ont évoqué avec courtoisie, mais assez fermement *certains retards et certaines difficultés dans les travaux* de construction. M. Ku Mu, vice-premier ministre chinois, qui accompagnait M. Barre, choisit finalement — rituellement vaudrait-il mieux dire — d'en rendre responsable la « *bande des quatre* » qui se serait livrée à « *des actes de sabotage* ». Cette accusation ne devrait pas, il est vrai, peser lourd dans le dossier déjà réuni contre le « *gang des quatre* » tant, à entendre les dirigeants et les porte-parole chinois, il est déjà fourni. Un seul « crime » paraît ne pas encore leur avoir été imputé : la responsabilité des intempéries...

La visite de ce chantier ceinturé d'un réseau de batterie antiaérienne — l'U.R.S.S. est proche — fut brève, mais bruyante : les autorités avaient convoqué quelque centaines d'ouvriers et d'ouvrières qui accueillirent la délégation par des chants scandés au son des tambours et des cymbales. Pendant ce temps des militaires s'efforçaient de donner l'impression d'une intense ardeur au travail, soit en lançant de grandes gerbes d'étincelles de soudure, soit en dévissant et revissant avec application des boulons.

M. Barre revint ensuite à l'hôtel où il prononça une brève allocution pour remercier les techniciens de « *leur contribution importante aux relations franco-chinoises* ». Après quoi les bouchons de champagne sautèrent et pendant une heure M. Barre s'entretien avec les Français de leur travail et de leurs problèmes. Assez peu de récriminations dans l'ensemble, en dépit des conditions de séjour difficiles. Mais il s'agit, il est vrai, de spécialistes de l'exil doré. La plupart ne sont pas à leur premier déplacement et chacun parle de ses expériences précédentes — le Pérou, la Mauritanie, la Bulgarie, l'Union soviétique, Corée du Nord même. La comparaison ne semble pas être au détriment des Chinois : tout le monde s'accorde à les juger intéressés par leur travail, désireux d'apprendre et d'une honnêteté sans faille, qualités que les techniciens déclarent ne pas avoir rencontrés en U.R.S.S.

Le bilan est plus maigre, en revanche, en ce qui concerne les relations avec les Chinois : elles paraissent nulles, en dehors des indispensables contacts professionnels. Les autorités ne font rien pour les encourager, bien au contraire : l'hôtel réservé aux Français est un véritable ghetto ; la possession non seulement de voitures mais même de bicyclettes est interdite et les excursions organisées par la direction du chantier ne rassemblent que les Français.

M. Barre a pris congé de ces Français de Manchourie, non sans leur avoir promis de leur envoyer camemberts et saucissons (de Lyon ?). Une heure supplémentaire de train le conduisit à Chenyang, capitale du Liaoning, où il fut, avant de s'envoler pour *Changhaï, l'hôte de son premier* banquet de la journée, offert par le président du comité révolutionnaire provincial.

JACQUES AMALRIC.
et ALAIN JACOB.

La Fédération Cornec invite les candidats à faire connaître leur position sur l'école

Les candidats aux élections législatives recevront une lettre de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., présidée par M. Jean Cornec) destinée à enregistrer leur position sur l'école. Le document fait un bilan de la politique scolaire depuis 1959 qu'il qualifie de « *politique d'abandon, de privatisation et de transfert des charges...* » Les promesses n'ont pas été tenues, affirme le texte. « *Aussi, une politique scolaire maintenant les conceptions retenues et les orientations suivies depuis près de vingt ans (...) rencontrera l'opposition résolue de la F.C.P.E. et des familles qu'elle regroupe* ».

La Fédération définit l'esquisse « *de l'école de la réussite pour tous* » qu'elle souhaite et présente un plan d'urgence : gratuité totale, réduction des effectifs des classes à vingt-cinq élèves, soutien aux élèves en difficulté, remplacement immédiat des maîtres empêchés, développement des maternelles et des établissements techniques, reconnaissance du droit à la formation professionnelle initiale et au travail pour tous les jeunes, création massive de postes budgétaires, en particulier pour l'éducation physique, artistique, manuelle, et pour la santé scolaire.

Au cours des prochaines semaines, les candidats seront invités à prendre publiquement position sur ces revendications immédiates, sur la définition d'un « *service public d'éducation, laïque, gratuit et démocratisé (...), ce qui entraîne l'abrogation des lois Debré, Pompidou et Guermeur* », sur la mise en œuvre d'une autre législation, « *ce qui implique l'abrog[a]tion de la loi Haby* ». Les répon[ses] seront publiées.

Le président et le secréta[ire] général de la F.C.P.E. ont préc[isé] que leur fédération recouvre u[ne] certaine diversité d'opinions qu'elle n'entend pas, en con[sé]quence, indiquer des choix à [ses] adhérents. « *Mais*, ont-ils ajo[uté], *les intentions des candidats, [à l']exemple des écologistes, ont [be]soin d'être clairement connues [sur] l'école. Dans ce domaine qui [est] le notre, et seulement dans [ce] domaine, nous devons aider [les] parents à choisir dans la clart[é]*

Une lettre de M. Haby aux parents délégués

Les dirigeants de la Fédérat[ion] Cornec ont d'autre part révélé [que] le ministre de l'éducation vi[ent] d'écrire aux parents délégués da[ns] les conseils d'établissement [des] collèges et lycées, et dans [les] conseils des classes de sixièm[e]. M René Haby considère que « *[les] nouveaux horaires* [de sixièm[e]] *sont très suffisants pour [la] moyenne des élèves, compte te[nu] du travail personnel à la mai[son] ou en bibliothèque qui doit [s']ajouter (...). L'heure de souti[en]*, poursuit le ministre, *consti[tue] pour ces seuls élèves en difficu[lté] un véritable cours particulier. [Sa] signification sociale ne [leur] échappera pas* ». Enfin, M. Ha[by] demande aux parents d'élè[ves] d'« *apporter aux professeurs [des] éléments supplémentaires d'inf[or]mation en vue du choix, qui l[eur] incombe, des élèves à soutenir*

LE CRÉDIT DE LA FRANCE AUX ÉTATS-UNIS NE SERAIT PAS AFFECTÉ PAR UNE VICTOIRE DE LA GAUCHE

Le crédit de la France aux Etats-Unis ne serait pas affecté par une victoire de la gauche, estime la firme américaine Standard and Poor's Corp., qui mesure régulièrement le degré de confiance dont bénéficient les emprunts étrangers en dollars. Ceux émis par l'Etat français ou avec sa garantie continueraient à être affectés du coefficient maximum de sécurité (triple A), du fait que, relève cette firme, « tous les partis de la coalition de gauche ont publiquement réaffirmé qu'ils honoreraient tous les engagements extérieurs ».

EFFRITEMENT DU DOLLAR

Amorcé lundi 23 janvier, dans l'après-midi, l'effritement du cours du dollar sur le marché des changes s'est poursuivi mardi 24 janvier. A Francfort, le dollar est revenu de 2,1220 deutschemarks à 2,1090 deutschemarks, tandis qu'il passait en dessous de 2 francs suisses (1,98 francs suisses) à Zurich et fléchissait à 4,7150 francs contre 4,73 francs sur la place de Paris. Les milieux financiers, déçus par les projets fiscaux et économiques du président Carter, attendent avec appréhension la publication jeudi des résultats du commerce extérieur américain pour le mois de décembre 1977.

Le numéro du « Monde » daté 24 janvier 1978 a été tiré à 585 141 exemplaires.

A LA MESSE DE LA PRESSE

« Nous sommes plus habiles à accuser qu'à prévenir, à punir qu'à guérir »

affirme Mgr Etchegaray

Dans l'homélie qu'il a prononcée ce 24 janvier en l'église des Carmes, à Paris, au cours de la messe de la presse, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la Conférence épiscopale de France, a dit notamment : « *Comme l'homme, durci par l'épreuve, par l'échec, par la violence, a de la peine à se rendre vulnérable à l'amour, au pardon de Dieu ! Nous avons pu le constater encore ces jours-ci, devant la publication de quelques « éléments de réflexion sur la peine de mort ». Question très complexe, qui passionne et divise, surtout dans un climat d'insécurité croissante. Mais les chrétiens, quelle que soit leur position de départ, ne sauraient demeurer à l'écart de ce chemin de réflexion évangélique qui leur est proposé. Nous sommes, hélas, plus habiles et plus prompts à accuser qu'à prévenir, à punir qu'à guérir.* »

Conviant les journalistes à aider le public à « *voir juste* », l'orateur a reconnu que l'objectivité, à l'état pur, n'existait pas mais qu'il convenait de ne pas faire de l'événement « *une pièce à conviction au service d'un système de pensée, mais un facteur de plus large et plus intense communication entre des hommes divers* ».

L'homme de presse doit savoir « *résister au goût du jour* » et discerner « *l'essentiel de l'éphémère* », l'utile du futile.

Mgr Etchegaray regrette « *la tendance à se replier sur l'hexagone ou, pire, sur des problèmes mesquins, voire anachroniques ; n'hésitez pas à briser tous les cercles de la myopie collective ou d'égoïsme de parti pour aider l'homme à voir loin. Ne vous laissez pas entraîner dans l'escalade d'une information concurrentielle, inflationniste qui assourdit et asservit l'homme* ».

Importante personnalité de la presse suisse

M. PIERRE BÉGUIN EST MORT

On apprend la mort, lundi 23 janvier, à Lausanne, de M. Pierre Béguin, président du conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse et auteur de plusieurs ouvrages historiques. M. Béguin était âgé de soixante-quatorze ans.

Né à La Chaux-de-Fonds le 19 novembre 1903, frère d'Albert Béguin, Pierre Béguin avait fait des études juridiques à Genève et à Vienne avant de se consacrer au journalisme. Rédacteur en chef de la Gazette de Lausanne *en 1946, il en devint le directeur en 1959, poste qu'il occupa jusqu'en 1966 en signant de nombreux éditoriaux dont l'indépendance d'esprit et la hauteur de vue lui valurent une réputation internationale.*

Président de l'Union romande des journaux de 1966 à 1970, il siégea jusqu'en 1975 au comité central de l'Association suisse des éditeurs de journaux. Entré au conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse en 1963, il en avait assumé la vice-présidence en 1968 et 1969, puis la présidence depuis 1970.

M. Pierre Béguin a notamment publié une histoire de la Suisse durant la seconde guerre mondiale, le Balcon sur l'Europe, *et il a rédigé plusieurs compléments successifs à l'*Histoire de la Suisse *de William Martin.*

LES JEUNES PARISIENS SERONT EN CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE LES 25 FÉVRIER ET 13 M[ARS]

Les élèves de Paris (1) (éco[les] maternelles, élémentaires, co[l]lèges, lycées, établissements priv[és] sous contrat) n'auront pas cou[rs] les samedis 25 février et 13 m[ars] prochains. Ces deux demi-journ[ées] de vacances supplémentaires [ont] été accordées par le directeur [des] services académiques de l'ens[ei]gnement de Paris à la deman[de] du maire de la capitale. Pour [les] élèves parisiens, les vacances [de] février commenceront donc vendredi 24 février au soir.

[Depuis cette année, les inspe[c]teurs d'académie ont la possibil[ité] d'accorder une journée suppléme[n]taire de vacances au cours de l'a[n]née scolaire, « afin de répondre [à] des nécessités locales et sur demande motivée du maire ». Ce[tte] mesure a remplacé les quatre dem[i-]journées de congé instituées da[ns] le même esprit en 1971.]

● Le doyen des médecins, docteur Pierre Creuse, est décé[dé] lundi 23 janvier, à Châtellera[ult] (Vienne), *dans sa cent deuxièm[e]* année.

[Né à Châtellerault en 1876, avait été chef de laboratoire à [la] faculté de médecine de Paris. Il ét[ait] l'arrière-petit-fils du professe[ur] Hilaire Gilbert, que Napoléon av[ait] envoyé en Espagne afin d'y tra[ns]planter le mouton mérinos de Fran[ce]. Parmi ses amis figuraient Teilha[rd] de Chardin et, à l'époque où il ét[ait] étudiant, Vladimir Oulianov, le fut[ur] Lénine. On lui doit notamme[nt] l'invention d'un antibiotique [(la] Longolysine), qui permit d'enray[er] la peste aviaire. — (Corresp.)]

A B C D E F G

